



GERRY ABRAMOVITCH/AP

La guerre au Proche-Orient

► Tsahal se retire de deux villes de Cisjordanie

► Des ONG dénoncent des atteintes aux droits de l'homme

► Antisémitisme : un appel d'intellectuels arabes

Lire pages 2 à 4 et l'appel page 19

GROUPE KIRCH

Expertise d'une faillite p. 22, notre éditorial p. 18

MICHELIN

Plan d'actionnariat salarié chez le fabricant de pneus. Entretien p. 23

JEUX VIDÉO

Kalisto doit faire face à la justice et à ses petits actionnaires p. 24

AFGHANISTAN

Les paysans retournent à la culture du pavot. Attentat à Kaboul p. 5

ALGÉRIE

Le berbère devient langue nationale p. 6

MUSIQUES

Kurt Wagner, de Nashville au Printemps de Bourges p. 38

International.....	2	Communication.....	25
Union européenne.....	7	Marchés.....	26
France.....	8	Carnet.....	28
Société.....	12	Abonnements.....	28
Régions.....	15	Aujourd'hui.....	29
Horizons.....	16	Météorologie-Jeux.....	34
Kiosque.....	17	Culture.....	33
Entreprises.....	22	Radio-Télévision.....	39

SCIENCES

Etonnantes bactéries de l'extrême



LES BACTÉRIES « extrêmophiles » résistent à tout. Elles intéressent les scientifiques pour l'étude des origines de la vie et les industriels à la recherche de nouveaux catalyseurs. Lire page 29

RICHARD DURN, l'homme qui a abattu huit élus municipaux de Nanterre (Hauts-de-Seine) dans la nuit du 26 au 27 mars, développait des pulsions de meurtre et de suicide depuis plusieurs années. Le journal intime qu'il tenait depuis 1998 en témoigne. Saisi par les policiers, ce document, dont *Le Monde* publie les principaux extraits, reflète l'extrême solitude et les angoisses d'un jeune homme qui s'avoue incapable de « rien faire dans la vie et de [sa] vie ».



Ah ! On parle enfin de moi à la télé !

« Depuis des mois, les idées de carnage et de mort sont dans ma tête, écrit-il au début de 1999. Je ne veux plus être soumis, je ne veux plus manquer d'audace et me planter. Pourquoi devrais-je me détruire et souffrir seul comme un con ? Même si on me maudira, si on me prendra pour un monstre, je [ne] me sentirai plus floué et humilié. » Le mûrissement progressif de ses angoisses qui aboutiront au carnage de Nanterre apparaît nettement : « Pourquoi conti-

nuer à faire semblant de vivre ?, lit-on à la date du 2 janvier 2002. Je peux juste pendant quelques instants me sentir vivre en tuant. » Nous publions également les procès-verbaux des

interrogatoires de Richard Durn à la brigade criminelle, dont le tout dernier, quelques secondes avant son suicide. Ces écrits ont été versés au dossier judiciaire pour nourrir une

enquête qui, fait exceptionnel, se poursuit après la mort du tireur, dans un but d'explication.

Lire pages 12 et 13

Un policier tué par un forcené au commissariat de Vannes

UN POLICIER a été tué, dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 avril, dans les locaux du commissariat de Vannes (Morbihan). Régis Ryckebusch, gardien de la paix de 36 ans, a été abattu par un individu qui s'est introduit dans l'hôtel de police en pleine nuit, à la suite d'un différend avec des automobilistes. L'auteur des coups de feu a été interpellé après avoir lui-même été blessé à l'épaule. Il s'agit d'un agriculteur, nommé Jean-Charles Denis, déjà connu des gendarmes pour son attitude violente, et proche, dans les années 1970, des milieux autonomistes bretons. L'arme dont il a fait usage est un Kalachnikov. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, s'est immédiatement rendu sur les lieux. Lionel Jospin et Jacques Chirac ont fait part de leur émotion après ce drame. Le premier ministre s'est prononcé pour une législation « plus dure » sur les armes.

Lire page 14

Pourquoi Jacques Chirac croit à sa victoire

L'ÉQUIPE de campagne du président-candidat se réjouit du tassement des intentions de vote en faveur de Lionel Jospin, enregistré par les sondages. Face à cette situation, M. Chirac a décidé d'éviter tout faux pas et donné pour consigne à ses partisans de « lisser » la campagne jusqu'au premier tour. Pour les conseillers de M. Chirac, l'important est de se placer en tête des candidats au soir du 21 avril. « Il suffira qu'il arrive devant Jospin pour être psychologiquement avantage », soutient un conseiller de l'Ely-

sée. D'ici à cette date, M. Chirac devrait donc s'appliquer à ne prendre aucun risque pour « avant tout éviter de perdre des voix ». Dans la perspective du second tour, de nombreux contacts ont été pris avec les autres candidats de droite et du centre, tels qu'Alain Madelin et François Bayrou. « Il faut éviter d'humilier ceux qui sont susceptibles de vous rallier », affirme un proche de Jacques Chirac. Ce dernier a personnellement téléphoné à Charles Pasqua. La question des législatures est elle aussi d'ores et déjà abor-

dée. Une dizaine de personnes travaillant au QG du candidat ont rejoint le siège du RPR, où une quarantaine de permanents préparent les échéances de juin 2002. Par ailleurs, dans l'une des enquêtes, portant sur la gestion passée de Jacques Chirac à la Ville de Paris, sa chef de cabinet à l'Elysée, Annie Lhéritier, a refusé de déferer à une convocation de la police, demandant le report de son audition après la présidentielle.

Lire pages 8 à 11

- Le président veut « lisser » sa campagne
- Sa chef de cabinet refuse de répondre à la police
- Lionel Jospin propose la majorité à dix-sept ans

Le Royaume-Uni se fige dans le silence pour saluer la reine mère

LONDRES

de notre correspondant

Plus de 200 000 personnes auront défilé en quatre jours devant le cercueil pourpre de la reine mère Elizabeth à Westminster Hall, où l'on jugea jadis Charles I^{er} et Thomas More. Une très vieille reine est morte, à la vie bien remplie. On l'admire, on la respectait, on l'aimait souvent. On vient prendre congé d'elle, dans une ambiance familiale, parfois mêlée de nostalgie. On arrive souvent de loin, de Cardiff, de Belfast, sac au dos rempli de sandwiches et de thermos, et petits drapeaux à la main. Dans le cortège, on discute, on plaisante. On ne se connaît pas, mais on est content d'être ensemble, dans une ambiance presque amicale, sous un soleil radieux. Le phénomène n'en finit pas d'intriguer les commentateurs. Pourquoi tant de gens ont-ils tenu à rendre un dernier hommage à la « Queen



KIERAN DOHERTY/REUTERS

Mum » ? Pourquoi la « Middle Britain », l'Angleterre profonde, s'est-elle donné rendez-vous à Westminster ? Pour marquer son affection envers la défunte, pour accomplir un devoir envers une souveraine consort courageuse ? Sans doute. Par curiosité aussi, mais surtout pour participer de manière indécible à un événement collectif, pour tourner la page ensemble sur le siècle qu'incarnait la disparue. Inévitablement, cette ferveur populaire a mis du baume au cœur de la famille royale, et d'abord de la reine qui, oubliant les rigueurs du protocole, s'est adressée lundi soir à son peuple, dans un bref message télévisé, enregistré depuis le château de Windsor. Triste, vêtue de noir, Elizabeth II s'est dite « profondément émue par le débordement d'affection » qui a accompagné la mort de sa « chère mère » dont elle a évoqué « la joie de vivre contagieuse ». Un

peu plus tôt, les quatre petits-fils de la reine mère avaient participé à la veillée funèbre de leur aïeule. Les trois fils de la reine, Charles, Andrew – tous deux en grand uniforme de la Royal Navy – et Edward, leur cousin David Linley, fils de feu la princesse Margaret, ont remplacé les officiers qui montent la garde aux quatre coins du cercueil. Immobiles, tête baissée, pendant vingt minutes. Restait le dernier acte, mardi, de cet hommage national, les obsèques royales, dans l'abbaye de Westminster, en présence de 2 000 invités, dont le Gotha des têtes couronnées. Laura Bush représentait les Etats-Unis, Bernadette Chirac et Christian Poncelet, président du Sénat, la France. Le glas de l'abbaye a résonné chaque minute pendant 101 minutes, pour marquer l'âge de la défunte. Et pendant deux minutes, à 11 h 30 précises, le royaume tout entier s'est figé dans le silence.

Jean-Pierre Langellier

CINÉMA

L'amour plus fort que la mort



LES AMANTS défient la mort comme une femme défie le taureau : ici Rosario Flores (notre photo) dans le nouveau film de Pedro Almodovar, *Parle avec elle*, quatorzième et remarquable long métrage de l'auteur de *Tout sur ma mère*. Deux hommes, confrontés au coma de la femme aimée, se rencontrent : celui qui croyait au pouvoir du verbe, celui qui n'y croyait pas. Egalement sur les écrans cette semaine, un étonnant film d'animation, *Le Voyage de Chihiro*, d'Hayao Miyazaki, et (*Entre nous*) de Serge Lalou.

Lire pages 34 à 37

POINT DE VUE

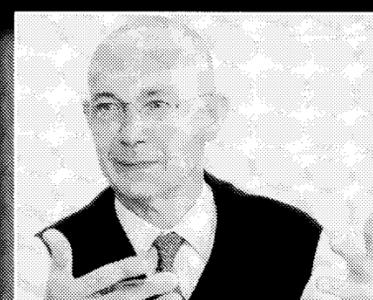
Urgence mondiale par Bernard Kouchner

QUE FAIT L'EUROPE ? Croit-on que des exhortations en ordre dispersé soient utiles ? Où sont les Etats-Unis ? Croit-on qu'une visite fugitive soit suffisante pour installer la fin des combats, alors qu'une présence permanente et des petits pas obstinés seraient exigés ? Pourquoi les Nations unies font-elles si peu mouvement pour imposer la trêve et une force de paix, avec les Etats-Unis, avec l'Europe, avec des pays arabes ? Que deviennent les militants des droits de l'homme et les volontaires de l'humanitaire ? Sont-ils frappés de tétanie devant les dérapages et les crimes ? Sont-ils saisis des pires fièvres partisanes, et nous avec eux ?

Nous ne pouvons pas accepter que des jeunes gens saccagent des synagogues, se déchirent en France en manifestations opposées et s'agressent demain jusqu'au sang. Ne laissons pas la France lacérée par les déchirures du Moyen-Orient !

Lire la suite et d'autres points de vue page 19

BERNARD KOUCHNER, fondateur de Médecins sans frontières puis de Médecins du monde, ancien haut représentant des Nations unies au Kosovo, est ministre délégué à la santé.



PASCAL LAMY
PRÉFACE D'ÉRIK ORSENNA
L'Europe en première ligne

LEPREUVE DES FAITS SEUIL

Pascal Lamy

L'EUROPE EN PREMIÈRE LIGNE

Pascal Lamy est commissaire européen au commerce :
"J'ai choisi de raconter ce qu'est aujourd'hui la mondialisation et comment il nous faut, à nous Européens, la maîtriser."

Un livre qui montre le dessous des cartes. Un livre de conviction.

Préface de Érik Orsenna

www.seuil.com



INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Les troupes israéliennes ont achevé, mardi matin 9 avril, de se retirer de deux des six villes palestiniennes visées par l'opération **MUR DE PROTECTION**. Tulkarem et Kalkiliya sont désormais encerclées. Rien

n'indique que ce retrait partiel devrait s'étendre aux quatre autres villes, notamment Ramallah où est séquestré Yasser Arafat depuis le 29 mars. Les combats se sont poursuivis à Jénine et à Naplouse, ville

dans laquelle la casbah aurait été investie selon le ministère de la défense. M. Bush a qualifié de « début » ce **RETRAIT PARTIEL**. Lundi, Ariel Sharon avait indiqué que les opérations se poursuivraient et

annoncé la création de « **ZONES DE SÉCURITÉ** ». Des ONG israéliennes ont dénoncé les nombreuses violations des droits de l'homme dans les territoires palestiniens. L'ONU débat d'une nouvelle résolution.

L'armée israélienne effectue un retrait et se redéploie en Cisjordanie

« Leur mission achevée », les troupes de Tsahal se sont retirées de deux villes, Tulkarem et Kalkiliya, qu'elles encerclent désormais. Elles occupent une nouvelle zone au sud d'Hébron. « Encourageant mais pas suffisant », a commenté le secrétaire d'Etat Colin Powell

L'**ARMÉE ISRAËLIENNE** a entamé, dans la nuit de lundi 8 au mardi 9 avril, son retrait de Tulkarem et de Kalkiliya. Le président Bush, qui avait manifesté son irritation en raison de l'intransigeance d'Ariel Sharon face à ses demandes réitérées de désengagement, a estimé, dans un entretien au *Wall Street Journal* qu'il s'agissait d'« un début » et que « les Israéliens doivent poursuivre leur retrait. J'étais très préoccupé parce qu'un degré avait été atteint à partir duquel il aurait été très difficile d'aboutir à la paix », a-t-il précisé. En dépit de ce retrait, Tsahal a occupé mardi à l'aube la petite ville de Dura, au sud d'Hébron, et des chars ont progressé en direction de Rafah, au sud de la bande de Gaza.

► **Colin Powell**, secrétaire d'Etat américain, lors de son escale au Maroc, où il a rencontré le roi

Mohammed VI a estimé que ce retrait était « encourageant mais pas suffisant ». A l'issue de son entretien avec le prince héritier saoudien, Abdullah Ben Abdel-Aziz, le chef de la diplomatie américaine a ajouté : « Espérons que ce n'est pas un peu de ceci et un peu de cela, mais qu'il s'agit d'un début de retrait. » Colin Powell s'est rendu mardi au Caire pour s'entretenir avec le président Hosni Moubarak.

► **Selon le ministère** de la défense israélien, ordre a été donné de se retirer de ces deux villes proches de la « ligne verte » parce que l'opération de recherche de militants et d'armes était terminée. L'armée a reçu l'ordre de se redéploier autour de ces deux cités et d'établir un blocus. Avant de se retirer de Tulkarem, les forces israéliennes ont fait exploser le bâtiment des services de renseigne-

OCCUPATION DE DURA



ment palestiniens. Deux colonnes de blindés ont quitté Kalkiliya, sans qu'aucun tir ne soit signalé. Yasser Abed Rabbo, ministre palestinien de l'information, a qualifié de « nouveau mensonge » ce retrait, car « le siège a été renforcé et l'armée est entrée dans de nouveaux secteurs ». Pour le moment, rien n'indique que Tsahal ait l'intention de se retirer des quatre autres villes toujours occupées : Ramallah, Bethléem, Jénine et Naplouse.

► **A Naplouse**, l'armée israélienne affirme avoir pris le contrôle de la casbah après plusieurs jours de combats. « Plusieurs centaines de Palestiniens se sont rendus dont certains étaient recherchés », a indiqué un porte-parole de l'armée. Les combats se sont poursuivis à Jénine. Cinq Palestiniens ont été abattus dans le camp de réfugiés et

deux soldats israéliens ont été tués. A Ramallah, trois Palestiniens, dont un homme qui accompagnait sa femme venant d'accoucher, ont été tués, selon des médecins et des témoins palestiniens.

► **Un projet de résolution** appelant Israël à respecter le droit international humanitaire a été soumis au Conseil de sécurité des Nations unies, lundi 8 avril. Les débats entamés à huis clos le jour même devaient reprendre mardi. Le nouveau projet de résolution du groupe arabe demande à Israël, « puissance occupante », de respecter la convention de Genève relative à l'occupation de territoires par des forces armées. Il exige aussi « la complète liberté de mouvement et d'action pour toutes les organisations humanitaires dans l'ensemble des territoires occupés par Israël depuis 1967 ». Jeremy Greenstock, l'ambassadeur

de Grande-Bretagne, a déclaré : « Je pense que les Israéliens n'ont pas encore compris que les violences, et cela veut dire la violence contre les civils dans les territoires palestiniens occupés, doivent cesser. »

► **Le Hezbollah chiite** libanais a tiré lundi des obus de mortier et des missiles antichars contre des positions israéliennes près de la frontière libanaise, déclenchant une riposte de l'artillerie de Tsahal contre les faubourgs de la ville libanaise de Kfar Chouba. Le Hezbollah a également pris pour cible le secteur frontalier contesté des fermes de Chebaa, ainsi que le nord du plateau du Golan. A Jérusalem, le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, a demandé à Colin Powell de faire pression sur la Syrie, pour faire cesser « la politique de terreur du Hezbollah ». — (AFP, Reuters.)

Trois ONG israéliennes dénoncent les violations des droits de l'homme dans les territoires palestiniens

ILS NE SONT PAS moins patriotes que n'importe quel autre Israélien, expliquent-ils. Et ils estiment qu'il est du devoir de leur pays de respecter ses engagements en matière de respect de la dignité humaine et des droits de l'homme. Trois responsables de trois organisations israéliennes de défense des droits de l'homme ont dénoncé, lundi 8 avril à Paris, le comportement de l'Etat juif dans les territoires palestiniens occupés.

Lors d'une conférence de presse, à l'invitation de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme et d'Amnesty International, Nimrod Amzalak, directeur des activités sur le terrain de B'Tselem, Dalia Kerstein, directrice de Hamoked, et Noam Lubell, directeur de projet de l'organisation Physicians for Human Rights/Israël (PHR-Médecins pour les droits de l'homme) ont dressé l'état des lieux en Palestine depuis le début de l'assaut israélien, le 29 mars.

L'armée israélienne somme tous les hommes dont l'âge varie entre 14-15 ans et 45 ans, parfois 60, de sortir de chez eux et de se diriger vers l'école du village. « Ils sont rassemblés là par milliers avant d'être transférés vers des centres de détention, trop étroits pour accueillir de très grands nombres de personnes.

Ils sont laissés [en plein air] pendant trente-six heures, sans boire ni manger, sans avoir le droit d'aller aux toilettes, sans médicaments et parfois sous la pluie. Des informations font état du recours à la torture, mais nous ne savons pas à quelle échelle celle-ci est pratiquée », si elle est systématique ou non, a déclaré M^{me} Kerstein.

Certains sont ensuite relâchés en groupes et conduits en autocar puis abandonnés en pleine nature. « Cela peut se faire la nuit, le matin », ce qui est particulièrement dangereux à cause du couvre-feu et de l'état de guerre, a ajouté la responsable de Hamoked, dont l'organisation a établi, depuis le 29 mars,

une ligne téléphonique rouge pour recevoir les appels des familles palestiniennes sollicitant de l'aide.

« BOUCLAGES INTÉRIEURS »

« Nous travaillons dans un vacuum. L'opinion publique israélienne ne nous soutient pas » et les médias israéliens ont adopté le point de vue officiel, a déploré M^{me} Kerstein, selon laquelle la Cour suprême israélienne elle-même, qui fonctionne de manière démocratique lorsqu'il s'agit d'affaires internes, fait actuellement valoir que le pays est en état de guerre et qu'il ne faut pas critiquer l'armée.

La situation sur le plan sanitaire dans les territoires occupés est

allée « de mal en pis » depuis le début des « bouclages » israéliens dans les années 1990, a indiqué Noam Lubell. Ces « bouclages », qui interdisent aux Palestiniens d'aller travailler en Israël, se sont doublés depuis 2000 de « bouclages intérieurs » qui ont transformé les territoires palestiniens « en cantons, ou en bantoustans, les zones rurales étant en particulier totalement coupées des villes, c'est-à-dire de tout. (...) Les Palestiniens ne peuvent pas non plus utiliser les routes principales, réservées aux seuls Israéliens », ce qui crée d'énormes difficultés pour les personnes souffrant de problèmes de santé et pour les personnels hospitaliers.

« Depuis deux semaines les choses ont encore empiré. Des centaines de milliers de Palestiniens vivent sous l'état de siège militaire, soumis à couvre-feu, c'est-à-dire ne pouvant même plus sortir de chez eux. Les hôpitaux souffrent de sérieuses pénuries. Les équipes médicales sont épuisées. Les ambulances ne peuvent circuler. Avec un peu de chance, l'armée se borne à les refouler. Avec un peu moins de chance, elles sont retenues pendant des heures, avec les risques que cela comporte pour la personne transportée. Dans le pire des cas, elles sont attaquées, et les

exemples ne manquent pas.

PHR/Israël tente d'acheminer des médicaments et du matériel médical pour aider les Palestiniens. Elle s'est adressée à la Cour suprême pour faire valoir qu'Israël a le devoir d'apporter l'assistance médicale aux Palestiniens. La Cour suprême est en train d'en délibérer. Elle a par ailleurs mis sur pied une « clinique mobile », et ses équipes se rendent durant le week-end dans les zones palestiniennes accessibles pour soigner les populations.

Est-il vrai, comme l'affirment les autorités israéliennes, que des explosifs et des armes ont été découverts à bord d'ambulances palestiniennes ? « Cela n'a jamais été prouvé. Dans un seul cas, l'armée israélienne a prétendu avoir découvert » des explosifs, a indiqué Nimrod Amzalak, non sans s'interroger sur les circonstances de cette découverte : « L'ambulance en question, qui se rendait à Jérusalem, a pu passer à deux barrages de l'armée sans être arrêtée, alors que toutes les autres l'étaient. A l'approche de Jérusalem, la presse a été alertée » et, au dernier barrage, l'ambulance a été arrêtée.

« Peut-être y avait-il effectivement des explosifs, mais c'est un cas isolé », a ajouté M. Amzalak. Cela

« ne justifie en rien les tirs sur les ambulances ». « Admettons, par pure hypothèse, que cela soit vrai », a souligné de son côté M. Lubell. « L'armée peut arrêter les ambulances, les fouiller et les laisser partir. Tirer est illégal et immoral. De toutes les manières, les Israéliens attaquaient les ambulances avant même cet élément de preuve. Ils l'ont fait régulièrement depuis un certain temps. »

M. Amzalak accuse les autorités officielles israéliennes de désinformation. Tous trois dénoncent le fait que l'accès à la Cisjordanie soit interdit, ce qui empêche toute vérification des informations et rumeurs. Impossible de connaître le nombre exact de prisonniers, de morts et de blessés. Même le téléphone ne fonctionne que de manière irrégulière et les communications sont interrompues.

Créée en 1989, B'Tselem s'est donné pour mission d'informer sur la situation dans les territoires occupés. Hamoked offre aux Palestiniens une assistance juridique, judiciaire et administrative gratuites. PHR/Israël s'attache à la protection de l'intégrité physique et mentale et à la promotion du droit à la santé et aux soins médicaux.

M. Na.

René Kosirnik, chef de la délégation du CICR en Israël et dans les territoires occupés

« Le problème, c'est le couvre-feu »

L'armée israélienne se livre-t-elle à des violations du droit humanitaire ?

La quatrième convention de Genève sur la protection des populations civiles en temps de guerre dit qu'une population sous occupation doit pouvoir vivre de la manière la plus « normale » possible : le traitement auquel elle est soumise doit être proportionné à la situation. Aujourd'hui, le principal problème c'est le couvre-feu. Il n'est pas imposé d'une manière partielle, mais dans des villes entières et de manière systématique. La population vit enfermée, cloisonnée. L'acheminement des produits de base est impossible. Il manque des bouteilles d'oxygène dans les hôpitaux, des médicaments spéciaux pour les maladies chroniques. Il y a toujours dans le droit humanitaire une clause d'exception. C'est le droit en temps de guerre, ne l'oublions pas. Mais il condamne toute mesure qui n'est pas dictée par « d'impérieuses nécessités militaires », qui n'est pas appropriée à la situation.

Un autre aspect qui nous préoccupe beaucoup est celui des destructions. De maisons, d'infrastructures pour l'eau ou l'électricité. Nous doutons que la destruction de biens civils soit justifiée par des impératifs militaires.

A-t-on le droit de faire descendre les blessés des ambulances ?
On a le droit de vérifier un véhicu-

le. Le droit humanitaire tolère que des contrôles soient effectués, dans la mesure où la santé du blessé le permet, et à condition que les délais soient assez rapides. Or ici il est parfois totalement impossible d'évacuer les blessés. Des trajets de vingt minutes peuvent durer une heure ou deux, à cause des contrôles. Est-ce une violation du droit humanitaire ? Cela peut se discuter, mais dans la majorité des cas : oui. Quand on ne voit pas la raison militaire « impérieuse » dont parle la convention, alors oui, c'est une violation.

Que fait le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ?

Nous essayons de négocier une « lucarne » de deux heures par jour, ou un couloir humanitaire pour que les évacués puissent se faire dans des conditions de sécurité décentes. Nos interlocuteurs israéliens, politiques ou militaires, disent qu'ils respectent entièrement les missions médicales. Dans la pratique, c'est loin d'être le cas. Nous négocions avec l'administration civile des territoires, qui est en fait sous la responsabilité de l'armée. Or il y a un fossé entre cette partie civile, et celle, opérationnelle, de l'armée. Quand nous avons eu un mort et quatre blessés du Croissant-Rouge palestinien début mars, pendant une opération de l'armée israélienne à Jénine, je me suis senti coupable : nous avions obtenu et transmis le feu

vert des autorités et ils ont quand même tiré sur ces ambulances.

Quel est le sort des prisonniers ?

Nous avons depuis longtemps un accord avec les autorités israéliennes. Toute arrestation doit nous être notifiée au plus tard dans les douze jours et nous devons pouvoir visiter les détenus dans les quatorze jours. Actuellement, avec cette situation d'occupation militaire forte et d'arrestations massives – c'est-à-dire par centaines –, nous avons essayé de raccourcir les délais mais sans succès. Nous avons cependant pu visiter des prisonniers. Ils sont détenus dans un camp militaire en territoire occupé. Une bonne partie des prisonniers sont relâchés dans les jours qui suivent leur arrestation. Ils le sont dans une zone de couvre-feu : nous sommes intervenus à ce sujet auprès des Israéliens.

Le droit humanitaire prévoit que les arrestations doivent se faire non pas de manière massive, mais sur une base individuelle et sur une présomption de culpabilité, ou lorsqu'il s'agit d'une situation de guerre, en raison de menaces pour la sécurité. Nous avons connaissance de personnes arrêtées depuis une dizaine de jours et pas relâchées encore. Quand les arrestations massives conduisent à une incarcération qui se prolonge, ça devient inacceptable.

Propos recueillis par
Corine Lesnes

La convention de Genève

La quatrième convention de Genève du 12 août 1949

s'applique à la protection des populations civiles en temps de guerre. Israël n'a pas signé les protocoles additionnels de 1977.

● **Article 16.** Les blessés et les malades, ainsi que les infirmes et les femmes enceintes seront l'objet d'une protection et d'un respect particuliers. Pour autant que les exigences militaires le permettront, chaque partie au conflit favorisera les mesures prises pour rechercher les tués ou blessés, venir en aide aux naufragés et autres personnes exposées à un grave danger et les protéger contre le pillage et les mauvais traitements.

● **Article 21.** Les transports de blessés et de malades civils, d'infirmes et de femmes en couches effectués sur terre par convois de véhicules et trains-hôpitaux ou, sur mer, par des navires affectés à ces transports, seront respectés et protégés.

● **Article 53.** Il est interdit à la puissance occupante de détruire des biens mobiliers, ou immobiliers, appartenant à des personnes privées, à l'Etat ou à des collectivités publiques, à des organisations sociales ou coopératives, sauf dans les cas où ces destructions seraient rendues absolument nécessaires par les opérations militaires.

Dans le QG d'Arafat : le bonheur d'une salade de fruits

CLAUDE LÉOSTIC, membre de France-Palestine solidarité et de la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien, jointe lundi 8 avril à 21 h 30, dans le quartier général de Yasser Arafat de Ramallah :

« La journée a été calme à part les actions désormais classiques : mouvements de chars, pillage de voitures de l'Autorité palestinienne garés devant le complexe. Un char a également fracassé la porte d'un bâtiment préfabriqué et les soldats ont emporté tout ce qu'ils pouvaient.

« Les conditions hygiéniques sont épouvantables parce qu'il n'y a pas d'eau courante depuis pratiquement une semaine. Vous imaginez ce que c'est lorsque trois cents personnes sont enfermées dans ces conditions. Les chars ont cassé les canalisations. Aujourd'hui, les Israéliens ont autorisé les équipes de réparateurs à venir. Elles doivent en principe avoir terminé demain. Il est urgentissime que les conditions sanitaires s'améliorent. » Les communications téléphoniques sont difficiles et brouillées. Hier, ils ont autorisé les Palestiniens à nous livrer de la nourriture à bord d'une camionnette. Ce matin c'était génial. Nous avons mangé une salade de fruits que l'une d'entre nous sait très bien préparer. Puis les Palestiniens enfermés avec nous ont apporté du pain et du thym et ce soir nous avons pris

un autre repas : des pitas avec des légumes et une petite douceur. C'est le bonheur, mais nous avons décidé d'être désormais raisonnables si l'on veut que cela dure. Vous savez l'autre jour on en était réduit à un quart de pomme le matin et une boîte de haricots pour quatre avec un verre d'eau pour toute la journée. Il y a parmi nous des gens costauds et ils souffraient. Depuis que nous sommes là, c'est-à-dire depuis neuf jours, il n'y a pas eu d'attaque contre le président Arafat si l'on exclut les tirs de char d'avant-hier.

« Notre principal souci à l'heure actuelle c'est la situation à Naplouse et Jénine. J'ai joint tout à l'heure Moustapha Barghouti (qui dirige la principale ONG palestinienne) et il m'a dit que les secours ont pu aujourd'hui entrer dans la vieille ville de Naplouse. Ils ont dégagé dix corps et trente et un blessés.

« Nous avons une vie organisée. Il y a un responsable des lits, un autre de la nourriture, etc. Nous suivons une formation aux premiers secours. Hier quand on est allé décharger les légumes, j'en ai profité pour marcher un peu. Les Israéliens aboyaient pour que je rentre. Je leur ai dit qu'ils n'avaient rien à craindre de moi. L'un d'eux m'a dit : c'est agréable le séjour ? J'ai répondu oui, très agréable. »

Propos recueillis par
Mouna Naïm



ODD ANDERSEN/AFP

Combats sanglants à Naplouse

DES PALESTINIENS blessés lors des combats pour la prise de contrôle par Tsalah de la vieille ville de Naplouse sont évacués par le Croissant-Rouge et un groupe de volontaires. Le ministère de la défense israélien affirme être parvenu à investir la forteresse

de la Casbah, zone difficile en raison de son dédale de petites rues étroites. C'est la première fois que des secours sont autorisés à intervenir. Un médecin a expliqué qu'il y avait au moins cinquante blessés et vingt-quatre morts.

Le projet de « zones tampons » aux contours imprécis est contesté par des experts

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial
« Une fois l'opération terminée, l'armée israélienne se retirera dans des "zones tampons" spécifiques », a déclaré lundi 8 avril Ariel Sharon devant la Knesset. Que seraient ces zones tampons ? Selon les services du premier ministre, cette notion s'inscrit dans une ancienne conception stratégique israélienne, établie au lendemain de la conquête de la Cisjordanie, en juin 1967, et qui différencie deux « lignes de défense » israéliennes, ou « zones de sécurité », pour parer à toute attaque. Une première, orientale, est destinée à préserver la « profondeur stratégique » d'Israël. Elle est constituée par une bande de terrain de 15 km de large tout au long du Jourdain.

La seconde, occidentale, a pour objectif de protéger la bande côtière du pays, qui abrite 70 % de la population et 80 % des infrastructures du

pays. Elle serait instaurée le long de la « ligne verte », la frontière israélienne d'avant la guerre dite de six jours, de juin 1967, sur une bande de territoire de 2 à 5 km de large.

TROUPES POSTÉES

C'est dans la « zone de sécurité occidentale » que se situeraient les zones tampons, qui, au dire de Raanan Gissin, porte-parole du premier ministre, « sont déjà en partie mises en place ».

L'objectif est de créer, là où certaines agglomérations palestiniennes, des infrastructures militaires capables de « protéger les Israéliens d'infiltrations de terroristes palestiniens » : postes d'observation sur les hauteurs, capteurs électroniques, fossés infranchissables, gardes accompagnés de chiens, etc. Des troupes y seraient postées en permanence, « car la meilleure infrastructure ne

vaut rien sans forces humaines adéquates et en nombre suffisant », note M. Gissin. Les zones tampons n'incluent pas la région de Jérusalem, où le premier ministre projette une « muraille de protection », englobant la ville de Maalé Adoumim.

Ces zones tampons ne sont pas une nouveauté, et suscitent le scepticisme de nombreux stratèges israéliens. Hormis le fait qu'en trente-quatre ans d'occupation elles n'ont jamais été mises en place, leur coût serait élevé et elles nécessiteraient la mobilisation d'un nombre important de réservistes.

Pour plusieurs spécialistes des questions de défense, des zones tampons éparses n'empêcheraient pas des infiltrations, vu l'intrication des agglomérations israéliennes et palestiniennes. Elles n'apportent pas de solution à la protection des colonies en Cisjordanie.

Sylvain Cypel

Le premier ministre israélien montre des signes d'assouplissement

Devant la Knesset, M. Sharon annonce la création de zones tampons

JÉRUSALEM correspondance

Le retrait israélien des villes palestiniennes a commencé dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 avril avec le repli de Kalikilya et Tulkarem. Parallèlement, le premier ministre, Ariel Sharon a montré quelques signes d'assouplissement sur le plan diplomatique. A la demande pressante du médiateur américain, Anthony Zinni, M. Sharon aurait accepté que Yasser Arafat rencontre ses proches collaborateurs, dont Abou Mazen et Abou Alaa, ce qui lui avait été refusé jusqu'à maintenant. Et pour la première fois depuis le début de l'opération « Mur de protection », Miguel Angel Moratinos, l'envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, a été autorisé à se rendre à Ramallah, où il s'est entretenu avec Abou Mazen. Enfin, Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères a déclaré à la BBC que Colin Powell pourrait rencontrer M. Arafat, sans doute à Ramallah. Les Américains ont néanmoins fait savoir qu'il n'était pas question que le secrétaire d'Etat « se rende à Ramallah escorté par des chars israéliens ».

La pression américaine constante depuis plusieurs jours aura donc finalement fait fléchir Ariel Sharon. Pourtant, dans son discours prononcé lundi devant la Knesset, le premier ministre avait affirmé que « l'armée poursuivra son opération aussi rapidement que possible jusqu'à ce que mission soit accomplie ». L'objectif premier de M. Sharon était toutefois lundi d'assurer l'élargissement de sa coalition gouvernementale à trois personnalités, dont deux du Parti national religieux, Itzak Lévy et Effi Eitam. Ce dernier, ancien général, avait préalablement expliqué qu'il entrerait au gouvernement pour empêcher Ariel

Sharon de céder à la pression internationale et continuer l'offensive militaire dans les territoires palestiniens.

Le retrait amorcé risque-t-il de remettre en cause l'arrivée au pouvoir de la droite ultra-nationaliste ? Sans doute pas. Celle-ci a l'intention d'influencer le premier ministre de l'intérieur, pour faire appliquer sa politique de destruction totale de l'Autorité palestinienne et d'élimination politique définitive de son président, Yasser Arafat. En face, le parti travailliste a jusqu'à maintenant décidé de rester au gou-

très critique à son égard, qui manifestait samedi soir.

Nul doute que ce mouvement, qui rassemblait quelque 15 000 personnes, s'amplifierait rapidement si le parti travailliste n'était plus au pouvoir et proposait une alternative politique. D'après la députée Colette Avital, les travaillistes pourraient partir rapidement, dès lors que se profilerait une perspective politique, qui pourrait être un plan de règlement proposé par les Américains. « Je ne vois pas comment ce gouvernement, avec Effi Eitam - un homme qui ne peut que faire la guerre - pourrait accepter un plan de paix », a-t-elle déclaré. Pour le parti travailliste, le plan saoudien adopté par la Ligue arabe constitue une ouverture qu'il faut exploiter.

Les ministres travaillistes ont évité que Yasser Arafat soit expulsé ou banni

vernement, considérant qu'en dépit de désaccords avec la politique menée, il est plus efficace à l'intérieur de l'équipe gouvernementale qu'à l'extérieur de celle-ci. Récemment, les ministres travaillistes ont notamment évité que Yasser Arafat soit expulsé ou banni. Mais l'entrée dans la coalition de M. Eitam pourrait les pousser à démissionner. Ils ont voté lundi contre l'élargissement du gouvernement. « Je ne peux pas recommander de quitter le gouvernement lorsque le pays est en guerre », a déclaré le chef du parti, Benjamin Ben Eliezer, qui est aussi ministre de la défense. Mais il a aussitôt ajouté : « Il est correct de le faire lorsque la Nation n'est plus en guerre ». M. Ben Eliezer n'a jamais été aussi clair. Peut-être est-il encouragé par le réveil de la gauche israélienne,

Ariel Sharon, a lui aussi jugé « positif » l'initiative saoudienne, tout en précisant que « les détails devront être négociés entre les parties ». Surtout, le premier ministre a fait une référence explicite et positive à la conférence de Madrid de 1991, qui privilégiait un règlement global avec tous les pays arabes, à l'inverse des accords d'Oslo qui n'étaient que bilatéraux entre Israéliens et Palestiniens. Or, il semble que la tenue d'une conférence générale qui associerait toutes les parties au conflit moyen-oriental soit l'option retenue par les Américains. Elle avait été proposée à l'automne 2001 par deux anciens ministres, Shlomo Ben Ami et Yossi Beilin, tous deux membres du parti travailliste, mais n'avait alors guère trouvé d'écho. Les Américains en auraient convaincu M. Sharon qui s'est dit prêt lundi à « se rendre n'importe où pour discuter de la paix sans aucune condition préalable d'aucune partie ».

Catherine Dupeyron

Le Vatican proteste contre la violation des lieux saints chrétiens à Bethléem

ISRAËL ne respecte pas ses engagements internationaux. Telle est la thèse développée par le Vatican et la « custodie » franciscaine de Terre sainte, gardienne des lieux saints d'Israël et des territoires palestiniens, après les tirs, explosions et incendie qui ont eu pour cadre, lundi matin 8 avril, la basilique de la Nativité à Bethléem. La présence d'hommes armés dans la basilique et l'assaut des militaires israéliens créent « un fait sans précédent dans l'histoire centenaire des lieux saints chrétiens », déplorait lundi Joaquín Navarro-Valls, porte-parole du pape.

Le « siège » de la basilique tourne ainsi à l'affrontement entre Israël et le Vatican qui avaient signé, en décembre 1993, un « accord fondamental », ouvrant la voie à des relations diplomatiques complètes et un échange d'ambassadeurs l'année suivante. Dans l'article 4 de cet accord, « Israël affirme son engagement continu à maintenir et respecter le "statu quo" dans les lieux saints et les droits respectifs des communautés chrétiennes en place ».

Cet accord est violé, estime-t-on aujourd'hui au Vatican. Mgr Jean-Louis Tauran, « ministre des affai-

res étrangères » de Jean Paul II, et Mgr Pietro Sambini, nonce en Israël, ont rappelé le gouvernement de Jérusalem à ses engagements.

Les accords de « statu quo » remontent au XIX^e siècle quand Jérusalem faisait encore partie de l'empire ottoman. La garde des lieux saints est le privilège de trois Eglises (catholique, grecque-orthodoxe et arménienne). Leur libre accès et leur conservation doivent être garantis par les autorités civiles.

L'IRRITATION MONTE

Ces dispositions avaient été dans l'ensemble respectées à l'époque du mandat britannique (1920-1948) sur la Palestine, puis quand les territoires étaient sous juridiction jordanienne et, après l'occupation de 1967, sous souveraineté israélienne. Aujourd'hui, elles volent en éclats et l'irritation monte dans toutes les Eglises.

Prenant la mesure de la gravité des événements, le pape a affirmé lundi à Rome, dans une allusion à la situation à Bethléem, que « la spirale de la violence et des affrontements armés en Terre sainte - terre sacrée des trois grandes religions monothéistes - a atteint des niveaux intolérables et inimaginables ».

Le Vatican se défend de tout « plan particulier » pour tenter de faire sortir les deux cent cinquante personnes enfermées dans le couvent franciscain et la basilique de la Nativité. Il entend faire prévaloir le droit international, le respect par Israël des accords de « statu quo » sur les lieux saints, ainsi que des résolutions des Nations unies en vue d'un règlement global.

Quant aux franciscains de la « custodie », garde rapprochée de tous les lieux saints chrétiens, ils ne mâchent pas leurs mots. Les tirs de lundi contre la basilique de la Nativité sont « un acte barbare », a déclaré leur porte-parole, le Père David Jaeger, de nationalité israélienne. Ajoutant : « Cette attaque contre un lieu saint est hallucinante. Je ne reconnais plus mon pays. »

De son côté, le Père Giacomo Bini, supérieur général de l'ordre des frères mineurs (franciscains), a révélé le nombre exact des personnes assiégées dans la basilique et les bâtiments conventuels voisins : quarante franciscains, quatre religieuses du même ordre, une trentaine de moines orthodoxes et arméniens, entourés par deux groupes armés à l'intérieur du couvent. Et il commentait : « Nos frères sont épuisés, psychologiquement et physiquement. Ils sont sans vivres. Mais ils ne peuvent abandonner l'endroit : ce serait un massacre qui pourrait laisser des blessures indélébiles. »

Le ton est monté lundi jusqu'au patriarche orthodoxe et au ministre des affaires étrangères de Moscou, où un communiqué pressait les deux parties, israélienne et palestinienne, de tout faire pour éviter « des actes qui portent atteinte à un bâtiment qui a une valeur pour toute l'humanité ».

Henri Tincq

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre Héritage pour dame en or jaune 18 carats. Lunette et attaches serties de 282 diamants, env. 1,40 ct. Mouvement automatique. Coqran en or argenté, guiloché à la main. Etanche.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 63 65 00
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50

Des prisonniers numérotés dans le dos

Sanglotant sans interruption au téléphone, deux femmes ont raconté comment l'armée israélienne est entrée dans le camp de réfugiés de Jénine avec des bulldozers, détruisant des immeubles et obligeant la population à fuir. Selon ces témoignages, les militaires, après avoir traqué les activistes palestiniens présumés, les dénudaient et leur tamponnaient des numéros d'identification sur le dos avant de les emmener pour interrogatoire. « J'étais avec mon mari, Taoufik, et nos six enfants, dans notre maison de l'est du camp quand un bulldozer militaire a commencé à la détruire », dit Oum Ramzi Al-Qourimi, 42 ans. Une vingtaine de voisins ont gagné l'abri d'un bâtiment alors que leurs maisons étaient détruites sous leurs yeux. Les troupes israéliennes ont ensuite capturé presque tout le monde. « Ils ont arrêté 18 personnes, dit M^{me} Qourimi. Ils les ont entièrement dénudés, les ont poussés dans la rue et commencé à leur tamponner le dos. » Au moment où les femmes ont fui le camp, elles ont vu des soldats israéliens frapper des centaines de Palestiniens nus. - (AFP.)

Dan Méridor, ministre chargé des services secrets

« Le coup porté sera tel qu'il dissuadera les Palestiniens de poursuivre le terrorisme »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Dan Méridor, 54 ans, est ministre chargé des services secrets au cabinet restreint de sécurité. Ministre des finances du gouvernement Nétanyahou (1996-1999), il a participé aux négociations tripartites avec les Etats-Unis et l'Autorité palestinienne à Camp David, en juillet 2000. Il s'est séparé de la droite nationaliste et dirige aujourd'hui une petite formation de centre droit, le Parti du centre.

Lorsque l'Intifada a commencé, fin septembre 2000, imaginez-vous que le conflit en serait là dix-huit mois plus tard ?

Au début, on a voulu combattre le terrorisme en commun avec l'Autorité palestinienne. Après tout, c'était leur devoir, nous les avions armés dans cette perspective. Cela n'a servi à rien. Antony Zinni, l'envoyé du président Bush, a essayé de restaurer un climat de confiance. Il est reparti écoeuré par Arafat. Nous n'avons pas voulu en arriver là où nous sommes.

Quand Arafat a dit « non » au plan de cessez-le-feu élaboré par Zinni s'est ouverte une nouvelle étape. Après les attentats au café Moment à Jérusalem et surtout à Nathanya lors de la Pâque, nous avons changé de stratégie. Un attentat le soir de la Pâque ! Les gens se sont dit : on tue les juifs

ration nationale. Que donc seul un retrait unilatéral des territoires pourra mettre un terme aux actions terroristes.

S'il ne peut pas y avoir d'accord de paix final, il ne serait pas bon que la situation actuelle se prolonge. Mais alors, pas question de revenir aux frontières de juin 1967, et Israël gardera sous sa souveraineté plus de territoires que Barak ne le proposait à Camp David. Nous dirons aux Palestiniens : voilà notre frontière.

La tension à la frontière nord d'Israël peut-elle dégénérer en conflit régional ?

Le Hezbollah multiplie les provocations. Ses arsenaux sont énormes. Si une guerre éclate au Liban, elle sera terrible. Pourtant nous avons respecté les conditions exigées par l'ONU pour notre retrait du Liban sud au millimètre. La Syrie et l'Iran veulent nous entraîner dans une guerre. Nous nous réfréons, mais le monde n'en a cure. Là, on voit qu'Israël n'est pas un Goliath face au petit David palestinien, mais un David face au Goliath que constitue le monde arabe. La question palestinienne masque la question de fond : notre conflit est avec le monde arabe.

Pourquoi, dans ce cas, avoir ignoré la proposition saoudienne de paix globale contre le retrait de tous les territoires palestiniens ?

Le premier ministre a fait savoir, à la Knesset aujourd'hui [mardi 8 avril], qu'il était disposé à en discuter, mais pas sous la forme d'un préalable.

Vous avez participé à Camp David. Après dix-huit mois d'Intifada, votre perception a-t-elle évolué ?

Non. Quand Ehoud Barak m'a proposé de venir à Camp David, il a eu cette métaphore : « Nous voguons sur une mer bleue et calme. Mais moi je vois l'iceberg se profiler, et nous allons droit dessus. Je sais ce que les Palestiniens préparent. Sans accord, il y aura une explosion. Il faut tout faire pour éviter l'affrontement. » A Camp David, il a présenté des propositions extrêmes parce qu'il avait compris ce qu'Arafat préparait. Arafat a répondu « non ».

L'objectif d'Arafat est notre disparition. Il est incapable d'apposer son paraphe sous les expressions « reconnaissance de la légitimité d'un Etat juif » et « fin du conflit ». Sans Barak, on aurait eu beaucoup plus de mal aujourd'hui à maintenir l'union nationale. Grâce à lui, les pacifistes en Israël ont compris l'inanité de leurs positions. Arafat a commencé cette guerre. Il a utilisé l'affaire du Mont du Temple [la visite d'Ariel Sharon, alors chef de l'opposition de droite, le 28 septembre 2000] pour lancer une nouvelle Intifada.

A la fin de Camp David, Israël et l'Autorité palestinienne s'engagent à renoncer à la violence. Or Israël tire le premier : la police israélienne, le lendemain de la visite d'Ariel Sharon à Al-Aqsa, tue sept manifestants et en blesse deux cents.

D'abord, la police a été agressive. Mais, même s'il y a eu éventuellement une faute des policiers, quel rapport y a-t-il entre cet incident et le déclenchement d'une Intifada ? Tout cela n'a été qu'un prétexte. Maintenant, les Européens développent cette théorie de la « violence légitime » parce que les Palestiniens sont occupés.

Ne le sont-ils pas ?

Cette thèse est un immense mensonge. La situation des Palestiniens n'a rien à voir avec celle du FLN en Algérie, ou du Vietcong. C'est nous, les Israéliens, qui avons ramené Arafat de Tunis, qui lui avons donné prestige et respectabilité internationale. Pour signer l'accord d'Oslo [en 1993], Arafat avait dû s'engager à ne plus jamais user de la violence contre nous. Depuis un an et demi, il trahit quotidiennement son engagement. Aujourd'hui, lorsqu'on voit les terribles images à la télévision, il faut se souvenir du contexte, sinon on ne comprend rien.

Propos recueillis par Sylvain Cypel

Le chef de la diplomatie américaine, Colin Powell, a été fraîchement accueilli au Maroc

N'est-il pas plus urgent de se rendre à Jérusalem ?, l'a interrogé le souverain chérifien

RABAT

de notre envoyé spécial

C'est de façon peu protocolaire, en militant de la cause palestinienne, que Mohammed VI a engagé la conversation, lundi 8 avril au palais d'Agadir, avec le secrétaire d'Etat américain. A peine assis, devant les journalistes encore présents, le jeune roi, âgé de 38 ans et arborant, ce jour, un autocollant montrant le dôme du Rocher, lieu saint de l'islam à Jérusalem, a lancé à Colin Powell : « Ne pensez-vous pas que vous auriez mieux fait de vous rendre en premier lieu à Jérusalem ? » Perplexe, le chef de la diplomatie américaine a seulement murmuré : « Nous y avons pensé. » En sortant de l'audience, une heure et demie plus tard, il a répondu à la même question que lui a posée un journaliste : « J'espère que les gens qui observent ce que je fais comprennent qu'il est important pour moi de préparer ma visite. »

Celle-ci inclura-t-elle une rencontre avec Yasser Arafat ? Mohammed VI a beaucoup insisté sur ce point, allant jusqu'à consigner dans un communiqué officiel que « la rencontre [avec le président de l'Autorité palestinienne] déterminera l'issue de la mission » de Colin Powell. Lequel a esquissé en déclarant : « J'espère que les circonstances vont me



permettre de rencontrer Yasser Arafat. » En revanche, le secrétaire d'Etat n'a laissé subsister aucun doute sur « le type de messages » que l'Amérique demande au roi du Maroc, et à d'autres « leaders arabes », de faire passer au chef des

Palestiniens : une condamnation sans appel de tout acte terroriste, quel qu'en soit le mobile.

Pour mieux faire passer ce message, Colin Powell a répété les gages qu'avait déjà donnés, à deux reprises, le président George Bush. « Il est temps pour les Israéliens de se retirer » des villes de Cisjordanie qu'ils ont investies depuis le 29 mars, a-t-il dit, ajoutant, au sujet de ce retrait : « Le président a bien dit : "maintenant". » Il a jugé « les problèmes stratégiques créés par cette opération [de l'armée israélienne] significatifs et graves ». Le roi du Maroc a abondé en ce sens. En prenant congé de son hôte, Mohammed VI a souhaité à Colin Powell « bonne chance, parce que cela va être difficile ».

Dans un commentaire paru lundi,

le *Matin du Sahara*, qui exprime habituellement les vues du palais, a qualifié la tâche du secrétaire d'Etat américain de « mission de la dernière chance ». Le quotidien reconnaît à Colin Powell « son souci manifeste de l'équilibre » au Proche-Orient, contrairement à George Bush, censé être d'une « irascible ignorance » et à sa conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, obsédée par la « pseudo-menace irakienne ». Il est rare, sinon sans précédent, que de telles attaques personnelles contre des responsables américains s'expriment dans la presse officielle du Maroc, pays allié de longue date des Etats-Unis.

D'Agadir, Colin Powell s'est rendu à Casablanca, 500 km plus au nord sur la façade atlantique, pour y rencontrer le prince héritier d'Arabie saoudite, Abdallah Ben Abdel Aziz. En séjour privé au Maroc depuis la fin du sommet de la Ligue arabe à Beyrouth, qui avait adopté son offre de paix à Israël, le dirigeant saoudien l'a reçu, dans la soirée, au moment où tombait l'annonce du retrait d'Israël de deux villes en Cisjordanie.

D'après Adel Al-Joubeir, le conseiller du prince pour les affaires étrangères, ce dernier a prévenu M. Powell que « la poursuite des violences pourrait sérieusement détériorer la crédibilité et les intérêts américains dans le monde arabe ». « La crédibilité et le prestige des Etats-Unis s'effondrent rapidement », a ajouté M. Al-Joubeir, cité par l'AFP. Le prince a demandé à Washington de faire pression sur le premier ministre israélien, Ariel Sharon, afin qu'Israël mette fin à son offensive militaire et retire ses troupes de Cisjordanie et de Gaza. Les Etats-Unis doivent « retenir Sharon », a souligné M. Al-Joubeir.

Stephen Smith

George Bush : Israël doit poursuivre le retrait

George Bush a réagi sans délai au mouvement de troupes israéliennes annoncé lundi soir, sans aller toutefois jusqu'à le lier à son irritation grandissante à l'égard d'Ariel Sharon. A un journaliste du *Wall Street Journal* qui lui faisait remarquer qu'à propos de la Cisjordanie, « vous n'avez pas eu l'air d'avoir obtenu de réponse », le président américain a répliqué : « En fait, il y a des nouvelles de dernière minute. Les forces de défense israéliennes ont annoncé qu'elles se retireraient de deux villes israéliennes (sic) et c'est un début. »

Après avoir rappelé – selon la transcription de l'entretien diffusée sur le site Internet du quotidien – que « les Arabes doivent cesser la propagande sur le grand martyre héroïque des auteurs d'attentats suicides », M. Bush a ajouté : « Les Israéliens doivent poursuivre leur retrait. J'étais très inquiet de ce que l'on arrive au point où il deviendrait très difficile d'arriver à la paix. »

Devant le drame palestinien, Mohammed VI reporte sa fête de mariage

RABAT

de notre envoyé spécial

Le drame en Palestine a eu raison d'un conte de fées marocain. Lundi soir 8 avril, Mohammed VI a fait connaître sa décision de reporter les festivités à Marrakech qui, pendant trois jours à partir de vendredi, devaient sceller son mariage avec une jeune femme du peuple, Salma Bennani. Ce report a été motivé par les « événements que connaît le Proche-Orient » et « les drames vécus par le peuple palestinien ». L'acte de mariage, qui a été signé, le 21 mars, devant deux clercs religieux – des *adouls* faisant office de notaires –, sera célébré « dans l'intimité familiale à l'intérieur du palais ».

Quelques heures après sa rencontre avec Colin Powell, et au lendemain d'une marche de solidarité avec la Palestine qui avait rassemblé, dimanche à Rabat, plusieurs centaines de milliers de manifestants, Mohammed VI a payé tribut à la raison d'Etat et aux exigences de son statut chérifien : « commandeur des croyants », roi de droit divin et président du comité Al-Qods (Jérusalem) au sein

de la Conférence islamique, il ne pouvait pas rester insensible aux souffrances palestiniennes qui sont vécues, au Maroc, comme un drame national. Alors que, d'un bout à l'autre de son royaume, des jeunes ne demandent qu'à partir pour la guerre sainte en Palestine, il était devenu de moins en moins concevable que le souverain maintint les réjouissances fastueuses qui étaient prévues à Marrakech.

UNE CAUSE NATIONALE

« Ville impériale », la capitale du Sud a été transformée en chantier depuis l'annonce des noces. Son aéroport a été agrandi, ses routes ont été rebitumées et pourvues de nouveaux réverbères, le théâtre municipal a enfin été achevé et une brigade spéciale veillait à ce que pas un mégot ou bout de papier ne vint souiller la toute récente propriété des lieux publics.

Dans ce décor, le roi devait accueillir dans son foyer, après moult échanges de cadeaux précieux, l'élu de son cœur, une informatrice de 24 ans, issue de la classe moyenne,

orpheline de mère mais diplômée d'une grande école. Simultanément, quelque deux cents couples, choisis par le ministère de l'intérieur « pour représenter le Maroc dans toute sa diversité », devaient célébrer leur union dans les murs du Palais royal.

Cette féerie dynastique vient de faire naufrage. Au Maroc, la cause palestinienne est une cause nationale, aussi sacrée que la « marocanité » du Sahara occidental que revendique le royaume. Dans les médias, tant privés que publics, les opérations de l'armée israélienne en Cisjordanie sont rapportées comme des actes d'un « génocide » contre les Palestiniens. Les journaux marocains publient, à longueur de pages, des photos d'enfants tués par balle ou de civils mitraillés, baignant dans leur sang. En revanche, toutes tendances politiques confondues, ils présentent les attentats-suicides de « martyrs » palestiniens comme des actes de « résistance » qui sont, à ce titre, légitimes.

S. Sm.

L'Union européenne brandit la menace de sanctions

Romano Prodi demande une réunion d'urgence du Conseil d'association UE-Israël

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les Quinze disposent-ils de moyens de pression contre Israël ? Josep Piqué, le ministre espagnol des affaires étrangères, dont le pays assume la présidence de l'Union, avait qualifié dimanche de « scénario possible » le fait de prendre des sanctions contre Jérusalem. Cette idée a fait du chemin : le président de la Commission européenne, Romano Prodi, l'a reprise à son compte, lundi 8 avril, en demandant la réunion d'urgence du Conseil d'association entre l'Union européenne et Israël, qui doit normalement se tenir en décembre.

L'accord d'association a été signé en novembre 1995, et il est entré en vigueur en juin 2000. Il institutionnalise un dialogue politique entre les deux parties et prévoit notamment des dispositions commerciales. L'Union est un partenaire important d'Israël : en 2000, le commerce bilatéral a représenté 27,2 % des exportations israéliennes (7,48 milliards d'euros), et 43,3 % (13,57 milliards d'euros) des importations israéliennes.

Théoriquement, l'Union dispose donc de moyens de pression sur l'Etat hébreu. Politiquement, les choses sont plus compliquées.

M. Prodi souhaite une « discussion rapide » avec les Israéliens, ce qui signifie « anticiper » la date de la réunion annuelle du Conseil d'association. Une telle proposition devra être entérinée par une décision des quinze ministres européens des affaires étrangères, qui se retrouveront lundi 15 avril, à Luxembourg.

« RÈGLES D'ORIGINE »

Avant cette échéance, les membres du « quartet » (L'Union européenne, les Etats-Unis, les Nations unies et la Russie) se réuniront, mercredi, à Madrid, en présence de Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, et de son homologue russe Igor Ivanov.

« Les Quinze auront ainsi pris la température », explique-t-on au Conseil de l'Union, ils seront plus à même de prendre une décision. De quelle décision peut-il s'agir ? Des sanctions politiques sont possibles, sous forme de rappel « pour

consultation » des quinze ambassadeurs de l'Union à Jérusalem, ainsi que des sanctions économiques, comme la suspension de l'accord d'association. Mais celle-ci n'aurait pas lieu avant une réunion du Conseil d'association avec les Israéliens. A supposer, bien sûr, que ces derniers acceptent de se rendre à ce qui apparaîtrait alors comme une convocation des Quinze.

En décembre, Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, avait décidé au dernier moment d'annuler sa présence au Conseil d'association, et avait délégué Avi Gil, secrétaire général du ministère israélien des affaires étrangères. La réunion avait duré 10 minutes.

Jérusalem avait alors compris le message du mois précédent : les Quinze avaient finalement adopté une position conciliante dans l'affaire des « règles d'origine » (les biens produits dans les colonies juives des territoires occupés n'ont pas le droit d'entrer dans l'Union en franchise de douane comme les autres produits israéliens ; or Israël certifie israéliens ces pro-

duits), mais le risque d'une sanction politique avait bel et bien été brandi.

A l'époque, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas s'étaient opposés au lancement de la procédure d'arbitrage de l'accord d'association UE-Israël, au motif qu'une telle décision aurait mis en péril la reprise du dialogue au Proche-Orient...

Les choses ont depuis évolué. « Il est indéniable que l'option des sanctions gagne du terrain ; on s'oriente vers un message plus dur envers Israël », indique-t-on de source espagnole. Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, parle d'utiliser l'accord d'association comme « levier », mais il est encore isolé. La semaine dernière, Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, indiquait qu'il n'a « jamais été très convaincu par des mécanismes de pression », et Romano Prodi lui-même assurait : « L'accord d'association est un instrument de dialogue et non de chantage... »

Laurent Zecchini



partout en Israël et ce gouvernement ne parvient pas à arrêter ça. Ariel Sharon a décidé de changer de cap : d'éradiquer nous-mêmes le terrorisme.

Ce nouveau cap est-il couronné de succès ?

Il est très difficile de faire seuls le travail. Des milliers de Palestiniens sont liés au terrorisme, dans un milieu densément peuplé qui leur est favorable. Mais nous n'avons pas d'autre choix. Tsahal fait attention. Son potentiel est cent fois plus grand que la force qu'il utilise.

Vous pensez possible l'« éradication du terrorisme » ?

Totalement, non. Pour fabriquer un explosif, il suffit de connaître la formule chimique et de trouver une pharmacie. Mais nous avons bon espoir que le coup que nous portons aux Palestiniens aujourd'hui sera tel qu'il les dissuadera de poursuivre le terrorisme et qu'ils reviendront aux négociations. Sinon, il faudra songer à la séparation. Le premier ministre a évoqué l'instauration de zones tampons.

Craignez-vous des pressions américaines pour qu'Israël se retire des villes palestiniennes plus tôt qu'il ne souhaiterait ?

Nous n'avons aucun intérêt à entrer en conflit avec les Etats-Unis. Mais Colin Powell [qui arrivera jeudi en Israël] veut, comme nous, le retour au calme. Il comprendra qu'il ne servirait à rien de se retirer pour que le lendemain se produise un nouvel attentat.

Certains estiment qu'Israël affronte un mouvement de libé-

Préparation Sciences Po.

> 1^{er} & 2^{ème} Cycles : Bac, +1, +2 et +3

> IEP Paris/Province

STAGES PÂQUES & ÉTÉ

01 42 24 10 72

2, rue de Rémusat - 75016 Paris

isth-es.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

En Afghanistan, les paysans retournent à la culture du pavot

Éliminée sous les talibans, la cueillette du produit de base de l'opium doit reprendre ces jours-ci. Kaboul a offert des dollars pour empêcher la récolte. Pas assez selon les fermiers, qui ont commencé à se révolter

RODAT

de notre envoyée spéciale

A perte de vue, le mauve clair des fleurs de pavot domine le vert tendre des rares champs de blé. « Dans quelques jours, on sera prêt à récolter », affirme Charifullah, qui balaie d'un regard d'envie ses champs. Ici, à une heure de route de Jalalabad, dans cette province du Nangahar, la deuxième pour la production d'opium après celle d'Helmand, la chute des talibans à la mi-novembre a donné le signal immédiat de la reprise à grande échelle de la culture du pavot.

« Si quelqu'un vient vous prendre votre argent dans votre poche, qu'est-ce que vous faites ? »

Après l'interdiction totale de cette culture, décrétée le 27 juillet 2000 par le chef suprême des talibans, mollah Mohammed Omar, la production d'opium en Afghanistan était passée d'environ 3 300 tonnes en 2000 (75 % de la production mondiale) à 185 tonnes en 2001, provenant essentiellement des régions contrôlées par les hommes du commandant Ahmed Chah Massoud.

Comme la plupart des fermiers du petit village poussiéreux de Rodat, oublié par le développement, Charifullah avait été contraint à l'exil à Peshawar (Pakistan). « Quand nous avons entendu que les talibans étaient partis, nous sommes revenus immédiatement et on a tout de suite ensemencé les champs », dit-il. « Pas de talibans, pas d'interdiction, c'était notre chance de pouvoir quitter Peshawar », confirme

Lawang, un autre fermier, qui ajoute : « Je suis si heureux. »

Lawang a huit jiribs de terre (un jirib égale 2 020 m²) et il a tout planté en graines de pavot. Pas riches, les cultivateurs de pavot sont presque tous endettés, par le fait que les marchands leur donnent d'avance le prix estimé de la récolte. C'est principalement l'impossibilité de rembourser qui avait poussé à l'exil beaucoup de paysans. « Cette année, les marchands ne nous ont pas donné d'argent, que des graines de pavot », affirme Charifullah, qui, depuis l'interdiction de mollah Omar, a une dette de 4 000 dollars. De ses cinq jiribs, tous ensemencés en graines de pavot, il attend environ 13 000 dollars – sur lesquels il devra toutefois payer les engrais, l'eau pour l'irrigation et la main-d'œuvre nombreuse nécessitée par la coupe rapide de la récolte.

Face à ce retour massif de la culture de la drogue, que les talibans avaient réellement réussi à stopper en 2000 et sans assistance internationale, après l'avoir laissée fleurir pendant plusieurs années, l'administration intérimaire d'Hamid Karzaï, soutenue à bout de bras par la communauté internationale, se devait de réagir. Elle vient d'annoncer un plan pour ten-

Les forces de sécurité tirent sur des fermiers

Huit paysans provinciaux ont été tués par les forces de sécurité, dimanche 7 avril dans la province de Helmand (sud-ouest), lors de manifestations contre le plan gouvernemental d'éradication de la culture du pavot, selon des sources locales interrogées par Reuters. Les manifestants protestaient, dans le secteur de Kajaki, contre la modicité des indemnités promises par Kaboul en échange de l'arrachage du pavot à opium. D'après AP, qui cite un fermier, Khan Aka, un seul homme aurait été tué lorsque les forces de sécurité ont fait feu.

Par ailleurs, l'agence Afghan Islamic Press (AIP, basée au Pakistan) rapporte que des fermiers de la puissante tribu Shanwari ont adopté une résolution annonçant une rébellion dans le cas où le gouvernement afghan empêcherait les récoltes du pavot cette année. « Si nos appels ne sont pas suivis d'effet, alors une mutinerie est envisagée qui ne sera pas favorable aux organisations non gouvernementales et aux étrangers », a indiqué cette résolution.

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

La situation se détériore en Afghanistan où les différents acteurs du jeu politique cherchent à se placer pour obtenir des soutiens parmi les 1515 membres de la *Loya Jirga* (Grand Conseil) qui, du 10 au 16 juin, doit choisir un nouveau gouvernement pour une période transitoire de dix-huit mois. Lundi 8 avril, une bombe a explosé au passage du convoi du ministre de la défense, le général Mohammed Fahim, qui se rendait à Jalalabad (est). Cet attentat intervient après la découverte d'un complot visant à déstabiliser l'administration, selon les autorités, et à la suite du tir de roquettes sur la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF).

Si le ministre de la défense n'a pas été atteint, quatre personnes qui regardaient passer son convoi ont été tuées, et dix-huit autres bles-

sées. Il est toutefois difficile de savoir qui était visé, car de sévères inimitiés opposent, à Jalalabad, les commandants Hazrat Ali et Haji Zaman qui, selon certaines sources, voyageait dans le convoi ministériel. Bénéficiant du soutien du général Fahim, Hazrat Ali a quasiment évincé Haji Zaman du pouvoir local. Depuis, ce dernier erre à Kaboul, à la recherche d'oreilles complaisantes.

Announced la semaine dernière à grand renfort de publicité, l'arrestation de 160 soi-disant membres du Hezb-e-Islami (le parti de l'ex-premier ministre Gulbuddin Hekmatyar) semble s'inscrire dans les luttes de pouvoir internes à l'administration, en particulier parmi les héritiers du commandant Massoud qui savent qu'ils auront du mal à garder les trois postes les plus importants du cabinet (défense, intérieur, affaires étrangères) à l'issue de la *Loya Jirga*. Alors que le ministre de l'inté-

PLUS DE 3 000 TONNES D'OPIMUM PRODUITES EN 2002 ?



ter de stopper la récolte à venir. Celle-ci, selon les premières estimations généralement très rigoureuses du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), devrait en effet avoisiner la récolte de l'année 2000 (3 300 tonnes d'opium, produites sur 82 000 hectares).

A partir du lundi 8 avril, le plan gouvernemental offre aux fermiers du pavot 250 dollars par jirib pour éliminer leur récolte, soit à peine

un dixième de la somme que les paysans de Rodat, par exemple, espèrent gagner. Pour ceux qui refusent, a affirmé Ashraf Ghani, conseiller économique du gouvernement, une équipe composée de responsables du ministère de l'intérieur, des autorités provinciales et locales « fera appliquer la loi », c'est-à-dire détruira les récoltes.

Les premières manifestations de l'autorité de l'Etat se sont mal passées puisque des fermiers ont ouvert le feu lundi sur une délégation officielle, tuant de une à quatre personnes, selon les sources, dans la province de Nangahar, où les manifestants ont, d'autre part, bloqué la route entre Jalalabad et la frontière pakistanaise. De violentes manifestations ont aussi eu lieu dans la province d'Helmand.

Destiné à satisfaire l'Occident, le programme de Kaboul paraît ambitieux, alors que l'autorité de l'administration intérimaire ne dépasse pas les limites de la capitale et que les seigneurs de la guerre gouvernant les provinces sont les mêmes qui, dans le passé, dépendaient

des revenus de la culture de drogue pour se maintenir au pouvoir. « Pour l'éradication de l'opium, il aurait été plus facile de négocier avec les talibans, qui avaient un régime fort et centralisé », affirme à Kaboul un expert international. « Détruire de force les récoltes, à supposer que cela soit possible, c'est prendre le risque d'émeutes sociales ». Or Washington et Londres redoutent au plus haut point des troubles dans les régions pach-tounes, où se poursuit la guerre contre les talibans et Al-Qaïda et où les potentats locaux se sont servis de l'argent de l'opium. Le danger est aussi que la lutte contre la drogue serve de prétexte à des règlements de comptes locaux.

« Sans travail, sans argent, sans nourriture, sans rien, qui écoute Karzaï ? », s'interroge à Rodat Saeed Mohammed. « Nous sommes prêts à arrêter [de cultiver le pavot], mais à la condition que nous ayons des routes, des tracteurs, des usines pour trouver du travail, etc. » L'annonce par le gouvernement de mesures coercitives au moment de la récolte a accru l'amertume. D'une référence à la moisson presque prête, Lawang avertit : « Si quelqu'un vient vous prendre votre argent dans votre poche, qu'est-ce que vous faites ? »

En l'absence d'une autorité centrale, d'une alternative économique crédible et d'une volonté des autorités locales, l'éradication de la récolte de pavot semble totalement illusoire. « Pour réussir, la seule solution est le développement rural à grande échelle, et cela ne se fait pas du jour au lendemain », souligne l'expert international interrogé à Kaboul, qui donne comme exemple de réussite l'élimination totale de la culture de la drogue dans le district pakistanaise de Dir, après douze ans d'efforts.

Françoise Chipaux

Le ministre afghan de la défense échappe à un attentat à la bombe

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

La situation se détériore en Afghanistan où les différents acteurs du jeu politique cherchent à se placer pour obtenir des soutiens parmi les 1515 membres de la *Loya Jirga* (Grand Conseil) qui, du 10 au 16 juin, doit choisir un nouveau gouvernement pour une période transitoire de dix-huit mois. Lundi 8 avril, une bombe a explosé au passage du convoi du ministre de la défense, le général Mohammed Fahim, qui se rendait à Jalalabad (est). Cet attentat intervient après la découverte d'un complot visant à déstabiliser l'administration, selon les autorités, et à la suite du tir de roquettes sur la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF).

Si le ministre de la défense n'a pas été atteint, quatre personnes qui regardaient passer son convoi ont été tuées, et dix-huit autres bles-

sées. Il est toutefois difficile de savoir qui était visé, car de sévères inimitiés opposent, à Jalalabad, les commandants Hazrat Ali et Haji Zaman qui, selon certaines sources, voyageait dans le convoi ministériel. Bénéficiant du soutien du général Fahim, Hazrat Ali a quasiment évincé Haji Zaman du pouvoir local. Depuis, ce dernier erre à Kaboul, à la recherche d'oreilles complaisantes.

Announced la semaine dernière à grand renfort de publicité, l'arrestation de 160 soi-disant membres du Hezb-e-Islami (le parti de l'ex-premier ministre Gulbuddin Hekmatyar) semble s'inscrire dans les luttes de pouvoir internes à l'administration, en particulier parmi les héritiers du commandant Massoud qui savent qu'ils auront du mal à garder les trois postes les plus importants du cabinet (défense, intérieur, affaires étrangères) à l'issue de la *Loya Jirga*. Alors que le ministre de l'inté-

rieur, Younés Kanouni, a accusé les personnes arrêtées, en majorité pach-tounes, de fomenter un complot contre le gouvernement, le ministre des affaires étrangères, le Dr Abdullah, a paru minimiser les charges. L'ISAF, qui n'avait rien détecté, s'est étonnée de cette annonce ; elle a fait savoir que, contrairement aux autorités qui accu-

saient aussi les comploteurs de vouloir s'en prendre aux étrangers, ses services n'avaient rien perçu de tel.

Il est enfin étonnant que l'annonce du coup de filet ait été faite par le général Din Mohammed Jurat, directeur de la sécurité au ministère de l'intérieur. Celui-ci avait été suspendu de ses fonctions à la suite de l'assassinat, le 14 février sur l'aéro-

La France forme des bataillons afghans

La France est prête à former un deuxième bataillon de l'armée nationale afghane. Le ministre français de la défense, Alain Richard, doit en discuter, le 18 avril à Paris, avec son homologue afghan, le général Mohammed Fahim. La formation par la France d'un premier bataillon de 600 hommes à Kaboul est en voie d'achèvement, parallèlement à la formation assurée par les Etats-Unis. D'autres pays, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Turquie en particulier, ont décidé d'apporter leur contribution. Les soldats afghans ainsi instruits auront ensuite pour charge de former une armée nationale de près de 80 000 hommes.

La France a prévu, dans le même temps, de ramener – après juin – de 500 à 400 hommes sa participation à l'ISAF, à Kaboul et dans ses environs, qui doit passer sous commandement turc. Des chasseurs alpins, venus de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), remplaceront les « marsouins » de l'infanterie de marine qui avaient été détachés de Fréjus (Var).

port de Kaboul, du ministre de l'aviation civile, Abdul Rahman. Malgré les assurances du chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, que justice serait faite, l'enquête sur ce meurtre, attribué à des hauts responsables tadjiks de l'administration, reste au point mort.

Cible d'un tir de deux roquettes qui n'ont pas fait de victimes, dimanche 7 avril, l'ISAF a affirmé qu'elle poursuivra sa mission. Parallèlement, la police afghane a découvert quatre autres roquettes, dont trois prêtes à être tirées, près du site du premier lancement.

Tous ces incidents peuvent être liés au retour annoncé de Zaher Chah dans son pays. Attendu avec un immense espoir par la population, l'ancien roi n'est pas le bienvenu pour certains responsables politiques qui voient en lui une menace potentielle à leur pouvoir.

F. C.

Alain Franco

Le bœuf de Kobé troublé par la vache folle

KOBÉ

de notre envoyé spécial

Ce soir-là, chez Oi, le plus ancien restaurant de « bœuf de Kobé » – cette viande marbrée dont les Japonais s'enorgueillissent de penser qu'elle est la meilleure du monde –, la salle était quasi vide. Chez Moriya, filiale de l'autre boucherie historique de la ville, il y avait un peu plus de clients mais l'atmosphère n'était guère euphorique : « Depuis novembre, notre chiffre d'affaires est tombé de 25 % », dit son gérant, Hiroshi Moritani.

La maladie de la « vache folle » (encéphalopathie spongiforme bovine, ESB), dont trois cas ont été découverts au Japon depuis septembre, conjuguée à de retentissants scandales d'étiquetages frauduleux sur l'origine des viandes par les plus importants grossistes (Snow Brand et Starzen), a ravagé le marché : la consommation de viande de bœuf a chuté de 50 % à 70 % selon la qualité.

L'arrivée de la « vache folle » a provoqué une psychose dans l'opinion : dans les hôtels, les plats de viande des buffets sont ignorés. McDonald's enregistre un déclin de son chiffre d'affaire annuel de 35 % et la chaîne de restauration populaire Yoshinoya a beau clamer que sa viande vient du Kansas ou d'Australie, ses ventes chutent.

Échaudés par les carences de l'administration en matière d'hygiène alimentaire, dont témoigne la lenteur des autorités à admettre le risque de contamination par l'ESB, les Japonais bouillent le bœuf.

Le « steak » n'a certes jamais été le plat de résistance de la cuisine nipponne. Mais l'Archipel, qui a un cheptel de 4,5 millions de têtes, est néanmoins un marché important pour la viande américaine et australienne (60 % de la consommation locale). Avec l'amélioration du niveau de vie à partir des années 1960, les goûts ont évolué et la viande est devenue un produit de consommation courante. En 2000, les Japonais ont mangé 8,4 kg de viande par tête pour 31 kg dans le cas des Américains.

PRÉCEPTES DU BOUDDHISME

La consommation de bœuf fut longtemps faible dans l'archipel. Respect des préceptes du bouddhisme qui interdisent de tuer un être vivant ? Pour une part. Mais, comme celle des chevaux, la consommation du bœuf fut surtout interdite au peuple pour que celui-ci ne devore pas les « outils de production » en période de famine. C'est au lendemain de l'ouverture du pays (milieu du XIX^e siècle) que les Japonais ont commencé à

consommer du bœuf sous l'influence des étrangers résidant dans les ports de Kobé et de Yokohama.

Parmi les bœufs élevés localement (*wagyu*, le « bœuf japonais »), celui de Kobé a une place de choix. C'est le plus connu à l'étranger. Un autre, celui de Matsuzaka (presqu'île de Kii), est tout aussi apprécié... et tout aussi cher. L'un comme l'autre sont bichonnés comme nulle part ailleurs : le second est abreuvé de bière et massé avec du *shochu* (alcool de pomme de terre) afin d'activer la circulation sanguine, tandis que le premier doit la finesse de sa chair à un judicieux mélange d'aliments (céréales, orge, maïs, soja). « Chaque éleveur a ses secrets pour susciter l'appétit des animaux », explique Kiyoshi Kawanishi, qui a un élevage de 230 têtes à Nishimori, aux environs de Kobé.

Achetés à neuf mois, les bœufs, célèbres pour leurs longs poils noirs, sont élevés à l'étable puis abattus à deux ans. Mais depuis décembre, le prix d'une bête, qui atteignait auparavant un million de yens, est tombé de moitié. A l'étal du boucher, sa viande atteint encore des prix faramineux : jusqu'à 26 000 yens (220 euros) le kilo de filet.

Philippe Pons



publications judiciaires

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

Statuant à la demande des sociétés OAKLEY, la Cour d'Appel de Paris, dans une décision du 7 Mars 2001, a dit que les lunettes diffusées par FRANCE QUICK SA dans le cadre de son opération promotionnelle constituent la contrefaçon d'un modèle dont la société OAKLEY Inc. est titulaire.

La Cour a, en conséquence :

- condamné FRANCE QUICK SA à verser 500.000 francs, soit 76.225 Euros, aux sociétés OAKLEY à titre de dommages et intérêts,

- condamné FRANCE QUICK SA à payer aux sociétés OAKLEY la somme de 50.000 francs, soit 7.623 Euros, au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

- interdit à FRANCE QUICK SA de distribuer toute paire de lunettes litigieuses, sous astreinte de 5.000 francs, soit 762 Euros.

Les sociétés OAKLEY ont par ailleurs été autorisées à publier l'arrêt dans 3 journaux de leur choix, aux frais de la société FRANCE QUICK SA, pour la somme totale de 90.000 francs, soit 13.720 Euros.

En Algérie, le berbère obtient le statut de langue nationale mais pas officielle

Les manifestations se poursuivent jour après jour en Kabylie et tournent aux affrontements de rue. Les deux partis les mieux implantés dans cette région ont boycotté le vote du Parlement

ALGER

de notre envoyé spécial

Réuni en Congrès au Palais des nations, non loin de la capitale, le Parlement a voté à l'unanimité, lundi 8 avril, un amendement à la Constitution qui consacre le berbère (le tamazight) comme langue nationale, mais non pas langue officielle, qui reste le privilège de l'arabe. A travers divers dialectes, le berbère est parlé par près d'un tiers des 30 millions d'Algériens, principalement en Kabylie, dans les Aurès (l'est du pays), le M'zab (Sud) et par les Touaregs dans le Sahara. Sur les 484 députés et sénateurs présents, seuls deux d'entre eux, des islamistes, se sont abstenus.

Les partis politiques ont adopté une attitude a priori paradoxale face à cette demande de reconnaissance du berbère voulue par le chef de l'Etat, le président Abdelaziz Bouteflika. Ancien parti unique, jacobin dans sa culture, le Front de libération nationale (FLN) a voté pour tout comme le Rassemblement national démocratique (RND) – un clone du FLN –, l'extrême gauche et, après des hésitations

quelque peu artificielles, les islamistes. En revanche, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), les deux formations politiques historiquement les mieux implantées en Kabylie, la région la plus berbérophone du pays, avaient boycotté le Congrès.

« CALCUL POLITIQUE »

Pour le FFS, le parti créé au lendemain de l'indépendance par Hocine Aït Ahmed, il était hors de question de participer à une « mascarade ». Tout en admettant que la reconnaissance du berbère constituait une « avancée symbolique réelle », le chef du RCD, Saïd Sadi, a refusé de son côté de s'associer à un vote aux allures de « calcul politique ». Les prises de position des responsables politiques doivent, de fait, être reliées à la situation en Kabylie et analysées dans la perspective des élections législatives normalement prévues fin mai.

Depuis la mort dans les locaux de la gendarmerie d'un jeune homme, il y aura un an dans quelques jours, la Kabylie tout entière est en

ébullition. Jour après jour, les manifestations se succèdent et tournent aux affrontements de rue. Les bâtiments publics sont saccagés et l'autorité de l'Etat ouvertement remise en question. Le meilleur symbole en est la mise en quarantaine des gendarmeries par les Kabyles. Depuis des mois, dans certaines agglomérations, les gendarmes sont séquestrés à l'intérieur de leurs locaux.

Ni le FFS ni le RCD n'ont su capter la colère des Kabyles, organisés le plus souvent en un « mouvement citoyen » difficile à classer : organisé par villages, il se veut pacifique et apolitique, récuse les partis, les syndicats, et ignore les femmes. Le RCD a opté en faveur d'une stratégie qui a le mérite de la clarté. Le parti de Saïd Sadi colle désormais au mouvement citoyen et a annoncé son boycottage des prochaines élections législatives dans l'espoir probablement de regagner le terrain perdu lorsque le RCD appuyait le président Bouteflika. La stratégie du FFS est moins radicale. La formation de Aït Ahmed ne participera pas davantage aux

élections législatives mais elle a pris ses distances avec le mouvement citoyen, qu'elle accuse d'être manipulé par certains « clans du pouvoir ».

Pour le chef de l'Etat, à six semaines des législatives, l'urgence est de ramener le calme en Kabylie pour que le scrutin puisse se tenir. La reconnaissance du berbère comme langue nationale – un acte « historique », selon le chef du gouvernement, Ali Benflis – participe de cet objectif. Dans un discours prononcé le 12 mars, le président Bouteflika a également annoncé un « redéploiement » des brigades de gendarmerie en Kabylie et leur remplacement par la police, un corps civil accepté par les populations. Les victimes des événements ou leurs familles bénéficieront par ailleurs d'une indemnisation financière. Sur place, en Kabylie, ces mesures d'apaisement n'ont pas eu jusqu'à présent l'effet escompté. Les manifestations de rue se poursuivent et les revendications demeurent.

Jean-Pierre Tuquoi

Dans le Sud algérien, les Sahraouis ont la nostalgie de la vie d'avant l'exode

DAKHLA

de notre envoyé spécial

Ici, tout semble irréel. C'est une tranche du territoire algérien, mais concédée aux Sahraouis après leur

REPORTAGE

Un « duplicata » côté algérien du Sahara occidental

exode du Sahara occidental, il y a plus d'un quart de siècle. Les civils algériens ne peuvent se rendre dans la région que munis d'un laissez-passer... Hormis Tindouf, ville frontalière truffée d'installations militaires, les Sahraouis sont chez eux dans ces juxtapositions de grandes tentes rectangulaires, de maisonnettes de terre cuite, d'enclos à bétail posés là en désordre, sans route ni rue pour les structurer, évoquant des campements de nomades en voie de sédentarisation. Elles s'appellent Dakhla, Smara, El-Ayouun... du nom des villes du Sahara occidental que leurs habitants ont abandonnées précipitamment dans les années 1970, lorsque les Marocains, mettant à profit les atermoiements du colonisateur espagnol, ont envahi la région, avant de l'annexer de facto au royaume.

TRADITIONS NOMADES

L'organisation de la société n'est pas moins étrange. Elle mélange communisme de guerre, islam et traditions nomades. L'argent ne circule guère parmi les quelque 160 000 réfugiés, qui vivent dans ce morne désert. Les seuls Sahraouis à en recevoir régulièrement sont les retraités de l'armée espagnole. Qu'en font-ils ? Les rares échoppes proposent peu de chose : des bonnes de gaz, quelques théières, de la lessive, des feuilles de tabac séchées venues des îles Canaries...

Les besoins essentiels sont pris en charge par l'administration avec l'aide de la communauté internationale. L'école et la santé sont gratuites (et de bonne qualité), tout comme les transports vers Rabouni, la capitale administrative de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Chaque mois, les



familles reçoivent leur contingent de farine de maïs, d'huile de cuisine, de sucre, de lentilles.

Manger de la viande ou boire du lait est une fête mais, de temps en temps, quelques légumes frais font leur apparition. A Dakhla, ils sont cultivés à la périphérie du campement, sur un sol rouge sang qu'un système d'irrigation financé par des associations espagnoles tente de fertiliser. Les fines corolles de sel qui entourent les jeunes pousses témoignent de la difficulté de l'exercice. Parfois, ce sont des vêtements de seconde main qui arrivent d'Occident. Alors, on voit des gamines accourées comme des Norvégiennes avec des écharpes et des bonnets de laine.

« Tout manque ici sauf les réu-

nions », résume un Sahraoui en référence à l'activité des « organisations de masse » (femmes, jeunesse, ouvriers) ou des comités de quartier qui encadrent la vie quotidienne. Ce ne sont pas les seules. Le conseil des *chioukhs* – les sages – a également son mot à dire. Dans cette minuscule république où la prison n'existe pas, ce sont les « anciens » qui tranchent les conflits entre particuliers. Le pouvoir politique a pris la mesure de leur influence sur la population ; il les consulte régulièrement.

COURRIER INEXISTANT

A Dakhla comme dans les autres campements, l'islam est la religion officielle. Mais on ne remarque aucune mosquée en dur. « C'est parce que le sol ne nous appartient pas. Nous ne sommes pas chez nous », explique un responsable local. Quelques pierres posées sur le sable servent donc de lieu de culte. La religion semble faire bon ménage avec une idéologie encore imprégnée du socialisme des années 1970. Si les règles de l'héritage obéissent à la charia, ce n'est pas tout à fait le cas du mariage. Une femme ne peut épouser un homme qu'après avoir donné son consentement écrit. Mais la polygamie, quoiqu'exceptionnelle, n'est pas interdite.

On vit en autarcie à Dakhla. Le courrier est inexistant et le téléphone un rêve. Même le wali, l'équivalent du préfet, n'en a pas à sa disposition. Contacter un proche, resté au Sahara occidental, s'apparente à une expédition. Les femmes sont majoritaires dans les campements.

J.-P. T.

Cinq pays d'Afrique australe sous la menace d'une catastrophe alimentaire

JOHANNESBURG

de notre correspondante

Des champs de maïs brûlés par le soleil, des paysans contraints de vendre leurs biens pour acheter de quoi manger, des files d'attente. Les scènes sont un peu partout les mêmes dans cinq pays d'Afrique australe. Le Malawi, où 300 personnes sont déjà mortes de faim, est le pays où la situation est la plus critique, mais ses voisins zimbabwéens et zambiens souffrent également de disette.

La situation se dégrade également au Mozambique et dans les deux royaumes enclavés en Afrique du Sud, le Lesotho et le Swaziland. Depuis des mois, le Programme alimentaire mondial (PAM) tire la sonnette d'alarme, sans grand résultat. Excepté le Malawi où les périodes de disette sont chroniques, cette région n'est pas traditionnellement dépendante de l'aide alimentaire internationale. Mais la combinaison de mauvaises conditions climatiques, d'une gestion des stocks incohérente, de la spéculation, de la corruption et de tensions politiques a conduit à une situation exception-

nelle qui, selon le PAM, pourrait dans les prochains mois se traduire par une famine touchant au moins 2,6 millions de personnes. Plus encore si rien n'est fait.

ZIMBABWE : PAS DE SURPLUS

Au Mozambique, la nouvelle récolte doit débiter le mois prochain, mais le peu de maïs produit a déjà été en grande partie consommé. « Les gens ont mangé les grains verts, or pour la même quantité de farine il faut trois à cinq fois plus de maïs vert que de maïs à terme », explique Brenda Barton chargée de communication du bureau régional du PAM à Nairobi. En 2001, alors que le Malawi avait déjà enregistré une récolte médiocre, 60 000 tonnes de réserves alimentaires ont été vendues au Kenya.

La Zambie, où trente-trois personnes sont mortes en deux semaines début mars, a pris dès janvier des mesures pour réduire le risque de famine, mais cela n'a pas empêché les prix de flamber. Habituellement la Zambie et le Malawi bénéficient des surplus du Zimbabwe, jusqu'ici autosuffisant. Mais, cette

année, Harare n'a rien à vendre. Pour la première fois depuis dix ans, le Zimbabwe a reçu de l'aide alimentaire extérieure et le principal responsable de cette situation est le gouvernement Mugabe, dont la réforme agraire a déstructuré une agriculture jusqu'ici prospère.

Mal nourries, appauvries, les victimes des pénuries sont de plus en plus vulnérables. « L'état de santé de ces populations se dégrade très rapidement », explique Brenda Barton. Le choléra a fait plus de 500 morts au Malawi et la paludisme tue plus que jamais. A cela s'ajoute le sida qui, au Zimbabwe, par exemple, touche un adulte sur quatre.

Les appels à l'aide du PAM n'ont pour le moment reçu que peu d'écho. « La situation est très critique et je ne doute pas que l'aide va commencer à arriver. Il est certain qu'une crise majeure est à l'horizon, prévient Judith Lewis, directrice du bureau régional du PAM à Kampala. Il est encore temps d'agir pour éviter que ce qui n'est encore qu'une crise ne devienne un désastre. »

Fabienne Pompey

2 milliards de vieux en 2050 dans le monde

MADRID. En 2050, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les plus de soixante ans seront plus nombreux que les moins de quinze ans, a affirmé lundi 8 avril à Madrid le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, lors de l'ouverture de la 2^e assemblée mondiale sur le vieillissement. Ils seront 2 milliards contre 600 millions aujourd'hui.

La proportion mondiale de personnes de plus de 60 ans était de 8 % en 1950. Elle est passée à 10 % en 2000 et devrait atteindre 21 % en 2050, selon l'ONU qui souligne que ce processus est « pratiquement irréversible », l'accroissement de la longévité allant de pair avec un abaissement généralisé de la natalité. L'âge moyen de la population mondiale est aujourd'hui de 26 ans, avec comme pays le plus jeune le Yémen (16 ans) et le plus vieux le Japon (41 ans). En 2050, le pays le plus jeune sera le Niger (20 ans) et le plus vieux l'Espagne, avec un âge moyen de ses habitants de 55 ans.

La situation de vieillissement dans les pays en voie de développement est encore aggravée par les conditions économiques et sanitaires, et notamment, par rapport à la première assemblée de l'ONU sur ce thème en 1982 à Vienne, par la crise du sida, notamment en Afrique subsaharienne. – (AFP.)

Présidentielle en Ingouchie, vers un second tour

NAZRAN. Mourat Ziazikov, général du FSB (ex-KGB) et candidat du Kremlin à l'élection présidentielle en Ingouchie, république voisine de la Tchétchénie, a obtenu 19 % des voix contre 31 % à Alikhan Amirkanov, soutenu *in extremis* par l'ex-président Rouslan Aouchev, selon des résultats publiés lundi 8 avril, au lendemain du premier tour de scrutin.

Trois personnes ont été tuées, lundi, lors d'incidents provoqués par les services secrets de Moscou, selon les partisans du président Aouchev. Le président ingouche sortant avait appelé à voter pour Amirov, député de l'Ingouchie à la Douma de Moscou, car son candidat Khamzat Goutseriev fut exclu de la course vendredi par la Cour suprême. L'ex-président, un opposant à la guerre en Tchétchénie respecté dans sa république, a accusé la Cour suprême d'avoir voulu « mettre le peuple ingouche à genoux ». Le second tour de scrutin doit avoir lieu dans trois semaines. – (AFP, AP.)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : un groupe de 128 intellectuels, opposés au fait que « la guerre contre le terrorisme » est une « guerre juste »** ont adressé une lettre à leurs homologues européens leur demandant « une saine et franche critique de la politique guerrière de Bush ». Ce document vient en réponse à un précédent courrier envoyé par 60 intellectuels américains défendant la guerre contre le terrorisme, qui avait été largement repris dans les journaux européens. « Une critique européenne saine et franche de la politique de guerre de l'administration Bush peut aider les Américains qui sont opposés à la guerre à se faire entendre », affirment les signataires dans la lettre qui a été diffusée la semaine dernière. – (AFP.)

■ **Neuf prêtres de Cleveland (Ohio, nord) ont été suspendus** par les autorités du diocèse à la suite d'accusations d'abus sexuels portés contre eux. Aucun de ces cas n'était récent et, pour certains, les faits invoqués remontent à quinze ans, a indiqué, lundi 8 avril, le porte-parole du diocèse Robert Tayek. Samedi, l'archevêché de New York avait relevé de leurs fonctions six prêtres accusés de comportement sexuel déplacé, après avoir décidé de transmettre à la justice les noms des prêtres impliqués dans ces affaires. – (AP.)

■ **PAKISTAN : le président Pervez Moucharraf a affirmé** au magazine allemand *Der Spiegel*, du lundi 8 avril, que le Pakistan n'utilisera qu'« en tout dernier lieu » son armement nucléaire face à l'Inde. « Je suis optimiste, estime-t-il, quant à la possibilité de nous défendre en usant d'armes classiques ». L'arme atomique est une option « si le Pakistan tout entier est menacé d'être rayé de la carte », a-t-il ajouté. – (AFP, Reuters.)

■ **COLOMBIE : deux prêtres ont été enlevés**, dimanche, par des guérilleros de l'Armée nationale de libération (ELN, guévariste) dans le département d'Arauca, situé dans l'est de la Colombie et frontalier du Venezuela, a annoncé, lundi 8 avril, Mgr Rafael Bernal, archevêque de la ville d'Arauca. – (AFP.)



ventes aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

LA VILLE DE PARIS VEND LIBRES

En la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria

Le MARDI 30 AVRIL 2002 à 11 heures

dépôt des chèques de consignation à partir de 10 h 30

- 31, rue du Pont-Neuf à PARIS 1^{er}
- Un logement de 3 pièces (36,5 m²) avec emplacement de cave
- 6, rue de la Banque à PARIS 2^{ème}
- Un logement de 2 pièces (39,6 m²) avec un local (4,2 m² environ) - Un emplacement de cave
- 14, rue François-Miron à PARIS 4^{ème}
- Une pièce avec salle d'eau (13,7 m²)
- 15, rue des Barres à PARIS 4^{ème}
- Un logement de 2 pièces (64,6 m²)
- 8, rue François-Miron à PARIS 4^{ème}
- Un studio (34,6 m²) - Une cave (8 m² environ)
- 16-24, rue François-Miron à PARIS 4^{ème}
- Un logement de 3 pièces (69,7 m²) avec cave

Visites et renseignements : Me BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001), 14, rue des Pyramides - Tél. : 01 44 77 37 35

- 2, rue de la Petite Truanderie à PARIS 1^{er}
- Un logement de 2 pièces (37 m²) avec cave
- 12, rue des Nonnains-d'Hyères et 25, rue Charlemagne à PARIS 4^{ème}
- Un logement de 3 pièces (100,5 m²) avec cave
- Un logement de 2 pièces (63,2 m²) avec cave
- Un studio (30 m²) avec cave
- 2, quai de Gesvres à PARIS 4^{ème}
- Un studio et 2 pièces mansardées (39,8 m²) avec cave
- 29, rue Bonaparte à PARIS 6^{ème}
- Un logement de 6 pièces (181,2 m²) avec balcon - Une cave (5,7 m² env.)
- 6, rue de l'Abbaye à PARIS 6^{ème}
- 3 caves (5,3 m² env. - 5,9 m² env. et 15,4 m² env.)
- 13, rue d'Armaillé à PARIS 17^{ème}
- Un logement de 2 pièces (35,3 m²) avec cave

Visites et renseignements : Me BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008), 77, boulevard Malesherbes - Tél. : 01 44 90 14 14

http://www.paris-france.org - Minitel 3615 PARIS (0,096 euro/mn)

STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Bouicault - Parking gratuit

Etudier ailleurs en Europe relève du parcours du combattant

En France, les candidats à l'élection présidentielle multiplient les promesses d'aides, mais les programmes d'échanges peinent à suivre la demande croissante des étudiants d'aller suivre une partie de leur cursus dans un autre pays

LIONEL JOSPIN propose d'offrir « un séjour à l'étranger de six mois aux étudiants » ; Jacques Chirac de soutenir « les établissements de différents pays européens désireux de s'allier » : le thème de la mobilité étudiante en Europe s'est immiscée timidement dans la campagne électorale de l'élection présidentielle en France. Mais les étudiants souhaitant suivre une partie de leurs études à l'étranger, dont le nombre ne cesse d'augmenter, continuent de se heurter à des cursus mal adaptés ou à l'insuffisance des aides.

Les programmes communautaires déjà anciens comme la bourse Erasmus ne profitent qu'à près de 17 000 étudiants français sur 2 millions, soit moins de 1 %. Certaines universités ont mis en place des programmes d'études intégrées en coopération avec des établissements d'autres pays européens. De même, côté grandes écoles ou écoles supérieures de commerce, rares sont celles qui n'ont pas inscrit à leur programme un cursus à l'étranger pour une durée pouvant varier de trois semaines à plusieurs mois. Mais elles ne concernent qu'une élite. Les autres volontaires doivent se débrouiller tout seuls, en bénéficiant s'ils sont chanceux de bourses régionales ou internationales. Aucune statistique ne permet au niveau national ni européen de cerner précisément le nombre de ces « free movers ».

En Europe, les spécialistes estiment à moins de 10 % les étudiants effectuant un séjour à l'étranger pendant leurs études. Et 55 % d'entre eux doivent prolonger la durée de leurs études pour compenser leur absence. « C'est l'un des plus remarquables paradoxes de l'Europe : les marchandises, les capitaux et les services y circulent plus librement que les hommes et les connaissances », disait déjà, en 1995, Edith Cresson, alors commissaire européen chargé de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Et pourtant, « la réalité change », estime Guy Haug, expert européen des systèmes éducatifs de l'enseignement supérieur. « Dans les années 1980-1990, on a organisé un grand nombre d'échan-

ges d'étudiants. Aujourd'hui, on essaie de les rendre plus faciles en modifiant les structures [entre les universités]. » Quelque trente pays européens, réunis à Prague au mois de mai 2001, se sont engagés à harmoniser leur cursus d'éducation supérieure afin de réaliser d'ici à 2010 un véritable espace universitaire européen. L'idée a germé en 1998 à Paris, à la Sorbonne, sous l'impulsion de Claude Allègre, alors ministre de l'éducation nationale, et ses homologues allemand, italien et britannique.

Pour mettre l'Europe des étudiants en marche, un système de crédits transférables (ECTS) est en cours d'adoption dans les différentes législations nationales. L'année d'étude vaudra 60 crédits. Il faudra 180 crédits pour décrocher une licence (bachelor), 300 pour un master et 480 pour un doctorat. Aux pays anglo-saxons et scandinaves qui possédaient déjà un système similaire se sont ajoutées la République tchèque, la Pologne et la Lettonie, qui ont profité de la refonte de leur système pour suivre le mouvement. En Allemagne, une réforme a été lancée dès 1998.

Moins de 10 % des étudiants effectuent un séjour à l'étranger pendant leurs études

En Italie, elle sera généralisée au cours de cette année. La Hongrie vient tout récemment d'adopter le système « bachelor-master » et l'Espagne une loi qui permettra de l'envisager. En France, certaines universités devraient proposer, dès la rentrée, le master qui remplacera les DEA et DESS. Le feu vert en a été donné, il y a un mois, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de recherche.

Ces réformes vont de pair avec la prise de conscience de l'intérêt des pays d'avoir des universités

LES ÉCHANGES ERASMUS EN 2000

Etudiants bénéficiant du programme Erasmus dans les principaux pays d'Europe

Pays d'accueil	Allemagne	Espagne	France	G.-B.	Irlande	Italie
Allemagne	-	2 619	3 148	3 928	704	1 240
Espagne	2 437	-	3 248	3 413	425	2 410
France	2 787	3 043	-	5 700	935	1 004
Gde-Bretagne	1 583	1 852	3 468	-	75	866
Irlande	404	220	615	64	-	70
Italie	1 734	3 289	2 265	1 771	194	-

Source : Commission européenne

attractives pour les étudiants d'autres pays, de l'Union européenne et au-delà. Le 28 mars, Hubert Védrine et Jack Lang, respectivement ministres des affaires étrangères et de l'éducation nationale, ont installé un « Conseil national pour l'accueil des étudiants étrangers en France » afin de faciliter les procédures d'inscription et d'accueil des étudiants étrangers. La demande est forte dans les pays voisins de l'UE. A Dubrovnik, fin mars, lors de la « Convention des étudiants européens », des représentants étudiants et des ministres de l'éducation de différents pays balkaniques ont demandé à participer aux programmes d'échanges communautaires.

« Les diplômés européens ont une réalité nationale », précise Guy Haug. Or le marché est européen. Le système des crédits facilite la mobilité et la reconnaissance des acquis. C'est une grande différence avec le système nord-américain qui repose bien sur l'accumulation des crédits mais seulement pour l'obtention d'un diplôme. » L'Europe est loin des 500 000 étudiants étrangers débarquant chaque année aux Etats-Unis, mais « l'espace européen » se met en place et sera une réalité « dans un petit nombre d'années », estime l'expert.

« Nous militons pour un service européen de l'enseignement supérieur », affirme Raphaël Chambon, chargé des questions européennes

au syndicat étudiant UNEF. Nous sommes particulièrement présents dans les débats depuis trois ans, au moment où nous avons observé un recul des droits étudiants en Europe. En Grande-Bretagne, Tony Blair a supprimé les bourses étatiques remplacées par des prêts bancaires. En Italie, le montant des frais d'inscription ont été laissés à la libre appréciation des universités, pouvant passer à 1 980 euros par an ! En Autriche, la fac était gratuite avant l'arrivée du nouveau gouvernement. Maintenant, les frais d'inscription annuels s'élèvent à 763 euros pour un étudiant autrichien et à 1 525 euros pour un non-Européen. »

Contre les « diplômes patchwork » et les « supermarchés du savoir », Raphaël Chambon estime que le modèle libéral prôné par certains responsables européens risque de pousser les universités vers « une autonomie absolue, hors de tout cadre de service public ».

L'orientation des politiques nationales se dirige vers la préservation du cadre national du diplô-

me – harmonisé sur un plan européen – tout en laissant de l'initiative aux établissements. Chaque université devra donc réagir avec son propre niveau de vie. « Nous observons un mouvement lent entre les universités, sur une base régionale, précise Eric Froment, président de l'Association européenne des universités (EUA). Oui, [les universités] cherchent à attirer les étudiants. Etre attractif est devenu un élément essentiel de leur politique. »

A ce rythme, l'Europe risque-t-elle l'émiettement régional ? « De toute façon, une université ne peut pas construire des réseaux avec tous les établissements d'Europe, estime M. Froment. La construction européenne se fait avec des pions régionaux. Prenez la région Rhône-Alpes qui s'est associée à la Lombardie, la Catalogne et le Bade Wurtemberg. L'aide financière aux étudiants y est élevée, avec un plus pour un étudiant provenant de l'une des régions citées. »

La stratégie adoptée dépend donc pour beaucoup des autorités locales. En mars, à Amsterdam, la région Flandre belge et les Pays-Bas ont souligné leur volonté d'harmoniser le contenu de leurs programmes. « En France, en Angleterre ou encore en Italie, la tendance serait plutôt à l'harmonisation des institutions, non des programmes », tient à préciser M. Froment. Le débat est en train de naître. Le risque de voir se profiler des « clubs » du savoir existe. A charge pour le prochain gouvernement français et ses homologues européens d'être vigilants lors du sommet de Berlin, en septembre 2003, qui décidera de la suite du processus engagé depuis la Sorbonne.

Nicolas Bourcier

La région Rhône-Alpes fait figure de pionnière

Elle mène depuis 1987 une politique incitative de formation à l'étranger

LYON

de notre correspondante

Stéphanie, 24 ans, parle désormais couramment l'anglais. La jeune étudiante en biologie à Lyon II vient d'effectuer un séjour d'un an sur le campus de Turku en Finlande, où elle a obtenu sa maîtrise. Lorsque l'envie lui est venue d'acquiescer une expérience à l'étranger, l'étudiante, qui désirait améliorer son anglais, avait spontanément pensé à la Grande-Bretagne.

Mais le service des relations internationales de l'université lyonnaise l'en a dissuadée, arguant de la réticence de plus en plus grande des Britanniques à accueillir des étudiants dans le cadre d'échanges peu intéressants pour eux financièrement. Stéphanie a obtenu une bourse de la région Rhône-Alpes d'un montant de 2 744 euros. En DEA de biologie, la jeune femme cherche maintenant un laboratoire étranger pour effectuer sa thèse.

Félicie, 21 ans, revient, elle, d'un séjour d'une année et demie à Leipzig et termine à Lyon-II sa maîtrise franco-allemande de sciences économiques. L'étudiante a bénéficié d'une bourse de 1 524 euros par semestre. Motivée par le désir de partir à l'étranger, la jeune fille avait également postulé pour l'Angleterre dans le cadre du programme Erasmus. Mais son dossier n'avait pas été retenu. « Avec ce double diplôme je peux travailler en Allemagne tout de suite. En plus de l'enseignement à Leipzig, nous avons effectué un stage dans une entreprise allemande. »

Les deux jeunes étudiantes lyonnaises sont encore très minoritaires dans leur établissement. Sur 25 000 étudiants inscrits à Lyon-II pour le cursus 2001-2002, seulement 310 sont partis dans le cadre

d'études intégrées et 1 700 sur les 110 000 étudiants lyonnais, toutes facultés confondues. Les freins à la mobilité sont encore nombreux. Il y a bien sûr les incidences financières d'une telle démarche. Un séjour à l'étranger coûte cher et les bourses ne parviennent pas à couvrir la totalité des frais, même si des dispositifs à destination des étudiants issus des milieux défavorisés se développent.

VALORISATION DU DIPLÔME

Pour les années 2003-2006, l'université Lyon-II s'est fixé comme priorité la mobilité internationale de ses étudiants avec pour ambition d'augmenter de 25 % le nombre des départs. Tout étudiant devra avoir sur l'ensemble d'un cursus de cinq ans effectué un séjour d'un semestre à l'étranger.

« Il nous faut être plus volontariste et faire parvenir l'information au bon moment », souligne Isabelle Guinamard, vice-présidente de Lyon-II, chargée des relations internationales. Il nous faut aller dans les cours, développer l'affichage et les journées internationales pour bien faire comprendre à nos étudiants qu'une expérience à l'étranger est devenue capitale et que c'est un moyen de valoriser leur diplôme. »

Les chiffres communiqués par les universités ne reflètent qu'une part de la réalité. Beaucoup d'autres étudiants partent en dehors des formations intégrées et l'internationalisation des écoles supérieures privées, notamment commerciales, est déjà très poussée.

Au total, la région Rhône-Alpes, qui mène depuis 1987 une politique particulièrement incitative, a consacré en 2001 17,29 millions d'euros pour aider à cette mobili-

té, soit l'équivalent de toutes les autres régions françaises réunies. En 2001, 4 599 jeunes ont bénéficié de bourses régionales de formation à l'étranger (BRFE) d'un montant de 380 euros par mois ; 113 se sont formés à l'étranger grâce aux subventions d'incitation à la mobilité (SIME) d'un montant de 152 euros par mois. Un Pepse, passeport pour l'étranger, a été créé pour des stages en entreprise. La palette des destinations s'est élargie à 64 pays, l'Europe et en particulier la Grande-Bretagne restant la destination la plus demandée.

Titulaire d'un BTS de secrétariat bilingue, Zedef Yurekli, est partie à Londres avec une bourse de 2 744 euros de la région pour une troisième année de marketing à la South Bank University de Londres. « Je suis passée d'un bac + 2 à bac + 4, en obtenant mon bachelors en business administration. Maintenant j'ai la possibilité de faire un master, l'équivalent d'un DESS, précise la jeune femme. Ce séjour m'a coûté cher, j'ai dépensé 11 000 francs pour les frais d'inscription, et 3 500 francs par mois pour me loger sur le campus, alors que les revenus de mes parents sont modestes. Mais je ne le regrette pas. »

Combien de « free mover » partent réellement ? En l'absence de statistiques, Elisabeth Gros, responsable du centre, l'ignore. « 75 % de ceux que nous recevons, indique-t-elle, veulent perfectionner une langue avant d'entamer un 3^e cycle, ou – n'ayant pas été accepté en DESS – veulent obtenir un grade à l'étranger. On voit aussi des étudiants en médecine ou en véto qui ont échoué en première année et veulent tenter leur chance en Belgique où l'accès est plus facile. »

Sophie Landrin

DU 2 JANVIER AU 30 AVRIL 2002

EXPERT PACK FM 1,9d

à partir de **13 620 € HT** **



N'attendez pas la Fête de la Musique !

- Airbag conducteur
- Direction assistée
- Autoradio cassette RDS
- Verrouillage centralisé des portes à distance
- Lève-vitres à commande électrique
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique et dégivrants

* Série spéciale disponible sur les fourgons cités dessus et HDI.
 † Exception des versions Expert Sol, Expert rallongé et Expert Z&L HDI 113 ch. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 1^{er} janvier au 30 avril 2002 dans le réseau Peugeot participant.
 ** Prix conseillé pour un Expert Pack FM 230C 1.9d hors option, tarif COA (01 au 201/2003).

Expert  **PEUGEOT**

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Jacques Chirac, qui est crédité dans les sondages d'une légère avance sur Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle, veut désormais **MENER UNE « CAMPAGNE LISSE »** et éviter ainsi

tout faux-pas. Le président-candidat a également constaté que son adversaire reculait au second tour, et son directeur de campagne, Antoine Rufenacht, entend gérer, dans les prochaines semaines,

cette **« SITUATION DE RELATIF SUCCÈS »**. Jean-Pierre Raffarin (DL), l'un des hommes pressenti pour Matignon, estime qu'il n'y a plus de **« pathologie de l'agressivité »** au sein de la droite et que, si

elle gagne, **« le rôle et l'autorité d'Alain Juppé ne seront pas contestés »**. Les proches de M. Chirac veillent à créer, parfois artificiellement, **L'AMBIANCE** et l'animation de ses meetings.

Jacques Chirac joue la prudence et prépare déjà le second tour

Alors que les sondages pointent un tassement des intentions de vote en faveur de Lionel Jospin, le président-candidat souhaite éviter tout faux-pas pour ne pas compromettre le léger avantage au premier tour dont il est actuellement crédité. Le mot d'ordre : faire une « campagne lisse »

MAINTENANT, il faut éviter les gaffes, le lapsus qui ridiculise, la maladresse qui tue. Jacques Chirac, qui a repris quelques points dans les sondages, marche désormais sur des œufs. « *Quand on est dans une situation de relatif succès, il faut avant tout éviter de perdre des voix* », sourit Antoine Rufenacht, son directeur de campagne. Le candidat peut donc passer plus de vingt heures, aller et retour aux Antilles, le week-end dernier, sans dire plus de cinq mots aux journalistes qui suivent son déplacement. Il surveille son langage, ses images et son équipe est aux aguets.

Car le président-candidat, qui a longtemps espéré un fort décrochage de son adversaire, considère désormais qu'ils arriveront tous deux au premier tour dans un mouchoir. « *Les scores risquent d'être émiés comme jamais, le 21 avril, explique un conseiller de l'Élysée. Mais même si Chirac fait un score de 20 à 23 %, ce qui est médiocre pour un sortant, il suffira qu'il arrive devant Jospin pour paraître psychologiquement avantagé pour le second tour.* » La consigne a donc été donnée de « lisser » la campagne afin

de limiter les risques de faute. Certes, le candidat continue de décliner ses propositions de campagne. Mais le gros de ses efforts consiste désormais à répéter son discours sur l'insécurité. Bien conscient que chaque nouveau fait divers ne fait que conforter la thématique du candidat.

Seule concession à cette prudence affichée : mardi 9 avril, juste avant de se rendre à un meeting à Poitiers, Jacques Chirac, qui se gardait jusqu'ici de valoriser l'un de ses soutiens pour ne pas en mécontenter une dizaine d'autres, a expliqué dans une interview à *Centre-Press* : « *Jean-Pierre Raffarin fait partie de ceux qui sont appelés à jouer un rôle important dans les années à venir.* » Mais le candidat se refuse à aller plus loin sur ceux qui pourraient constituer et diriger son équipe s'il est réélu.

Observant avec attention chaque initiative des équipes de Lionel Jospin, — « *nous y avons nos espions* », rit-on au QG de Jacques Chirac —, Claude Chirac, Antoine Rufenacht, mais aussi les conseillers de l'Élysée Jérôme Monod ou Dominique de Villepin s'attachent désormais à se

montrer réactifs. Un incident au commissariat de Clichy ? Jacques Chirac, en déplacement dans les environs, y fait aussitôt un crochet. Des lieux de culte juifs sont incendiés alors que le candidat est au Havre ? L'équipe cherche aussitôt une synagogue — « *et au Havre où la communauté juive est quasi inexistante, je peux vous dire que ce n'est pas facile* », assure un conseiller - afin que le candidat puisse y faire une déclaration fustigeant l'antisémitisme. Au QG, tout visiteur est accueilli. Monseigneur Gaillot, venu la semaine dernière avec un

petit groupe de SDF et force caméras, a été aussitôt reçu par le directeur de campagne.

Il n'empêche, les militants de longue date ont bien noté que cette campagne ne suscite en rien l'enthousiasme des précédentes. « *A Bordeaux, 48 heures avant le meeting du 3 avril, on avait du mal à mobiliser* », explique un cadre du mouvement chiraquien. Il faut bien souvent compter sur les seules forces des étudiants de l'UNI pour construire ces images de liesse dont la télévision est friande. Et même le montant des chèques de soutien

qui arrivent au QG de campagne serait de 40 % inférieurs à ceux de 1995.

Jacques Chirac a pourtant pris son parti de la « mollesse » de cette campagne. Il a prévenu ses collaborateurs : « *Il va falloir s'adapter.* » Ayant intégré que le premier tour serait probablement médiocre, les stratèges chiraquiens se préoccupent déjà du second. Le débat télévisé qui devra opposer Jacques Chirac et Lionel Jospin a déjà fait l'objet de premières discussions entre la petite équipe des « politiques ». Et les ralliements du second tour sont l'objet de tous les soins. Lorsque Charles Pasqua a renoncé à se présenter faute d'avoir réuni les signatures suffisantes, il a ainsi reçu un coup de fil chaleureux de Jacques Chirac, suivi de dizaines de messages de sympathie de chiraquiens. Les amis de François Bayrou et d'Alain Madelin, dont certains commencent à aller dans les meetings de Jacques Chirac, sont chaque fois dorlotés. « *Si l'on veut éviter que le regroupement du second tour se passe bien, il faut éviter d'humilier ceux qui sont susceptibles de se rallier* », explique volontiers M. Rufenacht. « *Le seul*

problème, tempère un conseiller du président, *c'est que la moitié des électeurs de l'UDF et de DL nous ont déjà rejoints avant même le premier tour et qu'il nous reste un faible réservoir de voix.* »

L'autre préoccupation est la récupération des électeurs qui se seraient portés sur Chevènement. Les chiraquiens ont bien noté l'impact de ce dernier sur leurs troupes. Au cœur même du RPR, deux salariés du mouvement ont expliqué, sans sourcilier, à leur direction qu'ils étaient allés à un meeting du « Che »... Quand aux nombreux indécis, il a été décidé de les rallier au cri du « *Tout sauf Jospin* », qui déclinent les centaines d'élus qui font campagne localement. Tout de même, les sondages ont fait si bien sûr le moral des troupes que les préparatifs pour les législatives ont été accélérés. Une dizaine de personnes que le RPR avait déléguées au QG vont revenir au mouvement pour s'en occuper. D'ici là, les chiraquiens prient pour que le léger vent qui souffle en leur faveur n'ait pas tourné.

Raphaëlle Bacqué

Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de la région Poitou-Charentes

« Le rôle et l'autorité d'Alain Juppé ne seront pas contestés »

A douze jours du premier tour, Jacques Chirac et Lionel Jospin ne sont crédités à eux deux que d'environ 40 % des intentions de vote. Cette situation n'est-elle pas préoccupante ?

Il s'agit d'une dispersion d'intentions de vote et non d'un rejet des deux principaux candidats. S'il y avait eu un tel rejet, un troisième homme serait en effet apparu dans la campagne, ce qui n'est pas le cas. Je suis d'ailleurs persuadé qu'une dynamique positive est désormais enclenchée au profit de Jacques Chirac. Les panes de Jospin nous ont d'abord donné un peu d'oxygène. Mais depuis quelques jours, c'est la carrure du président qui apparaît aux yeux des Français. La gravité de la situation internationale éclaire son attitude forte et sereine.

Les discussions ont-elles déjà commencé avec vos partenaires de l'opposition en vue du rassemblement du second tour ?

La thématique de Jacques Chirac — « la France en grand, la France ensemble » — intègre la perspective du second tour. C'est un message de rassemblement et de cohésion. Il n'y a pas, à ce jour, d'autre tactique mise en place. Les contacts personnels des uns et des autres continuent toutefois d'exister.

Les campagnes que mènent François Bayrou et Alain Madelin, tous deux distants et déçus par l'action du chef de l'Etat, ne rendent-elles pas cette tâche délicate ?

Il me semble que nous apparaissons plutôt comme le camp de la cohésion, alors que les socialistes représentent celui de la division. Il est par ailleurs légitime d'exprimer des revendications identitaires au premier tour. Je me souviens de la campagne de 1995 : il y avait eu alors des échanges très sévères entre François Bayrou et Alain Madelin, qui appartenaient à des

camps différents. Cela ne les a pas empêchés de siéger ensuite au sein du même gouvernement, et c'est heureux. Nous veillerons à ce que se crée un climat d'union. Je suis confiant, car c'est une pression de la base, qui souhaite la victoire dans l'union aux législatives. Par l'action conjointe de Jacques Chirac et de notre électoralat, nous serons tous conduits à faire preuve de sagesse. Au vu des contacts personnels que nous avons, je note qu'il n'y a pas de pathologie de l'agressivité ni, comme dans le passé, de sacs de haine des uns contre les autres.

Les relations personnelles ne sont jamais simples. Mais la politique, c'est de la psychologie passée au filtre du réalisme. Sans psychologie, c'est l'erreur. Sans réalisme, c'est la faute. Nous avons à cons-

truire la rénovation de la droite et du centre. Quiconque se mettra en dehors de cette rénovation risque d'être durablement hors-jeu : il y aura peu de place pour les démolisseurs.

Vous êtes cité parmi les favoris pour Matignon en cas de réélection du chef de l'Etat. Quel est, selon vous, le profil idéal pour ce poste ?

Une femme ou un homme qui veut et qui peut mettre en œuvre le programme du président. La confiance est une exigence. L'expérience est une qualité. Et la surprise est un atout. Seul le président détient les clés de cette équation. Quant à moi, je suis trop pragmatique pour donner de l'importance aux échéances virtuelles.

Estimez-vous toujours que le premier ministre devra être,

selon votre expression, « juppé-compatible » ?

Je confirme que, si nous gagnons, le rôle et l'autorité d'Alain Juppé ne seront pas contestés dans la future majorité. Nous aurons tous besoin de son expérience et de ses qualités.

Certains de vos rivaux laisseraient entendre qu'Alain Juppé soutiendrait votre candidature parce que vous ne seriez pas susceptible, à Matignon, de lui faire de l'ombre...

Il n'y a pas, de ma part, de candidature. Mon ambition est collective et mon projet, en effet, n'est pas personnel. Mésestimer un adversaire est une erreur. Sous-estimer un partenaire est une faiblesse.

Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon

Ambiance préfabriquée aux meetings du président-candidat

À PEINE rentré de Guyane et des Antilles, où il accompagnait Jacques Chirac, Alexandre Varlet, 28 ans, délégué national adjoint de l'UNI (le syndicat étudiant de droite qui soutient Jacques Chirac) est déjà reparti. Direction Poitiers où l'attend, mercredi 10 avril, un autre meeting du candidat-président. C'est que rien ne doit être laissé au hasard, et surtout pas la ferveur populaire filmée par les caméras de télévision.

Alexandre suit donc tous les déplacements de M. Chirac, quand il ne les précède pas. Son but : s'assurer de la mobilisation des troupes, lesquelles ont pour mission de « faire l'ambiance ». Il ne reste plus alors à l'équipe de communication du candidat qu'à placer au bon endroit caméramen et photographes. Mais il arrive que les troupes

locales donnent des signes de faiblesse. Dans ce cas, il est fait appel à des professionnels.

Ainsi, vendredi soir, pour l'arrivée du candidat Chirac à Fort-de-France, en Martinique, les « *compagnons* » de l'UNI n'ont ramené qu'une poignée de supporters avec leurs banderoles. L'ambiance était pourtant assurée. Alors que le chef de l'Etat entre dans le hall, un vacarme de tambours, grosses caisses et autres instruments de percussion envahit l'aéroport. Les « *Chirac président !* » fusent, tandis que le candidat entre dans cette joyeuse mêlée. Sourires, bises aux dames et poignées de main aux messieurs. La manifestation « *spontanée* » dure une dizaine de minutes. Le temps pour les caméras d'enregistrer, et pour les photographes de figer dans leurs boîtiers numériques ces instantanés de campagne qui illustreront les reportages.

GRUPE CARNAVALESQUE

Jacques Chirac parti, la place se vide et le calme revient. On mesure à cet instant que cette « foule » qui se disperse ne compte qu'une cinquantaine de personnes, dont une grande majorité de jeunes appartenant à un groupe carnavalesque de Schœlcher, une commune dirigée par le maire RPR, Alfred Almont. L'Alliance 972 de Martinique, c'est le nom de cette troupe, n'est ni pour ni contre Chirac : c'est une fanfare vouée à l'animation intercommunale.

Les mêmes reviendront le lendemain matin assurer l'ambiance au meeting qui rassemblera entre 1 000 et 1 500 personnes. « *Nous formons un groupe de musiciens, a expliqué au Monde Patrice Eric, le président de cette association. En général, nous sommes sollicités pour des fêtes ou des manifestations sportives. Là, c'est la première fois qu'on nous demande pour un parti politique. C'est le maire de Schœlcher qui nous a dit de venir. Nos tarifs varient entre 5 000 ou 6 000 francs. Cela dépend des frais : déplacement, prise en charge des repas, etc. Là, nous n'avons pas encore discuté du montant du cachet* », précise-t-il.

Stéphane Saint-Albin, le secrétaire général de l'association, rectifie : « *Cette fois nous ne nous ferons pas payer. On fait cela pour faire parler de nous. De toute façon, on ne fait pas de politique. Ce qu'on fait aujourd'hui avec Chirac, on aurait pu le faire la semaine dernière avec Jospin s'il nous avait sollicités* », confie-t-il.

Yves Bordenave

Chronique présidentielle par Patrick Artinian



JACQUES CHIRAC À GARGES-LÈS-GONESSE. Aucun autre candidat ne suscite le même engouement que Jacques Chirac. Lors de ses voyages, à peine sorti de sa voiture, il agit com-

me un aimant sur les photographes, les caméramen et même sur les policiers, qui s'agglutinent autour de lui. Sur ses supporters également, qui provoquent à chaque fois une cohue

indescriptible. A Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), le 19 février, le président-candidat effectuait son premier déplacement de campagne, huit jours après sa déclaration de candidature.

MEDECINE PHARMACIE

► **Stage de pré-rentre**
Mise en condition (2 semaines en septembre)
► **Encadrement scientifique annuel**
Par Faculté et par semestre.

IPESUP

18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

La chef du cabinet de M. Chirac a refusé de déférer à une convocation de la police judiciaire

Invoquant ses fonctions à l'Elysée, Annie Lhéritier a demandé au juge des « garanties de sérénité » et le report de son audition après l'élection présidentielle

L'ÉPISODE S'EST JOUÉ dans l'ombre, bien avant les premiers affrontements de la campagne présidentielle. A la fin du mois de janvier, l'Elysée s'est mobilisé afin d'éviter à l'une des principales collaboratrices de Jacques Chirac les désagréments d'un interrogatoire policier. Chef du cabinet du président de la République, Annie Lhéritier avait été convoquée au mois de septembre 2001, puis à nouveau pour le 22 janvier 2002, par la Division nationale des investigations financières (DNIF), chargée par la juge Colette Bismuth-Sauron de l'enquête sur les « chargés de mission » du cabinet du maire de Paris entre 1983 et 1998.

Présentée comme l'animatrice de la « cellule corrézienne » de M. Chirac lorsque celui-ci était maire de Paris (1977-1995), elle devait être interrogée sur les modalités du détachement, dans la circonscription législative du futur président, à Ussel (Corrèze), d'agents municipaux de la capitale rémunérés sur les fonds publics parisiens. Mais elle n'a jamais déferé à ses convocations. Le 17 janvier, le directeur du cabinet présidentiel, le préfet Bertrand Landrieu, en a personnellement informé, par téléphone, le directeur central de la police judiciaire, Patrick Riou.

Un procès-verbal établi le jour même atteste la teneur de l'entretien : il y est indiqué que M^{me} Lhéritier – curieusement qualifiée de « secrétaire particulière » du chef de l'Etat – « ne se rendra pas à sa convocation », mais qu'elle « écrira directement » à la juge d'instruction. Le même 17 janvier, la collaboratrice de M. Chirac adressait, de fait, à

M^{me} Bismuth-Sauron une lettre dans laquelle elle lui indiquait se tenir « à la disposition de la justice pour l'assister dans son travail » tout en demandant à n'être entendue, le cas échéant, que par la juge et non par la police, et en tout état de cause « après le 6 mai 2002 », c'est-à-dire après le second tour de l'élection présidentielle.

Assurant avoir été « éprouvée » par « la publicité donnée à une audition antérieure » – son interrogatoire, en qualité de témoin, le 10 juillet

L'enquête porte sur les « chargés de mission » détachés par la Ville de Paris entre 1983 et 1998

2001, dans l'enquête sur les voyages de M. Chirac réglés en argent liquide (*Le Monde* du 12 juillet 2001) –, M^{me} Lhéritier justifiait sa requête en ces termes : « Dans les circonstances actuelles, liées à l'approche d'élections nationales, il est essentiel pour moi de pouvoir bénéficier des garanties de sérénité offertes à tout citoyen apportant son concours à la justice, notamment par la protection du secret de l'instruction. Or les fonctions que j'exerce à la présidence de la République ont nécessairement l'intérêt médiatique. »

Quatre mois auparavant, la chef du cabinet de M. Chirac avait érudé les questions policières dans un précédent courrier, daté du 12 septem-

bre 2001, dans lequel elle s'étendait sur ses propres relations contractuelles avec la Ville de Paris et le ministère de l'intérieur – elle appartient au corps préfectoral –, mais restait muette sur les détachements de personnels visés par l'enquête. Si bien qu'à ce jour le témoignage de M^{me} Lhéritier fait toujours défaut au dossier judiciaire.

Le nom de la collaboratrice du chef de l'Etat avait pourtant été cité, dès le 23 janvier 2001, par l'un des agents municipaux concernés, Jean-Marie Roche, recruté comme « chargé de mission » auprès du maire de Paris en 1990 pour être aussitôt « affecté à la permanence du député Jacques Chirac ». « J'ai été approché par M^{me} Lhéritier », indiquait-il pour expliquer son recrutement. Le contrat dont il bénéficiait ayant été interrompu en 1995, après l'accession de M. Chirac à l'Elysée, les policiers ont estimé, dans un rapport récemment rendu au juge, le préjudice causé à la Ville de Paris par ce détachement officieux à 1,6 million de francs (244 000 euros).

Le document recensait également les salaires et charges versés à trois autres de ces « chargés de mission » particuliers : l'un était affecté, lui aussi en Corrèze, auprès de l'ancien secrétaire d'Etat Raymond-Max Aubert, proche de M. Chirac ; un autre auprès du sénateur (RPR) Lucien Lanier ; le dernier auprès du dirigeant de Force ouvrière (FO), Marc Blondel. Le montant total des sommes versées avoisine 2 millions de francs (300 000 euros).

Dans un autre rapport, adressé à la magistrate le 8 février, les policiers détaillaient les cas de 8 sala-

riés de la mairie de Paris qui furent « mis à disposition de structures associatives », dont certaines proches du RPR. Concluant l'examen de ces cas, les enquêteurs ont estimé le « préjudice global supporté par la Ville de Paris » à 5,7 millions de francs (869 000 euros). Les investigations relatives aux associations concernées ont visé, entre autres, le Club 89 ainsi qu'un groupe de réflexion créé en 1984 autour de Robert Pandraud et Michel Aurillac, anciens ministres (RPR), et baptisé Sécurité et paix publique, auprès duquel un contractuel avait été détaché durant trois ans. Le président de l'association étant décédé, les policiers ont interrogé, le 12 février, son vice-président, le magistrat Jean-Claude Antonetti.

Conseiller technique à l'Elysée pour les questions de justice, ce dernier a répondu à la convocation sans invoquer aucun argument lié au calendrier électoral. Il a assuré qu'il « ignorait totalement » que le collaborateur concerné était rémunéré par la mairie de Paris, estimant que « cette mise à disposition [avait] dû s'effectuer de manière orale ». Interrogé, en sa qualité de magistrat, sur l'éventuel « détournement de fonds publics » qu'un tel détachement informel pourrait constituer, M. Antonetti a répondu : « Vous me demandez une appréciation personnelle sur une situation que j'ignorais. J'estime que ce détachement [...] doit être considéré comme s'inscrivant dans un cadre plus large, qui est le soutien des collectivités locales ou de l'Etat au secteur associatif. »

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Un projet immobilier du maire de Paris en 1988 laisserait un passif de 47 millions d'euros

En cause, la ZAC Maillot voulue par M. Chirac

POUR Bertrand Delanoë, c'est « l'héritage le plus lourd financièrement » de la gestion de ses prédécesseurs. Commentant la délibération soumise, lundi 8 avril, au Conseil de Paris, le maire (PS) de la capitale a stigmatisé les conséquences de l'annulation d'une opération d'aménagement, confiée en 1988 à des sociétés privées par Jacques Chirac, qui était alors le premier magistrat de la ville.

Les élus de Paris ont, en effet, voté une délibération permettant une expertise pour estimer le montant des indemnités que la Ville devra verser à plusieurs sociétés immobilières, à la suite de l'annulation par le tribunal administratif de la création d'une ZAC privée, porte Maillot. Selon une première estimation, la Ville pourrait être conduite à leur verser 46,9 millions d'euros, une somme qui risque d'être multipliée par deux par les intérêts légaux.

50 % DU PRÉJUDICE

Cette opération immobilière de grande ampleur prévoyait le réaménagement du secteur du Palais des Congrès, après la couverture partielle du boulevard périphérique, avec la construction d'un centre d'affaires international, de bureaux et d'un hôtel de luxe. Elle avait été confiée à des promoteurs privés par le Conseil de Paris en 1988, malgré l'opposition des élus de gauche. Ce projet avait été présenté à l'époque par Jacques Chirac comme le premier exemple de la reconquête des frontières de la ville. Cet aménagement « préfigure ce que seront certainement les opérations d'urbanisme de demain », déclarait alors M. Chirac. Bernard Rocher, son adjoint chargé de l'urbanisme, ajoutait : « Toutes les garanties sont prises pour que la Ville ne coure aucun risque. »

En avril 1991, le tribunal adminis-

tratif de Paris, saisi par l'Association de sauvegarde de l'environnement Maillot-Champerret, avait annulé les délibérations du Conseil de Paris, jugées incompatibles avec les objectifs du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Paris et de la région Ile-de-France. Celui-ci préconisait, en effet, de ne pas renforcer le pôle d'affaires et les activités tertiaires dans l'ouest de la capitale. Malgré ce jugement, confirmé par le Conseil d'Etat dans un arrêt du 8 novembre 1993, les services techniques de la Ville et les promoteurs immobiliers avaient continué d'étudier ce projet, à la suite de l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement de zone par le Conseil de Paris.

C'est à la suite de l'abandon définitif de cette opération immobilière par Jean Tiberi, en 1996, un an après son élection à la Mairie de Paris, que la Société financière de la porte Maillot (Sofim) a engagé une procédure à l'encontre de la Ville. Par deux arrêts du 27 novembre 2001 et du 28 février 2002, la cour administrative d'appel de Paris a déclaré la Ville responsable, dans la proportion de 50 %, du préjudice subi par la Sofim et par deux autres promoteurs immobiliers (Commerces Pershing et Omnium).

Pour Christian Sautter, adjoint (PS) chargé des finances de M. Delanoë, le montant de cette condamnation pourrait représenter le coût de construction de dix à vingt écoles. Le maire de la capitale, qui souhaite ne pas augmenter les taux d'imposition des Parisiens, estime que cette affaire ne pourra que limiter les capacités d'investissement de la Ville. « Nous sommes obligés d'assumer les bêtises de nos prédécesseurs », dit-il.

Christophe de Chenay

Le président doit répondre à l'enquête sur la questure de Paris

Le rapport de l'inspection générale de la Ville, qui pointait l'opacité de ce service, lui a été adressé

LE CHEF DE L'ETAT devra répondre à l'inspection générale de la Ville de Paris avant d'être fixé sur l'issue de l'élection présidentielle. Le cabinet du maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë, a adressé à Jacques Chirac, le 25 mars à l'Elysée, un exemplaire du « rapport provisoire » concluant l'enquête interne sur « le fonctionnement de la questure » dont *Le Canard enchaîné* avait dévoilé la teneur, dans son édition du 3 avril (*Le Monde* du 4 avril). L'actuel président de la République est désormais tenu de faire connaître ses réponses éventuelles aux critiques sévères de l'inspection qui portent sur la période 1987-2000, durant laquelle il fut maire jusqu'en 1995, avant que Jean Tiberi ne lui succède.

Outre les réponses de M. Chirac et de M. Tiberi, les inspecteurs ont sollicité les réponses du sénateur (RPR) Roger Romani, inamovible responsable de la questure durant ces années et aujourd'hui chargé de mission à l'Elysée, ainsi que celles des trois anciens secrétaires généraux du Conseil de Paris, censés exercer une forme de tutelle sur les dépenses de la questure. Les explications des intéressés devant

être apportées dans un délai d'un mois, l'échéance est fixée au 25 avril, soit quatre jours après le premier tour de la présidentielle.

Ce n'est qu'au terme de ce processus contradictoire que l'inspection rendra ses conclusions définitives à M. Delanoë, qui pourra, à ce stade, décider de saisir ou non la justice. Le maire de Paris avait ordonné cette enquête le 4 octobre 2001, afin de « faire toute la lumière sur les pratiques et les dérives » soupçonnées au sein de la questure, qu'il a supprimée depuis son élection.

BUDGET CONSIDÉRABLE

Répondant aux éléments publiés par *Le Canard enchaîné*, M. Chirac avait affirmé, sur France 3, que « les dépenses de la questure et des services de la questure [étaient] les plus réglementées, vérifiées (...) qu'il puisse imaginer ». Le « rapport provisoire » établi par l'inspection atteste le contraire, soulignant à la fois l'absence de tout contrôle effectif sur son budget et les difficultés auxquelles les inspecteurs eux-mêmes ont été confrontés dans leur enquête. Découlant d'une loi de 1986, le fonctionnement particu-

lier de la questure a eu pour conséquence de « rendre impossible l'identification des crédits municipaux dévolus à la questure dans les documents budgétaires de la Ville de Paris », est-il relevé.

Dotée d'un budget considérable, passé, entre 1987 et 2000, de 81 millions de francs (12,35 millions d'euros) à 122,5 millions de francs (18,6 millions d'euros), la questure n'était pas même précisément contrôlée par... le questeur : « Le règlement intérieur, indique le rapport, ne tuet sur les modalités concrètes suivant lesquelles le questeur doit gérer les crédits qui lui sont alloués. » Les inspecteurs précisent que ni la chambre régionale des comptes, ni la Cour des comptes, ni la « commission de vérification » interne à l'Hôtel de ville n'ont exercé de contrôle véritable sur l'engagement des dépenses, dont « un peu plus de 9,5 millions de francs » ont été consacrés, en espèces, aux frais d'alimentation et de réception de M. et M^{me} Chirac, regroupés sous l'appellation « salons du premier étage ».

A ce propos encore, l'enquête interne conclut à l'opacité excessive des procédures, relevant que « les dispositions du code des mar-

chés publics ont été méconnues pendant des années » en raison de l'absence d'appel d'offres auprès des traiteurs, que le libellé des factures était souvent « sibyllin » – parfois même « falsifié » – et l'usage des espèces peu ou mal justifié.

« La distinction entre ce qui relève des dépenses privées des autres dépenses est impossible à établir », indique ainsi le rapport, précisant que les sommes en liquide confiées aux cuisiniers du maire de Paris, chargé des achats nécessaires, « ne faisaient l'objet d'aucun contrôle spécifique, à l'exception de ceux réalisés épisodiquement, aux dires des cuisiniers, par l'épouse du maire avant 1995 » – c'est-à-dire par M^{me} Chirac. Parmi les achats signalés par les inspecteurs figurent, de fait, l'acquisition de grands crus et de matériels de camping, « l'abonnement à Canal+ du maire ainsi que celui de son épouse » et « quelques menus dépenses dont le caractère personnel et familial ne fait aucun doute » : pain complet, yaourts, crèmes au chocolat et bière Corona – dont M. Chirac est notoirement amateur.

H. G.

easyJet enfin à Paris !

Nice

à partir de 22.50€

Genève

à partir de 22.50€

Londres

à partir de 27.50€

Liverpool

à partir de 27.50€

Tarif aller simple (tarif aller/retour à partir de 45€ pour Nice, à partir de 47,50€ pour Genève et à partir de 55,67€ pour Londres et Liverpool) sur certains vols seulement. Frais carte de crédit : 5€ par transaction. Conditions : réserver en avance et sur Internet. 1^{er} vols en mai et juin.



easyJet.com

Lionel Jospin propose d'accorder le droit de vote aux jeunes âgés de 17 ans

Le premier ministre-candidat souhaite un durcissement de la législation sur les armes. Il préconise la suppression de la double peine pour les étrangers dans « certaines situations »

CAP À GAUCHE. Suppression de la double peine infligée aux étrangers dans « certaines situations », droit de vote à 17 ans et durcissement de la législation sur la détention des armes : coup sur coup, Lionel Jospin vient d'annoncer une série de mesures qui confirment son intention de mener une « campagne militante » (*Le Monde* du 9 avril). Le candidat a négocié un premier virage, mardi 9 avril, dans le mensuel *Pote à Pote*, le journal des quartiers, en se déclarant favorable à la suppression de la double peine « dans certaines situations ».

Il propose « qu'il ne soit plus possible de prononcer une interdiction du territoire ou une expulsion » pour « les personnes entrées avant l'âge de dix ans en France et y séjournant depuis », ainsi que « les personnes séjournant depuis plus de quinze ans et y ayant leurs attaches familiales ». M. Jospin exclut toutefois de ces catégories protégées les étrangers ayant commis des actes de terrorisme ou des « crimes particulièrement graves ».

Jusqu'alors, le premier ministre avait refusé toute concession sur la double peine, même si le PS

avait inscrit sa suppression, pour certaines catégories d'étrangers, dans son programme pour 2002. Chaque année, 17 000 peines complémentaires d'interdiction du territoire (ITF) sont prononcées à l'encontre d'étrangers après la prison. La double peine frappe ainsi des milliers de personnes de nationalité étrangère mais dont l'essentiel de la vie est en France. Souvent

« Peut-être le fait d'être citoyen les responsabiliserait davantage »

LIONEL JOSPIN

mariés et pères de familles, ces « bannis » sont contraints de quitter le territoire pour rejoindre un pays d'origine qu'ils connaissent mal. En novembre 1998, dans un rapport remis à Elisabeth Guigou, alors ministre de la justice, la magistrate Christine Chanut, avait préconisé « l'interdiction absolue »

des interdictions du territoire à l'encontre des étrangers ayant vécu et ayant été scolarisés en France depuis au moins l'âge de 6 ans.

Depuis la sortie du film *Histoires de vies brisées*, de Bertrand Tavernier, qui retrace le parcours de dix étrangers interdits de territoire, une quinzaine d'associations mènent une campagne active pour la suppression de la double peine. Il y a un mois, M. Tavernier s'était même invité au siège de campagne de M. Jospin pour plaider sa cause (*Le Monde* du 7 mars). Sous la pression d'Adeline Azan et de Martine Aubry, le candidat Jospin vient de la reprendre.

Par ailleurs, M. Jospin s'est dit favorable, mardi 9 avril, sur RMC Info, à l'idée d'avancer « par exemple à 17 ans » le droit de vote des jeunes à toutes les élections. « Je pense qu'il y a une maturité plus grande des jeunes », a justifié le candidat. « Dans une période où il faut [leur] rappeler aussi les règles de la vie en société », M. Jospin s'est interrogé : « Peut-être le fait d'être citoyen les responsabiliserait davantage ? » Enfin, il veut davantage montrer que son programme

sur la sécurité n'est pas qu'une affaire de répression. Commentant la mort du policier, dans la nuit de lundi à mardi, au commissariat de Vannes (Morbihan), M. Jospin a souhaité une législation sur la détention des armes « plus ferme et plus dure encore ».

Dans son entourage, on nie toute « inflexion » en soulignant que « le programme de M. Jospin ne couvrirait pas tout ». Sa déclaration sur la double peine n'est que « le prolongement du dialogue avec les associations ». Son geste en direction des jeunes, toutefois, est une sorte de rectificatif : « C'est un sujet dont on a trop peu parlé », confie un des responsables de la campagne. Et c'est un électorat important pour les socialistes : selon un sondage Sofres pour *Le Monde*, RTL et TF1, 30 % des 18-24 ans voteraient au premier tour pour Lionel Jospin, contre 17 % pour Jacques Chirac. Comme le résume un proche de M. Jospin : « Après l'entrée en campagne, l'épisode dans l'avion sur l'âge de Chirac, le feuilleton des 500 signatures, vient le temps des sujets de fond. »

Clarisse Fabre et Sylvia Zappi

François Bayrou pris à partie par des jeunes à Strasbourg

FRANÇOIS BAYROU, candidat de l'UDF à l'élection présidentielle, a été pris à partie, lundi 8 avril en fin d'après-midi, par une quarantaine de jeunes Strasbourgeois qui ont jeté des pierres sur le bâtiment où il se trouvait avec la maire de la ville, Fabienne Keller (UDF). Après l'arrivée de M. Bayrou à la mairie de quartier de la Meinau, une quarantaine d'individus se sont massés en bas du bâtiment et ont crié des insultes, visant notamment M^{me} Keller. Des pierres ont été lancées sur le bâtiment et une vitre de la pièce où se trouvait M. Bayrou a été brisée. « Cet incident était une illustration de la réalité quotidienne de la France (...). Lorsque des quartiers en sont à de tels degrés d'abandon, c'est la responsabilité de la France », a déclaré le candidat centriste.

Le Grand Orient publie les réponses des candidats à son questionnaire

PRINCIPALE OBÉDIENCE maçonnique, le Grand Orient de France, a publié, vendredi 5 avril, sur son site Internet (www.godf.org), les réponses que 13 candidats à la présidentielle ont faites à son questionnaire. Les 16 questions portaient sur la laïcité de la future Constitution européenne ou le droit à la dérogation pour ne pas suivre l'enseignement religieux dans les établissements publics en Alsace-Moselle. Le Grand Orient s'était dit « préoccupé » par une éventuelle réouverture du débat sur la laïcité à la suite du rapport de Régis Debray sur « l'enseignement du fait religieux » à l'école. Autres thèmes abordés : la reconversion sociale, le statut de l'élu, les langues régionales ou la réforme de la justice. Seuls Arlette Laguiller, Olivier Besancenot et Christine Boutin n'ont pas répondu.

DÉPÊCHE

■ **LÉGISLATIVES** : le président du conseil général de Saône-et-Loire, René Beaumont (DL), battu en 1997 par Arnaud Montebourg (PS), a annoncé, lundi 8 avril, qu'il ne serait pas candidat dans la 6^e circonscription. M. Beaumont a indiqué que sa préférence allait au premier vice-président du conseil général, Patrick Forêt (RPR), plutôt qu'à Francis Szpiner, avocat proche de l'Elysée.

Les deux favoris veulent assouplir les conditions du départ en retraite

PEU DE CHOSES séparent Jacques Chirac et Lionel Jospin sur le dossier des retraites qu'ils ont, l'un et l'autre, de nouveau abordé à quelques heures d'intervalle, en insistant sur le thème de la « retraite progressive ». Au terme d'une visite consacrée aux personnes âgées à Riom (Puy-de-Dôme), lundi 8 avril, le premier ministre a appelé à « tenir compte de la diversité des parcours professionnels, sans remettre en cause le droit à la retraite à 60 ans » et donné sa définition de la « retraite progressive » en reprenant une ancienne promesse : ceux « qui ont commencé à travailler jeunes devront pouvoir prendre leur retraite dès qu'ils ont atteint le seuil des quarante ans de cotisation, sans atteindre l'âge de 60 ans », a-t-il expliqué.

A l'inverse, M. Jospin a considéré qu'il serait « normal que ceux qui commencent à travailler plus tard puissent travailler plus longtemps », précisant que « les jeunes doivent pouvoir cotiser pour la période correspondant à leurs études ». Il a jugé « indispensable d'instaurer

un équilibre équitable entre les régimes des salariés du privé et ceux des fonctionnaires ». Pour ces derniers, a-t-il estimé, « devra notamment [se] poser la question des modalités d'intégration des primes dans le calcul de la retraite ».

Pour M. Chirac aussi, « l'âge légal de la retraite est et restera 60 ans ». « Je souhaite favoriser la liberté de choix des salariés [en] mettant fin à la retraite couperet, à l'origine d'un gâchis humain inestimable », a-t-il dit. « Il n'est plus possible de continuer à raisonner de façon comptable et à encourager les salariés "âgés" à quitter l'entreprise pour faire de la place aux jeunes », a déclaré, mardi, le chef de l'Etat à La Nouvelle République, avant son meeting à Poitiers. « De façon plus innovante, (...) la liberté de travailler signifie permettre aux Français qui le souhaitent de continuer à travailler au-delà de l'âge de la retraite, et que ce temps de travail soit valorisé », a insisté M. Chirac.

Isabelle Mandraud

Pour Dominique Strauss-Kahn, « tout ce que dit Jacques Chirac est faux »

« **L'HOMME** de la vérité doit gagner les prochaines élections », estimait Laurent Fabius dans un texte, « Les atouts de la vérité », publié par la fondation Jean-Jaurès fin février. Il faut croire que le conseiller spécial de Lionel Jospin dans la campagne à l'élection présidentielle a été entendu. Le mot d'ordre aujourd'hui dans les rangs socialistes est univoque : « Tout ce que dit Jacques Chirac est faux », n'hésitait pas à dire Dominique Strauss-Kahn, lundi 8 avril au cours d'une conférence de presse sur les programmes économiques des deux candidats ; Lionel Jospin, lui, incarne la crédibilité.

Pour conforter ce message, M. Strauss-Kahn a battu en brèche, lundi, chiffres à l'appui, les affirmations du président-candidat sur le déclin de la France, la conjoncture mondiale exceptionnelle qui aurait seule permis au pays d'afficher une forte croissance depuis 1997, sa perte de compétitivité... Mais le porte-parole de M. Jospin a eu beaucoup plus de mal à défendre le sérieux du chiffrage du programme socialiste, et notamment la promesse qui y est faite de revenir à l'équilibre des finances publiques en 2004, conformément à l'engagement européen de la France. M. Chirac, lui, a repoussé cet objectif à 2007.

La révélation dans *Les Echos*, vendredi, d'une note de la direction du budget affirmant qu'il ne pourrait être atteint en 2004 sans augmenter les impôts (*Le Monde* du 6 avril),

n'a pas aidé M. Jospin. « Ce n'est pas une note du budget qui fera la politique de la France », a-t-il déclaré, lundi, sur France-Info. Philippe Marini, rapporteur de la commission des finances du Sénat, devait se rendre mardi à Bercy pour consulter cette note plus en détail. « La direction du budget sonne le tocsin avec une régularité de métronome. Mais elle est dans son rôle. Le rôle du politique, c'est d'en tenir compte mais pas de s'y plier », surenchérisait « DSK », rappelant une note issue de cette même direction en mars 1997, tellement alarmiste sur les finances publiques que M. Chirac avait choisi de dissoudre l'Assemblée nationale...

M. Strauss-Kahn a eu plus de difficultés à convaincre de la crédibilité de l'engagement de M. Jospin. « Ce que nous proposons [réduire de deux points de PIB les déficits publics en deux ans], nous l'avons déjà fait par le passé », entre 1997 et 1999, s'est-il contenté d'affirmer. C'est oublier qu'à l'époque la croissance était soutenue. Et surtout que les rentrées fiscales étaient plus importantes : l'impôt sur les sociétés avait été provisoirement augmenté et la pression fiscale n'avait pas encore été réduite de plus de 30 milliards d'euros. Autant de recettes en moins, même si le rebond vigoureux de l'économie au second semestre 2002, prédict par M. Strauss-Kahn, intervenait.

Virginie Malingre



FIAT PUNTO 60 CLASS 3 PORTES, 9200 € OFFRE DE 1000 € DÉDUITE CLIMATISATION LÈVE-VITRES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES. CONDAMNATION CENTRALISÉE DES PORTES. OFFRE NON CUMULABLE VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 2002, RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS DANS LE RÉSEAU FIAT PARTICIPANT NOUVELLE GAMME PUNTO 2002 PARCE QU'ON EST TOUS DIFFÉRENTS



SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Richard Durn, qui a tué huit conseillers municipaux de Nanterre (Hauts-de-Seine) dans la nuit du mardi 26 mars au mercredi 27 mars, avait tenu, pendant plusieurs années, **UN JOURNAL INTIME** que les enquê-

teurs ont saisi et versé dans le dossier judiciaire. « *Je m'appelle Richard Durn, j'ai plus de 33 ans et je ne sais rien faire dans la vie et de ma vie* », écrit-il le 2 janvier 2002. « *Depuis des mois, LES IDÉES DE CARNAGE et*

de mort sont dans ma tête. Je ne veux plus être soumis. Je ne veux plus manquer d'audace et me planter », écrit-il le 9 février 1999. Au cours de ses **TROIS INTERROGATOIRES**, les 27 et 28 mars, quai des Orfè-

vres, le tueur de Nanterre se compare au personnage de *Taxi Driver*. « **J'ÉTAIS TOUJOURS LE LOSER, le vaincu, celui ayant une mentalité d'esclave** », explique-t-il aux enquêteurs avant de se suicider.

Le journal de Richard Durn ou le récit d'une vie « de lâche et de crétin »

Depuis 1998, le tueur de Nanterre tenait un journal que les policiers ont saisi et versé au dossier. « Le conformiste que je suis a besoin de briser des vies, de faire du mal, pour au moins une fois dans sa vie avoir le sentiment d'exister », écrivait-il le 21 janvier, deux mois avant le carnage

MALGRÉ LA MORT de Richard Durn, la justice n'en a pas fini avec le tueur de Nanterre. Fait exceptionnel, la mort de cet homme qui a tué huit élus du conseil municipal dans la nuit du 26 au 27 mars, avant de se suicider dans les locaux de la police judiciaire parisienne le 28 mars, n'a pas éteint l'action publique. Le procureur de la République à Nanterre, Yves Bot, a décidé de poursuivre l'enquête en transmettant, lundi 8 avril, des demandes de recherches complémentaires à la brigade criminelle. Cette décision inhabituelle avait été annoncée dès la mort de Richard Durn et de sa mère, – il était présent lors de la première opération mercredi matin 27 mars à l'aube, et absent de la seconde pour des raisons de sécurité –, plusieurs documents relatifs aux autorisations de détention d'armes qui lui avaient été accordées ont été saisis. Des recherches ont été également été menées du côté du Tir sportif garennois, le club auquel le tueur de Nanterre était affilié.

Le dossier reconstitue en outre dans le détail le parcours médical de Richard Durn, jusqu'à la tuerie. L'hypothèse, un moment évoquée, selon laquelle il aurait agi sous l'influence de médicaments a été démentie. Les analyses ont démontré qu'il avait dans le sang une dose de fluoxétine (Prozac)

échecs de sa vie. « *N'ayant rien conquis, rien à transmettre*, déclare-t-il notamment aux policiers, le 27 mars, *je voulais tuer plutôt que de finir en prison, l'hôpital psychiatrique ou comme un clochard. Il était absolument nécessaire que je me supprime dans le même temps, une de mes armes devait servir à me suicider* ».

La police a également recueilli les témoignages de la mère du tireur, de sa sœur aînée, et de l'un de ses proches, Gaël Klein. Lors des deux perquisitions conduites au domicile de Richard Durn et de sa mère, – il était présent lors de la première opération mercredi matin 27 mars à l'aube, et absent de la seconde pour des raisons de sécurité –, plusieurs documents relatifs aux autorisations de détention d'armes qui lui avaient été accordées ont été saisis. Des recherches ont été également été menées du côté du Tir sportif garennois, le club auquel le tueur de Nanterre était affilié.

Le dossier reconstitue en outre dans le détail le parcours médical de Richard Durn, jusqu'à la tuerie. L'hypothèse, un moment évoquée, selon laquelle il aurait agi sous l'influence de médicaments a été démentie. Les analyses ont démontré qu'il avait dans le sang une dose de fluoxétine (Prozac)

inférieure à 0,01 microgramme par millilitre. Sa dernière prise de Prozac remonterait ainsi à cinq ou six jours avant les faits.

En dépit de ces multiples précisions, M. Bot a souhaité obtenir des informations complémentai-

« Je ne sais même pas mourir sans faire de mal »

« *Maman, il y a longtemps que je devrais être mort. Je ne sais rien faire dans la vie. Même pas mourir sans faire de mal* », écrivait Richard Durn à sa mère Stefani-dja, le 26 mars, veille de la séance du conseil municipal de Nanterre à l'issue de laquelle il tua huit conseillers municipaux. « *J'ai capitulé, il y a bien longtemps, poursuivait-il. Je voulais aimer, apprendre à travailler, apprendre à me battre pour des gens et des choses que j'aime. Je voulais être libre. Mais j'ai une mentalité d'esclave et de faible. Je me sens si sale. Depuis des années, depuis toujours, je n'ai jamais vécu. Je me suis trop branlé, au sens propre, comme au sens figuré. Je suis foutu. Je n'ai ni passé, ni avenir. Je ne sais pas vivre l'instant présent. Mon corps se délabre car je ne me respecte pas, je ne m'aime pas (...). Pour un type lâche, égoïste et tellement renfermé, je ne mérite pas de vivre. Mais je dois crever au moins en me sentant libre et en prenant mon pied. C'est pour cela que je dois tuer des gens. Une fois dans ma vie, j'éprouverai un orgasme. J'éprouverai le sentiment de puissance d'être quelqu'un. Vivre, c'est prendre des responsabilités...* »

res sur la période entre 1998 et 2002. En 1998, un incident avait opposé Richard Durn à une psychologue du Bureau d'aide psychologique universitaire devant laquelle il avait exhibé l'une de ses armes en clamant son intention de tuer des gens. L'enquête n'a pas à ce jour établi quel sort avait été réservé au signaleur mais fait par le BAPU. « Nous

obtenir des renseignements auprès de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) des Hauts-de-Seine se serait vu opposer le secret médical. Plusieurs fonctionnaires de la Ddass, qui ne travaillent plus à Nanterre, devraient être entendus par les enquêteurs.

Interrogée, le 27 mars, par les policiers sur « la santé mentale »

de son fils, Stefani-dja Durn a donné des précisions sur ses deux tentatives de suicide en 1990 et 1994. La première avait, selon elle, pour objectif d'éviter le service militaire. S'étant fait prescrire des médicaments, « *Richard les a tous avalés avec de l'alcool. Il est resté environ 48 heures dans le coma (...). Puis, peu de temps après, juste avant les trois jours, il s'est rasé tous les poils, cheveux compris, et s'est coupé les veines. Il a été immédiatement réformé* ». La deuxième fois, Richard Durn avait de nouveau avalé des médicaments. « *Il avait même laissé un mot d'adieu* », a précisé M^{me} Durn.

Les policiers ont eu confirmation des tendances à la fois suicidaires et meurtrières de Richard Durn. « *L'idée de mettre fin à ses jours*, raconte sa mère, *en tuant un maximum de gens est assez ancienne. Très souvent devant moi, il exprimait son désir de faire un carnage avec une arme destructrice (telle était son expression), avant de mettre fin à ses jours. Il me mettait dans un état d'angoisse permanent à cause de cela. (...). Quelques fois, je craignais qu'il ne se rende dans un lieu où il y a du monde, tel que le marché. A la fin je n'y faisais plus attention* ».

Autre point d'investigation : les enquêteurs devront déterminer

dans quelles circonstances Richard Durn a pu conserver des armes, dont les deux Glock 17 et 19, et le Smith et Wesson qu'il portait le soir de la tuerie, en dépit du fait qu'il ne possédait plus d'autorisation depuis le 23 janvier 2000. Il avait détenu ces armes, après avoir bénéficié de plusieurs autorisations légales valables trois ans en qualité de tireur sportif.

Les enquêteurs devraient notamment vérifier le régime du club de tir, le Tir sportif garennois, et les obligations de contrôle des responsables des adhérents.

« Très souvent devant moi, il exprimait son désir de faire un carnage », raconte sa mère

Les policiers du commissariat de Nanterre se seraient rendus au moins une fois au domicile de Richard Durn et auraient trouvé porte close. D'autres tentatives ont-elles été faites pour récupérer les armes ?

Par ailleurs, après s'être cloîtrée chez elle pendant plusieurs jours à la suite de la tuerie et du suicide de son fils, M^{me} Durn a décidé dans un premier temps de déposer une plainte contre X... pour obtenir des précisions sur les circonstances de cette mort survenue au 36 quai des Orfèvres. Selon M^e Eric Morain, l'avocat de M^{me} Durn, sa cliente a subi « *des pressions intolérables et des menaces* », qui l'ont fait au moins momentanément revenir sur son choix d'engager une procédure en justice. « *La plainte est rédigée, mais la décision appartient à M^{me} Durn* », a ajouté M^e Morain.

Les enquêtes judiciaires et administratives sur le suicide du tueur de Nanterre avaient abouti aux mêmes conclusions, rendues publiques samedi 6 avril (*Le Monde* du 9 avril). Tout en constatant une « *réelle défaillance des fonctionnaires* », ces deux enquêtes considéraient qu'« *aucun dysfonctionnement majeur* » ne pouvait être retenu contre les policiers.

P. Ce. et P.S.

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

VERBATIM

« Je m'appelle Durn Richard. J'ai plus de 33 ans et je ne sais rien faire dans la vie et de ma vie »

2 mai 1998
Voilà presque une semaine que je suis revenu d'Israël. J'ai un goût amer dans la bouche et dans mon cœur. Je n'ai pas eu assez de contacts avec les Israéliens et les Palestiniens. Cette terre n'est pas la mienne. J'ai maintenant l'intime conviction de ne pas croire en l'existence de Dieu et de la vie après la mort.

Il m'arrivera souvent dans le futur de me mettre à prier à ma façon parce que j'aurai peur et que je me ferai l'illusion d'être écouté et d'être racheté parce que je reconnaîtrai que je me suis trompé et que j'ai échoué. (...) J'écris parce que j'espère me prouver que je suis encore en vie même si objectivement tout prouve le contraire.

9 février 1999
J'en ai marre d'avoir dans la tête, toujours cette phrase qui revient perpétuellement : « je n'ai pas vécu, je n'ai rien vécu à 30 ans ». J'en ai marre de rester des heures à écouter la radio pour ne pas me sentir coupé du monde et de rester certains soirs scotché devant la télévision alors que je sais que c'est une machine à décérébrer et à abrutir les gens et les esprits. J'en ai marre d'attendre désespérément une lettre ou un coup de téléphone alors que je n'existe plus pour personne, que

je suis oublié de tous... (...) Je n'ai jamais su me battre. Je n'ai jamais su apprendre à m'aimer un peu (sans être nombriliste et égocentrique). Je me mets toujours moi-même mes propres freins. Je tends toujours les perches et les bâtons pour me faire flageller par les autres. Marre d'être le dépressif et le type qui fait pitié dans le meilleur des cas de service.

Je suis fatigué de voir mon corps et mon visage vieillir et de constater que le temps passe et que je n'ai rien. (...) Je ne peux plus être au bas de l'échelle et voir tous les gens que j'ai côtoyés progresser dans la vie (mariage, vie en couple, indépendance financière, rupture ombilicale avec la famille, carrière professionnelle et manœuvres pour y progresser).

Je me sens bloqué parce que je n'ai pas de femme. Je me sens bloqué parce que je n'ai pas appris à être indispensable pour un groupe de personnes. Je suis foutu parce que je n'ai plus de repères sociaux et affectifs. Je ne suis plus qu'un numéro d'immatriculation dont tout le monde se fout. J'ai un bandeau sur les yeux et je tourne en rond dans une pièce en me cognant toutes les 10 secondes à un meuble ou contre un mur. Je ne veux pas crever sans avoir

beaucoup baisé. Je ne veux pas crever sans avoir été amoureux et sans qu'une femme ait été amoureuse de moi, même si je suis faible, dégingolée et immature et que j'ai déjà plus de 30 ans.

Je ne veux pas crever sans avoir connu du monde à l'étranger, sans avoir eu un seul, même s'il n'y en a qu'un, ami. Je ne veux pas crever sans avoir connu des choses belles et graves dans le monde. Par exemple, certains paysages, un lieu où je me sentirais bien (désert, montagne, milieu équatorial, tropical), nager près des baleines, des dauphins. (...)

Depuis des mois, les idées de carnage et de mort sont dans ma tête. Je ne veux plus être soumis. Je ne veux plus manquer d'audace et me planter. Pourquoi devrai-je me détruire et souffrir seul comme un con ? Même si on me maudira, si on me prendra pour un monstre, je me sentirai plus floué et humilié.

J'ai envie de vivre. J'ai envie d'aimer. Je veux grandir, je veux me battre et trouver un combat auquel je crois, même si je perds. Ma mère ne peut rien pour moi et nous nous détruisons mutuellement. Je n'ai plus de famille, plus de référents, plus d'idéal et je n'ai toujours pas trouvé mon identité à 30 ans.

10 février 1999
Je suis fatigué de fuir. Je fuir parce que je ne sais pas comment me défendre. Je suis toujours le vaincu. Je m'imagine toujours en train de perdre et j'en ai honte, alors je ne fais rien. (...) J'ai honte d'être resté cet été à suivre cette Coupe du monde de merde au lieu de faire un séjour dans le désert ou dans un pays ou un lieu où je pense que j'aurais pu être heureux, ne serait-ce que quelques jours. Je crève, je deviens paresseux et dans quelque temps je vais tomber dans la désocialisation.

Je vais partir dans le convoi humanitaire organisé par Roland en espérant d'une façon latente que, soit il se passe un électrochoc et je rencontre des gens qui vont me donner goût à la vie, soit je crèverai là-bas. (...) Je fais un pari stupide. Il faut qu'il se passe quelque chose dans ce voyage humanitaire, ou il n'y a plus rien. Je veux m'arracher de cette maison (de chez ma mère), de cette ville, de cette monotonie, du chaos. Je crève trop. (...)

Je veux voir si je peux vivre un peu. Tout cela doit cesser. Ou je trouve le goût de vivre ou je meurs d'un coup sec mais pas petit à petit comme je le fais.

pour que Gaël Klein lui fournisse des armes. Par deux fois, à sa grande fureur, Richard Durn essuie un refus.

MANIFESTATION ANTI-MONDIALISATION

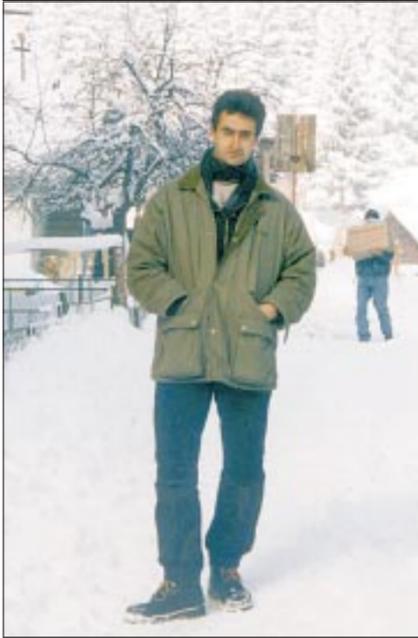
La dernière fois que Gaël Klein a vu Richard Durn, « *c'était au début de l'année 2002* ». « *Il est venu chez moi et il m'a montré les photos qu'il avait prises à Gênes, lors de la manifestation anti-mondialisation. Il m'avait dit qu'il avait été victime de brutalités policières, que l'on avait tout faux, que l'on était manipulé* ».

Le dernier contact téléphonique intervient dimanche 24 mars, quelques jours avant la tuerie du conseil municipal de Nanterre. Ce soir-là, Richard Durn appelle à cinq reprises au moins, raconte Gaël Klein. « *Il m'a fait que des reproches : de ne pas être parti me battre en Israël, que j'étais un mythomane (...). Il était agressif et menaçant, j'ai même failli appeler la police. Il n'arrêtait pas de dire que je lui avais menti. Autant avant il m'idéalisait, ce soir-là, il essayait de me détruire* ».

importante dans ma vie de lâche et de crétin. Voyant que je n'ai pas été accepté à l'école Bioforce pour devenir logisticien humanitaire, que je n'avais ni logement, ni petite amie (je n'avais pas fait l'amour depuis des années ni pendant les grandes vacances), j'ai renoncé à la vie. J'ai baissé les bras. Je pouvais suivre la formation pour devenir conseiller principal d'éducation en institut universitaire des maîtres, mais pourquoi ? Pour faire un boulot que j'abhorrais si j'avais réussi le concours. (...)

J'ai toujours détesté le métier de pion que j'ai fait, où j'étais moins que rien et où j'étais humilié et dans lequel j'ai végété. (...) J'ai mal et je suis plein de haine. Mais cette haine ne s'est éteinte pas. Elle est refoulée. (...)

Le conformiste que je suis a besoin de briser des vies, de faire du mal pour au moins une fois dans ma vie avoir le sentiment d'exister. Le goût de la destruction, parce que je me suis toujours vu et vécu comme un moins que rien, doit cette fois se diriger contre les autres parce que je n'ai rien et que je ne suis rien. Pourquoi continuer à faire semblant de vivre ? Je peux juste pendant quelques instants me sentir vivre en tuant.



Richard Durn, ici photographié en 1999 au Montenegro, lors de l'une de ses missions humanitaires dans l'ex-Yougoslavie, était hanté depuis des années par des pulsions de carnage et de mort, ce que révèle la lecture de son journal intime où il égrène jour après jour son dégoût de lui-même. C'est aussi ce qui ressort des trois procès-verbaux d'audition, lors de ses interrogatoires au quai des Orfèvres, juste avant son suicide.

Les procès-verbaux des trois auditions au 36, quai des Orfèvres

PENDANT sa garde à vue à la brigade criminelle, Richard Durn a été entendu à trois reprises par un lieutenant de police assisté d'un brigadier dans le bureau 415 situé au 4^e étage du 36, quai des Orfèvres. Les deux premières fois, le 27 mars, le tireur de Nanterre s'est exprimé longuement tant sur sa vie que sur les motivations de son geste. L'ultime audition, le 28 mars, fut interrompue par le suicide de Richard Durn.

► Audition du 27 mars à 9 h 40 mn

Interrogé sur son parcours jusqu'à la nuit du 26 au 27 mars, où il a tué huit élus et en a blessé dix-neuf autres du conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine), Richard Durn retrace les étapes de sa vie qui l'ont le plus marqué. « J'ai été exempté du service militaire, indique-t-il, on m'a placé dans la catégorie P5. A l'époque, j'avais déjà fait une tentative de suicide. Je l'ai signalé, et ils ont eu peur. » Il détaille plus longuement sa vie aux côtés de sa mère, Stefanija Durn, dans le pavillon de Nanterre. « J'ai vécu la plus grande partie à cette adresse. Il m'est arrivé de prendre un logement seul, mais je suis toujours revenu chez ma mère. J'ai pris des logements à Rueil et à Nanterre. [...] J'ai également fait une demande de logement HLM en 1998, auprès de la Ville de Nanterre. Cette demande n'a pas abouti, non pas par la décision de la collectivité locale mais parce que j'en ai décidé ainsi. Je ne m'accrochais plus à la vie, j'ai décidé de capituler. C'est à cette époque que je me suis désocialisé. » Après avoir déclaré que le RMI était son unique source de revenu, Richard Durn affirme aux enquêteurs : « Je suis sans emploi, mais je n'en recherche pas vraiment. J'avais décidé de mourir, je ne me projetais plus dans l'avenir. »

Il fait ensuite référence à son expérience de surveillant dans différents établissements scolaires de Nanterre et de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). « Il y a longtemps, explique-t-il, j'avais envie de transmettre mon savoir et d'être utile à des jeunes. Cependant, j'ai perdu ce goût et ça n'était pas ma place, je n'arrivais pas à transmettre mes connaissances. » Après avoir détaillé d'autres expériences malheureuses dans des missions humanitaires, il conclut : « Ne m'étant jamais donné les moyens pour réussir, j'ai abouti à une fonction d'assisté et de raté social. Ce qui explique en grande partie, mais pas uniquement la nature de mes actes. » Plus loin, il ajoute : « N'ayant pas pris de revanche sociale, par rapport à la situation de ma mère (femme de ménage étrangère) qui, elle, a toujours été courageuse et admirable, je n'étais pas digne de vivre car je n'avais pas appris à me battre, à me défendre et à défendre ceux que j'aime. [...] J'étais toujours le loser, le vaincu, celui ayant une mentalité d'esclave. » « J'aurais dû trouver des mentors pour faire des choses nobles et intéressantes de ma courte existence, je n'ai pas suffisamment cherché. Pour illustrer le mieux mon comportement, vous devriez vous référer au film Taxi Driver de Martin Scorsese avec Robert De Niro. Quitte à me répéter, l'être asocial et coupé des réalités de la vie que je suis ne mérite pas de vivre », dit-il pour conclure cette déposition.

► Audition du 27 mars à 12 heures

Richard Durn s'explique pour la première fois sur les raisons de son geste. « J'ai toujours vécu dans une

prison mentale, dont j'étais le propre geôlier, déclare-t-il aux enquêteurs. Puisque j'étais devenu un mort-vivant par ma seule volonté, je décidais d'en finir en tuant une mini-élite locale qui était le symbole et qu'étaient les cadres et décideurs dans une ville que j'ai toujours exécutée. »

Après avoir affirmé qu'il avait hésité à passer à l'acte, il raconte aux policiers le déclenchement de la fusillade. « Dans les dernières minutes du conseil, je me suis dit et j'ai compris que je ne pouvais plus reculer, c'était maintenant ou jamais. Je me suis levé, j'ai sorti le Glock 19 qui se trouvait dans la poche extérieure droite de ma parka. J'ai commencé par viser et à ouvrir le feu sur la mairesse, M^{me} Fraysse. [...] Je n'avais pas défini d'ordre précis dans mon exécution. Je voulais tuer le plus de personnes possible, puis me tuer. »

Richard Durn raconte ensuite son immobilisation par deux élus, au terme du carnage qui a fait huit morts et dix-neuf blessés. « Je m'adressais à ceux qui me maîtrisaient en leur criant "Tue-moi, Tue-moi". N'ayant plus de chargeur dans le Glock 17, il m'était impossible de retourner l'arme contre moi. Ils me tenaient fermement. J'ai alors essayé de prendre un couteau à cran d'arrêt dans ma poche droite de pantalon pour me tuer, mais l'appareil s'en est saisi. »

Il désigne ensuite la maire de Nanterre comme sa cible, qu'il pense à tort avoir atteint. « La seule personne que j'ai visée intentionnellement était M^{me} Fraysse, affirme-t-il. Je l'ai visée pour sa qualité de maire, mais aussi car je ne la respectais pas. Pour moi, elle est l'incarnation d'une apparatchik inamovible, créant un système de clientélisme et représentante typique de la grande bourgeoisie rouge hypocrite, contrôlant énormément de choses et se faisant passer pour démocrate et soi-disant proche du peuple. »

► Audition du 28 mars à 9 h 50 mn

Richard Durn est entendu dans le même bureau que la veille par les mêmes policiers, auxquels il commence par déclarer maintenir « l'ensemble des déclarations qu'il a faites hier ». Une première question lui est posée sur le sac à dos et sur le portedocument qu'il aurait éventuellement emportés de chez lui au dire de sa mère.

« Non je n'avais pas de sac à dos, répond-il. J'ai pris mes trois armes que j'ai placées dans les différentes poches de mon blouson. [...] J'avais volontairement prévu de ne prendre aucun papier d'identité. Je me fous de mon identité. [...] A l'intérieur du portedocument, j'avais placé des feuilles de papier vierge. Je pensais éventuellement prendre des notes sur le conseil, mais finalement je n'en ai pris aucune. »

La question suivante porte sur les deux courriers datés du 26 mars dans lesquels Richard Durn lègue ses biens à sa mère et explique son geste à venir. Elle s'interrompt au milieu de la phrase « Avez-vous souvenir avoir écrit ces courriers et les avoir déposés dans ». L'interrogatoire s'arrête sur ce mot que le policier n'a pas fini de taper. Puis le procès-verbal reprend : « A ce stade de l'audition, constatons que le nommé Durn Richard se précipite vers la lucarne du bureau et se jette dans le vide. Notre action, conjuguée à celle de notre collègue n'a pas empêché Durn de tomber. »

P. Ce. et P. S.

Des psychiatres avaient signalé, à plusieurs reprises, son caractère « potentiellement dangereux »

A l'été 1998, celui qui deviendra le « tireur de Nanterre » avait brandi un pistolet devant la psychothérapeute qui le suivait au bureau d'aide psychologique universitaire

QUE S'EST-IL PASSÉ à l'été 1998, près de quatre ans avant la tuerie de Nanterre, lorsque Richard Durn a brandi un pistolet devant sa psychothérapeute ? Après cet épisode, le docteur André-Roland Havas, médecin-chef du bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) Luxembourg, dans le 5^e arrondissement de Paris, avait écrit, le 10 juillet 1998, au docteur Martinier, médecin inspecteur départemental des Hauts-de-Seine, à Nanterre, pour lui signaler la « dangerosité potentielle » de Richard Durn. Dans ce courrier, il écrivait que Richard Durn avait, ce jour-là, « exprimé des menaces à l'égard de personnes non identifiées », expliquant qu'il allait « tuer des gens et se donner la mort ensuite », avant d'exhiber « un pistolet qu'il transportait dans son porte-document ». « Il s'agit très probablement d'un paranoïaque délirant à minima et actuellement déprimé », écrivait le docteur André-Roland Havas. A signaler, son refus d'hospitalisation et de tout traitement médicamenteux. »

A l'époque, cette information concernant le caractère « potentiellement dangereux » de Richard Durn avait également été relayée par le médecin inspecteur de santé publique de la

Ddass de Paris auprès de son homologue de Nanterre. Il avait alors signalé qu'il avait informé le commissariat de police de Nanterre et l'infirmier psychiatrique près la préfecture de police de Paris.

Peu après l'épisode qui s'était déroulé chez la psychothérapeute, la Ddass des Hauts-de-Seine s'était inquiété : le 15 juillet, elle avait demandé au Centre médico-psychologique de Nanterre d'effectuer une visite à domicile auprès de Richard Durn. Cinq jours plus tard, le responsable du secteur de psychiatrie générale de Nanterre indiquait à son médecin inspecteur départemental que cette demande avait été transmise au docteur Bernard, responsable de l'équipe de soins à domicile, « qui a déjà vu ce malade en 1995 ». Le 23 juillet 1998, le docteur Bernard rendait compte à la Ddass des Hauts-de-Seine de la visite effectuée, la veille, au domicile de Richard Durn, accompagné de deux policiers en civil de Nanterre « compte tenu de l'aspect extrêmement inquiétant de la lettre » du médecin-chef du BAPU. Les trois hommes étaient repartis sans avoir pu rencontrer Richard Durn.

Dans ce courrier du 23 juillet, le docteur Bernard rappelait les antécé-

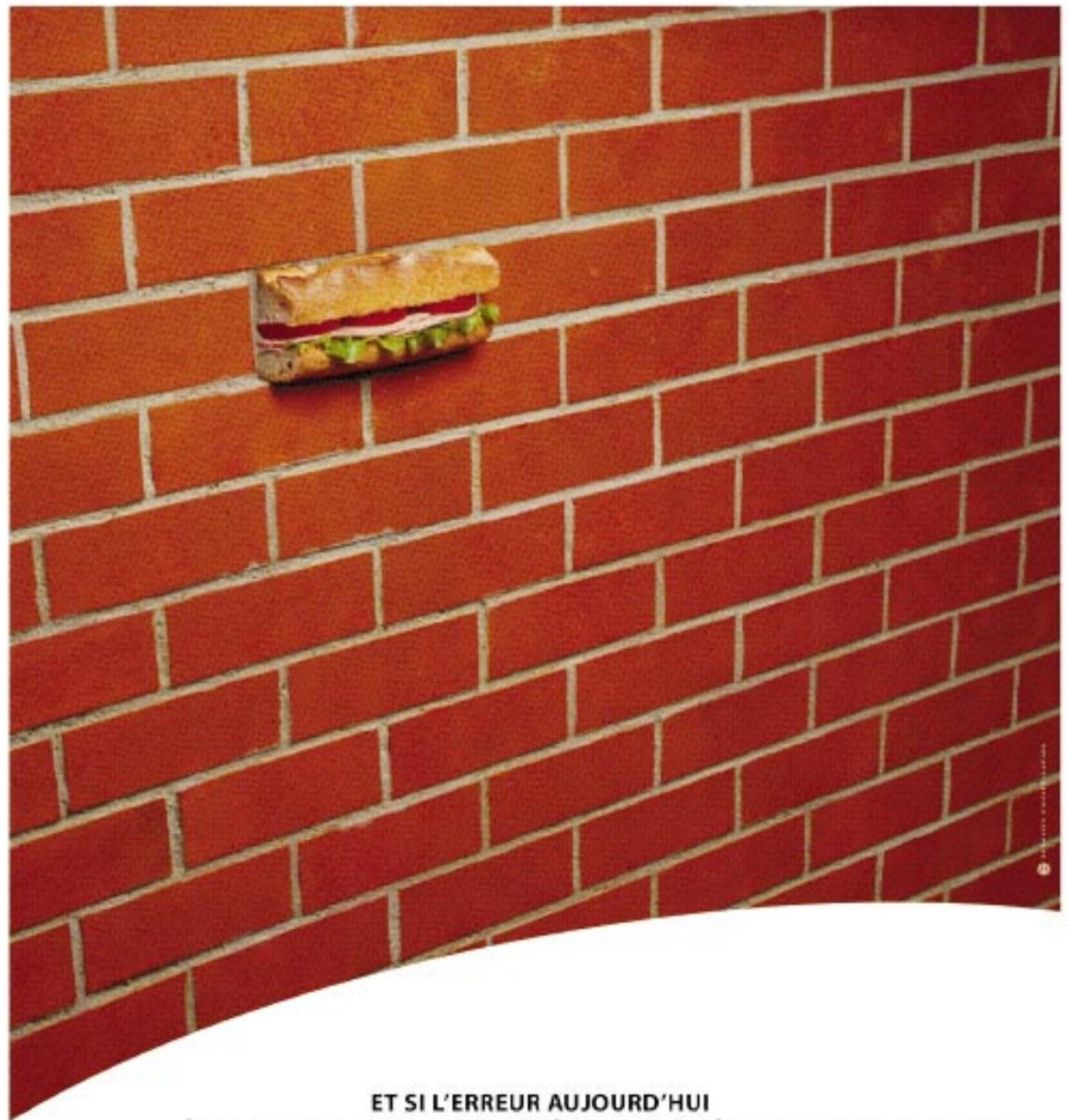
dents de Richard Durn et notamment une tentative de suicide par des médicaments qui avait donné lieu, en 1995, à une proposition d'hospitalisation à la demande d'un tiers. La mère de Richard Durn s'était alors montrée « complètement opposée à l'hospitalisation » et le docteur Bernard avait fait plusieurs visites à domicile. Richard Durn avait déclaré être pris en charge au BAPU et ne pas souhaiter la prise en charge proposée par le secteur de Nanterre.

« UNE FARCE MACABRE »

Le docteur Bernard rappelait, dans son courrier, la loi du 27 juin 1990, qui permet l'hospitalisation à la demande d'un tiers ou le placement d'office « lors d'un danger imminent ». « Il me semble que le fait de brandir un pistolet en disant qu'on veut tuer des gens et se donner la mort ensuite pourrait être considéré comme un danger imminent », écrivait-il. Il ajoutait qu'il s'était lui-même déjà trouvé, en novembre 1995, « sous le feu d'un malade dangereux à cause d'une mauvaise appréciation du danger imminent par un autre psychiatre ». Le docteur Bernard notait enfin qu'il avait fait par écrit une proposition de visite à Richard Durn.

La réponse de Richard Durn à cette proposition a ensuite mis un terme à l'intervention du secteur psychiatrique de Nanterre. Dans un courrier du 11 août, 1998, le docteur Bernard signalait que le 3 août, Richard Durn s'était mis en contact téléphonique avec lui. Le psychiatre poursuivait : « Il était calme et cohérent, demandant posément des explications sur la signification de ce signalement. Il reconnaît avoir dit qu'il voulait tuer des gens et se donner la mort ensuite et avoir brandi un pistolet. Il explique qu'il a voulu jouer une "farce macabre" à son psychothérapeute parce que dit-il, selon lui, celui-ci ne s'intéressait pas suffisamment à lui. » Le docteur Bernard poursuivait en indiquant : « Durant tout l'entretien téléphonique, il n'exprime aucune idée dépressive ni délirante. Il dit se sentir bien en vacances, préparer ses concours et aborder enfin la vie de manière positive. » Le psychiatre concluait en précisant que Richard Durn avait dit qu'il « reprendrait contact avec le BAPU à la rentrée (...) ». Le Monde a eu confirmation auprès du BAPU qu'il n'y a eu aucun contact ultérieur avec Richard Durn.

Paul Benkimoun



ET SI L'ERREUR AUJOURD'HUI ÉTAIT DE CHOISIR UN CDD PLUTÔT QU'UN INTÉRIMAIRE CLEF VEDIORBIS ?

Parce que, grâce aux programmes CLEF (Charte Liberté Emploi Formation), VediorBis vous offre la garantie d'avoir des intérimaires motivés, formés et qualifiés. Et parce que la nouvelle Loi de Modernisation Sociale ne présente plus de raisons financières de choisir un CDD plutôt qu'un Contrat de Travail Temporaire. Pour plus d'informations, tapez www.vediorbis.com.



On va vous faire changer d'idée sur l'intérim.

Un policier a été tué par un forcené dans les locaux du commissariat de Vannes

Jean-Charles Denis a tiré une rafale de Kalachnikov après un accrochage avec des automobilistes

UN POLICIER a été tué par un individu armé, dans la nuit de lundi 8 à mardi 9 avril, dans les locaux du commissariat de Vannes (Morbihan). Régis Ryckebusch, gardien de la paix de 36 ans, a été tué par un homme qui s'est introduit dans l'hôtel de police en pleine nuit, à la suite d'un différend avec des automobilistes. L'individu, un agriculteur nommé Jean-Charles Denis, était déjà connu des gendarmes pour son attitude violente et a été proche, dans les années 1970, des milieux autonomistes bretons. Il a été neutralisé par un brigadier après avoir arrosé l'hôtel de police d'une rafale de Kalachnikov. Touché à l'épaule par un tir de riposte, il a été placé en garde à vue à l'hôpital de Vannes. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, s'est immédiatement rendu sur les lieux.

Le drame a débuté par une banale altercation entre automobilistes, du côté de la place de la République, à Vannes. Vers 1 heure du matin, un véhicule 4 X 4 rouge circulant à vive allure, brûle un feu rouge avant de percuter violemment une autre voiture et de prendre la fuite. Les conducteurs du véhicule, trois jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années, décident de poursuivre le 4 X 4. Mais parvenus à sa hauteur, le groupe est mis en joue par le conducteur, qui exhibe une Kalachnikov. Choqués, les jeunes se rendent alors au commissariat. C'est au moment où ils pénètrent dans les locaux de police, que l'individu armé, qui les avait sui-

vis, s'engouffre à son tour dans l'immeuble. Il ouvre le feu immédiatement et sans explications. La police scientifique et technique aurait relevé 25 à 30 impacts de balle de Kalachnikov, dont certaines ont traversé les cloisons.

Le gardien de la paix, Régis Ryckebusch, marié et sans enfants, qui avait accueilli le groupe de jeunes,

Kalachnikov, l'homme portait également un Smith et Wesson-357 Magnum, ainsi qu'un couteau. Il était sous l'emprise de l'alcool lors de son interpellation.

L'individu, Jean-Charles Denis, est un agriculteur de 48 ans, qui serait éleveur de chevaux, et qui est domicilié dans la petite commune de Plaudren. Il était convoqué, mardi 9 avril

MM. Jospin et Chirac expriment leur émotion

Lionel Jospin a exprimé, mardi 9 avril, son « émotion » et sa « compassion » à l'égard de la famille du gardien de la paix tué d'une rafale de Kalachnikov au commissariat de police de Vannes (Morbihan). Le premier ministre s'est prononcé pour une législation « plus ferme et plus dure » sur les armes. « Il semble que cet homme était pris de boisson », a-t-il poursuivi. Il s'agit de comportements violents, de gens qui boivent, de comportements individuels. C'est contre cela aussi que nous devons nous dresser les uns et les autres. Le président de la République Jacques Chirac a exprimé de son côté « sa vive émotion » et « salué le courage » du policier. Dans un communiqué rendu public par l'Elysée, Jacques Chirac a « exprimé à sa famille, à ses collègues, à l'ensemble des fonctionnaires de la police nationale ses condoléances les plus attristées ». Jean-Pierre Chevènement (MDC) a de son côté, estimé que ce meurtre témoignait « d'un mépris profond de la loi » et a invité « la justice à faire preuve de la fermeté nécessaire ».

est mort sur le coup, atteint de plusieurs balles dont une au cœur. Un des trois jeunes, qui s'était réfugié au fond de la pièce, a été légèrement blessé par un impact de balle dans le dos. Le forcené a ensuite été neutralisé par un brigadier, qui travaillait dans une pièce voisine, et qui l'a touché à l'épaule d'un tir de riposte, au moment où il aurait tenté de sortir une seconde arme. En dehors de sa

au matin, à la brigade de gendarmerie pour avoir menacé avec une arme un vigile d'une discothèque, puis s'être battu avec lui, à Arradon, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 avril. Surnommé « Charlie » en raison de sa carrure impressionnante – 1 mètre 85 et 130 kg –, M. Denis était connu comme une personne « taciturne et violente » par les gendarmes.

En 1977, il a été condamné à trois ans de prison ferme par la Cour de sûreté de l'Etat, pour le plasticage, le 22 octobre 1975, du domicile du député (UDR) du Finistère Michel de Bennetot, à Rennes, ainsi que pour avoir fait sauter à l'explosif, quelques mois plus tôt, des statues se trouvant à l'entrée de l'école militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan. Dans les années 1970, Jean-Charles Denis aurait en effet été, selon la préfecture de Morbihan, un militant du Front de libération de la Bretagne (FLB). Il n'appartiendrait cependant plus à la mouvance autonomiste bretonne. « Il était davantage connu pour être un homme irascible et violent que pour fréquenter les cercles autonomistes », explique-t-on à la préfecture.

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui s'est immédiatement rendu sur les lieux du drame, devait tenir une conférence de presse dans la matinée. Mais déjà, les syndicats de policiers ont fait part de leur indignation. « Le fonctionnaire [tué par le forcené] venait d'arriver à Vannes. Qui pouvait s'imaginer que dans une ville comme ça, des faits pareils pouvaient se produire ? Il a été lâchement assassiné, la police est une fois de plus en deuil », a déclaré le secrétaire général de l'UNSA-police, Joaquin Masanet, pour qui il faut maintenant « revoir la législation sur les armes ».

Alexandre Garcia et Cécile Prieur

Patrick Dils raconte ses difficultés d'enfant et son viol en prison

Autrefois perçu comme introverti et passif, il s'est dit décidé à convaincre de son innocence



LYON

de notre envoyé spécial

Ainsi donc, voici l'affaire Dils. Celle d'avant le procès en révision, d'avant la certitude de la présence du tueur en série Francis Heaulme sur les lieux du crime, le 28 septembre 1986, quand deux garçonnets de 8 ans furent retrouvés mortellement frappés à coups de pierres à Montigny-lès-Metz (Moselle). Elle est réduite là, ce lundi 8 avril, saisissante, dans ces vingt brèves minutes qu'il faut au greffier pour lire l'arrêt qui, voici quatorze ans, renvoya le jeune apprenti cuisinier de 16 ans, réputé suggestible, devant une première cour d'assises. Huit pages pour dire les charges, jugées alors suffisantes, hors la moindre preuve formelle : des aveux – mais les policiers avaient déjà recueilli ceux de deux autres suspects avant lui – et un comportement.

Ainsi, voici aussi celui qui signe ses courriers « l'innocent incompris ». On le disait introverti. Il parle. On le disait passif, il réagit. A quinze ans du double meurtre d'enfants qui lui est reproché, Patrick Dils a grandi. Peu dans son corps filiforme, mais dans sa tête. Il le dit. Moins d'un an après son premier procès en révision, où sa personnalité a paru l'avoir desservi, il semble même avoir enfin appris et saisi l'importance des apparences. Il a rasé sa moustache, raccourci sa tignasse rousse, mis au rancart ses larges lunettes sombres. Son visage s'est éclairci. Patrick Dils semble avoir rajeuni.

« JE SUIS TROP GENTIL »

Condamné deux fois dans l'intimité des huis clos réservés aux procès pour mineurs, l'ex-apprenti s'expose donc pour la première fois. Par la grâce d'une modification législative de bon sens, taillée sur mesure, l'audience d'appel de son procès en révision est publique. En préambule, estimant que « quinze années de détention provisoire suffisent », la défense demande que, pour la durée du procès, l'accusé soit remis en liberté. Las ! Mieux vaut, lorsqu'on est présumé innocent, ne jamais avoir été condamné.

La cour, présidée par Yvette Vilvert, estime que la remise en liberté de « celui que la justice a désigné par deux fois comme unique coupable de la douleur » des parties civiles « ne pourrait que troubler le bon déroulement » de l'audience. Debout dans son box, Patrick Dils, aujourd'hui âgé de 31 ans, saisit alors les mots pour dire sa vie, moitié enfance, moitié prison. Avec une constance : « Je suis trop gentil. Et c'est toujours à mes dépens. Je l'ai remarqué. »

De sa liberté, il ne retient que des images d'enfant sage, « peut-être un

peu rêveur », et ses passions : la natation, le vélo, les timbres, les maquettes et toutes sortes de collections. « Ma chambre, dit-il, c'est un musée. » Il ne cache pas aussi ce qui était son goût pour les films de Schwarzenegger où il y avait de l'action. Il insiste sur la cuisine, pour laquelle il passa un CAP en détention. « J'aime les odeurs, les bruits en cuisine. J'aime manger. » La pâtisserie est devenue sa spécialité. La présidente insiste sur les « difficultés relationnelles » pendant sa scolarité. « On m'appelaient le canard, à cause de ma démarche [une légère claudication], on se moquait de la couleur de mes cheveux, de la taille de mon nez. » Il était « fil de fer » ou « haricot ». On le traitait de « chou chou », de « lèche-cul » ou de « dégonflé ».

La raillerie, elle s'est poursuivie au lendemain du double meurtre de Montigny. Son patron d'apprentissage, qui le voyait interrogé à plusieurs reprises par les policiers, avait fini par le surnommer « l'assassin ». Pour rire. « On le chambrait, explique ce dernier. Vu son caractère, ça ne pouvait pas être lui. »

Un ami de l'âge de Patrick Dils raconte la « peur » qu'ils éprouvaient, alors gamins de 15 ou 16 ans, face aux policiers : « Il faut voir les questions qu'ils vous posent, la façon dont ils vous les posent, 14 000 questions en même temps, et puis la feuille qu'on déchire devant vous, en vous disant qu'il faut tout recommencer ! » La cour s'interroge sur la demande, faite à cet ami par l'accusé, de ne pas révéler qu'il était proche des lieux du crime le soir des faits. La défense y voit une cachotterie de gamin apeuré ou honteux, la partie civile un mensonge confondant.

Arc-boutée sur sa conviction, cette dernière semble d'ailleurs par avance remettre en cause toute parole de l'accusé. Qu'il se taise, il dissimule. Qu'il parle, c'est un mensonge. M^e Bertrand Becker, en défense, demande à Patrick Dils de faire fi de sa pudeur. « En prison, as-tu été agressé ? » L'accusé part en digressions. L'avocat se fait plus pressant. « Oui, j'ai été violé. » La partie civile : « C'est la première fois qu'on le dit. » Patrick Dils : « Parce que j'ai honte, j'ai l'impression d'être sale. » Et puis, excédé, devant l'incrédulité persistante : « Non, je ne cherche pas à être une victime, monsieur ! »

A la barre, le pasteur René Barillet, aumônier des prisons retraité, dit la faiblesse et l'état psychique après les aveux, le choc de la première condamnation, et sa confiance. De même, un visiteur de prison, qui lit quelques lettres. La dernière : « Je ne serai plus spectateur, mais acteur [de mon procès]. Je vais aider mes avocats. Il faut absolument que 2002 soit la fin de mon cauchemar. »

Jean-Michel Dumay

Des extrémistes juifs mis en cause après la manifestation du CRIF

Dix jeunes avaient été interpellés, dimanche 7 avril, en possession d'armes blanches

DIX MEMBRES de groupes extrémistes juifs ont été interpellés porteurs d'armes blanches prohibées, telles que pistolets d'alarme et à balles en caoutchouc, battes de base-ball, couteaux à cran d'arrêt et nunchaku, et placés en garde à vue après les incidents survenus en marge de la manifestation organisée dimanche 7 avril, par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Neuf d'entre eux ont été libérés, lundi, à l'issue de la garde à vue. Le dixième a été amené au dépôt, et devrait être cité en comparution immédiate, mardi 9 avril. De source policière, il était en possession d'une cagoule.

« Un noyau de 400 à 500 personnes appartenant à des mouvements extrémistes pro-israéliens, organisés en commandos très mobiles [...] n'ont cessé de provoquer pendant plusieurs heures », a déclaré, lundi 9 avril, le préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, qui a affirmé que « tout serait mis en œuvre » pour retrouver les agresseurs d'un commissaire de police en uniforme, frappé d'un coup de couteau et dont les jours ne sont pas en danger.

Reporters sans frontières a demandé au procureur de la République de Paris l'ouverture d'une

enquête, à la suite des violences dont plusieurs journalistes couvrant la manifestation ont été victimes. Selon l'association, un cameraman de la télévision espagnole Antena 3 a été passé à tabac « par des membres du service d'ordre de la manifestation qui portaient des brassards ». Par ailleurs, dix journalistes et techniciens de la chaîne France 2 ont été pris à partie, dont un cameraman d'origine guadeloupéenne, qui a subi des injures racistes. Un photographe travaillant pour un site Internet a été frappé à coups de pied.

« CHASSE AU FACIÉS »

Les mouvements extrémistes juifs du Betar et de la Ligue de défense juive (LDJ) sont particulièrement mis en cause. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a demandé, lundi 8 avril, la dissolution de la Ligue de défense juive, accusant cette organisation d'avoir mené une « véritable chasse au faciés » et des « ratonnades dans les rues de Paris ». Plusieurs témoignages rapportent, en effet, que des jeunes vêtus du T-shirt jaune de la LDJ ont poursuivi et frappé des personnes d'origine maghrébine en marge de la manifestation, sur la place de la Bastille

et dans les rues voisines. Les manifestants d'un rassemblement organisé par le mouvement pacifiste Shalom Archav (« La Paix maintenant ») ont également été pris à partie (*Le Monde* du 9 avril).

Dans un communiqué daté du 8 avril, la Ligue de défense juive « dénie toute responsabilité dans les incidents survenus à la Bastille ». Elle va jusqu'à affirmer que « ses militants ont contribué à assurer la sécurité de la manifestation,

Une manifestation à Paris « pour la paix »

SOS-Racisme a rassemblé, lundi 8 avril, environ 400 personnes sur l'esplanade du Trocadéro, à Paris, à l'occasion d'une manifestation « pour la paix au Moyen-Orient » et contre « toute forme de racisme en France ». Les pancartes brandies par les participants réclamaient « deux Etats, une paix », « deux Etats, un avenir commun ».

« Nous sommes ici pour lutter contre toute dérive communautariste, a déclaré Malek Boutih, président de SOS-Racisme. Quelqu'un qui brûle une synagogue, ce n'est pas un Maghrébin, c'est un voyou ! La France n'est pas à la veille d'une guerre des communautés. » « On ne peut accepter que, dans le cadre de la République, des Français s'attaquent à d'autres Français ou attaquent des synagogues », a déclaré, pour sa part, le ministre de la ville, Claude Bartolone, qui participait au rassemblement. Des représentants de l'UNEF et de la Licra étaient également présents.

conjointement avec les institutions communautaires ». « Le MRAP peut bien demander notre dissolution : de toute façon, nous n'avons aucune existence légale », a expliqué un responsable de la LDJ, rencontré par *Le Monde*. La cinquantaine enveloppée, vêtue d'un blouson bomber noir, Elihaou N. se présente comme le « porte-parole » de la Ligue de défense juive. Il ne souhaite pas que son nom soit cité et refuse même de donner le nom du président de son organisation : « Chez nous, c'est comme à Lutte ouvrière : l'identité du dirigeant n'est pas connue... » Un autre membre de la Ligue, Pierre L., explique que l'organisation a « plusieurs responsables ». Très présente dans la manifestation du 7 avril, la LDJ avait notamment déployé un drapeau frappé du slogan : « Védrine porte-parole du terroriste Arafat. » « Nous avons demandé à nos jeunes de rentrer tranquillement chez eux après la manifestation. Mais comment voulez-vous qu'on les calme tous ? », reconnaît Elihaou N.

Selon le porte-parole de la LDJ, ses militants seraient au nombre de 100, et les sympathisants seraient 300, mais ils seraient « de plus en plus nombreux » depuis la flambée des actes antijuifs. L'organisation aurait des antennes à Strasbourg, Marseille, Lyon et Toulouse. Elle dispose d'un local près de la rue des Rosiers, dans le

Defence League américaine dont elle s'inspire. Sur son site (www.liguededefensejuive.com), l'organisation présente son programme, qui réclame « l'annexion des territoires occupés par les Arabes en Judée-Samarie et à Gaza », le « transfert des Palestiniens vers la Jordanie », ainsi que le « retrait du droit de vote aux Arabes israéliens ». La LDJ est en désaccord avec le Likoud, à qui elle reproche d'avoir « bradé » le grand Israël. Plusieurs responsables de la Ligue viennent cependant du Betar, un mouvement de jeunesse du Likoud de France. Pierre L. est lui-même un ancien responsable du Tagar, la branche étudiante du Betar.

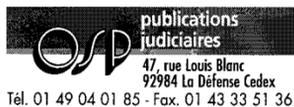
La Ligue de défense juive a été créée il y a dix mois. Elle s'est fait une spécialité de décerner régulièrement un « prix Goebbels de la désinformation », du nom de l'ancien ministre de la propagande du III^e Reich. Il a été « décerné » récemment à l'AFP, au cours d'une manifestation qui s'est tenue devant l'agence de presse, à Paris. Elihaou N. reconnaît aussi que la LDJ est à l'origine de l'agression commise contre les partisans de José Bové, le 2 avril, à l'aéroport d'Orly. Il dément, en revanche, toute responsabilité dans le saccage des locaux du MRAP, au mois de décembre 2001.

Xavier Ternisien

39 interpellations depuis le 30 mars

Le président du CRIF, Roger Cukierman, est intervenu pour condamner « les personnes pro-palestiniennes qui s'en prennent à tout ce qui est juif », en ouvrant la cérémonie annuelle de Yom Hashoa, organisée par le Mouvement juif libéral de France (MJLF) à Paris, en l'honneur des victimes de la déportation. « Nous dérangeons à Paris, à Vienne, au Moyen-Orient, à Durban [...] Seul le juif, seul le pays d'Israël est visé parmi tous les peuples », a affirmé M. Cukierman.

A Marseille, un jeune pro-palestinien, qui avait proféré des injures et des menaces en marge de la manifestation de soutien à Israël, a été mis en examen, lundi 8 avril. A Strasbourg, deux jeunes gens soupçonnés d'avoir placé une bombe rudimentaire dans le cimetière juif de Schiltigheim, ont été mis en examen et écroués. Lundi 8 avril, trois cocktails Molotov ont été lancés contre le local de l'Union des étudiants juifs de France du campus universitaire de Jussieu, à Paris. Depuis le 30 mars, 39 personnes ont été interpellées pour atteintes aux personnes ou aux biens visant la communauté juive. Dix d'entre elles ont été écrouées.



Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE

Par arrêt définitif du 07 Décembre 2000 la 5^{ème} Chambre de la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE a déclaré TRUCHI André, né le 28 Août 1946 à GRASSE (06), demeurant 12 Boulevard Pasteur 06130 GRASSE, coupable d'imitation trompeuse d'une marque sans l'autorisation de son propriétaire - contrefaçon. Faits commis 09 mars 1994 à GRASSE prévus et punis par les articles L 716-9, L 716-11-1, L 716-13, L 716-14 du Code de la Propriété Intellectuelle, l'a condamné à 50.000 F d'amende. A en outre ordonné la publication par extrait, dans les journaux : LE MONDE et NICE MATIN. Pour extrait conforme, délivré à Monsieur le Procureur Général, sur sa réquisition. P/LE PROCUREUR GENERAL, P/LE GREFFIER EN CHEF.

Après la surprise politique de mars 2001, Orléans s'impatiente

Un an après l'élection de son jeune maire RPR, Serge Grouard, la ville se prend à regretter l'activisme de son prédécesseur socialiste Jean-Pierre Sueur. La nouvelle équipe municipale, qui a axé son action sur la lutte contre l'insécurité, réclame un peu de temps

ORLÉANS

de notre correspondant régional

Le Cats est le dernier des lieux branchés du vieil Orléans. C'est dans cette cave, où monte le son d'un saxo le long de vénérables arcs gothiques, que le maire élu en mars 2001, Serge Grouard (RPR), a choisi de présenter la nouvelle édition du Festival de jazz, rendez-vous culturel très attendu. A Orléans, on ne fête pas que Jeanne d'Arc.

L'hôtel de ville a été victime d'un séisme en mars 2001. Le règne de Jean-Pierre Sueur (PS), qui s'était traduit par une mutation profonde de la ville, s'est achevé brutalement. Un an après, paradoxalement, les Orléanais, qui semblaient avoir remercié M. Sueur parce qu'ils ne pouvaient plus suivre le rythme de ses travaux, s'impatientent de ne voir rien sortir de terre. La République du Centre, le quotidien local, a demandé à ses lecteurs de juger l'an I Grouard. Quelques-uns, cruels, estiment que la nouvelle équipe paraît plus douée pour « défaire » que pour « faire ». L'état de grâce est fini pour Serge Grouard.

Pourtant, bien des Orléanais avaient été touchés par la jeunesse du nouveau maire, tout ému, au soir de son élection, d'être demandé au téléphone par Jacques Chirac et lançant à son entourage : « Mais qu'est-ce que je vais dire au président ? » Mise à part une « fau-

ce qui les avait séduits durant la campagne : une simplicité indéniable et une grande écoute.

Aujourd'hui, Serge Grouard a perdu son air estudiantin. La mèche rebelle s'est disciplinée. Mais il n'a pas le sentiment d'avoir démérité. « On a une équipe qui tra-

Il est vrai qu'en matière de sécurité – tâche prioritaire annoncée –, la nouvelle équipe peut se prévaloir d'un activisme certain (lire ci-dessous). « Toutes les mesures promises, sauf une, le centre d'apprentissage à la citoyenneté, ont été engagées, notamment la partie dissuasion », affirme le maire en énumérant : recrutement de 25 policiers municipaux, de 20 correspondants de nuit, création d'une brigade canine, installation d'une vidéosurveillance. Un investissement sans précédent, de 1,65 million d'euros pour 2002, selon la mairie.

A cela s'est ajoutée une décision spectaculaire : un arrêté municipal du 15 juin 2001, interdisant la circulation nocturne des moins de 13 ans non accompagnés dans les quartiers sensibles, qui a fait déferler toutes les caméras à Orléans. En trois mois d'exécution, durant l'été, un seul enfant a été récupéré. « L'arrêté a eu une fonction dissuasive. Les parents ont retenu les enfants à la maison », est persuadé le maire. Commentaire de Jean-Pierre Sueur, désormais chef de file de l'opposition : « Seuls dix maires en France ont pris ensuite un tel arrêté. Si c'était la solution uni-

verselle, cela se saurait. Et cela n'est pas très porteur pour l'image de la ville. » Colère de Serge Grouard : « Ce qui nuit à l'image d'une ville, c'est une flambée de violences bien réelle ! Nous avons tenu un langage de vérité sur l'insécurité. » L'arrêté a été validé par le tribunal administratif, puis par le Conseil d'Etat.

« A L'ÉTAT DE NOUS AIDER »

Un an après, où en sont les chiffres de la délinquance ? « Les résultats sont contrastés. Il y a un mieux dans certains quartiers, sauf dans celui de La Source, où la dégradation se poursuit. Nous faisons le maximum. A l'Etat aussi de nous aider », affirme le maire. Florent Montillot, adjoint à la sécurité, est plus catégorique : « Les effets de nos mesures se font sentir. Durant les deux premiers mois de 2002, la délinquance a baissé de 10 % sur l'ensemble d'Orléans. »

L'ancien maire d'Orléans, élu sénateur en septembre 2001, s'est replié rue Croix-de-Malte, à deux pas de l'hôtel de ville. Ancien acteur principal de la pièce, contraint de défendre son bilan, ou peut-être futur candidat à la reconquête dans cinq ans ? La posture

est difficile à tenir. « Je trouve qu'Orléans s'endort, estime Jean-Pierre Sueur. La plupart des projets qui étaient en cours à mon départ sont annulés, reportés, remaniés, ou déniés. » Et de citer la seconde ligne de tramway, la rénovation de la gare et celle du quartier de la Charpenterie, la construction d'une passerelle sur la Loire, la coopération avec la ville de Parakou (Bénin), jusqu'au Festival de jazz, qui a vu partir son créateur, Armand Meignan, et qui a été confié à André Francis.

Ce « désir de pause » inquiète l'ancien maire. « Orléans a deux visages. L'un a toujours été hanté par la peur du changement. La tentation existe ici de rester une ville moyenne et de se complaire dans une absence de perspectives », juge-t-il.

Réponse de son successeur : « Mes prédécesseurs s'étaient concentrés sur de très gros projets, et avaient négligé le quotidien. Une grande partie de notre programme est lancée, mais n'est pas encore visible. Les fondations, par définition, se voient moins. »

Régis Guyotat

Florent Montillot, adjoint et « chef de guerre » contre l'insécurité

ORLÉANS

de notre correspondant régional

Depuis un an, les Orléanais s'inquiètent ou se félicitent de l'omniprésence de l'adjoint « chargé de la sécurité, de la prévention de la délinquance et de la protection de l'enfance », Florent Montillot (div. droite). A 48 ans, cet ancien élu de Nanterre et toujours conseiller régional d'Ile-de-France, qui s'est autoproclamé « chef de guerre » contre l'insécurité urbaine, multiplie les « sorties » sur le terrain : il accompagne les patrouilles municipales dans les quartiers sensibles de l'Argonne et de la Source, sermonne les groupes de jeunes, va jusqu'à faire la circulation dans le centre-ville !

PROPOSITIONS MUSCLÉES

Florent Montillot administre « sans états d'âme » un traitement de choc aux Orléanais, qui s'imaginaient vivre dans une ville ni plus ni moins touchée que d'autres par la délinquance. Le « dispositif en 18 mesures », conjuguant « prévention, dissuasion, réparation et sanction », livré « clés en main » par l'adjoint, est en place. Seul échec : jusqu'ici, le rectorat a refusé fermement le « centre d'apprentissage à la citoyenneté », destiné aux enfants exclus temporairement de leur établissement scolaire, en estimant qu'« on ne peut déroger au principe de l'école républicaine ». En revanche, les sanctions contre les « parents démissionnaires » sont en place : même si la suspension de cer-

taines aides sociales, après convocation devant un « comité d'admonestation », est loin de faire l'unanimité, même à droite.

Accroché au mur, un arrêté municipal de 1822, réglementant la circulation des chaises à porteurs, apporte une touche de légèreté dans le bureau de Florent Montillot. Admirateur de Rudolph Giuliani, l'ex-maire de New York, l'adjoint réclame tout lien avec l'extrême droite. Sur un coin de la table, le livre (*La Violence, la démocratie en danger*, Prat Editions 2002) qu'il vient d'écrire avec Claude Pernès (RPR), maire de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; c'est un inventaire apocalyptique des déviances urbaines, accompagné de 30 propositions musclées au nouveau président de la République pour mettre fin à la « Saint-Barthélemy des innocents ».

Le discours « absolutaire » de la gauche irrite au plus haut point l'élu. Le chômage, selon lui, n'engendre pas l'insécurité. « Depuis plusieurs années, l'Alsace et Strasbourg vivent le quasi-plein emploi et sont secoués par de graves flambées de violence. Orléans "la paisible" connaît l'un des taux les plus élevés de la progression de la délinquance (près de 40 %), alors que le taux de chômage y est un des plus bas de France », plaide Florent Montillot. « Il est grand temps de dépasser les clivages partisans pour bâtir un Grenelle de la sécurité », ajoute-t-il.

R. Gt

Les jeunes patrons appellent à la poursuite de la décentralisation

DANS une « lettre ouverte », qui devait être rendue publique mardi 9 avril, le Centre des jeunes dirigeants (CJD) et Bruno Bonduelle, industriel et fondateur du Comité Grand Lille appellent les candidats à l'élection présidentielle à poursuivre la décentralisation. Réunis au sein de l'association Nouveaux territoires pour l'entreprise, les deux partenaires formulent douze propositions pour que la France quitte « la rive jacobine » et accoste « définitivement sur le bord girondin ».

S'appuyant sur les réponses à un sondage auprès de 611 chefs d'entreprise (réalisé en novembre 2001 par le cabinet GMV Conseil), les dirigeants plébiscitent l'échelon régional. A terme, la région devra reprendre « les compétences que l'Etat exerce mal », estime le CJD, qui suggère que celle-ci devienne « chef de file de l'action économique ». Constatant, en revanche, qu'« un dirigeant sur deux », selon le sondage, pense que le département « est à supprimer », les jeunes patrons pré-

voient sa « disparition à moyenne échéance ».

Partant du principe que les écarts territoriaux de richesse sont le reflet de l'incapacité de l'Etat à compenser les inégalités de potentiel, ils militent pour une « autonomie » plus forte : « la loi doit reconnaître, tant pour les entreprises que pour les territoires, des situations particulières dérogatoires au droit commun ».

Ils souhaitent qu'un plus grand pouvoir d'« expérimentation » soit laissé aux régions, tout en demandant une « rationalisation et une simplification des systèmes d'aides » économiques aux entreprises. Enfin, le document s'adresse aux acteurs du secteur privé pour qu'ils s'investissent davantage dans le développement des « pays » et des intercommunalités, territoires d'avenir pour les PME à l'heure où les « proximités territoriales » doivent compenser la disparition des frontières entre Etats européens.

Béatrice Jérôme

Nikon

NIKON : GENERATION NUMERIQUE.

Nikon N°1
DE LA PHOTO NUMERIQUE EN 2001*

Plus qu'un appareil, votre CoolPix est un système...

Batterie, Grand-angle, Téléobjectif 2x, Téléobjectif 3x, Parasoleil, Parasoleil d'écran ACL, Poignée d'alimentation, Flash SB-600

COOLPIX 5000

Le premier compact numérique qui réalise avec les meilleurs réflex professionnels ! Capteur DTC 5 Mégapixels boîtier magnésium, écran à 2,2" (écran ACL, 340°), zoom Nikon grand angle ZB-60 mm... Livré avec carte mémoire 32 Mo, accès Internet, chargeur rapide, câble USB, câble Audio/Video, Pict. Indica. I, 1.809 € TTC.

Nikon
Indice votre site album sur **FotoShare**

LE VIOL HUMANITAIRE

EN pleine savane, une ville. De brique et de broc, chaotique, certes, mais une ville. C'est la première impression qui domine en pénétrant dans les camps de Kountaya

et de Télékoro qui, au sud de la Guinée, abritent plus de 35 000 réfugiés de Sierra Leone, et quelques milliers de Libériens. A douze heures de route et de piste de Conakry, la capitale, la vie s'est en tout cas organisée ici, misérable, relativement paisible. En quelques semaines, les tentes et les hangars collectifs, montés dans l'urgence, début 2001, pour éloigner les réfugiés des zones frontalières en proie aux incursions meurtrières de rebelles, ont laissé place à des milliers de cabanes, de huttes ou de cahutes, construites avec les matériaux fournis par une ONG allemande et les moyens du bord : branches, palmes, torchis, briques de boue séchée.

« Ce sont des camps cinq étoiles, plaisante à peine Olivier Longué, directeur général d'Action contre la faim (ACF) Espagne, venu en tournée de repérage parmi ses trois cents salariés. L'assainissement est correct, les réfugiés disposent d'un point d'eau tous les 300 mètres et l'on tend à installer des latrines individuelles. »

De fait, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), dont la délégation en Guinée compte 120 agents, et la dizaine d'ONG – parfois quasi « concurrentes » – qui travaillent sur le site dans de larges enclos consacrés aux centres de santé, de distribution, de renutrition ou d'alphabetisation, ont mis en place une énorme « machine », alimentée par leurs bailleurs de fonds, principalement étatiques.

A force d'arpenter les centaines d'hectares des camps, on finit par se repérer entre les écoles, rudimentaires mais « en dur » et bilingues, quelques églises de toile, un terrain de foot rustique, un centre d'apprentissage, où 250 garçons et filles s'initient à la maçonnerie, la menuiserie, le secrétariat ou la coiffure, un cimetière, de rares lopins de terre concédés – semences comprises – dans les bas-fonds humides, et même un marché, où les maigres étals proposent quelques épices, des poissons boucanés par le soleil, des morceaux de singe couverts de mouches noires. Loin de tout, les réfugiés s'inventent une autarcie du vide et, le long des pistes, on ne sait par quel miracle des centaines d'échoppes pathétiques ont pu s'approvisionner pour revendre des cigarettes, des produits usuels, quelques fripes, des tongs, des oranges épluchées, et jusqu'à des rations encore dans leur emballage d'origine. On trouve enfin quelques petits « restos » où, sous une bâche de plastique trouée, une assiette de riz au gras arrosée d'eau tiède représente un luxe.

La misère est loin d'être « moins pénible au soleil », et c'est précisément la fournaise – plus de 40 degrés certains après-midi – qui constitue sans doute le pire des maux. L'absence d'électricité exclut toute promesse de fraîcheur, notamment pour la boisson. Et, malgré les efforts des équipes soignantes, les conditions sanitaires restent critiques : le paludisme et les infections respiratoires graves devancent assez nettement les maladies sexuellement transmissibles.

« Ici, loin du bruit des armes, nous nous sentons à l'abri mais tout est "too much" : la chaleur, le vent, l'harman qui serre la tête, et les pluies, dont la saison transformera bientôt le camp poussiéreux en bourbier, soupire Salifu Syllah, père de 18 enfants, de 18 mois à 30 ans, et chairman du comité des réfugiés de Télékoro. Démocratiquement élus, les 34 membres de notre comité – 17 hommes et autant de femmes – gèrent les enregistrements, les distributions de vivres, les petits projets agricoles, la médiation et la sécurité. » La mise en place d'une brigade mobile de surveillance ayant été rejetée par les réfugiés – en août 2001, les gendarmes et les policiers ont été agressés et une voiture incendiée –, le comité doit également faire face aux vols et aux violences.

La seule chose qui n'est pas « too much », c'est le ravitaillement. Devant le centre où Première urgence assure la distribution des rations mensuelles, c'est la bousculade. « Douze kilos de sorgho et de maïs, 900 grammes d'huile de palme, des haricots et un seul savon par mois, ça ne suffit pas ! », martèle Wilson H. Foryoh, 44 ans, chairman de Kountaya. Les petits boulots sont rares, et ceux qui ont la chance d'être employés par le HCR ou les ONG apparaissent comme des nantis et en abusent parfois. »

Malgré le poids des tabous qui fait souvent dévier la conversation ou invoquer l'absence de plaintes, la « scandaleuse » question de l'exploitation sexuelle des réfugiées les plus vulnérables, révélée par le HCR et Save the children (*Le Monde* du 1^{er} mars), est reconnue par M. Foryoh comme « une réalité ». Son adjointe, Sao Bari, dont le mari a été tué sous ses yeux et qui, en plus de ses cinq enfants, élève le garçonnet d'une femme mystérieusement disparue du camp le 23 décembre, est plus précise. Cette « chair lady » énergique qui, un casque sur la tête et en nuisette brodée, enfourche son cyclomoteur pour sillonner le camp, préfère l'abri de sa case, badigeon-



En Guinée, le camp de réfugiés sierra-léonais de Kountaya, avec son marché (ci-dessus) et ses écoles (en bas).

EN QUESTION

Après les affirmations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés sur l'exploitation sexuelle de mineurs dans

certains camps d'Afrique, « Le Monde » a enquêté en Guinée. Depuis, le HCR a invalidé ces « on-dit »



née de bleu, pour commenter, dans un mélange d'anglais et de peul, une « pratique courante » liée, selon elle, à l'extrême dénuement. « Lorsque le 6 mars, Kamel Morjane, numéro deux du HCR, a débarqué à Kountaya, des dizaines de filles n'ont pas hésité à témoigner publiquement, raconte-t-elle, et je pense qu'elles le referont devant la commission d'enquête qui, après le Liberia, doit venir ici. »

Selon M^{me} Bari, on ne peut pas parler de viols, mais de pressions psychologiques et de chantage économique. « Beaucoup de jeunes filles, qui ne peuvent s'offrir des cahiers, des vêtements ou des chaussures, désertent l'école pour aller courir derrière certains auxiliaires du HCR ou des ONG, notamment des chauffeurs, qui leur font miroiter des avantages divers. »

A l'école secondaire de Kountaya, Finda, 18 ans, Adana, 13 ans, Djéné, 15 ans, élèves de 5^e ou de 6^e année, et quelques autres, qui ont rédigé des lettres d'alerte transmises au HCR, nous ont confirmé ce phénomène. Elles-mêmes disent avoir choisi les études, seule chance de « sortir de l'enfer », mais si « le sexe, c'est les autres », toutes évoquent des sœurs ou des copines qui ont succombé et quitté leur famille, trop nombreuse et affamée, pour subsister en se vendant. Maryama va plus loin. Cette veuve quadragénaire n'hésite pas à avouer qu'elle a eu recours à une forme de prostitution de survie. Elle finit par dire : « Je sais que ma fille de 13 ans a cédé à plusieurs reprises à ceux qui lui proposaient 1 000 ou 2 000 francs guinéens [moins de 2 euros] ou de la nourriture en échange de faveurs sexuelles. Que voulez-vous que je lui dise ? Quand on n'a rien, comment préserver sa dignité ? »

Les femmes, qui représentent l'écrasante majorité de la population des camps, désignent le plus souvent les salariés locaux du HCR ou des ONG (dont 60 % à 80 % sont recrutés parmi les réfugiés), mais laissent entendre que certains membres des comi-

tés – devenus de petits notables – se feraient payer, en argent ou en nature, pour favoriser notamment des rapatriements.

Alors que le HCR organise les retours au pays au compte-gouttes – deux convois de 250 personnes par semaine qui transitent curieusement par Conakry et embarquent ensuite sur des bateaux vers Freetown –, les Sierra-Léonais semblent de plus en plus impatients de retourner chez eux. « La guerre y est officiellement terminée depuis le 17 janvier et je voudrais regagner mon village sans attendre les élections du mois de mai », soupire ainsi Mania, 55 ans, qui,

ment sur d'éventuelles « aberrations nocturnes », ils sont partagés entre scepticisme, fatalisme et amertume.

« Cette situation n'a hélas rien d'étonnant dans la microsociété des camps où les relations de pouvoir sont exacerbées », note le docteur Ian Van Engelgem, 32 ans, coordinateur médical de Médecins sans frontières, tout en soulignant que le camp de Boreah, où intervient MSF, est mieux organisé que Kountaya et Télékoro. « Nous connaissons ce type de dérive depuis longtemps et dans bien d'autres lieux, de la région des Grands Lacs à la Bosnie, de l'Ukraine à la

« Je sais que ma fille de 13 ans a cédé à plusieurs reprises à ceux qui lui proposaient 1 000 ou 2 000 francs guinéens (moins de 2 euros). Que voulez-vous que je lui dise ? Quand on n'a rien, comment préserver sa dignité ? » **MARYAMA**

avec ses huit enfants et les quinze personnes de sa famille élargie, a fui, le 29 mars 1991, les atrocités de la guerre qui sévissaient dans l'extrême est de la Sierra Leone. « Nous sommes partis de nuit et à pied, se souvient-il. Et si nous pouvions, nous reprendrions le même chemin. Onze ans d'exil, c'est vraiment trop ! » Même s'il hésite à le dire, les tentations auxquelles sont exposées ses filles ne semblent pas étrangères à sa volonté de « rentrer ».

Parmi le personnel humanitaire, les salariés locaux sont peu loquaces sur le « sujet qui fâche ». Quant aux expatriés (Français ou Belges, principalement) qui rentrent chaque nuit dormir à Kissidougou – à 85 kilomètres et 90 minutes de piste des camps – et ne peuvent témoigner directe-

Turquie », dit Mwene Kasololo, administrateur principal du HCR à Kissidougou. « Les abus ne font pas partie des us et coutumes et ne peuvent être mis sur le compte d'une ignorance de l'éthique, il s'agit bien de perversions, nuance M. Longué, d'ACF, mais il faut aussi considérer qu'on est en présence de réfugiés professionnels... »

Le responsable, français, de la logistique d'ARC (Comité américain pour les réfugiés), très excité par l'installation d'une immense parabole qui doit le brancher sur Internet, est, lui, carrément indigné : « Cette histoire jette le discrédit sur l'ensemble des ONG dont les expat' s'imposent d'énormes sacrifices pour de minuscules salaires, s'emporte-t-il. Et puis, il faudrait la replacer dans le contexte local où la polyga-

mie est courante et où l'on marie souvent les filles à 13 ans. C'est vrai qu'ici, compte tenu des moyens mis en œuvre, les contrastes sont plus tranchés qu'ailleurs. » A commencer par l'impressionnante flotte de camions neufs et de 4 x 4 immaculés qui croisent sur les routes des taxis collectifs R12 sans phares et rafistolés au mastic, transportant, coffre et toit compris, jusqu'à dix personnes, tandis que les bus scolaires jaunes rendent leurs derniers souffles d'épave à chaque détour. La Guinée, qui aurait regroupé plus de 300 000 réfugiés (54 000 aujourd'hui), reste, depuis la Tanzanie, la plus grosse « opération » du continent. Et personne ne nie que la gestion des réfugiés constitue, aussi, un business, qui représenterait la troisième source de revenus pour l'un des dix pays les plus pauvres de la planète.

REBONDISSEMENT quelques jours après ce voyage à Kountaya : le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'est pas sûr des faits d'exploitation sexuelle de mineurs dans des camps en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone qu'il a lui-même rendus publics, le 27 février. Deux semaines après avoir alerté l'opinion sur de « très nombreux » cas de chantage sexuel exercé sur des réfugiés par des membres d'organisations humanitaires, le chef du HCR, Ruud Lubbers, a invalidé les informations qui avaient provoqué un grand retentissement. Certaines ONG (organisations non gouvernementales) s'étant plaintes d'avoir été « globalement » mises en cause pour des actes de pédophilie, Ruud Lubbers leur a adressé une lettre, datée du 12 mars, dans laquelle il reconnaît que le communiqué du HCR « donnait l'impression d'un problème plus étendu que ne le soutiennent les données qui sont à son origine ». Dans cette missive, dont *Le Monde* a obtenu une copie, il explique même que les informations publiées n'étaient fondées que sur des « on-dit » rapportés, pour les trois quarts des allégations, par une poignée de témoins indirects.

En fait, l'enquête sur la « violence et l'exploitation sexuelles » d'enfants réfugiés dans les trois pays ouest-africains, conjointement menée avec l'ONG britannique Save the children, entre le 22 octobre et le 30 novembre 2001, avait pris une tournure imprévue. Des interviews de groupe ayant donné lieu, incidemment, à des mises en cause d'agents humanitaires, l'un des trois enquêteurs avait consigné ces témoignages, sans tenter de les recouper, dans une lettre confidentielle adressée, le 16 novembre, au responsable du département « enfants » au HCR. Lequel, en transmettant cette note, le 3 décembre, à l'Office d'investigation et de services de surveillance des Nations unies (OIOS), a déclenché une « pré-enquête », entre le 7 février et le 4 mars, qui n'a pu étayer aucune des accusations formulées.

Mais, entre-temps, le coup était parti. Le HCR n'ayant pas expurgé le rapport final de l'enquête, rédigé en janvier, des allégations contenues dans la note interne, le correspondant de la BBC en Afrique de l'Ouest, Mark Doyle, s'était présenté, le 26 février, au bureau de Save the children à Freetown, pour solliciter une réaction à l'incrimination de l'ONG dans le document qu'elle avait corédigé. Le lendemain, dans un communiqué conjoint, le HCR et Save the children ont jeté en pâture à l'opinion le substrat de leur « enquête » : 75 individus nommément connus, membres de 27 agences de l'ONU ou des ONG, auraient exigé des « faveurs sexuelles » en échange de vivres, de médicaments ou d'autres produits de première nécessité. Des précisions devaient être rendues publiques le 15 mars. Elles ne l'ont pas été.

Trois jours avant l'échéance, Ruud Lubbers a préféré faire amende honorable auprès des ONG ayant le plus vivement contesté leur mise en cause. Dans sa lettre, le chef du HCR livre ses sources : 33 « tierces personnes » (dont aucune n'a donc été elle-même victime d'exploitation sexuelle) sont à l'origine des accusations des organismes humanitaires pour pédophilie. Quatre de ces sources ont signalé les trois quarts de noms répertoriés, deux plus de la moitié. Quand, en février, l'OIOS a tenté de vérifier les 22 noms cités par la source la plus prolifique, le service de contrôle de l'ONU n'a pu confirmer « aucune des informations » précédemment livrées aux enquêteurs... Quant à la feuille attachée à la lettre de Ruud Lubbers, portant sur les « faits » reprochés à chaque ONG, elle liste des camps et des allégations (« traitement médical en échange de sexe »), sans aucune précision de date – pas même l'année – ou de détail sur les auteurs présumés. Dans deux cas, au moins, l'ONG accusée n'a pas été présente dans le camp où l'un de ses membres aurait abusé de réfugiés mineurs.

Robert Belleret, au camp de Kountaya (Guinée), et Stephen Smith à Paris

Une nouvelle « révolution française » ?

Dans son éditorial du 5 avril – écrit en français s'il vous plaît –, le très conservateur « Daily Telegraph » fait l'éloge de la décision du « Monde » de publier des articles du « New York Times » en langue originale

PREMIER TIRAGE des grands journaux britanniques de qualité, conservateur par raison et royaliste de cœur, le *Daily Telegraph* n'est pas réputé francophile. Les « mangeurs de grenouille », arrogants et querelleurs, se retrouvent plus souvent qu'à leur tour dans la ligne de mire de ses éditorialistes. C'est donc une manière de petit événement de lire dans les colonnes de ce quotidien, en date du 5 avril, un article et un commentaire élogieux sur notre pays, qui plus est sur l'un de ses journaux : le nôtre. Sous la plume de son correspondant à Paris et sous le titre : « Le patron de presse qui a entamé une révolution française », le *Telegraph* rapporte la décision du *Monde* d'ajouter chaque samedi, depuis le 6 avril, à son édition du jour un supplément de 12 pages comprenant, dans leur présentation et leur langue originales, une sélection d'articles du *New York Times*.

The Daily Telegraph

« Sur un plan purement journalistique, écrit Philip Delves Broughton, la décision du *Monde* est parfaitement sensée. Ses lecteurs sont intelligents, très souvent bilingues, et avides d'informations sur l'Amérique. Le problème, c'est que le *Monde* n'est pas seulement un journal. C'est le Salon de l'intellectualisme français. C'est le lieu où les élites politiques et culturelles de la France forgent leurs idées avant de les exporter dans le monde. A cet égard, la décision du *Monde* est aussi choquante que l'apparition d'un *McDo* sur les Champs-Élysées ou l'ouverture d'un Disneyland près de Paris. »

Mais *Le Monde* a fait des recherches, poursuit le correspondant du *Telegraph*. En annonçant sa déci-

sion, son directeur, Jean-Marie Colombani, a cité une enquête qui montre que la moitié des lecteurs du *Monde* lisent aussi des livres et des magazines en anglais. Le journal aurait notamment pour « cible » les 200 000 citoyens français vivant en Grande-Bretagne, dont la moitié habitent Londres. La majorité d'entre eux travaillent dans le monde de la finance et ont entre 30 et 35 ans. « Avec son supplément américain, *Le Monde* espère devenir un vrai journal français international. »

Tout de même, ajoute le *Telegraph*, pour tous ceux qui ont connu les longues batailles pour la défense de la langue française, « les remarques de M. Colombani sont étonnantes de franchise. Il

admet, en fait, que les français a perdu. La France capitule devant l'anglais ». Ceux qui voient dans ce nouveau supplément un assaut contre la France ont, selon lui, « peur de leur ombre ».

« COMME TOUT LE MONDE »

Mais il y a encore plus surprenant que cet article. C'est l'éditorial, non signé, paru le même jour et consacré au même sujet. Titré « Comme tout le Monde », il est entièrement rédigé dans un français impeccable, à rendre jaloux les meilleures plumes de notre pays. « Nous présentons aujourd'hui nos félicitations au journal français *Le Monde* », dont la décision « n'est pas un acte antifrançais, mais un acte culturel qui doit être applaudi. Si les journaux du monde entier avaient davantage de pages, ils pourraient tous les jours publier des articles dans d'autres langues que la leur. La plupart des lecteurs

étant unilingues, cela encouragerait l'étude des langues. Et pour ceux qui se souviennent du peu de français ou d'allemand qu'ils ont appris à l'école, ce serait leur rendre un grand service aussi ».

Avec un humour parfaitement britannique, et un brin d'autodérision, le journal conclut : « Alors ? Vous demandez-vous. Quelle sera la contribution du *Daily Telegraph* à ce rêve d'un journalisme polyglotte ? Nous n'avons pas été très fiers : nous n'avons publié qu'un poème en latin – à l'occasion du centenaire de la reine mère – et, aujourd'hui, cette modeste contribution en français. Devra-t-on infliger à nos chers lecteurs des articles en japonais, en espagnol ou en serbo-croate ? Mais cela ferait peut-être plus de bruit si nous rédigeons nos éditos en Américain. »

Jean-Pierre Langellier

★ www.telegraph.co.uk

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surleNet

Proche-Orient

■ Lors de son discours à la Knesset, Ariel Sharon a expliqué que l'armée israélienne « accomplira sa mission » avant de se retirer des villes occupées, comme le demande la communauté internationale.

www.israel-mfa.gov.il/mfa/go.asp?MFAHolhpo

■ Le Conseil de sécurité a émis trois résolutions en un mois dans ce sens après celles de 1967 et de 1973.

<http://domino.un.org/UNISPAL.nsf/>

■ En visite au Maroc, Colin Powell a répété que, lorsque le président des Etats-Unis estime qu'Israël

devoit se retirer « sans délai », « il veut dire "maintenant" ».

www.state.gov/secretary/rm/2002/9197.htm

■ Cette précision du secrétaire d'Etat américain fait référence à la conférence de presse conjointe de Tony Blair et de George W. Bush.

www.whitehouse.gov/news/releases/2002/04/20020406-2.html

■ Au cours de son discours, le premier ministre israélien a produit des documents montrant que Yasser Arafat « utilise, finance, arme et équipe des terroristes et les envoie commettre des attentats en Israël » (reproduits sur le site de l'armée). Des faux, pour l'Autorité palestinienne.

www.idf.il/arafat/english/index1.stm

■ Dans un essai controversé, le conseiller diplomatique du premier ministre britannique, Robert Cooper, estime que seul « un nouvel impérialisme libéral », limitant la souveraineté des Etats qui enfreignent le droit international, peut conduire à un monde « postmoderne ».

www.observer.co.uk/worldview/story/0,11581,680095,00.html

■ En représaille à « l'agression sioniste », Saddam Hussein a annoncé un embargo pétrolier contre les Etats-Unis et Israël.

www.uruklink.net/iraqnews/ene525.htm

vincent.truffay@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

ANTISÉMITISME À L'ÉCOLE

Professeur d'histoire-géographie dans un collège sensible de Seine-Saint-Denis depuis quelques années, je constate, hélas, une généralisation de propos antisémites, tenus par des élèves maghrébins, notamment lorsque sont abordées en cours les périodes du nazisme et de la seconde guerre mondiale.

Régulièrement, certains élèves se font le relais de lieux communs dignes de la prose d'Edouard Drumont et de sa « France juive ». (...) Depuis la reprise des affrontements au Proche-Orient et ravivé après le 11 septembre 2001, un discours plus « politique » est venu s'ajouter à ces propos. Le 12 septembre au matin, dans l'escalier menant à ma salle de cours, à côté d'une inscription « Mort aux USA » était dessinée une croix gammée avec, écrit en grosses lettres : « Mort aux juifs ». Depuis cet incident, se répètent régulièrement des propos, des commentai-

Le Costa Rica vu par la presse hispanique

Un conservateur, psychiatre, élu président d'une « Suisse de l'Amérique latine » qui déprime

LE SECOND TOUR de la présidentielle, organisé dimanche 7 avril au Costa Rica, a certes permis à l'un des candidats des deux « vieux » partis de ce petit pays d'Amérique centrale de l'emporter – le psychiatre Abel Pancheto, du Parti de l'unité sociale-chrétienne (droite), a obtenu 58 des voix –, mais un nouveau chapitre de l'histoire démocratique s'écrit, estiment en chœur les quotidiens *La Nación* et *La Prensa Libre* de San José. « L'affaiblissement des partis traditionnels a déjà été constaté le 3 février », rappelle *La Nación*, alors que, pour la première fois depuis les toutes premiè-

res élections de 1831, aucun des candidats n'a pu l'emporter au premier tour. Otton Solís, dissident de l'autre « vieux » parti, celui de la libération nationale (social-démocrate), avait joué les trouble-fête en obtenant 26 % des voix. Il avait axé sa campagne sur la lutte contre la corruption, le favoritisme et la politique néolibérale du conservateur sortant, Miguel Angel Rodriguez.

Cet affaiblissement s'est confirmé, poursuit *La Nación*, à travers un taux d'abstention de 40 % au second tour, « le plus élevé depuis 1953 ». Le commentateur du même quotidien, Fernando San-

chez, estime que les élus payent ainsi le prix « de leurs promesses électorales non tenues » et des récentes affaires de corruption. Les citoyens, ajoute *La Nación*, réclament « une meilleure participation de la société civile dans le développement du pays et plus de transparence (...) ». Et à ce sujet, Abel Pancheto pourra mettre à profit ses indubitables dons de communicateur.

La Prensa Libre rappelle que le nouvel élu, âgé de 68 ans, a acquis sa popularité à la télévision, en animant des émissions sur l'histoire du pays, ses légendes et traditions, avant de se lancer en politique à la

fin des années 1990. Plus jeune, le nouveau président avait obtenu deux bourses, l'une au Mexique, l'autre à La Nouvelle-Orléans, qui lui avaient permis de mener à bien ses études de médecin psychiatre. Pour *El Nuevo Herald* de Miami, l'abstention de dimanche peut s'expliquer en partie par un autre phénomène : « Le héros de la série télévisée colombienne, l'acteur argentin Miguel Varoni, a volé la vedette aux candidats en attirant dimanche des milliers de Costariciens pour un concours de danse organisé dans la capitale et retransmis en direct à la télévision. »

CORRUPTION, PAUVRETÉ

Plus sérieusement, *La Prensa Libre* souligne l'ampleur des défis à relever par « la Suisse de l'Amérique centrale » : « L'économie [basée sur le café, la banane et le tourisme] ne prend pas le meilleur chemin avec des exportations en baisse, le chômage [plus de 5 %] est élevé et l'insécurité augmente, tandis que la dette [4,2 milliards de dollars] freine le développement. » « Don Abel », comme l'appellent ses compatriotes, reconnaît ses faiblesses en économie tout en défendant des thèses protectionnistes, à l'heure où les Etats-Unis proposent un traité de libre-échange continental. Dans un entretien accordé à *El País* de Madrid, le nouvel élu annonce que « la corruption est le premier problème » auquel il souhaite s'attaquer, avec la pauvreté, car 20 % des 3,8 millions de Costariciens vivent sous le seuil de pauvreté. Interrogé sur les opérations de blanchiment de narcodollars réputées croissantes, il a laconiquement répondu qu'« il fallait aborder ce problème avec courage ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

« BRECHA » (Uruguay)



Barbares. « C'est ma terre ! » « Non, c'est la mienne ! » Malgré les pressions du président américain, Israël poursuit ses opérations en Cisjordanie. La visite de Colin Powell permettra-t-elle un retour au dialogue ? Dessin de Ombu.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

res, des insultes et des graffitis stigmatisant les juifs. En luttant contre ces propos, en corrigeant les erreurs historiques et les amalgames, le professeur – neutre par sa position d'enseignant de la République, donc défenseur notamment de l'égalité et de la laïcité – devient suspect aux yeux de certains élèves. Ainsi me suis-je entendu dire : « Mais vous les défendez [les juifs], alors c'est parce que vous êtes juif ! »

Les idéaux de la République défendus par les enseignants semblent étrangers à ces enfants figés dans une vision communautariste de la société française. L'école ne parvient plus à endiguer ces réflexes, fatals, à long terme, à la cohérence de notre République. (...) Il faut sortir ces jeunes de cette lutte fantasmée entre les « bons », qui seraient musulmans, et les « mauvais ». (...) Un manichéisme qui fit dire à un élève cette phrase terrifiante à la fin du cours sur la Shoah : « Hitler aurait fait un bon musulman. »

Iannis Roder
Paris

DÉSÉSPÉRANCE

Il faut sonner le tocsin, non pour une tragédie qui serait un *remake* d'Auschwitz (*Le Monde* du 29 mars) mais surtout parce que celle de Ramallah et des autres lieux de Palestine se produit après Auschwitz et que les « maîtres du jeu » sont les « descendants » de ceux qui en subirent la monstruosité. (...)

Ne touchons-nous pas là au désespoir, à la désespérance absolue de l'espèce humaine ? Sachant que ceux-là mêmes dont il était permis d'espérer, au terme d'une si longue et douloureuse diaspora, une démarche fondée sur la non-violence et la maîtrise de l'échange, auront eux aussi cédé à la volonté de puissance par la force.

Les déclarations, actes et attitudes des « responsables » israéliens, et occidentaux, paraissent relever d'une inconscience telle que l'on en vient à douter de l'entendement général et du sien propre. A en craindre que « tout [soit] consommé ».

Serge Sala
La Seyne-sur-Mer (Var)

REMAKE

Dans votre hommage à Billie Wilder (*Le Monde* du 30 mars), il manque une précision sur son activité à Paris dans les années 1930. S'il est exact qu'il avait tourné *Mauvaise graine* avec la toute jeune Danielle Darrieux, Pierre Mingand et Raymond Galle ; en 1935, il avait également été pressenti pour la réalisation d'un film qui raconte l'histoire de deux jeunes chômeurs qui tentent de s'introduire dans un orchestre de femmes en se travestissant. Il s'agissait de *Fanfare d'amour*, finalement réalisé par Richard Pottier. Ce film n'avait pas été spécialement remarqué à l'époque, même si, à mon avis, Fernand Gravey et Julien Carette demeurent beaucoup plus drôles et vivants que leurs deux jeunes successeurs américains de *Certains l'aiment chaud*, ce *remake* réalisé vingt-cinq ans après par Billie Wilder.

André Huberson
Marines (Val-d'Oise)

LE PSYCHIATRE ET SON FOU

Après le drame de Nanterre, dans un bel élan d'unanimité primaire, il a été énoncé qu'une exploitation politi-

cienne ou sécuritaire de ce drame serait très mal venue... Voire !

Certes, il ne s'agit pas de la violence des banlieues mais de la folie des hommes. On s'étonnera un peu de l'inertie des structures médico-administratives, de leur non-interventionnisme ayant pour certains valeur de vertu... Et on se consolera très vite pour dire que le risque zéro, autant que la tolérance zéro, est un fantasme réactionnaire et qu'à moins d'enfermer tous les déviants (...) il faut bien, de temps en temps, payer le prix de cette liberté.

Pour un psychiatre, la rencontre, heureusement pas quotidienne, avec un malade dangereux n'est pas simple à traiter. C'est une source d'émmerdements sans nom pour celui qui se sent responsable à la fois du patient et des dégâts qu'il peut occasionner. Pour l'instant, et sauf à souffrir du péché d'angélisme, l'hospitalisation sous contrainte, avec toutes les garanties que donne la loi, est la moins mauvaise solution, celle qui fait courir le moins de risques au patient dangereux et à d'éventuelles victimes. (...) Pourtant (...), depuis quel temps, il est fait obligation à

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

Les compteurs des sondages s'affolent. Les indications livrées sont de plus en plus contradictoires. A douze jours du premier tour, la seule certitude semble donc devenir l'incertitude des résultats. De très nombreux électeurs hésitent encore à aller voter, d'autres, décidés à se déplacer, à faire leur choix. Tout peut encore bouger. Mais si tout le monde s'accorde à dire que les Français n'ont pas dit leur dernier mot, la question reste posée de savoir si ceux qui souhaitent un sérieux coup de barre à gauche vont se faire entendre. A ceux-là, deux pièges sont tendus. Le premier consiste à banaliser une possible victoire de Jacques Chirac. Le second à banaliser l'enjeu que constitue, pour ceux qui souhaitent une victoire de la gauche, l'orientation d'une nouvelle expérience après les élections. Comme s'il convenait de se résigner par avance, sans combattre, à l'hégémonie des insuffisances sociales-démocrates.

■ LES ÉCHOS

Favilla

Beaucoup semblent penser que la France est à la veille de choisir entre deux versions du radical-socialisme. L'une de tonalité corrézienne de tendance Queuille ; l'autre plus urbaine et de coloration mendésiste. Cette pénélaine politique n'offre pas les reliefs contrastés qui font les belles campagnes. Les efforts des deux grands candidats pour se distinguer l'un de l'autre le confirment sur le thème : « Qui est le plus crédible ? » Pendant ce temps les électeurs donnent la prime à ceux dont on sait depuis longtemps qu'ils ne le sont pas. C'est ainsi que Jean-Marie Le Pen et Arlette Laguiller se distinguent. A ce jeu, certains Français se paient le luxe de dire à leur manière qu'ils n'ont pas envie d'être gouvernés. Passe pour un premier tour. Mais au second, il faudra bien se faire une raison. Car, bon gré mal gré, les démocrates tirent leur crédit de leur aptitude à se donner un gouvernement.

■ LCI

Pierre-Luc Séguillon

Le brusque changement stratégique auquel vient de procéder Lionel Jospin pour palier le léger tassement des intentions de vote qu'il a enregistré dans les dernières enquêtes d'opinion, présente deux inconvénients : le risque de perturber ses propres électeurs parce qu'il tend à démystifier sa propre campagne. Cette volte-face, commandée par les sondages, semble prouver en effet que sa campagne présidentielle est moins affaire de conviction qu'affaire de marketing. Elle atteste qu'il s'agit moins pour le premier ministre-candidat de mobiliser des électeurs autour d'un projet bien défini que de concevoir un produit susceptible de séduire les consommateurs politiques. Et s'il est avéré qu'il s'agit surtout d'un marketing inspiré par des spécialistes de la communication, ce changement de pied est un erreur. On ne modifie pas la nature, la présentation et l'emballage d'un produit au beau milieu d'une campagne de promotion, sauf à troubler l'acheteur.

l'administration des hôpitaux psychiatriques de fournir rapidement au patient en placement forcé le certificat détaillé qui décrit son état et justifie l'hospitalisation dont il est l'objet. (...) Ainsi, quand je vais rédiger mon certificat d'hospitalisation détaillé en décrivant aussi bien que possible les symptômes significatifs, j'ai à l'esprit l'image du paranoïaque hospitalisé contre son gré, en train de lire ce certificat, et qui pourra ainsi attribuer tous ses malheurs et tous les malheurs du monde à l'individu qui l'a rédigé. Il n'est pas besoin d'être un grand psychiatre pour comprendre qu'un jour le paranoïaque sortira de l'hôpital : trois jours, six mois, un an, dix ans après, il sonnera à ma porte, j'irai ouvrir et devant moi, X..., le visage un peu vieilli, tenant dans sa main un revolver, appuiera sur la détente. (...) Ainsi va le politiquement correct, la judiciarisation des rapports sociaux, le droit à l'information, les libertés individuelles et surtout leurs dérivés... Tout cela n'est-il pas à la fois très politique et parfaitement irresponsable ?

Roger Felts
Marseille

Le Monde
ÉDITORIAL

Le foot en danger

A FORCE de surenchère, le football professionnel aurait-il empoisonné sa poule aux œufs d'or, sa très chère télévision ? L'inflation des droits télévisuels du football est directement mise en cause derrière la faillite de KirchMedia, la filiale du groupe Kirch qui a déposé son bilan lundi 8 avril, faillite qui survient moins de deux semaines après celle d'ITV Digital, une chaîne numérique payante britannique. Le groupe allemand s'était engagé à verser 1,5 milliard d'euros sur quatre ans à la fédération et aux clubs de la Bundesliga. ITV Digital avait acheté pour plusieurs centaines de millions d'euros les droits de retransmission des matches des deuxième, troisième et quatrième divisions anglaises jusqu'en 2003. Aujourd'hui, les deux firmes sont exsangues. Les recettes escomptées ne sont jamais arrivées.

Trop de football tue le football télévisé. A force de diffuser des rencontres sans réel intérêt et de verser des sommes démesurées pour s'assurer simplement que telle ou telle compétition ne tomberait pas dans l'escarcelle du bouquet concurrent, ces télévisions se sont brûlé les ailes et ont provoqué leur propre chute. Devenu un produit vendu en masse par les hypermarchés médiatiques, le football s'est banalisé. L'excitation des soirées européennes s'est diluée dans les rencontres de seconde zone dont le télé-spectateur se trouve abreuvé à longueur d'année. La France semble – pour l'instant – l'une des moins touchées par la morosité qui gagne l'Europe télévisuelle : en Italie et en

Espagne, les plates-formes numériques sont également au bord de l'étouffement.

Le football sait qu'il risque d'être la première victime du remodelage du paysage audiovisuel qui s'est amorcé. En Angleterre, le nombre de clubs de D2, D3 et D4 menacés de faillite par le dépôt de bilan d'ITV Digital est estimé entre trente et cinquante. Les administrateurs de la chaîne payante négocient actuellement avec la Football League pour ramener de 300 à 83 millions d'euros la somme due pour conserver les droits jusqu'en 2003. En Allemagne comme en France, les budgets des plus petits clubs des divisions supérieures dépendent pour plus de moitié de la manne télévisuelle. Celui de Sankt-Pauli, actuellement dernier du championnat allemand, est alimenté à 69 % par les droits télé.

Seuls les grands clubs ont su anticiper les événements en cours en faisant de la diversification de leurs recettes une priorité. L'envolée des salaires des joueurs les place néanmoins dans des situations difficiles, au point que leurs dirigeants sont de plus en plus nombreux à se prononcer pour un plafonnement de la masse salariale. Ils ont été aussi les premiers à réclamer la propriété individuelle pour chaque club des droits télévisuels. Mais la sélection est cruelle : en Italie, la moitié des clubs de l'élite n'ont pas réussi à vendre leurs droits. La loi du marché préfère les gros clubs aux petits. Le football professionnel, qui a tant réclamé le droit de s'y soumettre, est en train d'apprendre qu'elle élimine les faibles.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Les parents se séparent ! »

SCÈNE DE RUE COURANTE. Un stationnement se libère. Un automobiliste repère l'aubaine, pile le frein et s'apprête à reculer dans le créneau. Derrière, un autre conducteur a guigné la même place et s'y engage par l'avant ; trop tard pour se garer, mais assez vite pour empêcher la manœuvre du premier.

Qui perdra la place, la face ? Qui, son sang-froid ? Les passagères font mine de se recoiffer dans le pare-soleil : « N'insiste pas, Mimi-che ! » Déjà, les suivants klaxonnent, viennent voir : « Pas que ça à foutre ! », « Je travaille, moi ! » : la routine. Malgré le bon chic de la rue, des carrosseries argentées et des antagonistes du genre « cadres sup' », les noms d'oiseaux volent, les outils contondants se dégagent. On s'attroupe, on prend parti, on en vient à causer « violence des jeunes » : « Pas étonnant, avec la télé qui ! », « Et avec le virtuel des jeux que ! », « Et la démission des parents ! », « Et l'école ! » Finalement, le premier arrivé lâchera prise sur ordre d'un livreur musclé, non sans se pincer le doigt dans sa portière, tant il est vrai que la vexation, ça se répète, ça ne s'improvise pas.

Aucun badaud n'a relevé qu'en l'occurrence la haine des « banlieues sensibles » n'épargnait pas les beaux quartiers ; ni d'ailleurs la route, où la conduite dangereuse, encouragée par la publicité, fait deux fois plus de morts qu'en Angleterre. La détestation a gagné les piétons : dans les gares, les grandes

surfaces, les pousseurs de chariots s'entrechoquent, rivés à leur rêve. Le voisin devient un étranger ; la xénophobie se fait domestique. Y compris entre les professionnels du réflexif, réputés réfléchis. La polémique leur tient lieu de débat d'idées ; et la suffisance hédoniste, de fiction. « Si vous saviez comme je jouis ! », « martèlent » les romanciers (ainsi dit-on des politiques, dans le poste). La négation de l'Autre va de pair avec une passion de soi dont on se fiche pas mal. Renfrognement et superbe : les deux mamelles de la fracture sociale.

Ce n'est pas d'hier que les Français s'ignorent et s'agacent. On a beau se méfier des généralités sur les tempéraments nationaux, même et surtout quand elles se font autocritiques, les visiteurs de l'Hexagone confirment l'impression donnée par nos faits divers et notre vie publique. S'il existe des maladies génétiques des peuples, on peut dire que notre peu de goût pour vivre ensemble et notre déficit de convivialité ne s'arrangent pas. Quand de telles sautes d'humeur se constatent chez des individus, en classe par exemple, les professeurs savent bien qu'elles s'expliquent le plus souvent par un séisme familial.

N'est-ce pas ce qui est en train de nous arriver ? La façon dont la campagne présidentielle a fait exploser le pacte précaire de la cohabitation ressemble étonnamment au choc,

pour les enfants, du sinistre : « Ça y est, papa et maman se séparent ! » Jusque-là, les parents parlaient « d'une seule voix », « vis-à-vis » de nous. Langue de bois et patte de velours. Personne n'y croyait, les cousins d'Europe riaient sous cape, mais enfin chacun avait intérêt à faire semblant. Et voilà que la vaisselle valse, que les rosseries fusent. Ainsi donc, nous devons la vie, et notre tranquillité, à une comédie, à ce pugilat rentré ? Il y a de quoi perturber une population, autant que des gosses.

Qu'est-ce que ce sera si, par suite de l'inconscience où nous pousse le mode de scrutin, nous décidons de reconduire cette situation fautive, à laquelle certains, dit-on, auraient pris goût ? Et si l'un des parents, en gagnant les deux élections, impose à la maison la liaison qu'il entretenait en cachette ? L'enfant ami de l'adultère légitimé applaudira, et l'autre n'aura plus qu'à pourrir la vie commune selon ses moyens – exode des capitaux ou agitation sociale – comme l'enfant brisé par une désunion parentale gâche ses études ou s'essaie au n'importe quoi.

On raconte que M^{me} de Gaulle jouait sévèrement les divorcés, au point de n'en pas vouloir au gouvernement. Le Général eût été bien inspiré de partager la prévention de son épouse, au moment de calquer le régime constitutionnel de « sa » République sur la pire... chienlit matrimoniale.

Les effets pervers d'un conflit importé

AFFRONTEMENTS, saccages de synagogues mais aussi manifestations massives de soutien aux Palestiniens, protestations tout aussi massives contre les attentats en Israël et contre l'antisémitisme : tout se passe comme si l'importation tant redoutée des événements du Moyen-Orient sur le sol français était désormais chose faite. Le Moyen-Orient est devenu l'une des très rares occasions fournies par la campagne d'entendre parler de politique étrangère, sujet réduit par ailleurs à la portion congrue dans la lutte à l'Élysée loin, très loin derrière la sécurité ou les retraites.

Rétrospectivement, on peut se demander pourquoi ce conflit est à ce point intériorisé dans la vie politique et médiatique d'un pays comme la France où il déclenche les passions, plus que partout ailleurs en Europe. Mais le fait est bien là : les guerres d'Israël contre ses voisins se sont métamorphosées en une sorte d'auberge espagnole symbolique. Pour les uns, le nationalisme palestinien et l'« Intifada » sont brandis comme icônes des combats du tiers-monde d'hier, de l'antimondialisation aujourd'hui ou du mal-être des banlieues. Pour beaucoup de juifs de France, le lien avec Israël joue le rôle de ciment d'une identité politique et séculière, impossible à exprimer sur d'autres terrains en diaspora.

Il y a longtemps, Raymond Aron, pourtant très éloigné du sionisme et du judaïsme, avait su formuler ce nœud de relations complexes quand il écrivait, en 1967, à la veille de la guerre de six jours : « Monte en nous un sentiment irrésistible de solidarité. Peu importe d'où il vient. Si les grandes puissances, selon le calcul froid de leurs intérêts, laissent détruire le petit Etat d'Israël qui n'est pas le mien, ce crime modeste, à l'échelle du monde, m'enlèverait la force de vivre et je crois que des millions d'hommes auraient honte de l'humanité. »

UNE GUERRE DE MOTS

La focalisation sur ce foyer de tension d'outre-Méditerranée n'a, depuis lors, cessé de croître. Cette extrême médiatisation du conflit en vient parfois à occulter sa dimension proprement politique ou régionale. S'y substitue de temps en temps une lecture abrupte où une victime par nature affronte un bourreau par essence. Conséquence d'une lutte perçue non plus comme une question de territoire mais de valeurs – la « guerre des dieux » dont parlait Max Weber –, les bonnes vieilles références religieuses finissent par ressurgir sous les plumes.

Tout récemment, un reporter d'agence, relatant la manifestation judéo-arabe du 3 avril brutalement réprimée par les gardes-frontières israéliens, en fournissait

une illustration typique en parlant à propos d'un « pacifiste » d'un « homme au visage christique, cheveux longs et barbe » qui « saigne de la pommette droite ». On le sait depuis longtemps, le conflit israélo-palestinien est aussi une guerre de mots. De mots qui recouvrent de temps à autre une théologie hybride où l'idéal révolutionnaire se croise avec une mystique vague mais efficace pour le processus d'intériorisation...

Une des traductions sur le terrain en est, bien entendu, la flambee d'incidents anti-juifs qui balaie actuellement le pays. Quand José Bové, apparemment sur les traces de ceux qui croient que les attentats du 11 septembre résultent d'une conspiration de l'administration américaine, n'hésite pas, tout en les dénonçant, à parler, à propos des violences anti-juives, des « services secrets » et du « gouvernement israélien » (Libération du 3 avril) à qui profiterait la « psychose », il ne fait que manifester qu'il devient de plus en plus difficile de dénoncer l'antisémitisme pour ce qu'il est. Une évolution d'autant plus paradoxale que l'incendie d'un lieu de culte juif en constitue une expression particulièrement radicale, puisqu'elle a cours soixante ans après la Shoah, après des années d'éduca-

tion et surtout de sensibilisation de l'opinion publique à la réalité du génocide. Une partie de l'opinion, et pas seulement dans les banlieues, semble être devenue plus imperméable à des positions de principe, dès lors que des cibles sont juives.

SEUIL DE TOLÉRANCE

Un tel esprit du temps préoccupe notamment les initiateurs de la pétition « contre la banalisation de l'antisémitisme » qui circule depuis le 18 janvier, à l'initiative de Jacky Mamou et Jacques Lebas, deux anciens présidents de Médecins du monde (Le Monde du 23 février). Il traduit la sensibilité de ceux qui, comme l'ont rappelé dans un communiqué récent les initiateurs du texte, estiment que « dans le contexte actuel (...) la seule position morale authentiquement républicaine (...) semble être de dire qu'il est du devoir de tout citoyen français, fidèle aux valeurs de la République, de dénoncer les actes d'antisémitisme qui frappent ses concitoyens juifs sans leur demander préalablement leur point de vue sur la politique de l'Etat d'Israël ». Une cinquantaine d'élus, de gauche ou de droite, des intellectuels, des artistes sont parmi les signataires de cet appel.

L'évolution qui porte à minimiser ou à sous-estimer ce qui se

passé dans les villes de France ou à mettre en équivalence la vague d'agressions verbales et physiques dont les juifs sont victimes avec les agissements condamnables de quelques activistes sionistes français est lourde de conséquence. N'aboutit-elle pas à baisser le seuil de tolérance à l'antisémitisme ? La question est encore plus douloureuse pour ces juifs de France qui, éventuellement hostiles à la politique du gouvernement israélien, sentent leur vision du conflit et leur sentiment de solidarité avec le peuple israélien – non exclusif d'empathie avec les souffrances des Palestiniens – peu à peu bannis du consensus « démocratique » ou « républicain ».

La masse de ceux qui sont favorables à une solution négociée du conflit, qui ne partagent pas forcément les analyses de l'actuel pouvoir en place en Israël, qui ne se reconnaissent pas dans les institutions de la communauté juive et pas non plus dans les personnalités juives portées par les médias, se taisent, craignant que l'attachement à la survie de l'Etat juif lui-même finisse par être vécu comme une provocation dans un environnement de plus en plus radicalisé.

Nicolas Weill

Paris PAR WILLIAM KLEIN



Décembre 2000.

Cinq femmes membres du Droit au logement (DAL). Ce jour-là, je devais assister à l'occupation d'un bâtiment vide pour y faire squatter des mal-logés. Un groupe de cinquante Africains et Maghrébins, femmes, hommes et enfants, partent en métro vers une destination inconnue. On change trois fois de ligne pour confondre les renseignements généraux. Peine perdue. Les appels de portables sont, bien entendu, interceptés et on apprend que l'immeuble visé est entouré de cars de flics. On change de stratégie et, encore une fois, de métro, pour arriver à l'Hôtel de Ville. Non pas pour l'occuper mais pour manifester. On déplie les banderoles, on scande des slogans, on occupe les bancs autour de la patinoire. Et je fais quelques photos.

Livre aux éditions Marval et exposition « Paris + Klein » à la Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, 75004 Paris, du 17 avril au 30 septembre.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

SYLVIANE JOSPIN. Les confidences de Sylviane Jospin à Françoise Giroud reprises dans *Le Monde* du 5 avril ont été faites au *Nouvel Observateur* et non pas à *Paris Match*, comme nous l'avons indiqué par erreur.

SONDAGE. Le sondage Sofres rendu public vendredi 5 avril par LCI (*Le Monde* daté 7-8 avril) a été réalisé les 3 et 4 avril, et non pas les 27 et 28 mars, comme nous l'avons écrit par erreur.

CLONAGE. Dans notre article sur l'annonce d'un clonage humain par le gynécologue italien Severino

Antinori (*Le Monde* daté 7-8 avril), le nom de son associé américain a été déformé. Le docteur Antinori travaille avec Panayiotis Zavis de l'Institut d'andrologie d'Amérique, basé dans le Kentucky.

VIE LOCALE. Dans notre article « Les candidats ne veulent pas bouleverser la vie locale » (*Le Monde* du 6 avril), nous avons indiqué : « Noël Mamère (Verts) et Olivier Besancenot (LCR) se montrent plutôt réservés à l'égard de l'intercommunalité ». Il fallait lire : « Olivier Besancenot (LCR) et Noël Mamère (Verts) sont, parmi les "petits" candidats à la présidentielle, les moins réservés à l'égard de l'intercommunalité ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 43.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ EDITRICE DU MONDE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corn

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75236 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Ne nous trompons pas de combat

EN tant qu'Arabes, nous affirmons que les actes anti-juifs qui ont lieu en France depuis quel que temps sont intolérables. La colère et la rage que nous inspirent les crimes de Sharon ne doivent et ne peuvent, en aucun cas, justifier les amalgames et les dérives. En attendant l'issue des enquêtes menées par les autorités françaises sur les auteurs de ces agressions odieuses, et quel qu'en soit le résultat, nous appelons les communautés moyen-orientales et maghrébines de France à une extrême vigilance, et souhaitons rappeler, à tous, un certain nombre d'évidences :

La communauté juive n'est pas identifiable au peuple israélien.

Le peuple israélien n'est pas non plus – loin de là – à l'image de Sharon. Les nombreux Israéliens que la peur et l'insécurité rangent aujourd'hui à ses côtés prendront mieux conscience de leur aveuglement et de leur fourvoiement si nous savons les convaincre de notre

absence d'animosité à leur égard, en tant que communauté et en tant qu'hommes.

Nos partenaires et nos partisans les plus précieux sont les Israéliens et les juifs qui œuvrent, aux côtés des Palestiniens, contre l'occupation, la répression, la colonisation et pour la coexistence de deux Etats souverains, palestinien et israélien.

Ce texte est cosigné par **ADONIS, AHMAD ABODEHMAN, ABDEL HAMID AKKAR, MALEK ALLOULA, KHALIL AL NOUAYMI, SALWA AL NOUAYMI, MOHAMMAD BAHJAJI, HODA BARAKAT, JAMEL EDDINE BENCHEIKH, TAHAR BEN JELLOUN, FATHI BEN SLAMA, KARIMA BERGER, MOHAMED BERRADA, HASSAN CHAMI, MOHAMMED CHOUKRI, DOMINIQUE EDDÉ, WAFAT AMRANI, ZEYNAB EL AOUAJ, ASMAHAN EL BATRAOUI, IBRAHIM EL KHALIB, KADHIM JIHAD, MOHAMMAD KACIMI, ELIAS KHOURY, IDRIS KHOURY, RACHID KOREICHI, ABDELLATIF LAÂBI, WASSINI LAARAJ, ISSA MAKHLLOUF, FAYEZ MALAS, ALIA**

Un grand nombre d'entre eux ont une histoire familiale tragique, marquée par l'holocauste. A nous de leur rendre hommage et de les rejoindre sur cette ligne de crête qui consiste à savoir quitter la tribu quand il s'agit de défendre des droits et des libertés universels.

Ne tombons pas dans le piège de Sharon. Ne nous trompons pas de

MAMDOUH, FAROUK MARDAM BEY, HASSAN NEJMI, HACHEM SALEH, MAYSSOUN SAKR, ELIAS SANBAR, MARY SEURAT, ABDEL JABAR SHIMI, GILBERT SINOUE, HABIB TENGOUR, écrivains ; YTO BARRADA, RANDA CHAHAL, FOUAD EL KOURY, SAFA FATHI, NAJIB GOUIAA, JOANA HADJITHOMAS, KHALIL JOREIGE, DINA KAMEL, NADIA KAMEL, MICHEL KHELEFI, IBRAHIM KHILL, MOHAMMAD MALASS, YOUSRY NASRALLAH, MOHAMMAD QASSIMI, GHASSAN SALHAB, ELIA SULEIMAN, cinéastes, photographes, peintres ; SIDI MOHAMMED BARKAT, HAMID BARRADA, MARWAN BECHARA, ELMOSTAFA BEN BOUCETTA,

combat. L'insulte contre un juif ou un arabe, c'est la même. Elle ne profite, dans les deux cas, qu'à l'extrémisme fasciste dont se réclament Sharon et les siens. Qualifiant les attaques contre les synagogues et les commerces juifs de « crimes contre les Palestiniens », Leïla Shahid ne pouvait mieux dire. Ecoutons son appel.

MOHAMMAD BENKHEIRA, ALI BEN SAAD, CLAUDE BRAHIMI, FAOUZIA CHARFI, MOHAMED CHARFI, KHEDIJA CHERIF, LARBI CHOULKHA, HICHAM DJAÏT, ANNE-MARIE EDDÉ, RUDOLF EL KAREH, BORHAN GHALIOUN, SABRI HAFEZ, ABDALLAH HAMOUDI, MOHAMMAD HARB, BACHIR HILAL, MAHMOUD HUSSEIN, ADIL JAZOULI, RASHID KHALIDY, WALID KHALIDY, BASSMA KODMANI, HALA KODMANI, KHADIJA MOHSEN-FINAN, LOTFI MADANI, ILHAM MARZOUKI, CAMILLE MALNSOUR, Ouardia Oussedik, HAMADI REDISSI, MOUSTAPHA SAFOUAN, HOUARI TOUATI, chercheurs, professeurs des universités, éditeurs.

Pour que cesse la folie actuelle

par Francis Gutmann

IL y a pire que l'insécurité, c'est de perdre son âme. C'est bien pourtant ce qu'Israël risque de faire, à la suite d'un Ariel Sharon pour qui le recours à la force a toujours été l'unique forme d'action politique. Cette nation qui fut grande, cet Etat qui se voulait exemplaire sont peu à peu entraînés à des agissements dont on pouvait penser qu'ils seraient les derniers à pouvoir les commettre.

Et le président Bush, avec un cynisme qui n'a d'égal que sa prétention à détenir le monopole de valeurs universelles, reproche à Yasser Arafat de ne pas arrêter le terrorisme. Arafat aujourd'hui quasiment hors d'état d'agir, et que trop souvent dans le passé Israël, avec l'appui des Américains, n'a eu de cesse d'affaiblir. Alors que, quelles qu'aient été ses erreurs, voire ses fautes, il a toujours été et il demeure le seul à pouvoir instaurer un Etat palestinien vivant en bonne intelligence avec l'Etat d'Israël.

Et les pays arabes discourent,

condamnant, mais prudemment ne font rien. De même que la communauté internationale dans son ensemble, que l'Europe divisée, que la France elle-même, qui pourtant, d'autres fois, par exemple en 1982 et en 1996, s'était montrée capable d'œuvrer efficacement pour la paix.

Rien ne justifie le terrorisme, et, s'agissant de la Palestine, il risque

ment que de nourrir le terrorisme ? Shimon Pérès reproche à Ariel Sharon l'absence de stratégie. Mais M. Pérès et le Parti travailliste, en restant au gouvernement, assurent à M. Sharon la majorité qui lui permet de demeurer au pouvoir.

Allons, que cessent les hypocrisies ! Ou bien la crise ira en se développant, l'anarchie gagnant peu à peu toute la région. Le peuple

hommes de bonne volonté en Israël et, pour autant qu'il en restera avec le drame actuel, en Palestine, arrêtant de se satisfaire de mots, toujours de mots, utiliseront tous les moyens en leur possession – et ils en ont – pour que cesse la folie actuelle. Qu' alors, unis contre tous les fauteurs de guerre et de

FRANCIS GUTMANN, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères, est ambassadeur de France.

Puissent nos péripéties électorales actuelles ne pas empêcher la France de montrer en l'occurrence l'exemple de la lucidité et du courage

en plus d'être suicidaire. Mais il faut constater aussi que le désespoir qui gagne tant de jeunes Palestiniens perpétuellement humiliés et sans perspective aucune d'avenir lui procure sans cesse de nouvelles recrues. N'est-ce point une politique dramatiquement absurde que celle qui n'a d'autre avenir précisé-

palestinien sera sans doute détruit, ou du moins dispersé. Israël – et ce sera une autre tragédie humaine – disparaîtra tôt ou tard, car il ne pourra durablement survivre dans un environnement arabe et musulman qui lui sera devenu irrémédiablement hostile. Ou bien tous les pays de bonne volonté, tous les

violence d'un côté ou de l'autre, ils aident Israéliens et Palestiniens à retrouver les voies de la paix ! Car ces voies existent, et ces deux peuples, d'ailleurs, sont sans doute plus proches que beaucoup d'autres dans la région.

Puissent nos péripéties électorales actuelles ne pas empêcher la France de montrer en l'occurrence l'exemple de la lucidité et du courage. C'est bien d'ailleurs ce qu'en attend l'immense majorité des Français, qu'ils soient chrétiens, juifs, musulmans ou sans confession.

Urgence mondiale

Suite de la première page

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme en France se place sous la bannière de la République, aucun glissement ne doit être toléré. Aucune récupération non plus, on ne se décrète pas victime pour conforter une cause politique. Les juifs ont trop souffert d'amalgames pour en créer eux-mêmes.

Nous voulons un cessez-le-feu immédiat ! Nous n'avons pas plus envie de transformer Sharon en héros qu'Arafat en martyr. Nous souhaitons que la paix vienne ou revienne. Pour cela il nous faut ensemble l'imposer, par tous les moyens, et probablement grâce à une intervention militaire internationale, qui séparera les combattants sous l'autorité des Nations unies. Gardons-nous de conforter les deux camps en donnant alternativement tort et raison à chacun des protagonistes, au rythme des saccages alternés, un meurtre répondant à un autre, suivant une logique aussi sinistre que prévisible.

L'Etat d'Israël au regard de l'histoire et de la morale demeure une nécessité vitale. Nous l'affirmons haut et fort. Un Etat palestinien à ses côtés constitue une urgence vitale : nous le disons d'une même voix. Le reste est immense malheur, souffrances sans fin, et stupide perte de temps, même si l'on admet que l'histoire est tragique. Le terrorisme à ventre nu, les bombes qui déshabitent les enfants dans les supermarchés produisent une angoisse immédiate et plus effroyable que les chars dans les

rués et les roquettes des hélicoptères. Mais nous ne voulons pas entrer dans ces arithmétiques sanglantes. Notre but est d'en sortir.

Nous sommes nombreux qui ne supportons plus ce qui se passe entre Israël et la Palestine. Ce ne sont pas les images elles-mêmes qui choquent nos rétines. Elles seront remplacées demain, ailleurs, par d'autres figures de violences mécanisées, ou par le simple et lâche oubli qui vient à bout de toutes les indignations. C'est la bêtise qu'elles représentent qui nous bouleverse et risque de nous désespérer. Cette double cécité est un malheur pour les deux peuples,

Les Etats-Unis, aidés par l'Europe, doivent prendre l'initiative et parler directement aux Israéliens comme aux Palestiniens

israélien et palestinien, elle porte en soi l'échec.

Cette sagesse et cette ingénierie du cœur qui venait de Rabin et jadis de Sadate, mais aussi d'Arafat et de Pérès, nous avaient remplis d'une joie impossible à oublier. Nous étions près du but, le tumulte s'apaisait. Entre Jourdain et Méditerranée, là où c'était le plus difficile, sur cette Terre promise à plusieurs religions, à plusieurs peuples, on avait installé de l'intelligence et l'apaisement tant mérité. Il y aurait, nous en étions

sûrs, deux Etats pour deux peuples. La paix a failli triompher, et on ne sait pas très bien pourquoi elle a échoué. Le rôle d'Arafat, de Madeleine Albright, de Jacques Chirac, la précipitation de Barak et de Clinton, pressés par leurs élections respectives : ces explications serviront pour l'histoire.

L'heure n'est plus aux regrets ni aux analyses. Il y a eu trop de remords mal placés et d'exégèses savantes sur ce tout petit bout de terre malmenée. Il faut agir, bouger, se précipiter aux postes de secours.

Offrons encore une chance à la paix avant que les hommes ne l'enterrent. Appliquons la règle permanente des « peace making missions » : ne pas vouloir tout résoudre

d'entrée, mais offrir un cadre suffisamment large qui fige la situation armée et ouvre la discussion politique.

Sharon et Arafat peuvent-ils être les hommes de cette étape ? Cette génération qui se hait ne devrait-elle pas laisser la place à des acteurs plus jeunes, plus neufs, moins habités de vengeance, moins souillés par le sang ? Contre le cynisme et son cortège d'immobilités : le volontarisme, et c'est à la France de l'incarner.

Quelles seraient les étapes de

A l'honneur de la France

par Jean Frydman

JE crois être un homme plutôt discret, ne recherchant ni la célébrité ni la notoriété. Mais depuis quelque temps, j'ai vu ou lu de nombreux articles ou commentaires sur le « réveil » de l'antisémitisme en France, qui ont provoqué chez moi une révolte et le besoin de témoigner. Il y a depuis longtemps une réputation sulfureuse concernant l'antisémitisme français. Cela a été hélas renforcé par l'horrible parenthèse de Vichy où Pétain, et c'est son crime principal, a réussi à faire croire quelque temps à un pays assommé, battu, trahi, que Vichy c'était la France et que la France c'était Vichy. C'est vrai qu'il y a des antisémites en France mais il y en a partout comme partout il y a des gens qui sont racistes ou anti-catholiques ou anti-quelque chose. L'existence de minorités racistes ou antisémites n'a jamais signifié que le pays où ils vivent était raciste ou antisémite.

L'exemple de la France est démonstratif. Quel est le pays dans le monde qui a été au bord de la guerre civile afin de défendre l'honneur d'un officier juif innocent ? Quel est le pays dans le monde où le président de la République a solennellement adressé ses excuses et sa compassion à ses compatriotes juifs ? Quel est le pays dans le monde où le premier ministre en exercice s'est rendu dans une université réellement antisémite et leur a dit en face que leur mouvement était terroriste ?

Parlons aussi de l'osmose culturelle, artistique et scientifique, les exemples foisonnent. L'homme le plus représentatif du folklore français : Offenbach, la plus grande tragédienne française : Sarah Bernhardt, le porte-parole de la génération musicale actuelle : Jean-Jacques Goldman, les nombreux Prix Nobel, les nouveaux philosophes, Raymond Aron, et autres. Peut-on parler d'un pays antisémite alors que sa femme la plus respectée est Simone Veil et sa femme la plus aimée est Anne Sinclair. Mais arrêtons cette énumération qui à la limite servirait d'argument à ceux qui se veulent antisémites. Au contraire

voyons-y la preuve de la réussite de l'intégration des juifs en France depuis que leur a été octroyée l'égalité des droits et des devoirs.

Parlons de l'essentiel : l'attitude du peuple français. Les juifs ne pouvaient survivre à la Gestapo pendant la guerre qu'en étant abrités et protégés par la population, 75 000 juifs

JEAN FRYDMAN est industriel et l'un des proches de l'ancien premier ministre israélien Ehoud Barak.

ont été déportés et sont morts dans des fours crématoires. Cela représentait 25 % de la population juive en France en 1939, mais cela signifie que 75 % des juifs ont été sauvés par le peuple français, malgré Bousquet, Papon ou Bettencourt. Mes parents s'étaient réfugiés dans un village de la Creuse nommé Sagnat, il y avait 300 habitants, tous savaient qu'ils étaient ces gens cachés et pourquoi ils l'étaient. Il n'y a pas eu une seule dénonciation, la solidarité fut absolue avec tous les risques que cela comportait. Je me suis souvent rendu dans ce village depuis la guerre avec mon frère, mes enfants, mes neveux afin qu'ils se souviennent toujours qu'ils devaient la vie à ces gens si simples et si courageux.

Jamais, je dis bien jamais, aucune forme d'antisémitisme n'a été pour moi un obstacle ni dans ma vie privée ni dans ma carrière. Certes il y a actuellement de nombreux incidents, mais le problème n'est pas entre juifs et musulmans, il doit et il ne peut se régler que dans le cadre des règles républicaines qui sont les mêmes pour tous. Nous sommes tous des enfants de la République et c'est à la République d'aider et de protéger ses enfants quels qu'ils soient. Il serait désastreux que les juifs réclament une protection particulière sous prétexte qu'ils seraient une minorité particulière.

En terminant, je voudrais imaginer que la devise de la République qui m'est si chère « Liberté, Egalité, Fraternité » englobe aussi le mot intégration avec le souhait le plus profond que, grâce aux efforts de tous celle-ci ait le même succès que l'intégration des immigrations précédentes.

Rentre en toi-même, Israël ! par Stéphane Hessel

SOUVIENS-TOI à quoi, il y a 53 ans, tu dois ton existence : à la décision des gouvernements de

50 nations, unies par une charte qui fait du respect des droits de l'homme le principe fondateur des Etats démocratiques modernes. Pour nous qui avions risqué notre liberté et notre vie pour que cessent les horreurs dont, plus que toutes les autres victimes, les juifs avaient souffert, ce jour a été vécu avec un immense soulagement. Tes pères en avaient hâte la venue en faisant usage de moyens violents, que leurs adversaires qualifiaient de terroristes et que nous comparions à nos propres actions contre l'occupant allemand.

Mise en question par les Etats arabes qui se voyaient privés d'une partie des territoires où ils étaient établis, la décision des Nations unies a été victorieusement défendue par Tsahal, ton armée alors glorieuse. Elle n'avait d'avenir qu'en obtenant entre les deux peuples ainsi juxtaposés sur une terre exigüe un voisinage mutuellement accepté. La solution qui consistait à occuper militairement le territoire de l'autre ne pouvait être durable, et tous les dirigeants sages d'Israël le savaient : Begin en traitant avec Sadate, Rabin avec Arafat. Encore fallait-il que la partie palestinienne soit viable, ne soit pas truffée de colonies, de routes de contournement, de restrictions économiques incompatibles avec les besoins les plus modestes de sa population. C'est à une telle politique qu'a répondu une intifada

qui ne pouvait surprendre personne, et à laquelle seule une négociation intelligente, comme celle élaborée à Oslo, pouvait apporter une réponse.

Or, depuis plus d'un an, Sharon apporte une tout autre réponse. Usant de son écrasante supériorité militaire, il n'a laissé à ses victimes d'autres moyens de réagir que la sor-

STÉPHANE HESSEL est ambassadeur de France.

te d'actes, évidemment indéfendables, qui marquent l'exaspération du faible face au fort. L'image que Sharon a laissé donner à une armée naguère respectée s'est dégradée aux yeux de certains de ses plus courageux officiers, tant les opérations qu'elle a dû mener ont été brutales et inutilement destructrices de vies et de biens. Il a bafoué les conventions humanitaires qui marquent les progrès du droit international et procédé à des mesures qui rappellent scandaleusement les exactions de temps que nous pensions révolus.

Attention ! L'immense capital de sympathie accumulé par vos pères durant la Shoah est en train de s'effriter et vous qui êtes leurs descendants n'en bénéficiez que si vous retenez la leçon de tolérance et d'humanité qui devait naître de leur expérience. Rescapé de la déportation, j'éprouve l'impérieux besoin de dénoncer une politique cruelle qui pèsera lourdement sur la conscience des Israéliens, mes frères, et d'apporter mon soutien à ceux qui œuvrent encore courageusement pour la paix et la sauvegarde du peuple palestinien.

ENTREPRISES

MÉDIAS

Leo Kirch a dû se résoudre lundi 8 avril à **DÉPOSER LE BILAN** de sa principale filiale Kirch Media. La dette du deuxième groupe de médias allemand se monterait à **6,5 MILLIARDS D'EUROS**, soit environ le double du

chiffre d'affaires. A l'origine de ses difficultés, une coûteuse politique d'acquisitions de **DROITS SPORTIFS** dans la Formule 1 et le football, et les engagements pris auprès d'actionnaires, comme Murdoch,

de garantir les conditions très favorables de sortie du capital. Cette faillite, comme celle du groupe de BTP Holzmann, remet en question une certaine conception du **CAPITALISME ALLEMAND**, même si l'on est

loin de la conversion sans réserve au modèle anglo-saxon. Les retransmissions des **COUPES DU MONDE DE FOOTBALL 2002** et 2006, dont Kirch avait obtenu les droits, ne devraient pas être affectées.

La faillite de Kirch ébranle l'Allemagne

Le deuxième groupe de médias outre-Rhin a déposé lundi le bilan de sa principale filiale KirchMedia. Les banques allemandes ont pris le contrôle de cette entreprise dont la chute est l'objet de polémiques entre le chancelier Schröder et son challenger conservateur Edmund Stoiber

MUNICH

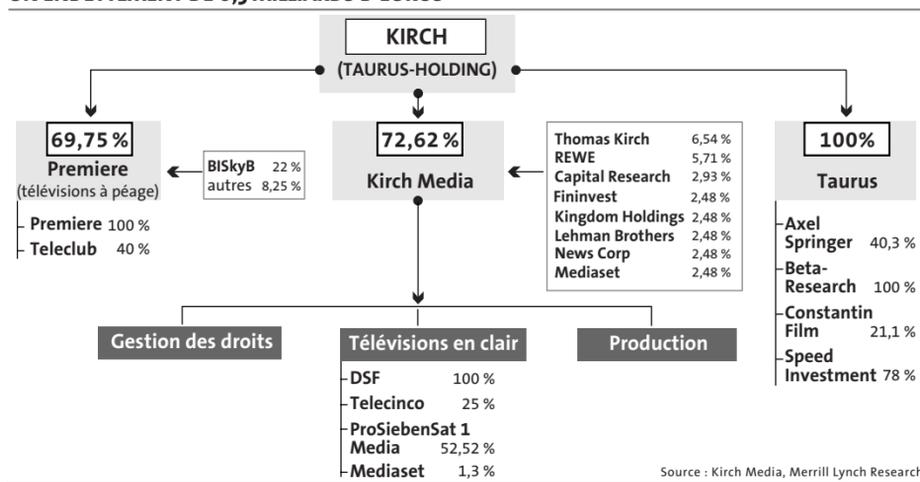
de notre envoyé spécial

La chute de Leo Kirch suscite une très vive émotion en Allemagne. Lundi 8 avril, le magnat des médias, invisible selon son habitude, a envoyé une lettre d'adieu à ses salariés, après le dépôt de bilan du navire amiral de son défunt empire, KirchMedia. La mise en cessation de paiement à peine confirmée, le chancelier Gerhard Schröder est passé à l'offensive pour mettre en cause son rival lors des prochaines élections, le chef de l'opposition conservatrice Edmund Stoiber (CSU), ministre-président du land de Bavière qui s'est toujours montré très bienveillant à l'égard du « vieux lion ». A six mois du prochain scrutin, le chancelier a critiqué la discrétion de M. Stoiber sur ce dossier sensible : « Ce n'est pas seulement de l'incompétence en matière de politique économique, mais aussi de la malhonnêteté humaine », a-t-il dit, avant d'offrir son soutien aux quelque 10 000 salariés de la constellation.

Ces critiques sont jugées « grotesques » par M. Stoiber : défendant la politique volontariste qui a fait de Munich l'un des tout premiers pôles médiatiques allemands, le numéro un bavarois a salué « la chance d'un nouveau départ » : « Il n'y a pas d'éclatement de l'entreprise, mais Kirch va poursuivre (son activité) en tant qu'entreprise de médias intégrée. »

Les banques créancières et la nouvelle direction du groupe ont de leur côté tracé les grandes lignes d'un plan de sauvetage, tandis que le dépôt de bilan est considéré comme le plus important de l'histoire de l'après-guerre, en terme de volume de créances (qui, au moins, dépassent 6,5 milliards d'euros, soit environ le double du chiffre d'affaires). Le groupe Kirch est placé sous contrôle, pour le protéger de ses créanciers, mais ses dirigeants disposent de réelles marges de manœuvre vis-à-vis de l'administrateur judiciaire, en vertu d'une loi sur les faillites adoptée en 1999.

UN ENDETTEMENT DE 6,5 MILLIARDS D'EUROS



Source : Kirch Media, Merrill Lynch Research

Les banques sont, pour l'occasion, prêtes à recapitaliser KirchMedia : si elles n'ont pas détaillé le montant de leurs investissements, elles l'estiment d'ores et déjà supérieur à 1 milliard d'euros. Wolfgang van Betteray, l'avocat d'affaires nommé président du directoire par intérim lundi, a été clair : tout sera fait pour éviter un dépeçage de KirchMedia, mais l'ancien joyau de l'empire moribond doit être restructuré de fond en comble. Aux

yeux des banques, le développement rapide du groupe à coup d'endettement a précipité sa chute. A chaque crise de liquidités, dans le courant des années 1990, Leo Kirch a su convaincre des investisseurs d'apporter de l'argent frais, en leur offrant d'exorbitantes options de sortie, qui ont finalement condamné l'entreprise : M. Murdoch sera ainsi en droit de réclamer, en octobre, 1,7 milliard d'euros s'il souhaite se retirer du bouquet à péage

Premiere. L'inflation des droits sportifs et du prix des films, surtout dans les dernières années, a plombé la rentabilité de l'ensemble. Wolfgang Hartmann, l'un des dirigeants de la Commerzbank, a également mis en cause « l'opacité grandissante » de la galaxie Kirch, où l'on décompterait pas moins de deux cents entités. Manque de contrôle interne, financements croisés entre les différents pôles, garanties bancaires douteuses – les

mêmes actifs servaient de caution à différents instituts – ont longtemps fait partie des méthodes de gestion du numéro deux des médias allemands.

La nouvelle direction de KirchMedia, qui dispose du soutien des banques, entend réaliser plusieurs centaines de millions d'euros d'économie par an. Elle espère renégocier les contrats d'achat des films, tout en évaluant à 500 millions d'euros ses dettes à l'égard des producteurs d'Hollywood. Par ailleurs, les activités marginales seront cédées. La participation détenue dans la chaîne espagnole Telecinco est sur la sellette.

Pour l'instant, KirchMedia est la seule des trois filiales principales de la constellation à être en cessation de paiement, mais cette éventualité reste ouverte pour les deux autres, Kirch Participations et KirchPayTV, qui abrite le bouquet à péage Premiere, lourdement déficitaire. « Notre but (...) est de développer un concept viable » pour « un nouveau KirchMedia », a indiqué M. Hartmann, au nom des instituts qui volent au secours de Kirch.

Même si elles sont désormais en position de force, les quatre banques en présence (Landesbank de Bavière, HypoVereinsbank, Commerzbank, et DZ Bank) s'engagent avant tout pour préserver leurs

intérêts, car elles disposent de créances mal garanties (1,4 milliard au total, envers le seul pôle KirchMedia). A terme, elles espèrent cependant se désengager, en ouvrant le capital à des investisseurs issus du monde des médias. Si M. Murdoch et Berlusconi, jusque-là actionnaires minoritaires de KirchMedia, sont pour l'instant écartés du jeu, ils semblent rester en lice pour une participation ultérieure. « Dans le contexte actuel, la "solution allemande", pour reprendre l'expression consacrée, est aussi pertinente que celle représentée par des intérêts étrangers, notamment

MM. Murdoch et Berlusconi semblent écartés du jeu. Tous les regards se tournent vers l'éditeur de presse Axel Springer

parmi les anciens actionnaires minoritaires », a déclaré M. van Betteray. Celui-ci a tenu à se démarquer des inquiétudes de la classe politique allemande, en particulier vis-à-vis d'un éventuel engagement du président du conseil italien. Sa société « est la bienvenue », a-t-il précisé.

Tous les regards se tournent en fait vers l'éditeur de presse Axel Springer : le propriétaire de Bild est vivement invité à voler au secours de son actionnaire... Kirch. Des pourparlers sont en cours. Springer pourrait profiter de l'opportunité pour effectuer un retour gagnant dans le secteur de l'audiovisuel. Cette montée en puissance aurait sans doute l'avantage de rassurer la classe politique : car elle pourrait permettre de limiter les prétentions de M. Murdoch et Kirch.

PROFIL L'OBSESSION DU MONOPOLE

« MON PLUS BEAU RÊVE, c'est d'avoir un monopole », annonça un jour Leo Kirch dans un des rares entretiens qu'il a accordés à la presse. Cette confession résume la philosophie et la destinée du magnat allemand. Fervent catholique, amateur d'opéra et de chablis, grand ami d'Helmut Kohl, cet homme qui fuit les journalistes est aujourd'hui criblé de dettes. On le dit malade et à moitié aveugle.

Né en 1926 à Würzburg, en Bavière, de parents vigneron, Leo Kirch, repéré par ses instituteurs, décroche un doctorat d'économie. Dans une Volkswagen qui lui sert parfois de chambre d'hôtel, il parcourt l'Europe du Sud. La légende commence. En 1953, Leo Kirch rencontre Federico Fellini qui, en mal d'argent, lui

vend les droits pour l'Allemagne de *La Strada*. Kirch règle la note (58 000 dollars) en empruntant l'argent à la famille de sa femme avant de louer le film aux cinémas. A Hollywood, en 1959, des opérateurs allemands le chargent d'acheter, avec 900 000 dollars, un catalogue de 70 films. Les studios United Artists-Warner Bros proposent 400 films pour 2,7 millions de dollars. C'est plus que prévu mais Leo Kirch accepte, satisfait ses commanditaires, à qui plus tard il rendra les films en surnombre.

Pendant quarante ans, Leo fait fortune en revendant des droits de cinéma, d'opéra ou de sport. Aujourd'hui, avec ses 11 000 films, il est l'interlocuteur obligé des chaînes allemandes. Son trésor (films, comédies musicales, opéras,

séries, documentaires) est niché dans un entrepôt climatisé près de Munich, à l'abri de systèmes de sécurité perfectionnés.

En 1985, il investit dans la première chaîne privée allemande, Sat1, avant d'entrer dans la chaîne espagnole Telecinco et dans le groupe de Silvio Berlusconi, Mediaset. Il détient 40% du groupe de presse Springer et lance Premiere World, une chaîne payante qui causera sa perte. En 2000, il acquiert, au prix fort, les droits des Coupes du monde de football 2002 et 2006. Aux abois, il paie encore une fortune pour ceux de la formule 1 dans l'intention de « se refaire ». Mais c'est la fuite en avant.

Bénédicte Mathieu

Philippe Ricard

Un coup porté à la « Deutschland AG »

Le groupe aurait été lâché par un ministre-président de Bavière soucieux de ses intérêts électoraux

HOLZMANN, Kirch, le naufrage concomitant de ces deux symboles de l'économie allemande est troublant. A première vue, le destin des deux groupes semble diverger :

ANALYSE

Les politiques hésitent entre libéralisme et interventionnisme

Kirch, le groupe de médias, paraît profiter des bienfaits de la « Deutschland AG », selon le surnom donné aux réseaux qui unissent en Allemagne grands de la finance et de l'industrie : quatre banques, dont deux établissements bavarois, volent à son secours. Au contraire, voilà moins de trois semaines, le groupe de BTP a été définitivement lâché par les instituteurs de crédit. Les points communs ne manquent pourtant pas : Kirch et Holzmann illustrent à leur manière les mutations de l'économie allemande, au moment où une série de faillites (l'avionneur Fairchild, le fabricant de petit matériel de bureau Herlitz) vient défrayer la chronique du monde des affaires.

La disparition d'Holzmann tout comme la mise à la retraite forcée de Leo Kirch sont un nouveau coup porté à la « Deutschland AG ». « Les deux dossiers illustrent le primat des forces du marché, et la défaite des politiques dans une économie où les deux sphères s'entremêlent encore souvent », estime un

banquier de Francfort. Car les deux entreprises ont occupé chacune une position très particulière sur l'échiquier politico-économique.

Voilà deux ans et demi, le chancelier avait pu mettre tout son poids dans la balance pour inciter les banques à renflouer Holzmann. Acclamé par des centaines de salariés, le chef du gouvernement s'était rendu à Francfort jouer les Pères Noël, un soir de novembre 1999 resté dans les mémoires. Contestée par les milieux d'affaires, son initiative fut un coup de maître politique qui lui valut une nette remontée dans les sondages. Cette fois, M. Schröder, malgré la menace qui pesait sur les 23 000 salariés de l'entreprise, s'est bien gardé d'intervenir.

LE HOLÀ DES BANQUES

Au fond, la chute du magnat Leo Kirch s'inscrit dans la même logique, dans un secteur des médias pourtant plus sensible que celui du bâtiment. Proche du rival politique de M. Schröder, le très conservateur Edmund Stoiber (CSU), la galaxie Kirch a grandi dans l'ombre du pouvoir régional. Elle a aussi bénéficié des relations amicales tissées par son fondateur avec l'ancien chancelier Helmut Kohl (CDU). Même si les pouvoirs publics et certains acteurs du paysage médiatique allemand ont plaidé ces dernières semaines pour une « solution nationale », là aussi la « république libre » de Bavière et l'Etat fédéral ont surtout cherché à ne pas apparaître en première ligne.

Kirch, Holzmann, dans les deux cas, ce sont les banques qui ont mis

le holà. Après une année 2001 très difficile, elles sont elles-mêmes engagées dans des restructurations de grande ampleur – plus de 30 000 emplois supprimés d'ici à 2003 par les quatre principaux établissements privés. Sous la pression des marchés boursiers, les instituteurs de crédit doivent réduire leur exposition aux risques. Les divergences de vue entre les grands de la finance sont d'autant plus nettes que les participations croisées qui les unissent se détendent, en particulier entre la Deutsche Bank et Allianz, deux piliers incontournables de la « Deutschland AG », dont la stratégie se veut chaque jour davantage internationale.

Par ailleurs, les Landesbanken, bras armés des Länder en matière de politique économique, sont à la veille d'une révolution qui les incite à faire preuve d'une grande prudence : le récent compromis passé avec la Commission européenne prévoit de limiter les garanties publiques dont profitent encore ces établissements très proches des pouvoirs régionaux. Le plus important d'ailleurs renforcée par l'imminence du prochain scrutin électoral, malgré la domination des thèmes socio-économiques dans la campagne électorale. Aux yeux de certains, Kirch a été lâché par un Stoiber avant tout soucieux de préserver ses intérêts électoraux.

Cette fois, les deux candidats font tout pour soigner leur image auprès des milieux d'affaires. Le chancelier n'a jamais autant mérité son surnom de « camarade des patrons ». Quitte à froisser ses alliés traditionnels, les syndicats, qui se demandent encore comment soutenir le chef du SPD dans la campagne.

LES INTÉRÊTS ALLEMANDS

L'abandon progressif des vieux réflexes ne signifie pas que l'Allemagne rejette toute velléité interventionniste, ou se convertit à un libéralisme pur et dur. Sur le plan européen, M. Schröder et Stoiber se présentent comme de fervents défenseurs des intérêts allemands. Le chancelier milite actuellement contre une directive libéralisant la distribution automobile. Il s'engage aussi pour préserver le statut de Volkswagen, un autre emblème de la « Deutschland AG » dont le Land de Basse-Saxe, fief politique de M. Schröder, détient 20% du capital.

A l'intérieur de leurs frontières, les deux rivaux ont souvent eu tendance à jouer les pompiers. Le chancelier propose d'ailleurs son aide aux salariés de Kirch, afin de limiter les pertes d'emploi. Mais son entourage a souligné, tout au long des dernières semaines, que l'Etat n'était pas un acteur dans ce dossier sensible. Le sort de Kirch, dont l'agonie pourrait se prolonger en cas d'échec du plan de sauvetage, permettra de savoir vers quel côté penche vraiment le cœur du capitalisme allemand.

Ph. Ri.

La fin d'un certain âge d'or pour le football

MUNICH

de notre envoyé spécial

La déconfiture de Kirch devrait avoir des conséquences très importantes dans le secteur des droits sportifs, où le groupe joue un rôle de premier plan en Europe. Son engagement dans la formule 1 – Kirch contrôle 75% de la SLEC, la société qui gère les droits mondiaux de ce sport – a ainsi toutes les chances d'être délaissé, même si aucun projet n'est encore bouclé. Cette diversification très coûteuse aura été l'un des derniers paris de Leo Kirch, en 2000. Elle a été dès l'origine très mal perçue par les constructeurs automobiles, qui menaçaient de créer une compétition parallèle.

Dans le seul secteur du football, la nouvelle direction de KirchMedia n'a pas caché son intention de renégocier les contrats qui l'unissent à la FIFA et à la fédération allemande. « L'objectif des pourparlers à venir est de redéfinir le contenu des accords afin de mettre notre société dans une position durablement compétitive », a indiqué le nouveau président du directoire, Wolfgang van Betteray. Pour la plupart des experts, le retrait du magnat des médias, qui avait pris pour habitude de payer au prix fort son accès aux matches – 1,7 milliard d'euros pour les deux prochaines Coupes du monde –, pourrait signifier la fin d'un certain âge d'or pour les professionnels du ballon rond.

Certes, à court terme, les retransmissions de la prochaine Coupe du monde de football, au Japon et en Corée du Sud, ne semblent pas menacées. Ni celles la Coupe de 2006 organisée en... Allemagne.

Leo Kirch et son adjoint Dieter Hahn devraient garder la haute main sur ces activités : elles sortent du périmètre de KirchMedia pour être transférées dans une société implantée en Suisse, KirchSport.

« Toutes les précautions nécessaires ont été prises au préalable afin de garantir la protection des droits de la Coupe du monde et des opérations liées à la diffusion de l'événement », a souligné la FIFA, lundi 8 avril, en précisant que « cette restructuration effectuée par KirchMedia avec le soutien total de la FIFA garantit un fonctionnement continu et fluide pendant la Coupe du monde et au-delà ». « Les quelque 2 000 salariés qui préparent la Coupe du monde au Japon et en Corée pourront assurer les rediffusions dans les délais », a garanti M. van Betteray.

UN GÉNÉREUX SPONSOR

Néanmoins, en dehors de cet événement, les stars du ballon rond pourraient avoir du souci à se faire. Notamment en Allemagne, où les équipes les plus modestes sont très dépendantes des ressources liées aux retransmissions télévisées. Une réunion de crise organisée par la DFB, la fédération allemande, doit être tenue cette semaine.

Le championnat devrait se poursuivre cette saison, mais il est fort probable que le train de vie du football européen sera affecté par la défaillance d'un de ses plus généreux sponsors. La presse populaire allemande se demande déjà quels seront les joueurs prêts à accepter une forte réduction de leurs salaires...

Ph. Ri.

Edouard Michelin, cogérant du groupe Michelin

« Il est important de comprendre ce que c'est que d'être actionnaire de Michelin »

100 000 salariés du fabricant de pneus se voient proposer une augmentation de capital réservée

Vous lancez un plan d'actionnariat salarié. C'est une première pour Michelin. Qu'est-ce qui vous a conduit à faire ce choix ?

Il est vrai que notre projet revêt une dimension un peu historique pour l'entreprise. Il y a plusieurs raisons de fond à ce choix. D'abord, Michelin va bien, et il est normal de permettre à ceux qui le veulent de bénéficier de la croissance et de la performance économique de l'entreprise. Par ailleurs, c'est un élément de pédagogie pour nos équipes, pour mieux vivre Michelin, leur permettre de comprendre ce que c'est que d'être actionnaire de Michelin. Client, environnement, actionnaire, salarié sont les quatre piliers sur lesquels se bâtit une entreprise : on a un peu tendance à les opposer. En 1996, quand nous avons remis à plat l'organisation, nous avons fait entrer davantage le client et l'environnement au cœur des préoccupations de l'entreprise. Il est tout aussi important de bien comprendre ce qu'est un actionnaire.

Quel objectif vous fixez-vous pour cette souscription ?

Pour cette première opération, 100 000 personnes [sur 130 000] sont concernées dans seize pays [sur 54]. Nous avons comme objectif que 100 % d'entre eux soient bien informés de l'offre. Nous voulons leur faire une bonne proposition, qu'ils se sentent libres d'accepter ou de refuser. Des entreprises font campagne parce qu'elles ont besoin de placer leur argent. Je suis contre cela, c'est confondre les rôles. Souscrire des actions, c'est un acte d'adhésion individuelle, un choix personnel. On ne demande pas aux salariés d'être actionnaires, on le leur propose. Cela dit, à 10 000 souscripteurs, je serais un peu déçu. La pro-

position que nous faisons est vraiment intéressante. C'est un projet d'actionnaire sur le long terme, qui arrivera à maturité dans cinq ans. Cette dimension de long terme colle d'ailleurs bien aux gènes de l'entreprise et au métier du pneu.

Y a-t-il eu débat au sommet du groupe sur la nécessité d'ouvrir le capital aux salariés, notamment avec votre père ?

Depuis 1996, nous avons fait énormément de travail pour remettre le client au centre de nos préoccupations. Ouvrir le capital aux salariés était une étape supplé-



« Je sens plus d'enthousiasme que ce que j'attendais de la part des hommes »

ÉDOUARD MICHELIN

taire que nous avons en tête, et qui a été, c'est vrai, longuement débattue et mûrement réfléchie. François Michelin a contribué à donner l'impulsion.

Dans la société française en général, depuis dix ans, beaucoup de choses ont bougé. En matière d'actionnariat salarié, ce sont plutôt les entreprises récemment privatisées qui ont commencé. C'est quelque chose de plus nouveau dans les sociétés privées. Être actionnaire n'est pas une totale nouveauté pour le personnel de Michelin : depuis que l'entreprise est cotée en Bourse, en 1946, de nombreux salariés et retraités ont acheté des actions Michelin.

Envisagez-vous d'ouvrir le conseil d'administration à des représentants de vos salariés-actionnaires ?

Ce n'est pas l'objectif poursuivi. Nous avons déjà 200 000 action-

naires. A l'issue de ce plan, nous en aurons peut-être 220 000 ou 230 000. Singulariser des actionnaires salariés dans une catégorie à part n'aurait pas de sens. Ce serait presque une discrimination qui confondrait les rôles.

Ce plan est-il une étape de plus dans le changement en cours chez Michelin, déjà concrétisé au travers du référendum sur les 35 heures ?

Notre plan d'actionnariat salarié est clairement un signe de confiance que la maison envoie à ses équipes. Pour cette opération, nous avons voulu communiquer différemment : plus d'un millier de volontaires, hors hiérarchie, ont accepté de se former pour pouvoir ensuite informer leurs collègues. Je sens plus d'enthousiasme que ce que j'attendais de la part des hommes.

A l'occasion du passage aux 35 heures, il est apparu comme la nécessité de trouver un cadre de négociation adapté et durable. Quand on parle du dialogue social, on ne parle souvent que du dialogue syndical. N'oublions pas la grande importance du dialogue et de la relation directe avec tout le personnel. Bâtir des relations constructives et durables avec les syndicats est une dimension essentielle, et je me réjouis de voir qu'en trois ans nous avons accompli des progrès significatifs dans nos relations avec les organisations. Nous souhaitons aller plus loin en ouvrant dès cet été des négociations sur l'exercice du droit syndical et notamment sur la question de la rémunération des délégués syndicaux.

N'est-ce pas un aveu de certaines pratiques discriminatoires à l'égard des syndicalistes ?

Il n'y a jamais eu de volonté de

discrimination syndicale de la part de l'entreprise, mais il est possible qu'il y ait eu des cas où la carrière de tel délégué n'a pas été suffisamment valorisée. Nos rémunérations sont habituellement fondées sur la contribution et le professionnalisme de nos équipes. Mais nous étudions chaque situation au cas par cas.

Allez-vous également créer des stock-options ?

Nous en avons voté le principe lors de la dernière assemblée générale des actionnaires, en mai 2001. Jusqu'ici, dans les entreprises, les stock-options sont réservées à quelques dizaines de managers. Nous, nous visons plusieurs centaines. Mais l'incitation financière ne doit pas être la seule motivation pour un salarié. L'adhésion à une entreprise se construit autour de plusieurs éléments, qui doivent coexister en harmonie. Chez Michelin, nous avons le respect des faits, des clients, des hommes, de l'actionnaire, de l'environnement.

Envisagez-vous de créer un plan d'épargne-retraite sur le modèle des fonds de pension américain ?

Nous avons des fonds de retraite dans certains pays, la Suisse, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon... Malheureusement, c'est un sujet plus politique que rationnel en France. On observe que l'argent placé dans la propriété des entreprises rapporte plus que l'argent non investi. Nous devons réfléchir au fait que la France est le seul pays où 40 % du capital des grandes entreprises est détenu par des investisseurs étrangers.

Propos recueillis par
Pascal Galinier
et Stéphane Lauer

Controverse sur le « fonds de pension » de PSA

La CGT ne veut pas « mettre le doigt dans l'engrenage de la retraite par capitalisation »

APRÈS TotalFinaElf récemment (*Le Monde* du 4 avril), le groupe PSA Peugeot-Citroën envisage de proposer à une partie de ses salariés un système d'épargne retraite supplémentaire par capitalisation dès le 1^{er} juillet. Le projet d'accord devrait être soumis à la consultation des comités d'établissements et du comité central d'entreprise à la fin du mois. En l'état, les syndicats CFTC, CGC, GSEA (autonome) et FO ont prononcé un avis favorable. Alors que la CFDT n'a pas encore tranché, la CGT a exprimé son opposition à ce système « qui oblige les confédérations et les syndicats à mettre prématurément le doigt dans l'engrenage de la retraite par capitalisation », a indiqué l'un de ses délégués, Bruno Lemerle.

Bien qu'élaborée à l'issue de six mois de négociations, cette initiative devrait alimenter le débat en cours sur l'avenir du financement des retraites. La direction de PSA se défend de toute immixtion dans la controverse électorale, exprimant son souci « d'anticiper pour préparer l'avenir des retraites de ses collaborateurs sans attendre une détérioration trop importante des taux de remplacement des régimes complémentaires ».

Conçu selon les dispositions de l'article 83 du code des impôts, le système proposé vise à remplacer l'institution de retraite Peugeot, créée en 1949 au profit des cadres pour leur assurer une garantie de 60 % du salaire en complément du régime général et des retraites complémentaires Agirc et Arrco, dont les prestations ont sensiblement diminué. Selon la direction, cet avantage concernait un cadre sur trois dans l'entreprise.

Etendu aux branches automobile, logistique et transport, le nouveau dispositif bénéficierait à envi-

ron 25 000 ou 26 000 salariés (20 000 cadres, 4 000 agents de maîtrise et plus d'un millier d'ouvriers) dont les rémunérations dépassent le plafond de la Sécurité sociale. Alimenté par les cotisations des salariés (2 %) et de l'employeur (4 %), le nouveau fonds reversera un complément de retraite sous forme de rente. Durant cette période, les montants seront gérés par un fonds commun de placement diversifié sous le contrôle d'une commission paritaire.

CRAINTE D'« INÉQUITÉ »

Favorable à cet accord « innovant », la CFE-CGC constate que « le régime proposé, qui ne vient en rien se substituer aux régimes par répartition, offre de meilleures garanties pour un coût raisonnable et touche une population plus large », souligne Pierre Bevilacqua, délégué syndical central. La CFDT doit consulter ses adhérents à la fin de la semaine. Tout en refusant d'entrer « dans un débat idéologique », Vincent Bottazzi, délégué central, constate que ce projet constitue « une amélioration en élargissant l'ancien système trop confidentiel ». Pour autant, il craint une « réelle inéquité à l'égard des autres salariés. »

De son côté, la CGT déplore le « passage d'un système d'accès gratuit à un régime de cotisations supplémentaires pour les salariés, sans garanties de rendement assurées », note M. Lemerle. Il déplore que, via les différentes branches concernées (métallurgie, transport, finance...), la confédération soit contrainte de se prononcer « dans la précipitation », sans attendre le résultat des discussions sur l'avenir du système de retraite par répartition.

Michel Delberghe

Une ouverture limitée mais chargée de sens

MICHELIN est-il en train de devenir une entreprise comme les autres ? En lançant, jeudi 11 avril, un plan mondial d'actionnariat salarié, le fabricant de pneumatiques veut en tout cas donner un nouveau signe du changement qui est à l'œuvre depuis trois ans dans le groupe. Aujourd'hui, les salariés de Michelin ne détiennent que 0,2 % du capital de l'entreprise, au travers d'un fonds commun de placement, contre une moyenne de 4 % pour la plupart des grandes entreprises françaises. A l'issue de cette première tranche d'épargne salariale, suivie d'une seconde en 2003, c'est près de 2 % du capital qui devraient appartenir aux « Bibs ». Plus qu'une révolution, ce plan s'inscrit dans une lente évolution des relations entre le personnel et les cogérants, François Michelin, son fils Edouard et René Zingraff.

Pour négocier le virage historique de l'association des salariés au capital de l'entreprise, Michelin n'a pas pris de risque. En fixant un prix très attractif, il est vraisemblable que peu de salariés résisteront à la tentation de souscrire à ce qui apparaît déjà comme une bonne affaire. Alors que l'action cote un peu moins de 42 euros à la Bourse de Paris, les salariés pourront acheter leurs dix premières actions à 17,5 euros, les dix suivantes à 23,3 euros, le solde à 35 euros. Les actions ne pourront être revendues avant cinq ans. Le placement semble peu risqué, d'autant que l'entreprise prend à sa charge les frais de garde et de souscription et propose en plus un crédit gratuit pour acheter les actions.

L'entreprise tournera cette année une autre page de son histoire, avec le départ de la cogérance de François Michelin, 72 ans, qui a, de fait, déjà passé les commandes à Edouard, 38 ans. Longtemps restée repliée sur elle-même, entretenant le culte du secret et des relations paternalistes avec ses salariés, la « Mai-

son », comme on appelle le fabricant de pneumatiques à Clermont-Ferrand, cherche à prendre ses distances avec un passé contesté, qui a connu son apogée en septembre 1999, lors de l'annonce simultanée du plan de suppression de 7 500 emplois et de bénéfices confortables. Le tollé social et politique qui s'en est suivi avait créé un électrochoc en interne sur la nécessité d'évolution de l'entreprise. Edouard Michelin avance depuis à petits pas. Preuve d'un dialogue social renoué, après avoir négocié les 35 heures en 2001, la direction a obtenu le 27 février la signature du syndicat SUD sur un accord d'intéressement.

OPÉRATION « COSMÉTIQUE »

Une nouvelle étape est aujourd'hui franchie. « Ce plan d'actionnariat salarié est un produit de la dynamique sociale mise en œuvre depuis le référendum sur les 35 heures. Ceux qui n'ont pas cru à la capacité de changement de l'entreprise se sont trompés, affirme aujourd'hui Jacques Khelif, secrétaire général de la fédération chimie-énergie de la CFDT, exemples à l'appui. En Thaïlande, le management local de Michelin avait dénoncé les accords sociaux internes. Alertée, la direction du groupe a réglé le problème en quinze jours, en revenant sur cette décision ; c'est quelque chose qui paraissait impossible avant. »

Ce plan d'actionnariat salarié ne fait bien sûr pas l'unanimité. Mais François Boisset, délégué central de la CGT Michelin, ne se fait guère d'illusion sur le résultat final : « On ne mènera pas la bataille. Un maximum de gens vont acheter des actions. » SUD n'est pas plus virulent, même si l'un de ses délégués, Zakir Ali Mandjee, qualifie cette opération de « cosmétique », jugeant que « les problèmes de fond sont ailleurs ».

S. L.

Levi Strauss choisit un modèle sans usines

Le groupe va supprimer 3 300 emplois aux Etats-Unis

LES JEANS Levi's, qui ont vêtu des générations d'Américains, ne seront plus fabriqués aux Etats-Unis. Le fabricant de vêtements, dont le mythe « 501 », a annoncé, lundi 8 avril, la suppression de 3 300 emplois aux Etats-Unis, soit 20 % de ses effectifs dans ce pays, et le transfert de sa production dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère. Six usines sur huit seront fermées sur le sol américain, Levi Strauss ayant décidé d'abandonner la production de vêtements au profit du marketing et du développement de produits. « C'est une décision douloureuse mais nécessaire », a déclaré Philip Marineau, son PDG. Il n'y a aucun doute que nous devons nous éloi-

gner, aux Etats-Unis, de la formule des usines en propriété pour rester concurrentiels dans notre secteur. » L'opération devrait s'effectuer sur l'ensemble de l'année 2002.

ÉROSION DES VENTES

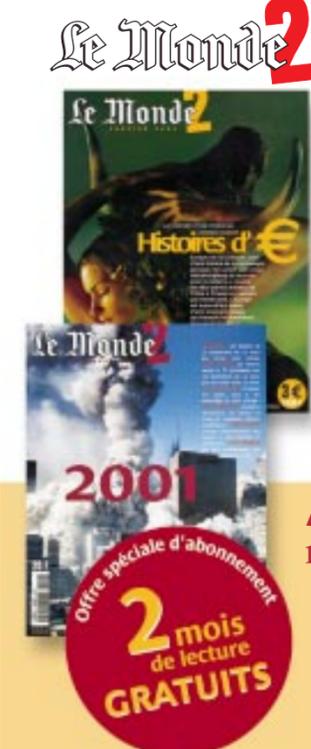
Ce plan, extrêmement brutal, n'est pas une surprise. Levi Strauss avait prévenu, le 17 janvier, de son intention de fermer deux usines en Ecosse et de ses discussions avec les syndicats aux Etats-Unis pour fermer « un nombre indéterminé d'usines ». Le groupe de San Francisco a affiché en 2001 une baisse de 8,3 % de ses ventes, à 4,3 milliards de dollars (4,92 milliards d'euros), et une chute de 32 % de son résultat net, à 151 millions de

dollars. Il souffre aussi d'un endettement de 1,96 milliard de dollars.

Depuis le pic de 1996, où il avait vendu pour 7,14 milliards de dollars d'articles, le californien lutte contre l'érosion de ses ventes. Malgré la suppression de 18 500 emplois depuis 1997, la fermeture de 29 usines en Amérique du Nord et en Europe (dont celle de La Bassée dans le Nord, près de Lille) et la délocalisation des deux tiers de sa production, la marque risquait le dépôt de bilan au printemps 2000. M. Marineau, ancien directeur général de PepsiCo, arrivé à la tête de l'entreprise en 1999, ne cessait de prôner un modèle sans usines.

Véronique Lorelle

Conservez la mémoire du Monde



Magazine unique en son genre,
Le Monde 2 associe les plus grands textes du Monde et les photos les plus fortes, sélectionnées aux meilleures sources de l'iconographie mondiale.

Véritable mémoire du Monde,
libéré de l'actualité brûlante, il vous aide à retenir l'essentiel. Vous aimerez le conserver et le collectionner.

Abonnez-vous dès aujourd'hui !

- Jusqu'à 18 % de réduction** par rapport au prix de vente au numéro, si vous vous abonnez aujourd'hui.
- La réception directe** des numéros à domicile dans votre boîte aux lettres.
- La certitude** de ne manquer aucun numéro.

Bulletin d'abonnement
À renvoyer accompagné de votre règlement à : Le Monde 2 - Service abonnements - 60 646 Chantilly CEDEX - France

Oui, je m'abonne au Monde 2 pour 1 an : 11 n° pour 27€ (177,11F) au lieu de 33€*, soit **2 mois de lecture gratuits.**

Oui, j'abonne un(e) ami(e) au Monde 2 pour 1 an : 11 n° pour 27€ (177,11F) au lieu de 33€*, soit **2 mois de lecture gratuits.**

Je joins mon règlement par :

chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Issy Presse S.A

CB n° : _____

Expire fin : _____

Signature : _____

J'indique mes coordonnées : 201MIPMQ
(à remplir même si vous offrez l'abonnement)

M. Mme Mlle

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

J'indique les coordonnées de mon ami(e) : 201MIFMQ

M. Mme Mlle

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

*Prix de vente au numéro. Offres réservées aux nouveaux abonnés, valables en France métropolitaine uniquement jusqu'au 31/12/2002. Tarif Europe : 1 an, 38€. Pour les autres pays et les DOM-TOM, nous contacter au (33) 1 42 17 32 90, de 8h30 à 18h00, heures françaises. Vous vous abonnez au Monde 2 : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de cocher la case ci-contre ☐

Une enquête préliminaire a été ouverte à Bordeaux sur le dépôt de bilan de la société Kalisto

En redressement judiciaire depuis le 27 février, la star déchue de la nouvelle économie doit aussi faire face à une fronde de ses petits actionnaires, qui lui reprochent son manque de transparence

APRÈS un an de lutte pour éviter la déroute, les mauvaises nouvelles pleuvent sur la société bordelaise conceptrice de jeux vidéo Kalisto, star déchue du Nouveau marché. Mise en dépôt de bilan depuis le 8 février et en redressement judiciaire depuis le 27 février par le tribunal de commerce de Bordeaux, l'entreprise fondée et dirigée par Nicolas Gaume est sous le double feu d'une enquête préliminaire du parquet de cette ville et d'une contestation d'actionnaires minoritaires menée par le cabinet Deminor, pour examiner les conditions de sa déconfiture, alors même que son PDG doit présenter un plan de sauvetage au tribunal de commerce mercredi 10 avril.

Les investigations préliminaires, ouvertes depuis le 19 mars par le parquet du tribunal d'instance, font suite notamment aux éléments transmis au procureur, en juillet 2000, par un des commissaires aux comptes de l'entreprise, Ernst & Young. Il s'était interrogé sur la régularité des comptes 1999, en particulier sur les conditions économiques réelles de la vente d'une licence de technologies à une société de droit étranger pour 7 millions de dollars. Ce commissaire aux

comptes a démissionné de ses fonctions en mai 2001.

De son côté, les « soupçons de malversations » formulés par le cabinet de conseil Deminor, mandaté depuis le 7 mars par une soixantaine d'actionnaires, portent surtout sur la communication financière « fantaisiste » de la société. Fabrice Rémon, associé en charge du dossier, stigmatise des « annonces de chiffre d'affaires et de résultat en constant retrait avec les prévisions roses de son président », des « contrats avec des éditeurs présentés comme signés alors qu'ils n'étaient pas acquis » et, à l'heure du plan de refinancement, « un visa de la Commission des opérations de Bourse (COB) sans cesse annoncé et jamais obtenu ». M. Rémon s'interroge aussi sur le rôle du Crédit Lyonnais, qui, selon lui, aurait pu outrepasser son rôle de banquier notamment « en prenant 20 % (contre 80 % pour Nicolas Gaume) d'une holding luxembourgeoise chargée de racheter discrètement des titres Kalisto dont les 2,5 % du capital d'un des actionnaires historiques, Dan Kaufman ».

Tout a basculé en 2000 pour Kalisto, créateur de jeux vidéo de référence comme Dark Earth et

vedette du Nouveau marché. En mars, la société fixe un objectif de 22 millions de ventes pour 2000. En septembre, la barre est même relevée à 26 millions. Mais en mars 2001, Kalisto affiche, pour 2000, 2,9 millions d'euros de chiffre d'affaires... et une perte de 25 millions ! Administrateurs, banquiers, salariés sont atterrés. Sur l'année 2001, le titre plonge de plus de 90 %.

« BIEN TROP NAÏF »

Nicolas Gaume est persuadé de n'avoir commis que l'erreur d'être « bien trop naïf » : de fait, il a pris pour acquis un gros contrat de plusieurs dizaines de millions d'euros avec France Télécom pour vendre la licence de son jeu en ligne. Mais l'opérateur s'est rétracté à la dernière minute. Les analystes financiers sont, eux, sévères. Ils estiment que M. Gaume s'est lancé dans une « fuite en avant ». En 2000, les 300 développeurs conçoivent, sur les fonds propres de la société, pas moins de sept projets de jeu. Kalisto ne se voit pas en sous-traitant, travaillant à la commande, mais en créateur, qui vend ses jeux une fois finis. Une stratégie beaucoup trop risquée. En 2000, alors que le marché connaît un fort rallen-

tissement, aucun des jeux de Kalisto ne trouve preneur. Surtout, M. Gaume a trop misé sur le futur succès de sa plate-forme de course de Formule 1 en ligne, Ultimate Race. « Cet entêtement était très dangereux », relate un administrateur.

L'entreprise a encore essuyé sur les douze mois de 2001 des pertes de 22,8 millions d'euros. Le poids de sa dette, de 20 millions d'euros, est devenu insupportable. Pourtant, l'ancien petit prince de la nouvelle économie a fait des pieds et des mains pour monter un plan de refinancement. Les banques créancières (Crédit Lyonnais, Banque populaire du Sud-Ouest et Banque Courtois) avaient décidé le 14 novembre 2001 de transformer une partie de leurs créances en capital. Et le fonds américain GEM devait aussi entrer dans le capital contre apport de 15 millions d'euros d'argent frais. Mais la COB « au nom de la protection des intérêts des actionnaires et vu la trop grande fragilité de la société », a refusé de donner son feu vert à ce montage compliqué.

Jacques Follorou et Gaëlle Macke

Épargne salariale : trois fonds agréés par les syndicats

LE COMITÉ intersyndical d'épargne salariale, constitué par les confédérations CFDT, CFTC, CGC et CGT, a publié, mardi 9 avril, une première liste de fonds « labellisés » répondant à l'ensemble des critères. Sur trente-trois offres proposées par les sociétés d'investissement, trois seulement ont été sélectionnés : Axa génération (Axa investissement manager), Pacteo (Crédit Lyonnais asset management) et Horizon solidarité pour les PME (Prado Epargne-Premialliance). Pour compléter la liste de l'année 2002, un second appel d'offres a été ouvert, prévoyant un nouveau dépôt de dossiers pour le 13 mai et une décision définitive le 10 juin.

Dans un communiqué, le comité « se félicite de l'intérêt suscité par son initiative (...) et des évolutions positives » rencontrées sur les critères retenus : le meilleur service au meilleur prix, des offres socialement responsables et celles accordant une majorité de sièges aux représentants des salariés dans les conseils de surveillance.

La hausse du pétrole préoccupe le président Bush

LE PRÉSIDENT américain George W. Bush redoute que la flambée des prix du pétrole entrave la reprise économique américaine. Rappelant, dans un entretien au *Wall Street Journal* du mardi 9 avril, que les Etats-unis étaient « une nation dépendante sur le plan énergétique », il se dit prêt à envisager une série « d'options » après la suspension des exportations irakiennes.

La décision de l'Irak d'arrêter ses livraisons (2,2 millions de barils par jour) pendant 30 jours pour « punir les Etats-Unis et Israël » a attisé les cours du pétrole lundi. Le baril de brut de la Mer du Nord a terminé à 27 dollars, en hausse de 3,88 %, tandis que le brut à New York gagnait 33 cents à 26,54 dollars.

Même si l'Arabie Saoudite a déclaré s'opposer à l'utilisation du pétrole comme arme, la menace irakienne est prise très au sérieux. L'Iran et la Libye poussent à rejoindre l'embargo. En outre, le Venezuela, quatrième producteur de brut, affronte une grave crise sociale dans le secteur pétrolier. Certains pensent que le brut pourrait monter jusqu'à 30 dollars. Le président américain n'exclut pas, si besoin, de puiser dans les réserves stratégiques de pétrole du pays.

Une plainte contre neuf banques américaines liées à Enron

NEUF BANQUES d'affaires américaines, parmi les plus célèbres, sont visées par une plainte déposée à Houston (Texas) par l'université de Californie, actionnaire d'Enron. Les noms de JP Morgan Chase, Citigroup, Merrill Lynch, Credit Suisse First Boston, Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC), Bank of America, Barclays Bank, Deutsche Bank et Lehman Brothers viennent s'ajouter à ceux des principaux dirigeants d'Enron, du cabinet d'audit Andersen, des cabinets d'avocats, etc. Elles sont soupçonnées d'être responsables de transactions frauduleuses qui auraient coûté aux actionnaires d'Enron plus de 25 milliards de dollars (28,59 milliards d'euros). « Les banques d'investissements ont aidé Enron à créer des partenariats déguisés, à utiliser des compagnies offshore pour dissimuler l'encours exact des emprunts du groupe et à organiser des cessions fictives d'actifs surevalués », affirme l'université.

INDUSTRIE

■ **NIPPON STEEL** : le groupe sidérurgique japonais a annoncé, mardi, une nouvelle révision de ses résultats et s'attend désormais à une perte de 30 milliards de yens (260 millions d'euros).

■ **LEGRAND** : quatre offres auraient été déposées pour la reprise du groupe de petit appareillage électrique de Limoges, dont doit se séparer Schneider Electric. La CGIP, holding familiale d'Ernest-Antoine Seillière, serait notamment associée aux fonds d'investissements Candover, Chevrillon Associés et à l'américain KKR (Kohlberg, Kravis, Roberts), selon le quotidien *Les Echos*.

SERVICES

■ **ALCATEL** : l'opérateur de satellites SES Global, la société Gilat Satellite et deux filiales d'Alcatel, Alcatel Space et Skybridge, ont annoncé lundi 8 avril la création d'une société commune qui offrira des services de communication large bande par satellite en Europe.

■ **ORPEA** : le groupe de résidence de retraites et de clinique de moyen séjour s'introduira au second marché le 16 avril. Le montant de l'opération sera compris entre 34,4 millions et 40 millions d'euros.

■ **TCL** : au 21^e jour de la grève des transports en commun lyonnais, le mouvement, mardi matin, paraissait moins suivi. Les bus fonctionnaient à 41 %, le métro à 100 % ou à 90 % (ligne A), le funiculaire de Fourvière à 100 %, le tramway à 80 % ou 100 %. (- *Corresp.*)

■ **AIR FRANCE** : la compagnie aérienne nationale a annoncé lundi une hausse de 2,7 % de son trafic passagers en mars comparé au même mois de 2001, confirmant le redressement de l'activité commerciale engagé en janvier.

■ **EASYJET** : la compagnie aérienne britannique a bas prix a indiqué mardi qu'elle devrait dégager « un petit bénéfice avant impôts » sur le premier semestre (1^{er} octobre au 31 mars) de son exercice en cours.

■ **LUCIEN BARRIÈRE** : le groupe d'hôtels de luxe et de casinos mettra en service, lundi 15 avril, 130 machines à sous, au casino d'Enghienles-Bains (Val-d'Oise). Ces machines, dont le parc pourra être élargi à 350, sont les premières à être installées à proximité de Paris.

FINANCE

■ **MERRILL LYNCH** : l'Etat de New York a ordonné à la première société de Bourse de Wall Street, lundi, de révéler tout conflit d'intérêt entre ses analystes et ses banquiers d'affaires, affirmant que Merrill Lynch a prodigué des conseils boursiers trompeurs.

■ **SIDEL** : l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM) et l'Association des petits porteurs actifs (Appac) réclament pour « les centaines d'actionnaires » du groupe de machines d'embouteillage qu'elles défendent, « la même indemnité » de 20 euros par action que celle obtenue, par le cabinet de conseil Deminor, pour 960 actionnaires de Sidel s'estimant lésés par des informations trompeuses.

RÉSULTATS

■ **DEUTSCHE POST** : la poste semi-publique allemande a annoncé lundi 8 avril une hausse de 7,1 % de son bénéfice opérationnel à 2,55 milliards d'euros en 2001, mais ne fait pas de prévisions pour 2002. Le groupe table toutefois sur un chiffre d'affaires de plus de 41 milliards d'euros, contre 33,38 milliards en 2001, notamment grâce à la consolidation du groupe de transport logistique DHL.

Nicolas Gaume, courtisé par Jacques Chirac, convoité par Bill Gates...

LE FONDATEUR et président de Kalisto, Nicolas Gaume, se fait aujourd'hui silencieux face aux médias : « Cela fait un an qu'on m'enterre. Je n'ai pas envie de com-

■ PORTRAIT

Jeune, enthousiaste, il faisait figure de créateur de start-up idéal

menter ma mort alors que je me bats comme un chien pour essayer de sauver mon entreprise. » Lui qui, du temps de l'euphorie high-tech, était prolifique réserve sa force de conviction pour ses audiences au tribunal de commerce de Bordeaux, dans l'espoir de sauver Kalisto, en dépôt de bilan depuis le 8 février.

L'ex-créateur idéal de start-up, jeune, au physique avantageux et à l'enthousiasme communicatif des années 1998-1999, subit, à 30 ans, une descente aux enfers. A la grande époque, sa saga d'entrepreneur, démarrée à 19 ans, et son succès à la tête d'une société high-tech font de ce fils de la grande bourgeoisie archaconnaise l'un des seuls exemplaires locaux de cette « génération numérique ». Il est alors courtisé par Steven Spielberg, qui compte adapter un de ses jeux au cinéma, et par Bill Gates.

La rumeur dit en effet que Microsoft veut racheter Kalisto. Il fait la « une » du *Wall Street Journal* et s'affiche sur tous les bus parisiens pour une publicité. Ernest-Antoine Seillière l'intronise au conseil exécutif du Medef ; Jacques Chirac l'emmène deux fois avec lui au Japon. La Bourse le porte aux nues : de l'introduction en juin 1999 au plus haut en mars 2000, elle en fait un homme riche en valorisant ses 51 % de Kalisto à près de 250 millions d'euros. La société compte parmi ses administrateurs l'industriel Frank Riboud et le journaliste Emmanuel Chain.

« EXCÈS TRAGIQUE D'OPTIMISME »

La chute a été d'autant plus cruelle. Depuis, l'action (suspendue depuis le 5 février) a dégringolé de plus de 98 %, et Nicolas Gaume a injecté début 2002 plus de 4 millions d'euros de sa poche.



Comment a-t-il pu se tromper si lourdement sur le déroulement de l'année 2000 et afficher un chiffre d'affaires près de dix fois inférieur aux prévisions et une perte colossale ? Comment a-t-il pu publier ces chiffres catastrophiques sans émettre le moindre avertissement ?

Ga. M.

Scandale dans la finance espagnole

De graves soupçons pèsent sur le BBVA, deuxième banque du pays

MADRID

de notre correspondante

L'une des deux plus grandes banques espagnoles, le Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA), objet depuis la mi-mars d'une enquête administrative de la banque centrale pour une affaire de fonds secrets ; des paradis fiscaux ; un

blanchiment d'argent supposé et des soupçons de financement occulte de campagnes politiques à l'étranger... l'affaire ressemble fort à un scandale. Du coup, le parquet anticorruption a fortement insisté auprès du juge Garzon, qui a déjà travaillé sur certaines opérations opaques du BBVA à Porto-Rico et Jersey, pour qu'il prenne le relais.

Sa tâche ne sera pas aisée car le dossier est complexe. Le BBVA a néanmoins confirmé, le 22 mars, l'ouverture d'une enquête de la Banque d'Espagne sur 225 millions d'euros de fonds occultes qui ne sont apparus dans ses comptes, comme « bénéficiaires extraordinaires » qu'en 2000 et dont le gouvernement dit n'avoir eu connaissance qu'en 2001. De même la banque a reconnu que seize de ses actuels ou anciens dirigeants, dont Emilio Ybarra (ex-coprésident du BBVA) et Pedro Luis Uriarte (ex-vice-président et conseiller délégué du BBVA) qui tous deux avaient démissionné en décembre 2001, étaient concernés par l'enquête. Parmi ces seize personnes, la majorité provient de la banque basque BBV avant sa fusion avec Argenta-ria en 1999.

COMPENSATION SECRÈTE

Quelle serait l'origine de ces 225 millions d'euros ? Précisément, si l'on en croit la banque, le bénéfice de la vente d'actions du BBV et d'Argentaria avant leur fusion, placé sur des comptes à l'étranger, notamment à Jersey et au Liechtenstein où ils étaient gérés par la Fondation Amelan créée en 1991, puis occultés par la banque pendant plusieurs années. Selon le quotidien *El País*, c'est la

crainte d'une opération hostile contre la banque Bancomer au Mexique qui l'intéressait, qui aurait déterminé la banque espagnole à créer, en prévision, avec cet argent occulte 22 fonds de pension, pour les 22 membres du conseil d'administration provenant du BBV. « Nous avions absolument besoin de gens de confiance et d'une parfaite loyauté pouvant, si l'opération se faisait, écrit M. Ybarra, acheter des actions de Bancomer avec l'argent mis temporairement à leur nom. » Explication qui n'aurait pas convaincu les enquêteurs persuadés, puisque l'achat d'actions Bancomer ne s'est finalement pas fait de cette manière, que ces fonds de pension étaient une compensation secrète pour les dirigeants du BBV dont les rémunérations avaient baissé à la suite de la fusion.

De plus, autre fait rapporté par le quotidien qui ne sert pas la thèse du BBVA : parmi les « loyaux » bénéficiaires des fonds de pension, l'un d'eux, Juan Urrutia qui siège toujours au conseil d'administration, n'aurait pas hésité à extraire 400 000 dollars, en novembre 2000, soit bien après l'achat de Bancomer, pour les placer en Suisse.

Selon d'autres informations de presse, ces fonds secrets auraient aussi servi à financer des campagnes électorales, dont celle du président vénézuélien Hugo Chavez en 1998, voire même, comme l'ont insinué certains, à payer peut-être l'impôt révolutionnaire exigé par l'ETA au Pays basque. Hypothèse que le BBVA dément avec la plus grande vigueur.

Marie-Claude Decamps

LE MONDE
diplomatique

DOSSIER

LE PROCÈS MILOSEVIC

L'histoire yougoslave jugée

Du bon usage du Tribunal pénal international

Fiasco à La Haye

Prisonniers sans droits de Guantanamo

Egaleme au sommaire :

L'abstention gagne les classes moyennes ; Restructuration accélérée du capitalisme italien ; Le chaos des chemins de fer britanniques ; Fonds de pension à la québécoise ; Aux origines du néolibéralisme chinois ; etc.

NUMÉRO D'AVRIL 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €

La révision de la directive Télévision sans frontières, prévue avant la fin de l'année, devrait être reportée

Avant d'élaborer un nouveau texte, qui ne s'appliquera qu'en 2006, la Commission européenne souhaite prendre du temps pour tenir compte des évolutions spectaculaires du secteur audiovisuel

BRUXELLES

de notre bureau européen

La directive Télévision sans frontières ne sera très probablement pas révisée à la fin de l'année, comme c'était prévu. La Commission européenne entend se donner les moyens et le temps de revoir en profondeur un texte important, sorte de code de la route de la circulation des émissions en Europe, qui s'imposera désormais à vingt-six Etats. C'est, notamment, pour offrir un texte « stable » aux pays qui auront bénéficié de l'élargissement que Bruxelles devrait reporter les délais. Viviane Reding, la commissaire en charge de l'éducation et de la culture, entend également tenir compte d'évolutions très récentes, dont la situation difficile de grands groupes audiovisuels et la crise des recettes publicitaires, qui retardent certains projets, dans le domaine du numérique entre autres. M^{me} Reding devrait être suivie par le conseil des ministres, qui se réunira le 23 mai et approuvera probablement un « programme de travail » élaboré d'ici là par la commissaire.

Le paysage audiovisuel européen a beaucoup changé depuis 1989, l'année où a été adoptée la directive qui fixait les règles et le cadre de la diffusion des émissions, pour permettre leur retransmission dans tous les pays de ce que l'on appelait alors la CEE. L'Europe communautaire comptait à l'époque 47 chaînes de télévision. On en recense près de 1 500 aujourd'hui. Il y a quelques années, à la faveur des débats sur la première révision de la directive (intervenue en 1997), on prédisait que la télévision dite d'accès libre se trouverait dans une situation critique, compte tenu du développement d'Internet ou de la diffusion de vidéos à la demande. En 2002, il se confirme pourtant que ce média reste dominant et qu'une cinquantaine de sociétés de radio-diffusion captent encore les trois quarts de l'audience globale. Ajoutés au ralentissement brutal de l'activité économique, qui a limité



les moyens disponibles pour de nouveaux services, ces éléments expliquent la prudence de la Commission, qui ne tient pas à lancer des réformes s'appuyant sur des bases trop fragiles et qui, en outre, ne seront appliquées qu'en 2006.

Jean-Michel Baer, directeur pour la culture et la politique audiovisuelle à la Commission, résume la situation : « La révision sera sans doute nécessaire un jour, mais rien ne presse. Donnons-nous le temps de réussir. » Bruxelles peut, il est vrai, avancer d'autres

(bonnes) raisons pour un report. Dont une s'avère déterminante : la directive de 1989, renforcée par la révision de 1997, qui avait notamment durci les dispositions sur les quotas de diffusions d'œuvres européennes, donne satisfaction à la plupart des acteurs du secteur. Un exemple : neuf Etats membres de l'Union sur quinze font mieux que ce qui leur est imposé en matière de diffusion d'émissions d'origine européenne (essentiellement des fictions et des séries, car le cinéma reste à la

Droit à l'information, droit au sport

La question de la retransmission des grands rendez-vous sportifs reste à l'ordre du jour pour la Commission de Bruxelles. Dès 1997, la directive Télévision sans frontières révisée évoquait le principe théorique de la « reconnaissance mutuelle », permettant à chaque Etat membre d'établir « en temps opportun » une liste d'événements « nationaux ou autres » qu'il jugeait « d'intérêt général ». Ce dispositif devait permettre la diffusion en clair de grandes manifestations dans les autres Etats membres : si l'Italie ne jugeait pas prioritaire un tournoi de tennis se déroulant à Rome, Paris pouvait le faire figurer sur sa liste. Selon ce schéma, une chaîne française était autorisée à le diffuser en clair, tandis qu'une chaîne cryptée transalpine pouvait en acquérir les droits exclusifs. Le sport est toujours au cœur des réflexions de la Commission, qui semble estimer désormais que le droit d'accès aux grandes manifestations sportives pourrait être inclus dans le « droit à l'information ». Il lui reste à déterminer si cette question figurera dans la nouvelle directive, et sous quelle forme.

La concurrence s'exacerbe entre la BBC et la télévision commerciale en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

Les funérailles de la reine mère, célébrées mardi 9 avril à Londres et diffusées en direct sur toutes les chaînes de télévision britanniques, illustrent la concurrence à court terme tirée que se livrent la BBC, le pôle public, et le réseau privé ITV. Ce dernier est notamment détenu par Associated Newspapers, l'éditeur du quotidien conservateur le *Daily Mail*.

Sous la houlette de Greg Dyke, un gestionnaire de sensibilité travailliste, la BBC caracole désormais en tête de l'audience devant ITV, et ce pour la première fois depuis 1955. Jusqu'alors, les deux grands réseaux ne se livraient aucune concurrence et se partageaient l'audience : une grosse moitié pour ITV, financé exclusivement par la publicité et une petite moitié pour la BBC qui dépend de la redevance.

Depuis son arrivée en 1999, Greg Dyke n'a pas chômé. Cet ancien dirigeant de chaînes commerciales ne se fait pas la même idée du service public que son prédécesseur, John Birt, obnubilé par la multiplication des niveaux hiérarchiques et

la mainmise des managers et des consultants. La grille a été totalement réformée pour attirer un plus large public : passage à 22 heures du principal bulletin d'information, diffusion plus tardive des programmes d'actualité et des émissions culturelles, diffusion de « soaps » et de thrillers, alliance avec la chaîne américaine de documentaires Discovery pour réaliser des séries sur la nature, etc. L'accent est mis sur la production de feuilletons dramatiques et de grandes fresques historiques aux scénarios certes plus populaires mais demeurant de qualité soignée. Quant à BBC-2, elle gagne du terrain grâce à ses documentaires décapants et à ses émissions branchées de décoration, de loisirs, de jardinage destinées à la classe moyenne. Ces programmes sont vendus aux quatre coins du monde par BBC Worldwide, structure commerciale très rentable, financée notamment par les partenariats avec le secteur privé et... la publicité.

Parallèlement, M. Dyke a fortement investi dans BBC Online, l'un des sites Internet les plus visités en Europe. La BBC, de surcroît, a réus-

si sa percée dans le numérique. En se retirant volontairement des enchères sportives, la chaîne publique a laissé s'épuiser financièrement ses concurrents (ITV, le bouquet satellitaire BSKyB ou le câblo-opérateur NTL) par la flambée des droits de retransmission du football.

RENTE DE SITUATION

Par opposition, les trois chaînes privées terrestres, ITV, Channel 4 et Channel 5, ont subi une érosion de leur audience que rien ne semble devoir freiner. Soumises à une concurrence élargie, elles font l'apprentissage douloureux d'un nouveau paysage publicitaire qui leur est moins favorable. Les droits sportifs ont gonflé les frais généraux du réseau ITV, déstabilisé par l'échec d'ITV Digital (*Le Monde* du 29 mars). Le coût considérable du lancement d'E-4 (divertissement) et Film 4 (films), deux chaînes payantes aux résultats décevants, a plombé les comptes de la quatrième chaîne.

Le dynamisme de la BBC ne serait-il pas une forme d'entorse à la concurrence ? Avec la redevance indexée à l'inflation fixée jusqu'en 2006, la BBC bénéficie d'une véritable rente de situation. Alors que la sphère privée est soumise aux aléas de la conjoncture économique, le service public peut se permettre de se développer tous azimuts. « Je n'ai rien contre le fait que la BBC [gagne] la guerre de l'audience, mais (...) elle doit être confrontée à la même réalité commerciale que nous », s'insurge Kelvin MacKenzie de la chaîne TalkSport.

Invoquant une entrave à la libre compétition, les adversaires de la « Beeb » sont récemment parvenus à bloquer un projet de lancement de BBC-3, chaîne destinée aux adolescents.

Marc Roche

Pierre Wiehn, membre du CSA, conteste l'analyse de la Cour des comptes sur les Sofica

Le Conseil élaborera son code de déontologie

traîne). Les six autres respectent les normes évoquant la diffusion d'une « proportion majoritaire » d'œuvres européennes. D'autres chiffres indiquent aussi que l'objectif de faire voir les chaînes dans tous les pays de l'Union est atteint, du moins dans les Etats de taille moyenne ou petite : les chaînes européennes font de 30 % à 40 % d'audience au Danemark, en Irlande ou en Belgique – mais 2 % seulement en France.

PRESSION DES PUBLICITAIRES

Après avoir fait étudier l'efficacité de sa politique de quotas, qu'il juge toujours indispensable à la défense de ses intérêts culturels, l'Europe communautaire s'interroge pour le moment sur le champ d'application de sa directive, confrontée notamment à de nouveaux modes de diffusion et à l'évolution des techniques publicitaires. Sur ce dernier plan, la directive, qui a réglementé successivement le volume de messages publicitaires autorisés (15 % du volume quotidien de transmissions), le parrainage ou le téléachat, est confrontée à des nouveautés comme celle d'un écran de télévision occupé en partie par un programme et en partie par la publicité.

Par ailleurs, les annonceurs se livrent à un lobbying intense. Lors d'un colloque organisé en janvier à Bruxelles, Bruno Liesse, le directeur belge d'une centrale d'achat d'espace, Carat Crystal, affirmait que « le maintien complet des dispositions actuelles aura des effets néfastes, alors que les recettes sont en baisse et que les coûts pour les productions et les achats de droits augmentent ». Selon ce publicitaire, « le vent tourne pour le média télévisuel ; quant aux consommateurs, ils en appellent à des messages plus intelligents et mieux réalisés ». M^{me} Reding cédera-t-elle à cette pression, qui n'est pas isolée ? « Il conviendra de voir si ce volet de la directive doit être allégé ou non », explique prudemment son porte-parole.

En ce qui concerne, enfin, le contenu des programmes, les instances communautaires indiquent qu'elles ne pourront sans doute plus limiter leur réflexion à la télévision hertzienne. Elles attendent toutefois de cerner avec plus de précision l'évolution technologique du secteur. Une tâche difficile, à l'évidence.

Jean-Pierre Stroobants

UN PRÉRAPPORT confidentiel de la Cour des comptes, qui enquête sur la gestion du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) entre 1994 et 1999, a estimé que la détention, par l'un des conseillers, Pierre Wiehn, de participations dans des Sofica (Sociétés de financement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel) était contraire à la loi et pouvait s'apparenter à une prise illégale d'intérêts. L'article 5 de la loi sur l'audiovisuel interdit aux membres du CSA de détenir des intérêts « dans une entreprise de l'audiovisuel, du cinéma, de l'édition, de la presse, de la publicité ou des télécommunications ».

M. Wiehn devra-t-il se démettre de ses fonctions comme Janine Langlois-Glandier, démissionnaire du CSA et qui fait l'objet dans la même pré-enquête de la Cour des comptes de suspicion de non-conformité avec la loi en détenant des stock-options Vivendi Universal (*Le Monde* du 28 mars) ? « Dans la mesure où il n'existe pas de procédure contradictoire à la Cour des comptes – personne ne m'a interrogé –, j'ai pris l'initiative d'envoyer à la troisième chambre une note d'information dans laquelle je conteste formellement l'analyse de la Cour », explique M. Wiehn.

Créées en 1985 pour inciter à mieux financer la production cinématographique, les Sofica font appel à l'épargne publique et, à condition de ne pas être cédées avant une période de cinq, voire huit ans ou plus, font l'objet de déductions fiscales très intéressantes pour les contribuables les plus fortement taxés. Toutefois, en pratique, les Sofica restent peu accessibles au grand public et sont souvent réservées à des souscripteurs des années antérieures. L'activité des Sofica est très réglementée (un montant minimal de souscription a été fixé en 2001 entre 4 500 et 10 000 euros et la collecte des fonds est effectuée par des banques). La direction générale des impôts limite les autorisations d'émissions et un commissaire du gouvernement veille à ce que ces sociétés ne s'intéressent qu'à la seule activité de financement.

Ancien PDG d'une filiale de TF1 (Protécra), M. Wiehn ne conteste pas qu'il a détenu et possède encore dans son portefeuille des participations dans des Sofica (Valor et Cofimage) qui ne sont pas arrivées à échéance. Elles ont notamment cofinancé avec TF1 « Navaro » ou encore *Taxi* de Luc Besson. « Les souscripteurs [n'ont] aucun pouvoir de gestion ou de direction sur les

œuvres ou entreprises financées », affirme-t-il dans sa note à la Cour. Interdire, selon M. Wiehn, à un membre du CSA de détenir une participation dans une Sofica reviendrait « à [leur] interdire la possession du moindre instrument financier, fût-il sous forme d'assurance-vie, qui comprendrait en son sein quelque *sicav* ou OPCVM possesseurs d'intérêts dans une entreprise de l'audiovisuel ou des télécommunications », voire même « un quelconque plan d'épargne en actions ou des *sicav* actions ». « Pour mettre fin à un débat (...), je procède à la liquidation, aussi rapide que peut se faire, des parts et/ou actions Sofica encore présentes dans mon patrimoine », conclut-il dans sa lettre.

« LISTE DE TOUS LES INTERDITS »

L'interprétation juridique de l'article 5 suscite d'importants remous et des inquiétudes au CSA. Au cours d'une séance à huis clos, le 26 février, les membres du Conseil avaient rédigé à l'unanimité une lettre à la Cour des comptes, en lui demandant d'apporter des précisions « sur le champ d'application exact des dispositions » de cet article, pour clarifier le périmètre des six catégories mentionnées et savoir si la détention de *sicav* ou des participations dans des Sofica étaient incluses ou encore si les membres de la famille du conseiller étaient concernés par la loi. La Cour n'a pas répondu. A titre préventif, pour se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions concernant les déclarations de patrimoine des membres du Conseil, certains ont, avant de signer, demandé à des membres de leur famille de céder certaines participations. « C'est au CSA d'élaborer son code de déontologie. Nous allons dresser la liste de tous les interdits, à indiquer au Monde Dominique Baudis, président du CSA. A contrario, ce qui ne sera pas indiqué sera autorisé. »

Parallèlement, au sein du conseil, Philippe Levrier, qui était l'un des actionnaires d'Antalis, une société de diffusion pour la télévision numérique terrestre, avait revendu ses actions à ses associés, dont Xavier Gouyou-Beauchamps et Apax Partners, en arrivant au CSA. Le Conseil vient d'autoriser le 28 mars cette société à procéder à une diffusion expérimentale en région parisienne. M. Levrier n'a pas participé à la réunion plénière qui statuait sur le sort de son ancienne société.

Nicole Vulser

CAMIF

Société anonyme coopérative à capital et personnel variables
Siège Social : Trévins de Chauray - 79045 NIORT CEDEX 9 - RCS NIORT : B 775 709 363

Les sociétaires de la société CAMIF sont convoqués en Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire, au siège social, le 03 mai 2002 à 11 heures ou, à défaut de quorum, le 18 mai 2002 à 8h30, au Corum Esplanade Charles de Gaulle 34000 MONTPELLIER, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions proposées par le Conseil d'Administration

Statuant en matière Ordinaire

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Mixte 2001,
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001 et sur les comptes consolidés,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du nouveau code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes, de l'exécution de leurs mandats,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001,
- Constatation de la variation du capital à la clôture dudit exercice,
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du nouveau code de commerce,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs,
- Nomination d'un administrateur.

Statuant en matière Extraordinaire

- Extension de l'objet social,
- Modification de l'article 6 des statuts,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour les formalités.

Résolutions proposées par le Comité d'entreprise

Les sociétaires peuvent assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte au jour de la date de réunion.

Des procurations sont à la disposition des sociétaires soit à la délégation CAMIF-MAIF, soit au siège social de la coopérative.

Des formulaires de vote par correspondance ont été adressés par courrier individuel à tous les sociétaires, préalablement à la parution des présentes.

Toutefois, en cas de perte de ce document, les sociétaires qui désireraient voter par correspondance pourraient se procurer soit à la délégation CAMIF-MAIF, soit au siège social, le formulaire et ses annexes. La demande se fait par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Elle doit parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'assemblée. Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires, dûment remplis, parviennent à la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le « New York Times » reçoit sept prix Pulitzer

LE QUOTIDIEN américain *New York Times* a remporté, lundi 8 avril, un record de sept récompenses aux prix Pulitzer, qui honorent les meilleurs travaux journalistiques américains. Le journal a été récompensé notamment dans les catégories « Service public », pour un cahier spécial intitulé « Une nation défiée » couvrant les conséquences des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, et « Vulgarisation », pour son explication des réseaux terroristes dans le monde. Thomas Friedman a remporté le prix dans la catégorie « Editorial » pour ses écrits sur la menace terroriste. Le quotidien a aussi reçu deux prix pour ses travaux photographiques. Le *Wall Street Journal* est, lui, récompensé dans la catégorie actualités et le *Washington Post* pour les catégories « Reportages nationaux » et « Investigation ». – (AFP, Reuters.)

Fort recul en Europe, résistance aux Etats-Unis

ENTRAÎNÉS par le « profit warning » d'IBM et la hausse des cours du brut, les marchés d'actions européens ont terminé en net repli la séance du 8 avril. Alors que l'indice Eurostoxx 50 perdait 1,98 %, à 3 604,73 points, Londres abandonnait 1,05 %; Francfort, marquée par la débâcle du groupe Kirch, reculait de 1,52 %, tandis que Milan et Madrid chutaient respectivement de 2,21 et 2,52 %.

A Paris, l'indice CAC 40 a décroché de 1,86 %, à 4 431,88 points, soit la plus mauvaise cotation en fermeture enregistrée par le marché parisien depuis le 27 février. L'action Ilog, à 11,42 euros, a subi une chute sévère de 32,8 %, après la révision à la baisse des perspectives de la société pour son troisième trimestre. Les investisseurs ont réduit leur exposition sur les valeurs tech-

L'INDICE CAC 40

en points, à Paris



Source : Bloomberg

Marc Ferracci

nologiques, comme en témoignent les replis de Cap Gemini (-4,7 %), Thomson Multimédia (-4,4 %), Wanadoo (-4,16 %) ou ST Microelectronics (-2,9 %). De même, Vivendi Universal, à 38 euros, a poursuivi sa décrue en perdant 3,8 %, malgré le démenti apporté par Philips concernant la cession éventuelle de sa participation (3,5 % du capital) dans le numéro deux mondial de la communication. TF1 a reculé pour sa part de 4,65 % avant le lancement de Loftstory 2 par M6 et suite à la publication d'une baisse de ses parts de marché en mars 2002.

Seules certaines valeurs « défensives » sont restées en marge de cette tendance générale, à l'image de Vivendi Environnement (+0,6 %), Danone (-0,2 %) ou EADS (-0,4 %, à 15,45 euros). Grâce au soutien des petites et moyennes capitalisations et à la bonne performance du secteur des logiciels, les deux indices de Wall Street ont bien résisté au choc de l'avertissement sur ses résultats lancé par IBM. Le Dow Jones a cédé 22,56 points (0,22 %) à 10 249,08 et le Nasdaq Composite gagnait 15,75 points (0,89 %), fermant à 1 785,78 points après avoir baissé de 2 % en séance.

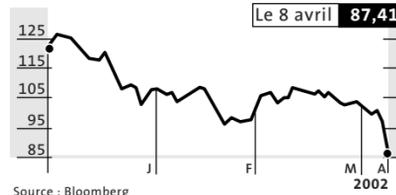
A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la séance à 11 114,49 points, soit une baisse de 2,1 %, due essentiellement à une déprime des valeurs technologiques.

L'avertissement d'IBM n'ébranle pas l'optimisme des investisseurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION IBM

en dollars à New York



Source : Bloomberg

annoncé qu'elle prévoyait, pour le troisième trimestre, un chiffre d'affaires et un bénéfice par action en augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. L'action a chuté de 33 %, à 5,42 euros. Déjà, la semaine dernière, les éditeurs de logiciels américains PeopleSoft et Briosoftware avaient émis des avertissements sur leurs résultats qui avaient fait baisser les titres du secteur, notamment l'action Siebel Systems.

PARENTHÈSE REFERMÉE

Pourtant, l'heure n'est décidément pas à la sinistrose sur les marchés. Quelques heures après l'annonce d'IBM, le groupe informatique américain Compaq annonçait qu'il anticipait un bénéfice au moins égal et un chiffre d'affaires supérieur au consensus des analystes pour le premier trimestre. Le chiffre d'affaires devrait avoir atteint environ 7,7 milliards de dollars, là où les analystes attendaient 7,603 milliards. « Je suis particulièrement satisfait en ces temps difficiles pour le secteur », a déclaré le PDG de Compaq, Michael Capellas. Son groupe est pourtant dans une période de turbulences. Il se prépare à fusionner avec son concurrent Hewlett-Packard mais l'opération, très contestée par une partie des actionnaires familiaux, va connaître un énième rebondissement, à compter du 23 avril, avec l'examen de la légalité des opérations de vote par la justice américaine. Mais il n'en fallait pas plus aux marchés pour repartir du bon pied. Le Dow Jones a limité ses pertes à 0,22 % en fin de séance, contre une baisse de près de 1 % après l'annonce d'IBM, et l'indice du Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a terminé en hausse de 0,89 %. Malheur aux Cas-

Christophe Jakubyszyn

LES BOURSES DANS LE MONDE 9/4, 9h45

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	5206,80	9/4	0,51	5467,31	19/3	4706,01	20/2	25,70
	Euro Neu Markt Price IX	975,13	9/4	1,06	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1301,62	9/4	0,12	1305,87	5/4	1109,88	9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2758,18	9/4	0,19	2815,19	28/1	2609,61	15/1	13,50
DANEMARK	Horsens Bnex	276,48	9/4	0,48	280,92	26/3	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8045,90	9/4	0,88	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,70
FINLANDE	Hex General	7834,72	9/4	1,50	9224,39	4/1	7661,83	22/2	19,60
FRANCE									
	CAC 40	4466,38	9/4	0,78	4720,04	4/1	4210,30	20/2	20,70
	Mid CAC	2145,69	8/4	-0,45	2176,90	2/4	1929,16	2/1	15,30
	SBF 120	3117,21	9/4	0,73	3263,91	28/3	2924,74	20/2	20,70
	SBF 250	2984,42	5/4	-1,07	3081,90	28/3	2782,54	20/2	20,60
	Indice second marché	2489,97	8/4	-0,01	2508,04	5/4	2287,73	2/1	14,80
	Indice nouveau marché	1036,35	9/4	0,69	1175,41	7/1	980,76	22/2	
GRÈCE	ASE General	2187,29	9/4	0,00	2655,07	3/1	2177,50	3/4	14,30
IRLANDE	Irish Overall	5106,59	9/4	-0,29	6085,03	18/1	4611,80	20/3	12,30
ITALIE	Milan Mib 30	32280,00	9/4	0,69	33455,00	2/4	29542,00	20/2	20,90
LUXEMBOURG	Lux Index	1152,24	8/4	-0,47	1169,48	14/1	1103,43	6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	513,11	9/4	0,80	531,21	28/3	475,19	22/2	17,80
PORTUGAL	PSI 20	7692,36	9/4	0,13	7998,50	4/1	7161,67	25/2	18,30

EUROPE Mardi 9 avril 9h45

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
Euro Stoxx 50	3634,69	-0,83
AUTOMOBILE	232,40	-0,53
BANQUES	284,02	-0,77
PRODUIT DE BASE	206,00	-0,15
CHEMIE	366,80	-0,18
TÉLÉCOMMUNICATIONS	412,19	-0,95
CONSTRUCTION	232,75	-0,36
CONSOMMATION CYCLIQUE	131,24	-0,92
PHARMACIE	468,47	-0,36
ÉNERGIE	352,11	-0,34
SERVICES FINANCIERS	238,86	-0,89
ALIMENTATION ET BOISSON	238,19	-0,17
BIENS D'ÉQUIPEMENT	371,81	-0,52
ASSURANCES	324,46	-0,89
MÉDIAS	265,65	-0,84
BIENS DE CONSOMMATION	238,74	-0,29
COMMERCE ET DISTRIBUTION	279,32	-0,89
HAUTE TECHNOLOGIE	453,76	-1,78
SERVICES COLLECTIFS	293,23	-0,11

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var.
			préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	21,66	-1,07
AEGON NV	NL	27,44	-0,88
AIR LIQUIDE	FR	167,30	-0,42
ALCATEL A	FR	15,26	-1,80
ALLIANZ N	AL	269,76	-0,84
AVENTIS	FR	75,10	-0,40
AXA	FR	23,78	-1,58
BASF AG	AL	46,88	-0,21
BAYER	AL	38,57	-0,29
BAVYR.HYP.U.VERBK	AL	39,07	-0,10
BBVA	ES	12,96	-1,33
BNP PARIBAS	FR	55,45	-1,09
BSCH	ES	9,47	-0,96
CARREFOUR	FR	52,30	-1,75
DAIMLERCHRYSLER N	AL	50,20	-0,60

DANONE	FR	134,60	-0,22
DEUTSCHE BANK AG	AL	71,14	-0,76
DEUTSCHE TELEKOM	AL	16,62	-0,73
E.ON	AL	58,10	-0,19
ENDESA	ES	17,16	-0,17
ENEL	IT	6,49	-0,15
ENI SPA	IT	16,46	-0,30
FORTIS	BE	25,51	-0,16
FRANCE TELECOM	FR	31,94	-1,78
GENERALI ASS.	IT	28,30	-0,78
ING GROEP CVA	NL	29,27	-1,28
KONINKLIJKE AHOLD	NL	27,70	-0,18
L'OREAL	FR	83,25	-0,97
LVMH	FR	54,20	-1,09
MUENCHENER RUECKV	AL	283,80	-0,53
NOKIA OYJ	FI	22,48	-2,60
PIANAULT PRINTEMPS	FR	125,50	-1,05
REPSOL YPF	ES	14,32	-0,14
ROY. PHILIPS ELECTR	NL	32,29	-1,86
ROYAL DUTCH PETROL	NL	60,60	-0,41
RWE	AL	42,69	-0,33
SAINT GOBAIN	FR	182,30	-0,05
SANOFI-SYNTHELABO	FR	69,90	-1,01
SANPAOLO IMI	IT	13,39	-0,68
SIEMENS	AL	69,99	-0,84
SOCIETE GENERALE A	FR	70,50	-0,50
SUEZ	FR	31,80	-0,09
TELECOM ITALIA	IT	9,16	-0,44
TELEFONICA	ES	12,38	-1,48
TIM	IT	5,22	-0,77
TOTAL FINA ELF	FR	171,30	-0,35
UNICREDITO ITALIAN	IT	5,01	-1,62
UNILEVER CVA	NL	64,65	-0,08
VIVENDI UNIVERSAL	FR	38,34	-0,89
VOLKSWAGEN	AL	57,94	-0,24
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

MARCHÉ DES CHANGES 9/4, 9h45

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75895	0,87475	1,43070	0,59665
TOKYO (¥)	131,75000		115,27500	188,50900	78,61575
PARIS (€)	1,14320	0,86765		1,63545	0,68210
LONDRES (£)	0,69895	0,53050	0,61145		0,41705
ZURICH (FR. S.)	1,67650	1,27275	1,46595	2,39850	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4348	7,4352
COURONNE NORVÉGE	7,6408	7,6438
COURONNE SUÉDOISE	9,0775	9,0875
COURONNE TCHÉQUE	30,5638	30,6688
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6534	1,6558
DOLLAR CANADIEN	1,3945	1,3960
DOLLAR HONGKONG	6,8203	6,8251
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0067	2,0101
FORINT HONGROIS	242,8574	243,0400
LEU ROUMAIN	28841,0000	28899,0000
ROUBLE	27,2879	27,3123



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI									
	FTSE 100 index	5208,90	9/4	0,59	5362,30	4/1	17,70		
	FTSE techMark 100 index	1170,54	9/4	1,06	1569,62	4/1	1159,90	4/4	122,10
SUÈDE	OMX	780,63	9/4	0,88	878,88	4/1	741,84	20/2	25,80
EUROPE									
HONGRIE	Bux	8520,93	8/4	3,17	8448,46	7/3	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1297,20	8/4	-0,12	1413,86	21/3	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14951,44	8/4	-0,39	16423,35	25/1	13842,31	2/1	196,20
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	443,40	9/4	0,84	441,70	14/3	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	346,44	8/4	0,96	350,75	29/3	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6626,50	9/4	0,63	6716,90	4/4	6059,10	6/2	18,80
TURQUIE	National 100	11571,70	9/4	1,01	15071,84	8/1	10443,81	18/3	10,60
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	385,29	8/4	-3,93	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	13159,51	8/4	-0,88	14495,28	18/3	12300,70	30/1	9,40
CANADA	TSE 300	7747,55	8/4	-0,44	7992,70	7/3	7402,70	20/2	20,80
CHILI	Ipsa	96,89	9/4	-0,47	102,37	4/1	94,80	20/2	
ÉTATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	10249,08	8/4	-0,22	10673,10	19/3	9529,46	30/1	22,40
	Nasdaq composite	1785,87	8/4	0,89	2098,88	9/1	1696,55	22/2	47,90
	Nasdaq 100	1392,96	8/4	1,18	1413,23	9/1	1329,93	22/2	45,20
	Wilshire 5000	10588,65	8/4	0,35	10983,40	19/3	10040,55	20/2	
	Standards & Poors 500	1125,29	8/4	0,23	1176,97	7/1	1074,36	20/2	21,30
MEXIQUE	IPC	7271,77	8/4	-0,87	7450,44	20/3	6365,72	14/1	12,40

FRANCFORT

8/4 : 92 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
MANAGT DATA MEDIA	0,15	87,50
LOBSTER NETWORK	0,16	33,33
BRAINPOWER	0,90	11,11
KINOWELL MEDIEN	0,45	9,76
WINTER	5,00	8,70
UPDATE.COM	1,40	7,69
GENESCAN EUROPE	2,95	7,27
Plus mauvaises performances		
RICARDO.DE	0,99	-91,61
POPNET INTERNET	0,04	-55,56
LIPRO	0,02	-50,00
DEAG DEUTSCHE ENTE	4,81	-17,92
KOEGEL FAHRZEUG VZ	3,90	-17,02
IVU TRAFFIC TECHNO	1,10	-13,39
WIZCOM TECHNOL	0,40	-13,04

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 9 avril 9h30

Table listing French stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table listing international stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table listing international stock market values with columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

Table listing new market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table listing new market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Advertisement for 'ABATTRE ARAFAT, ET APRÈS?' featuring a 'Courrier International' logo and a quote about Sharon's strategy.

SECOND MARCHÉ

Table listing second market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table listing second market values with columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

SICAV ET FCP

Table listing SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var.

Table listing SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var.

Table listing SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var.

Table listing SICAV and FCP values with columns for Valeur, Cours euro, date, and % var.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Habitant des lieux apparemment impropres à la vie, les **BACTÉRIES EXTRÊMOPHILES** s'épanouissent dans les lacs de soude, dans les sols gelés, ou encore dans les sources très chaudes au fond des

océans. **DE NOMBREUX LABORATOIRES** dans le monde étudient ces conquérantes de l'extrême, qui renseignent les chercheurs sur les origines de la vie sur Terre et, peut-être, sur d'autres planètes.

L'ÉTUDE DES HYPERTHERMOPHILES (qui résistent à des températures comprises entre 80 et 113 degrés) montre qu'elles protègent leur code génétique en surenroulant leur ADN, et que leur

système de réplication est très proche de celui de l'homme. **LES ENZYMES DES EXTRÊMOPHILES** intéressent particulièrement les industriels en raison de leurs propriétés catalytiques.

Les bactéries de l'extrême renvoient aux origines de la vie

Les extrémophiles font actuellement l'objet d'une intense recherche internationale. Elles renseignent les chercheurs sur les aptitudes remarquables dont disposaient les premiers organismes vivants. Et vont jusqu'à rendre plausible la vie extraterrestre

EN FÉVRIER, des chercheurs américains, sud-africains et néo-zélandais ont passé quinze jours dans les vallées sèches de l'Antarctique où la température moyenne est de -30 °C et le climat semblable, selon certains scientifiques, à celui de la planète Mars. Ils ont pu prélever des bactéries vivantes, malgré ces conditions, dans le sol. L'équipe a analysé l'ADN de ces micro-organismes qualifiés d'extrémophiles dans un laboratoire moléculaire mobile.

A l'autre bout de l'échelle des températures, la société américaine Diversa avait annoncé, en octobre 2001, le séquençage du code génétique de *Pyrolobus fumarii*, une bactérie découverte dans une cheminée hydrothermale de l'Atlantique et championne de la résistance aux hautes températures puisqu'elle s'épanouit entre 90 et 113 °C.

La France mène aussi des travaux sur les extrémophiles, et pour fédérer les recherches, le CNRS a lancé, fin 2001, le programme GEOMEX (géomicrobiologie des environnements extrêmes), qui doit durer quatre ans. Mené sous la houlette de Philippe Gillet, responsable de l'Institut



Les bactéries thermophiles et hyperthermophiles supportent des températures très élevées. Les premières s'épanouissent à des températures comprises entre 60 et 80 °C et les secondes entre 80 et 113 °C. On les trouve dans les geysers, comme ceux du parc de Yellowstone, aux États-Unis (ci-contre). Ou encore dans les sources chaudes de l'océan profond. La photo ci-dessous montre le sous-marin américain Alvin en train de rechercher ces micro-organismes.

bactéries psychrophiles, qui aiment le froid, ont des protéines plus souples.

L'ADN des hyperthermophiles est aussi « très performant car elles arrivent à se diviser en très peu de temps à haute température », précise Patrick Forterre. Elles ont fabriqué une nouvelle enzyme, la gyrase inverse (*Le Monde* du 30 mai 1998), qui n'existe que chez elles, et qui a pour effet de renforcer la torsade de la molécule d'ADN. « On pense que cela empêche la double hélice de s'ouvrir localement sous l'effet de la chaleur. Mais c'est un processus encore mal compris, car, faute d'outils spécifiques, nous ne pouvons faire de manipulations génétiques sur les hyperthermophiles. Nous sommes toutefois en train de les réaliser », ajoute Patrick Forterre.

Le plus étonnant résulte sans doute de recherches réalisées lors du séquençage de deux génomes d'archées : *Methanococcus jannaschii* et *Pyrococcus abyssi*. A cette occasion, « nous avons découvert qu'au niveau moléculaire les archées sont beaucoup plus proches de nous que les bactéries, car les protéines qui répliquent l'ADN sont identiques chez les archées et chez l'homme », précise le chercheur français. « Il est amusant de constater que les *Pyrococcus*, qui vivent à des températures comprises entre 95 et 105 °C, dans des sources marines à grande profondeur, semblent, pour le moment, être les organismes les plus proches de l'homme ! » Autre point commun entre elles et

« Les biologistes vivaient avec l'idée, depuis Pasteur, qu'aucun organisme ne pouvait survivre au-delà de 80 °C »

national des sciences de l'univers (INSU-CNRS), GEOMEX fait collaborer des physiciens, des biologistes et des géologues et a déjà reçu, pour la première année, un financement de 910 000 euros.

Ce programme a pour objectif d'explorer les limites physico-chimiques du vivant dans des milieux habituellement réputés hostiles à la vie. Et il prévoit aussi de séquencer le génome de deux extrémophiles : celui de *Thermococcus gammatolerans*, qui résiste à la fois aux températures élevées et aux radiations, et celui de *Ramlibacter tataonensis*, une bactérie vivant dans le Sahara.

Il ne s'agit là que de quelques exemples des manifestations de l'intense activité qui règne actuellement autour de ces minuscules conquérants de l'extrême qui ne redoutent aucun milieu. On les trouve aussi bien dans les lacs de soude ou les mers très salées que dans les contrées perpétuellement

gelées ou à grande profondeur sous la croûte terrestre, dans les eaux acides et surchauffées des geysers et les sources hydrothermales au fond des océans, à plus de 2 500 mètres de fond.

« L'étrangeté » de ces micro-organismes est telle qu'elle rend plausible la vie « extraterrestre » et fournit des pistes pour leur recherche sur les autres planètes et satellites du système solaire. La Nasa a ainsi mis sur pied un programme d'astrobiologie très important. De même, les industriels sont très intéressés par les enzymes particu-

lièrement résistantes des extrémophiles et tentent de les adapter à différents processus.

Outre leur intérêt pour l'exobiologie, ces habitantes particulières éclairent sur les origines de la vie sur Terre et sur l'évolution des différents groupes du règne vivant. Les recherches de phylogénie moléculaire réalisées sur ces micro-organismes ont révolutionné l'arbre de la vie lorsque le biologiste américain Carl Woese a démontré, en 1977, que certains d'entre eux appartenaient à une nouvelle famille d'êtres unicellu-

laires, les archéobactéries, ou archées, qu'il fallait ajouter aux eubactéries (unicellulaires et sans noyau) et aux eucaryotes (pluricellulaires et dotés d'un noyau), dont font partie les êtres humains, les animaux et les plantes.

Parmi toutes « les espèces » déjà répertoriées, les bactéries thermophiles ou hyperthermophiles ont été, jusqu'à présent, les plus étudiées. Les premières vivent à des températures comprises entre 60 et 80 °C, tandis que les secondes s'épanouissent entre 80 et 113 °C. Sans doute, parce que « leur existence même avait suscité au départ une certaine émotion chez les biologistes qui vivaient avec l'idée, depuis Pasteur, qu'aucun organisme ne pouvait survivre au-delà de 80 °C », explique Purificación Lopez Garcia, microbiologiste au laboratoire de biologie marine de l'université Pierre-et-Marie-Curie. Sans doute, aussi, parce qu'elles ont été les premières découvertes.

La bactérie thermophile *Thermus aquaticus* fut ainsi détectée en 1969 par un microbiologiste américain, Thomas Brock, dans un geyser du parc de Yellowstone (États-Unis). Ce dernier isola ensuite *Sulfolobus acidocaldarius*, un micro-organisme capable de croître jusqu'à 90 °C dans un environnement acide.

Depuis, un grand nombre d'êtres résistant à la température d'ébullition de l'eau ont été mis en évidence. En 1982, les Allemands Wolfram Zillig et Karl Stetter ont découvert les premiers organismes vivant à 110 °C. La champion-

ne actuelle dans ce domaine est sans conteste *Pyrolobus fumarii* qui supporte 113 °C. « Son optimal pour réaliser la division cellulaire la plus rapide est 106 °C. Si on la met à une température de 80 °C, elle ne se divise plus, car elle gèle ! », explique avec humour Patrick Forterre, professeur à l'uni-

Les prouesses des organismes « ordinaires »

L'étude des extrémophiles relance les travaux sur la résistance des bactéries classiques aux environnements extrêmes. Comme le relate *Nature* du 22 février, des scientifiques du laboratoire de géophysique de la Carnegie Institution à Washington ont placé des bactéries communes (*Escherichia coli*, *Shewanella oneidensis*) sur une enclume de diamant. Cet outil sert habituellement à reproduire en laboratoire les très hautes pressions qui existent dans les profondeurs de la Terre. Ils ont ainsi exercé sur elles des pressions énormes allant de 68 à 1 680 mégapascals. Ce qui correspond, selon les chercheurs, aux conditions qui existent à 50 km sous la croûte terrestre ou au fond d'un océan hypothétique qui serait profond de 160 km. Certaines bactéries ont survécu à un tel traitement. Cela semble indiquer que des organismes peuvent exister dans les zones de subduction terrestres, dans les couches profondes et glacées de certains satellites de Jupiter (Europe, Callisto ou Ganymède), comme dans les glaces polaires de Mars.

versité d'Orsay et responsable du laboratoire de biologie moléculaire du gène chez les extrémophiles à l'Institut de génétique et microbiologie.

L'étude des organismes hyperthermophiles, qui sont souvent des archées, a déjà apporté son lot de surprises. La structure particulière de leurs lipides permet à leur membrane de résister aux effets de la chaleur. Leurs protéines sont stabilisées par un plus grand nombre d'interactions ioniques entre les acides aminés. Ce qui se traduit par des enroulements des protéines plus solides. A l'opposé, les

nous, les hyperthermophiles sont victimes de virus très particuliers, dont certains ressemblent à ceux qui attaquent l'homme, tel que celui de la variole.

« Tout cela nous interpelle au niveau de l'évolution », ajoute le généticien. Soit nous avons eu un ancêtre commun avec les archées. Soit les bactéries ont beaucoup évolué et perdu certains caractères ancestraux. Ou bien encore les eucaryotes sont le résultat d'une fusion entre les bactéries et les archées. Affaire à suivre...

Christiane Galus

Les minuscules habitants de l'océan profond

Pour étudier la diversité microbienne, les scientifiques utilisent depuis quelques années l'information portée sur l'ADN et l'ARN des micro-organismes. Cette approche a permis la découverte des archées, qui cumulent les records d'« extrémophilie » et de nouveaux micro-organismes moins extrêmes, mais inattendus. Récemment, une équipe de microbiologistes espagnols de l'université d'Alicante a mis en évidence, dans l'océan profond, la présence de petits eucaryotes (famille biologique dont nous faisons partie) inconnus. Prélevés lors d'une mission océanographique, ces eucaryotes « ont des tailles typiques de bactérie – de 1 à 2 microns – et vivent dans des eaux à la température de 2 °C », précise Purificación Lopez Garcia, qui a mené l'étude, et travaille maintenant à l'université Pierre-et-Marie-Curie. Cette prolifération de vie étonne les chercheurs, qui pensaient que l'océan profond n'était habitué que par quelques bactéries (procaryotes).



UNIVERSITY OF DELAWARE SEA GRANT COLLEGE PROGRAM

Les exploits des enzymes extrémophiles intéressent autant les laboratoires que les industriels

LES ENZYMES des micro-organismes extrémophiles, que l'on appelle aussi extrémozymes, sont des catalyseurs de réactions biologiques très résistants, notamment à la chaleur. Aussi intéressent-elles leurs propriétés lorsqu'elles sont excessivement chauffées ou placées dans des conditions extrêmes, ce qui limite la productivité d'un certain nombre de processus. L'utilisation d'extrémozymes pourrait simplifier les méthodes de génie enzymatique et accroître le rendement des réactions tout en réduisant les coûts. Les recherches actuelles s'orientent vers deux utilisations possibles. L'une cherche à fournir des outils pour la biologie moléculaire et l'autre concerne les enzymes industrielles.

Dans le domaine de la biologie

moléculaire, les chercheurs travaillent principalement sur deux enzymes : l'ADN polymérase, chargée de la copie du matériel génétique dans la cellule, et l'ADN ligase, qui intervient dans la duplication et la réparation de l'ADN. Des biochimistes de la société Cetus ont réalisé la première purification d'une ADN polymérase – la Tac polymérase – à partir d'une bactérie thermophile – *Thermus aquaticus*. Le groupe Roche, qui a racheté les brevets, s'est ainsi ouvert un marché mondial de 300 millions de dollars.

La Tac polymérase est en effet utilisée dans la technique de l'amplification génétique in vitro PCR (polymerase chain reaction) par les laboratoires du monde entier. Elle sert à étudier les empreintes génétiques des criminels, à réaliser le clonage et les grands programmes de séquençage et à effectuer des

diagnostics médicaux. Maintenant, « les entreprises fournissant des outils de biologie moléculaire sont à la recherche d'autres ADN polymérases issues d'archées hyperthermophiles capables de résister à des températures de 80 à 100 °C. Par exemple, des souches *Pyrococcus* ou *Thermococcus* », explique Joël Querellou, responsable du laboratoire de microbiologie et biotechnologie des extrémophiles de l'Ifremer à Brest.

FAIRE DU SUR-MESURE

Ce laboratoire dispose d'un programme de recherche sur les extrémozymes, qu'il mène avec différents industriels. Il a notamment extrait plusieurs ADN polymérases, dont deux sont commercialisées par la société QBIO-Gène, installée à Strasbourg. Il travaille aussi sur plusieurs ADN ligases et en a isolé deux à partir de *Pyrococ-*

cus, actuellement en cours de développement et qui doivent être commercialisées.

La deuxième grande application des extrémozymes concerne les enzymes industrielles. Leur emploi est envisagé dans l'agroalimentaire pour la transformation en continu de l'amidon en glucose, dans la mise au point de nouveaux détergents, dans les procédés de synthèse chimique, dans l'industrie du textile pour supprimer certaines fibres et dans le traitement de la pâte à papier. Pourtant, aujourd'hui, « les enzymes utilisées ne proviennent pas des hyperthermophiles mais de milieux moins extrêmes. L'utilisation des hyperthermophiles fait encore l'objet de recherches », ajoute Joël Querellou. Les caractéristiques de ces extrémophiles sont en effet le résultat de l'évolution, et « non celui d'un cahier des charges industriel. » Aussi,

leurs propriétés ne correspondent pas tout à fait aux besoins. Les biologistes de l'industrie tentent donc de faire du sur-mesure en utilisant, par des techniques de génie génétique et d'ingénierie, des protéines obtenues à partir de plusieurs souches différentes d'extrémophiles.

Les bactéries psychrophiles – qui aiment le froid –, en provenance des eaux gelées de l'Antarctique, intéressent aussi les industriels. La plus remarquable est *Polaromonas vacuolata*, dont la température de croissance optimale est de 4 °C. Leurs enzymes intéressent aussi les industriels, car ils ont besoin d'opérer certains traitements à la température des réfrigérateurs afin de modifier des aliments frais, limiter l'évaporation des parfums ou effectuer des lavages à froid.

C. Ga.

Deux équipes ont publié un séquençage très avancé du génome de deux variétés asiatiques du riz

Les recherches présentées dans la revue « Science » par l'une des deux équipes suscitent la réprobation des scientifiques, car ils n'ont pas libre accès aux données de base de ces travaux

UNE AVANCÉE significative dans la connaissance du riz vient d'être réalisée avec la publication, dans le même numéro de la revue *Science* du 5 avril, du séquençage très avancé (plus de 90 %) du génome de deux variétés asiatiques du riz, *Oryza sativa indica* et *Oryza sativa japonica*. Ce travail a été effectué par deux équipes internationales. Le séquençage d'*indica* a été réalisé par un ensemble de laboratoires chinois, sous la direction de l'Institut génomique de Pékin de l'Académie des sciences chinoises. Le résultat complet de leur travail peut être consulté sur leur site Internet (<http://btn.genomics.org.cn/rice>). Celui de *japonica* est issu des travaux du centre de recherche de Syngenta, un groupe d'agrochimie alimentaire issu de la fusion de Novartis et d'Astra Zeneca. Mais l'accès aux données de base n'est pas gratuit pour les chercheurs. Il est possible sur le site web de Syngenta sous certaines conditions financières.

Ces restrictions, cautionnées par une revue scientifique de renom, suscitent des réactions virulentes de la part des scientifiques, qui ont adressé une lettre de protestation à ses dirigeants. « Syngenta a parfaitement le droit de faire un séquençage partiel du riz », explique Francis Quétiér, qui supervise le séquençage du chromosome 12 du riz au Géoscope d'Evry. Mais « nous sommes très critiques vis-à-vis de Science. » La revue « a enfreint une règle fondamentale des journaux scientifiques qui consiste à fournir aux lecteurs l'accès aux données de base utilisées pour les travaux présentés dans la publication ». C'est la seconde fois que la revue agit de la sorte. Il y a tout juste un an, elle avait en effet publié les travaux de la société Celera sur le génome humain, sans donner un libre accès à l'information de base.

Face à la fronde des chercheurs, Syngenta assure qu'elle mettra les données en libre accès. Mais, « pour l'instant, ce n'est pas fait », précisent des scientifiques qui ont essayé d'interroger le site de la firme. Malgré ce dysfonctionnement inquiétant, la publication dans *Science* des travaux des deux équipes n'en est pas moins intéressante.

« C'est la première fois qu'une séquence relativement complète du génome du riz fait l'objet d'une publication », explique pour sa part Michel Delseny, biologiste moléculaire et directeur de recherche au CNRS dans le laboratoire « Génome et développement des plantes » (unité mixte CNRS, IRD et université de Perpignan).

Les annonces précédentes, faites respectivement en 2000 et 2001 par Monsanto et Syngenta, n'avaient en effet pas fait l'objet d'une telle publication. Depuis, Monsanto a signé un accord avec le consortium international (International Rice Genome Sequencing Program) créé en 1997 pour séquencer le riz *japonica* Nipponbare et lui fournir les résultats de ses recherches.

Néanmoins, les séquences publiées le 5 avril « ne sont que des

par Jean Weissenbach, a été chargé d'élucider la séquence du chromosome 12. Il a actuellement séquencé un peu plus d'un tiers de ce chromosome, qui comporte trente millions de paires de bases. « Nous pensons avoir terminé une version assez bien établie du chromosome 12 pour décembre 2002 », précise Francis Quétiér. Le consortium international, quant à lui, devrait présenter une séquence bien avancée vers la fin de 2002.

Mais, une fois que le séquençage total du génome du riz sera obtenu, une autre tâche attend les chercheurs : déterminer à quoi correspondent les différents gènes présents sur l'ADN séquencé. Ce décodage, cette « annotation » du génome demandera encore plusieurs années. Aussi, « ce n'est pas demain que nous pourrions obtenir un riz trois fois plus performant que

Une des trois principales céréales mondiales

Avec une production de 585 millions de tonnes de riz paddy (grain non décortiqué) – soit 390 millions de tonnes de riz blanchi – et une surface totale de 150 millions d'hectares, le riz est l'une des trois principales céréales au monde, avec le maïs et le blé. Poussant sur tous les continents et à toutes les latitudes, le riz reste cependant une culture principalement asiatique. Ce continent assure à lui seul plus de 90 % de la production mondiale, avec en particulier la Chine (33 %), l'Inde (22 %) et l'Indonésie (9 %). Dans les dix prochaines années, la production asiatique ne devrait progresser que de 1 % par an en raison d'une stagnation, voire d'une diminution des superficies cultivables dans certains pays. Un processus entraîné par une urbanisation croissante, une pénurie de main-d'œuvre agricole et une raréfaction de l'eau pour la riziculture irriguée. En Amérique du Sud et en Afrique, le taux de croissance ne devrait pas dépasser les 2,5 % dans le même laps de temps.

« séquences préliminaires », précise Michel Delseny. Certains gènes ne sont pas complets, l'ordre des fragments n'est pas nécessairement exact, et le nombre déduit des gènes est encore sujet à caution. « Il y a donc encore beaucoup de travail à effectuer pour obtenir une séquence complète et fiable du génome du riz. »

Un objectif pour lequel a été créé, en 1997, un consortium international qui réunit dix pays : États-Unis, Japon, Chine, Taïwan, Corée, Inde, Thaïlande, France, Grande-Bretagne et Brésil. Les douze chromosomes du riz *japonica* Nipponbare ont été répartis entre plusieurs laboratoires dans le monde. En France, le Géoscope, dirigé

le riz actuel », précise Michel Delseny.

Pour nourrir la planète dans les vingt prochaines années, alors que la population mondiale augmente et que les terres arables diminuent sous l'effet de la dégradation des sols et de l'industrialisation, il faudra augmenter considérablement les rendements céréaliers. Selon les experts, la production du riz, qui constitue l'aliment de base de la moitié de l'humanité, devrait croître de 30 % d'ici vingt ans.

Une performance difficile à réaliser, qui nécessite de mieux connaître cette plante pour la rendre plus résistante aux pressions de l'environnement. Le décodage de son génome, le plus petit en com-

paraison de celui de toutes les céréales, peut être un outil puissant pour faire face à l'avenir. Son ADN comporte environ 440 millions de paires de bases nucléotidiques, beaucoup moins que le maïs (2,5 à 3 milliards) ou le blé

Avec un ADN de 440 millions de paires de bases, le riz a un génome moins important que celui des autres céréales

(16 milliards). A titre de comparaison, le génome humain comprend 3 milliards de paires de bases.

Même incomplets, les travaux sur le riz offrent aux scientifiques une belle entrée en matière pour la compréhension de la génomique des céréales et leur permettent de gagner du temps. Le vieux dicton chinois « Les choses les plus précieuses ne sont pas la jade ou les perles, mais les cinq grains » reste d'actualité. En effet, ces cinq grains sont toujours les principales céréales consommées dans le monde : le riz, le blé, le maïs, le millet et le sorgho. Or, avec la canne à sucre et le seigle, ces céréales ont évolué à partir d'un ancêtre commun depuis 50 à 70 millions d'années. Néanmoins, elles gardent malgré tout de grandes similitudes génétiques.

D'ores et déjà, les deux articles de *Science* suggèrent que le génome du riz pourrait résulter d'une duplication massive de gènes ancestraux. En comparant le génome d'*Arabidopsis*, modeste parent de la moutarde et première plante à avoir été séquencée, en 2000, à celui des deux variétés *indica* et *japonica*, les chercheurs ont en effet découvert qu'environ 80 % des gènes d'*Arabidopsis* se retrouvent dans le riz. Alors que seulement 50 % des gènes du riz ont leurs homologues dans *Arabidopsis*.

Christiane Galus

La thérapie génique de nouveau utilisée pour soigner les « bébés bulles »

L'enfant était porteur d'une anomalie sur le chromosome X

UNE ÉQUIPE londonienne du Great Ormond Street Hospital for Children a annoncé, mercredi 3 avril, avoir traité pour la première fois en Grande-Bretagne par thérapie génique un « bébé bulle » de 18 mois, qui souffrait d'un déficit immunitaire combiné sévère (DICS). L'enfant, dont l'identité et la photo ont été publiées dans la presse britannique, était porteur d'une anomalie génétique sur le chromosome X, responsable d'infections à répétition, qui oblige à placer ces enfants sous une bulle stérile. Le gène défectueux est normalement responsable de la fabrication d'une partie des récepteurs communs à des molécules indispensables au développement des lymphocytes T. Face à la difficulté de trouver un donneur de moelle compatible pour une greffe, les médecins de l'hôpital londonien ont fait appel à une thérapie génique lorsque l'enfant avait 9 mois.

Neuf mois plus tard, les scientifiques britanniques ont rendu public leur essai qui n'a cependant pas encore fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique. Des cellules souches ont été prélevées dans la moelle sanguine de l'enfant. Les précurseurs des cellules immunitaires ont été mis en présence de la version normale du gène qu'ils ont intégré. Les cellules ainsi corrigées ont été réinjectées à l'enfant qui a pu ensuite fabriquer des lymphocytes.

TECHNIQUE FRANÇAISE

La technique mise en œuvre par Adrian Trasher et ses collègues est très proche de celle qu'avait utilisée en février 1999, pour la première fois au monde dans ce type de maladie, l'équipe du professeur Alain Fischer (Inserm U 429, hôpital Necker-Enfants-Malades, Paris). Cet essai avait fait l'objet d'une publication dans l'hebdomadaire américain *Science* du 28 avril 2000 (*Le Monde*

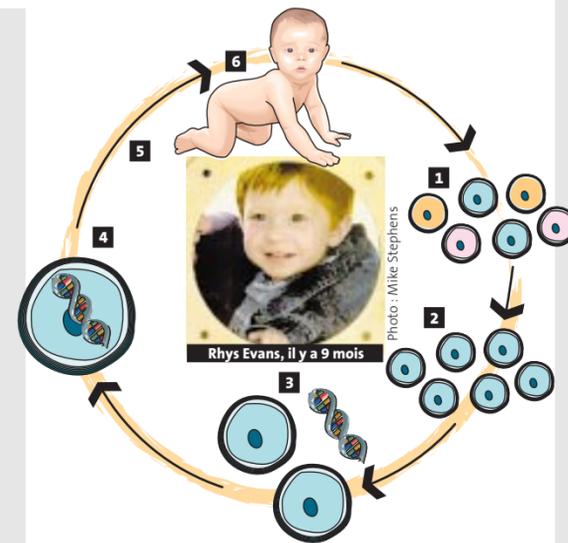
du 29 avril 2000). Mis au point avec la biologiste Marina Cavazzana-Calvo, et avec l'aval de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps), le protocole visait à contourner les insuffisances de la technique de greffe de moelle. La situation la plus favorable pour la greffe est celle de l'existence, dans la famille, d'une personne ayant les mêmes groupes tissulaires HLA que l'enfant, ce qui rend le don de moelle compatible avec 90 % de chances de succès. Mais un tel donneur potentiel n'existe que dans 20 % des cas. Sinon, la transplantation, même avec un donneur apparenté, n'a que 60 % de chances de succès. C'est ce qui a décidé l'équipe parisienne à mettre au point une thérapie génique.

Les deux premiers enfants, âgés de 8 et 11 mois, à en bénéficier ont été traités en février 1999. Six autres nourrissons, ayant eux aussi la forme complète de la maladie avec une absence de lymphocytes C et T, ont par la suite reçu le même traitement. « Aujourd'hui, ces enfants vont bien », indique le professeur Alain Fischer. Chez sept d'entre eux, la production de lymphocytes continue de se faire normalement. L'un d'eux a connu un problème : les cellules réinjectées avaient été piégées dans la rate, ce qui n'avait pas permis la correction de son déficit. Cet enfant a reçu une greffe de moelle. » L'équipe française exporte sa technique. Des confrères australiens l'ont utilisée chez un nourrisson et une équipe japonaise s'apprête à faire de même. « Nous sommes toujours dans une phase expérimentale. Il s'agit de vérifier la sécurité et la pertinence de la technique en analysant le rapport bénéfice-risque », précise Alain Fischer. L'Afsaps nous a accordé une autorisation pour 15 malades. »

Paul Benkimoun

LE PROTOCOLE DE LA THÉRAPIE GÉNIQUE

L'enfant Rhys Evans a bénéficié à l'âge de neuf mois d'une thérapie génique selon un protocole très proche de celui mis au point en France par le professeur Alain Fischer.



- 1) Des cellules de la moelle osseuse sont prélevées sur l'enfant.
- 2) Des cellules souches du système immunitaire sont isolées au sein de la moelle mise en culture.
- 3) Le virus utilisé comme vecteur fait pénétrer le gène correcteur dans les cellules.
- 4) Les cellules intègrent le gène qui contient la version normale, manquante chez l'enfant.
- 5) Les cellules de la moelle osseuse « corrigées » sont réinjectées à l'enfant malade.
- 6) Au bout de deux semaines, le système immunitaire commence à se développer pour protéger l'enfant contre les infections.

Source : Le Monde/Graphics news

La République tchèque protège le ciel des astronomes

Le 1^{er} juin, une loi entrera en vigueur pour interdire la pollution lumineuse nocturne

LE « SOMBRE ÉCRIN de la nuit » que chantait Victor Hugo n'a, de nos jours, plus rien de sombre. La nuit réellement noire est un lointain souvenir et distinguer la Voie lactée une gageure tant la lumière de l'homme, fléau des astronomes, a gagné du terrain. Selon une étude publiée en 2001, 99 % des habitants de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis ne bénéficient plus d'un ciel pur (*Le Monde* du 11 septembre 2001). La faute en incombe essentiellement à un éclairage urbain anarchique qui,

au lieu de se contenter de répandre ses photons vers le sol où ils sont utiles, les expédie aussi généreusement en direction du firmament, annihilant du même coup la faible et « obscure clarté qui tombe des étoiles », chère au *Cid* de Corneille.

POLLUTION LUMINEUSE

Créée en 1988 aux États-Unis, l'International Dark-Sky Association (IDA), qui se bat avec constance pour la préservation du ciel nocturne, vient de remporter une

victoire éclatante. Pour la première fois, un pays, en l'occurrence la République tchèque, vient de légiférer afin de protéger le noir des nuits. Votée par la Chambre des députés et le Sénat, signée par le président Vaclav Havel, cette loi entrera en vigueur le 1^{er} juin.

A l'origine, le texte en question portait uniquement sur la qualité de l'air et l'émission de polluants chimiques dans l'atmosphère mais, à l'initiative du député astronome Stanislav Fischer, il fut demandé au seul membre tchèque de l'IDA, Jenik Hollan, d'ajouter quelques alinéas sur la pollution lumineuse. Celle-ci, selon la toute nouvelle loi, consiste en « toute forme d'éclairage par de la lumière artificielle qui débordé des zones pour lesquelles il est prévu, en particulier s'il est dirigé au-dessus du niveau de l'horizon ».

En clair, le dessus des réverbères doit désormais être équipé d'une sorte de bouclier réfléchissant et concentrant la lumière vers le bas. Une disposition qui permet également... des économies d'énergie. Cette loi marque donc la fin des globes et autres lanternes inondant tous les azimuts. Les contrevenants risqueront une amende allant de 16 à plus de 4 800 euros.

TEXTE HISTORIQUE

Pour Jenik Hollan, professeur de physique et astronome à l'observatoire Nicolas-Copernic de Brno, l'adoption de ce texte historique doit beaucoup aux astronomes tchèques qui « ont mis de côté pour un moment leur travail de recherche et se sont comportés en citoyens responsables, éduquant les hommes politiques, les gens du ministère de l'environnement, etc. Le soutien du

public a été très bon et aucune objection sérieuse n'est apparue. Beaucoup de mes concitoyens se sentent aussi concernés que moi par la leur que créent les éclairages mal conçus et ils sont heureux qu'une action ait été entreprise ».

La loi tchèque s'inspire d'un texte adopté en Lombardie après que 25 000 personnes eurent signé une pétition contre la pollution lumineuse. Au Chili, dont la pureté de l'air a justifié la construction de quelques-uns des plus puissants télescopes du monde, a été créé en mars 1999 un Bureau de protection de la qualité du ciel, qui œuvre à la préservation de cette richesse intangible. Aux États-Unis, sous l'influence de l'IDA, plusieurs villes et États ont pris des dispositions pour supprimer les éclairages parasites.

En France, où l'illumination des monuments publics – comme la tour Eiffel, visible à plus de 50 km de Paris – est un sport populaire, l'Association nationale de protection du ciel nocturne (ANPCN) tente depuis 1995 de mettre le débat sur la place publique.

Comme elle l'explique sur son site Internet (www.astrosurf.com/anpcn), les astronomes ne seront pas les seuls bénéficiaires d'un éclairage maîtrisé. Non seulement le contribuable y gagnerait mais aussi l'ensemble des hommes, des animaux et des plantes, dont les horloges biologiques sont sensibles à la lumière. Quant à nos bien-aimés monuments, l'ANPCN souligne qu'ils ont aussi « besoin d'une trêve nocturne évitant la prolifération de microvégétaux destructeurs ».

Pierre Barthélémy

À NOS ABONNÉS

Depuis plusieurs semaines, *Le Monde* est distribué avec retard à une partie de nos abonnés, et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

En effet, en raison de soucis d'ordre technique et conjoncturel, certaines zones de distribution sont particulièrement touchées par ces dysfonctionnements.

De ce fait, les appels téléphoniques et e-mails qui nous parviennent en ce moment ne peuvent plus être traités dans des délais acceptables, compte tenu de leur nombre.

Bien entendu, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer dans les meilleures conditions la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre, et nous espérons résorber prochainement ces retards.

Avec nos excuses renouvelées, et nos remerciements pour votre compréhension.

ATTENTION : à dater du 2 mai prochain, *Le Monde* mettra à votre disposition un nouveau service client « AU FIL DU MONDE » : Tél. : (33) 1.44.97.54.54. / Mail : abo@lemonde.fr / Fax. : (33) 1.44.97.54.53.

Gérard Houllier, manager du club de football anglais Liverpool FC

« Entendre son nom chanté par le public, ça fait plaisir »

L'entraîneur français, de retour après une opération à cœur ouvert, est devenu un mythe pour les supporters des « Reds »

LIVERPOOL

de notre envoyé spécial

Gérard Houllier, le manager français de Liverpool, a retrouvé depuis quatre matches le banc de touche du club anglais. Il devait effectuer mardi 9 avril à Leverkusen (Allemagne) à l'occasion des quarts de finale retour de la Ligue des champions (victoire de Liverpool 1-0 à l'aller), son premier déplacement depuis son opération à cœur ouvert du 13 octobre 2001.

Six mois après votre malaise cardiaque, survenu à la mi-temps du match Leeds-Liverpool, le 13 octobre, et votre opération de l'aorte, comment vous sentez-vous ?

Très bien. Ça va beaucoup mieux. Je ne veux plus penser à tout cela.

Vous avez retrouvé le banc de touche plus tôt que prévu.

Mon objectif était de revenir cinq mois après mon opération. J'ai un peu anticipé mon retour en revenant le 19 mars pour un match de Ligue des champions décisif contre l'AS Rome. Je l'ai décidé après le résultat nul obtenu par notre équipe à Barcelone et j'ai préféré garder le secret. Seul mon adjoint, Phil Thompson, était au courant.

Pour quelle raison ?

Je voulais simplement éviter que l'attention médiatique se porte sur moi plutôt que sur l'équipe. Je ne voulais pas nuire à la concentration de celle-ci. Ce devait être un match historique pour le club, qui avait la possibilité de se qualifier pour la première fois pour les quarts de finale de la Ligue des champions, et je voulais être là avec mes joueurs.

L'accueil du public, qui a entonné en français une chanson à votre honneur, a dû vous toucher ?

Entendre son nom chanté par le public, ça fait forcément plaisir. Je crois qu'ils ont été surpris par mon retour. C'est d'abord la tribune prin-



Gérard Houllier (au centre, devant son adjoint anglais Phil Thompson) a fait son retour au Liverpool FC le 19 mars. Après la victoire (2-0) sur l'AS Roma et la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions, le stade d'Anfield Road a ovationné celui qui, en quatre ans, a remis les « Reds » sur le chemin des succès.

cipale qui m'a vu rentrer et la clameur a ensuite envahi le stade pour arriver jusqu'au kop. Les supporters, ici, c'est vraiment quelque chose de spécial. Ils sont exceptionnels et me l'avaient prouvé pendant mon absence en m'envoyant énormément de messages.

Vous semblez être de plus en plus emblématique de ce club.

Ici, les gens ont l'habitude d'encenser les entraîneurs. Mais je pense que ce qu'ils saluent à travers moi, c'est avant tout le comportement de l'équipe sur le terrain. Ils savent également que j'ai toujours été supporter des Reds. En 1969, alors que j'étais venu à Liverpool comme professeur d'anglais, j'étais dans le kop. Vingt-neuf ans après, je suis devenu l'entraîneur de cette équipe. C'est cocasse.

Après une telle alerte, n'est-on pas tenté de s'économiser un peu, de déléguer davantage ?

J'ai toujours beaucoup délégué.

Mais ce n'est pas un métier dans lequel on ne s'investit qu'à moitié. Si vous n'êtes pas à cent pour cent, vous ne pouvez pas réussir. Un supporter m'a envoyé une carte me disant que je ne supporterai pas qu'un joueur revienne d'une blessure et ne se donne pas complètement. Il avait raison et, dans mon cas, c'est exactement la même chose.

Mais le métier d'entraîneur est particulièrement stressant, comme l'ont prouvé d'autres incidents dont ont été victimes certains de vos confrères.

Je ne suis pas quelqu'un de stressé et mon problème n'était pas cardiaque. Je n'ai pas fait une attaque. Mais j'en ai fait trop, c'est ce que les chirurgiens ont conclu. J'étais surmené et au lieu d'attraper un virus ou de me casser la jambe, j'ai eu ce problème d'aorte. Il est clair que, dorénavant, je prendrai des vacances et des temps de récupération plus souvent.

Pourtant durant votre convalescence, vous avez continué à vous occuper de votre équipe. On dit même que vous avez réglé le transfert de Nicolas Anelka depuis votre lit d'hôpital.

C'est vrai, tout comme la décision de vendre Robbie Fowler. J'apprécie beaucoup Nicolas et je voulais le compter parmi nous. J'avais besoin de continuer à m'impliquer. C'est ce qui m'a permis de me reconstruire mentalement, petit à petit. Si je n'avais pas eu le football, j'aurais été déprimé. C'est vrai, j'étais en contact quatre à cinq fois par jour avec Phil Thompson. J'étais le plus présent des absents.

Vous êtes revenu et votre équipe n'arrête plus de gagner...

Cette équipe fait preuve d'une force mentale et d'une combativité incroyables. Au mois d'octobre, elle perd son manager et le milieu de terrain allemand Markus Babbel [victime du syndrome de Guillan

Barre, une inflammation du système nerveux] et, aujourd'hui, elle est deuxième du championnat, à deux points d'Arsenal, et dispute les quarts de finale de la Ligue des champions. C'est héroïque. Les joueurs ont cet esprit compétitif qui est une véritable marque de fabrique. Et puis il y a cette fierté de porter le maillot rouge.

Vous faites partie des favoris pour être élu manager de l'année en Angleterre.

On ne gagne qu'en équipe. Je suis le leader de l'équipe, mais derrière celle-ci. Mon boulot consiste à créer les conditions idéales pour que le groupe vive bien : la qualité d'accueil, l'ambiance, l'atmosphère, tout en se pliant à certaines règles et valeurs communes. Je crois beaucoup à l'humanité dans le foot. Les joueurs sentent si vous les aimez bien, si vous croyez en eux. Si vous êtes décontracté et relâché ou si vous êtes fatigué, ils le ressentent. C'est pour cela que je dois faire attention à moi.

Quels sont vos objectifs pour cette fin de saison ?

Pour les joueurs, c'est de gagner le championnat d'Angleterre. Pour moi, c'est de remporter la Ligue des champions. On mettra un, deux ou trois ans s'il le faut. Manchester United a gagné son premier titre au bout de sept ans et sa première Ligue des champions au bout de treize ans. L'année passée, nous avons gagné trois trophées majeurs, la Coupe de l'UEFA, la Coupe de la Ligue et la Coupe d'Angleterre, et avons terminé troisième du championnat. En quatre ans, nous n'avons perdu que deux matches sur vingt-huit en Coupe d'Europe. Il nous reste maintenant à confirmer.

Propos recueillis par Etienne Labrunie

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le gouvernement espagnol a annoncé, lundi 8 avril, avoir signalé à Europol et Interpol la « disparition » de neuf athlètes marocains, intervenue la veille en marge des championnats du monde universitaires de cross-country en Galice. Les cinq femmes et quatre hommes ont « volontairement » pris la fuite selon les autorités espagnoles.

■ **BASKET-BALL** : l'Asvel Villeurbanne a annoncé, lundi 8 avril, qu'elle se séparera de son entraîneur, Bogdan Tanjevic, à l'issue de la saison. Recruté en juillet 2001, le technicien monténégrin (55 ans) avait été engagé pour trois ans, mais disposait d'une clause libératoire à l'issue de la première année. « Nous avons constaté qu'il y avait eu une rupture forte avec ce que représente l'Asvel. Cette rupture, qui n'a pas été acceptée par toutes les composantes du club, nous a semblé trop importante », a expliqué Gilles Moretton, président du directoire du club.

■ **CYCLISME** : le coureur belge Frank Vandenbroucke a décidé de faire appel auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS), à Lausanne, de sa suspension de six mois décidée par la Ligue vélocipédique belge, a indiqué, lundi 8 avril, l'entourage du coureur. Le 27 février, des substances interdites (EPO, Clenbuterol et morphine) avaient été découvertes au domicile de « VDB » lors d'une perquisition de la police. L'équipe belge Domo l'avait immédiatement licencié.

■ **L'équipe italienne Acqua e Sapone** ne pourra pas s'aligner au départ de Paris-Roubaix, à la suite du forfait de son chef de file, Mario Cipollini, récent vainqueur de Milan-San Remo. Ainsi en a décidé, lundi 8 avril, Amaury Sport Organisation (ASO), responsable de la course. Acqua e Sapone ne figurait pas initialement dans les 25 équipes sélectionnées, mais avait demandé à être intégrée afin que Mario Cipollini puisse défendre son maillot de leader de la Coupe du monde. ASO avait obtenu une dérogation. Le coureur italien a annoncé son forfait dimanche 7 avril, au soir du Tour des Flandres.

DÉCOUVREZ VITE LE NOUVEAU

JUMPER



Pour encore plus de plaisir à la conduite, le NOUVEAU JUMPER est équipé :

- d'une nouvelle gamme de moteurs Diesel HDi (2.0L, 2.2L, 2.8L)
- d'une nouvelle planche de bord
- de lève-vitres et rétroviseurs électriques
- d'un GPS écran couleur* et d'une télécamera arrière*

C'EST TELLEMENT PLUS PLAISANT DE TRAVAILLER EN UTILITAIRES CITROËN.

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

* Equipements disponibles en option sur tous les fourgons.

Pour l'achat : (1) d'un Berlingo 1.9D Eco, (2) d'un Jumpy 1.9D Tôle Confort, (3) d'un C15 Diesel First 600 kg au tarif conseillé du 1/2/2002, réservé aux professionnels dans le réseau Citroën participant. Offres non cumulables.

ET PROFITEZ D'OFFRES INCROYABLES :



BERLINGO 1.9D Eco **8990€ HT⁽¹⁾**



JUMPY 1.9D Tôle Confort **12990€ HT⁽²⁾**



C15 1.9 Diesel **7990€ HT⁽³⁾**

* L.L. VOISINS Automobiles CITROËN - RCS Paris 442 050 199

www.citroen.fr

3615 CITROËN (0,20€/mm)

CITROËN préfère TOTAL

Garantie 2 ans sur toute la gamme Utilitaire

CITROËN

Sur les marchés de Provence

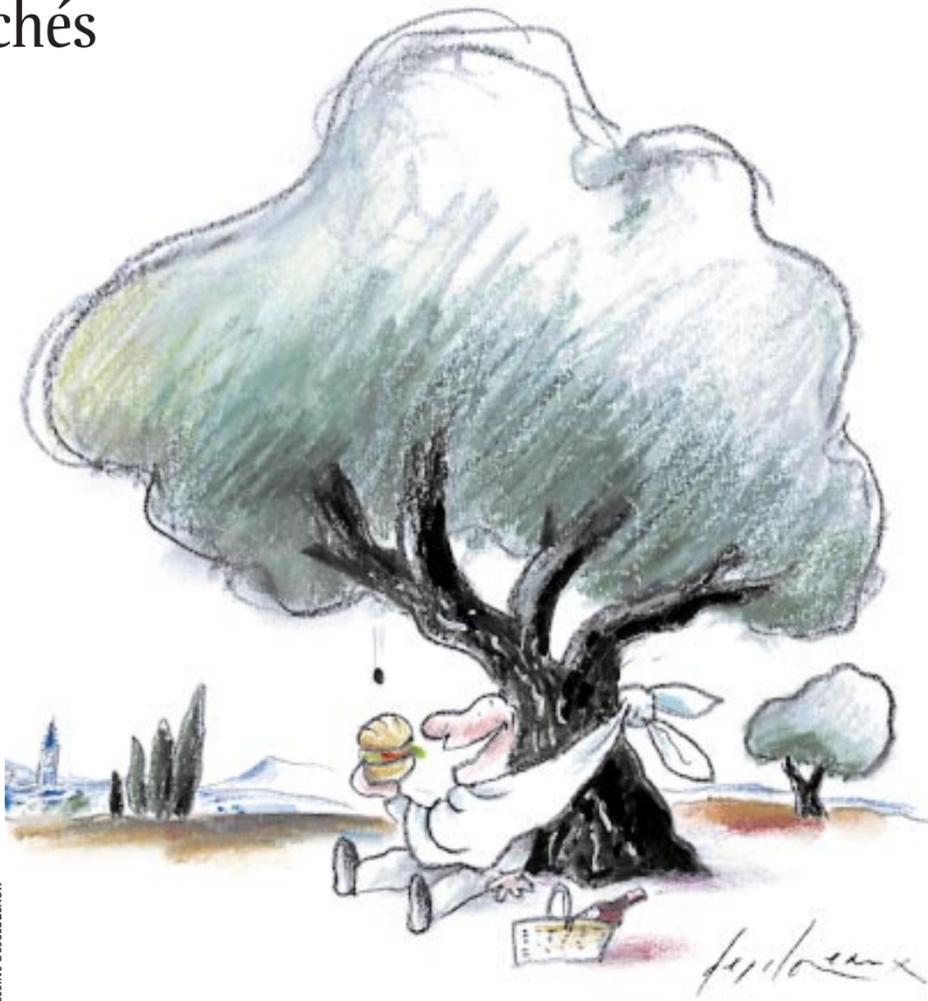
Pan-bagnat, pissaladière, soupe au pistou, aioli, fougasse et ratatouille : petite leçon de cuisine qui sent bon le thym de la garrigue

« VOICI POUR 100 FRANCS du thym de la garrigue... », chantait le Toulonnais Gilbert Bécaud. C'est la saison où la Provence, sur ses marchés, se mange crue, à la croque au sel. Elle s'offre aux affamés des petits matins, marchands forains, paysans des collines et chaland du marché provençal du vieux Antibes, ou bien de Vaison-la-Romaine, chaque mardi. Ici règne le pan-bagnat du matin, un pain rond ouvert en deux, imbibé d'huile d'olive et fourré des ingrédients de la salade niçoise.

Là triomphent la fougasse aux olives de Nyons, aux anchois et à la tomate, ou encore le pain d'Aix, fait d'un froment dit « de bouche », la tortillade, pain brioché parfumé à l'anis, spécialité d'Aubagne et des villages entre Alpilles et Durance. L'aioli est le plat emblématique du temps pascal. Emulsion d'huile d'olive et d'ail en pommade rehaussée d'un jus de citron, il accompagne la morue et les délicieuses légumes de saison qui sont le plaisir des yeux sur les étals.

La cuisine de Provence ne ressemble ni à celle du reste de la France ni à celle de l'Italie sa voisine. Elle permet des alliances de goût avec les anchois, l'ail, le piment, l'huile d'olive et le safran. La cuisine de Provence populaire ou savante chez ses chefs étoilés offre là une originalité parmi le bouquet des cuisines méditerranéennes. Aux Olivades, à Paris, Bruno Deligne prépare un thon « façon pan-bagnat » et envoie le rouget « en pissaladière ». La tradition populaire retient l'aigo boullido, soupe spartiate faite d'eau, de deux gousses d'ail écrasées, d'une feuille de laurier ou de sauge - ou bien les deux - d'un jaune d'œuf et de quelques tranches de pain. La rouille, elle, ne s'improvise pas. Elle associe ail, piment rouge d'Espagne et mie de pain humectée montée à l'huile d'olive et détendue avec le bouillon de la bouillabaisse, dont elle est l'indispensable condiment.

De la ratatouille, chacun revendique la recette. Cuits ensemble ou séparément, toujours à l'huile d'olive, ce sont tomates, aubergines, poivrons, oignons, courgettes, ail, qui se mélangent, intimement confits. Le jeune Benoît Joulain, à l'Hostellerie des Fines Roches, ne prépare pas autrement le croustillant de légumes confits à l'huile



DESSINS DESCLIOZEUX

d'olive qu'il accompagne d'un coulis d'ail et poivron rouge.

Les premières fraises, les garriguettes cultivées en pleine terre, cette année, sont en provenance de Nîmes. Jacques et Laurent Pourcel associent foie gras et fraise sous un voile de caramel afin de les déguster, en entrée, avec un vin

La rouille associe ail, piment rouge d'Espagne et mie de pain humectée montée à l'huile d'olive et détendue avec le bouillon de la bouillabaisse

AOG des Costières de Nîmes. Mais déjà, les petits pois du jardin et les asperges « sautent de la planche dans la casserole » (Balzac).

A l'Oustau de Baumanière, cueillis le matin dans le jardin, les petits pois sont préparés à la française, tandis que les asperges, pochées, puis sautées, sont accompagnées d'un œuf mollet et d'une vinaigrette de truffe. On connaissait autrefois une recette d'asper-

ges en petits pois, qui n'était qu'une façon de tailler les asperges et de les présenter dans une sauce parfumée de muscade et liée au jaune d'œuf. L'asperge, qui a enchanté les peintres de Chardin à Manet, verte, violette ou blanche, est désormais cultivée sous d'autres latitudes. Mais celle de Lauris, de Pertuis, entre Durance et Luberon, reste la plus vivante à notre mémoire gustative.

Avec un luxe modeste et efficace *Notre Méditerranée d'entre les mères* (collectif, éditions L'Œil d'or, 151 p., 25,92 €), ouvrage érudit et peu coûteux, décrit avec force anecdotes, l'histoire et les recettes de ces légumes que l'on trouve sur tous les marchés d'Istanbul à Venise et Carthage, et aussi la fève, le pois chiche, le bouquet pastoral des bergers - thym, romarin, laurier - ou bien la *molokheia*, herbe aromatique appréciée au Liban et dans le delta du Nil. Le royal basilic, du grec *okinom basilikon*, est présenté en majesté. Anoblisse aussi « la soupe au pistou de la belle Dédé » décrite avec passion et gourmandise, à la manière de Jean-Claude Izzo, écrivain marseillais, qui décidément fait école. C'est un plat savoureux et synchrétique qui, autour du basilic et de l'huile d'olive, voit se constituer un fourre-tout, une sorte de « minestrone à la livornaise ». Chaque cuisinière a sa recette, c'est pourquoi ce livre célèbre la belle Dédé, honnête mère de

famille qui sait mêler jeunes haricots blancs, rouges, haricots plats, mange-tout, petites pâtes, tomates, fromage râpé.

Faire un bon pistou, c'est prendre, à chaque saison, le meilleur du marché. Françoise Dubarry dans un savoureux livre, *Les Marchés du Sud* (éditions de l'Épure, 231 p., 26,68 €), nous en fait le tableau vivant. L'auteur adjoint tout le Midi languedocien à la Provence, c'est-à-dire l'Occitanie. De la Fête de la violette à Tourette-sur-Loup, de celle du citron à Menton, elle balaie large, de Nice à Castillon-la-Bataille, pour décrire une unité de civilisation culinaire, celle étonnante de la France méridionale. Tout y passe, à son jour, à son heure, à sa fête : jambons, lamproie, fraises, asperges, ainsi que le dernier « revenez-y » de la truffe, à la fin mars. Labenque, Aups, Carpentras sont revisités. Guide précis avec jours et horaires, enté de bonnes recettes, illustré d'amusantes images colorées, c'est aussi un manuel de la joie de vivre. « J'aime l'enchantement des marchés. Ils sont mon lien avec le monde rural, avec le jardin, avec le cycle de la vie, avec le bon sens, avec les saisons. J'ai besoin des marchés et je les aime à proportion de l'amour que j'ai pour la vie », écrit l'auteur. Gilbert Bécaud ne le chantait pas autrement.

Jean-Claude Ribaut

BOUTEILLE

Vin de pays des Alpes-Maritimes Abbaye de Lérins



CUVÉE SAINT-SAUVEUR ROUGE 2000

Le vignoble est situé sur l'île Saint-Honorat, au large de Cannes, petite île de 35 hectares consacrée à la vie monastique depuis le début du V^e siècle. Actuellement, la communauté cistercienne applique la règle de saint Benoît. La culture de la vigne fait partie de l'histoire de l'île. Depuis 1992, après entière rénovation des chais et des méthodes de vinification, les efforts des moines ont porté sur la qualité des assemblages et sur l'établissement d'une gamme conforme à ce terroir bien particulier. Seule la partie centrale de l'île est cultivable, car elle est ceinturée de bois et de rochers. L'épaisseur de terre arable ne dépasse guère un mètre, le sous-sol étant constitué d'une dalle calcaire. Le climat est tempéré l'hiver, généralement sec et ensoleillé. Chaud et humide l'été, avec des pluies à l'automne et au printemps sous forme de fortes précipitations. L'encépagement - syrah, mourvèdre et vieilles vignes (rouge) - donne avec la cuvée Saint-Sauveur une magnifique robe grenat et des arômes puissamment fruités, où se mêlent des notes de myrtille et de fruits rouges, associées à des senteurs orientales de myrrhe, de santal et d'oliban. Le raisin a été égrappé, puis mis à fermenter en grappes entières, avant une fermentation longue. Son vieillissement est assuré en barriques neuves de chêne. La complexité aromatique de la bouteille tient aussi au faible rendement recherché (26 hectos à l'hectare). C'est un vin à déguster sur un plat corsé, épicé même. Cuvée Saint-Sauveur récolte 2000 : 24,39 € la bouteille.

Abbaye de Lérins. Ile Saint-Honorat. BP 157, 06406 Cannes Cedex. Tél. : 04-92-99-54-10/www.abbayedelérins.com

TOQUES EN POINTE

Gastronomie

LES OLIVADES

L'établissement créé par Flora Mikula vient d'être repris par Bruno Deligne, chef expérimenté, dont le père fut longtemps aux commandes de Taillevent. Son professionnalisme est mis au service d'une cuisine de saveurs, fraîche et expressive. La salade de mesclun, par exemple, est accompagnée d'une baguette de sardine et concassée de tomate au basilic ; le sauté de lapin est accommodé au fenouil, pommes grenailles et jus au romarin. C'est dire que les plaisirs de cette carte sont une évocation de la Méditerranée, de ses produits ; et même le cabillaud de la mer du Nord est associé au poivron confit et au chorizo, comme la poêlée de chipirons. Classique et savoureux, le navarin aux olives, anchois et tomates confites, ou bien l'acnetée croisée farcie servie avec un tian d'aubergines et de tomates. Sélection de vins « coups de cœur », château de l'Isollette (côte-du-lubéron) et splendide châteaufort-du-pape de Paul Avril. Formule déjeuner : 25 €. Menu : 30 €. Découverte (cinq plats) : 48 €.

41, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. : 01-47-83-70-09. Fermé samedi midi, lundi midi et dimanche.

LA PLACE

Le premier hôtel parisien de la chaîne Radisson SAS, qui vient d'ouvrir ses 46 chambres, a confié à Jean-André Chariol le soin de concevoir la carte et d'animer l'équipe de cuisine du restaurant de l'hôtel. En fait de restaurant, il s'agit d'une dizaine de tables situées en arrière du bar. La terrasse, à la belle saison, accueillera les dîneurs. Jean-André Chariol, qui s'est employé à dépoussiérer l'Oustau de Baumanière, au point d'y présenter un admirable Alechinsky, était le mieux à même de concevoir dans cet espace de qualité une carte sobre, moderne, adaptée à l'esprit du lieu, sans référence obligée à l'égard du grand répertoire, sans rupture non plus.

La soupe de petits pois à la menthe, froide, et quelques entrées aux notes parfumées dressent un savoureux panorama gourmand. La puissante acidité des coquilles Saint-Jacques poêlées et artichaut poivrade à la coriandre conduit Vinny Mazzara, ancienne sommière du Bristol et directrice du restaurant, à conseiller un vouvray, tandis que le loup au vin rouge et olives taggiasca sera judicieusement accordé avec un chinon rouge. Deux plats aux saveurs puissamment exprimées, sans mièvrerie, dont toute la subtilité se développe au contact du vin. Chaque semaine, Didier Pioline, le chef, mettra en œuvre une carte qui verra la dorade royale au plat, tomates confites, citron et gingembre succéder aux filets de rouget au basilic. Desserts très gourmands. Cave épataante. A la carte, compter 45 € environ.

78, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 01-53-23-43. Fermé le dimanche. Voiturier.

J.-C. Rt

Le bouillon KUB, une « success story »

VOUS VOUS IMAGINEZ redessinant la bouteille de Coca-Cola ? Jusqu'au 15 avril, tous les créatifs de notre pays peuvent s'en donner à cœur joie avec un autre monument du design : le Bouillon KUB. A condition de respecter les codes couleur de la marque (références Pantone Yellow C et rouge 485 C), un concours vous propose de réinventer le graphisme de la fameuse boîte métal qui dort sur l'étagère de plus d'une cuisine de France. D'ici la fin de l'année, votre projet sera peut-être édité en série limitée - à 150 000 exemplaires tout de même ! - et vous aurez inscrit votre nom dans l'histoire de l'industrie alimentaire. Car ne vous y méprenez pas, le Bouillon KUB, c'est un peu la pierre d'angle de l'alimentation moderne.

La saga de cet étonnant produit fait d'ailleurs l'objet d'un livre, *Maggi et la magie du Bouillon KUB* (éditions Hoëbeke, 34 €, 128 p), qui publie ces jours-ci Monique Pivot, ancienne directrice de la rédaction de Gault & Millau. « C'est un produit incroyable, raconte-t-elle, à la fois totalement désuet et toujours d'actualité. Sa modernité, c'est sans doute d'avoir été le premier produit ultra-pratique dans le monde de l'alimentation. »

LES PREMIÈRES SOUPES MINUTES

Julius Maggi, le père de ce petit cube de bouillon concentré, a débuté en Suisse dans les années 1880 en mettant au point des farines de légumes à base de pois, haricots et lentilles. Dans les années qui suivent il crée les premières soupes minute, dont la fameuse Légumineuse, « le meilleur des potages pour pauvres et riches », comme le vantaient les affiches de l'époque. Dès 1887, Julius met au point un bouillon en pastille, puis en granulés. Deux formats presque « pharmaceutiques », qui ne pouvaient que plaire aux hôpitaux et à l'armée, une part importante de sa clientèle d'alors.

En 1901, l'industriel s'installe définitivement à Paris. Ses bureaux sont situés place de l'Opéra, mais il construit très vite une importante usine au bord du bassin de la Villette. C'est ici, en plein cœur du 19^e arrondissement que sera fabriqué jusqu'en 1980 le produit-phare de la maison Maggi : le Bouillon KUB.

LA GAMME DE BOUILLONS S'EST ÉTENDUE

Ce parallélépipède de 14 mm de côté voit le jour en 1907, bardé de brevets. A une époque où la viande est hors de prix, le petit carré de bouillon déshydraté donne pour trois fois rien un effet bœuf au moindre des potages. Facile à doser, facile à stocker, c'est une véritable révolution. Dès 1912, Julius Maggi en vend six millions chaque mois. Les concurrents se pressent au portillon, parfois avec des arguments plutôt fallacieux, telle la société alsacienne Ugma, qui met sur le marché pour contrecarrer ce fameux KUB, un bouillon Ugma, « qui s'appelle et qui s'écrit comme en français : CUBE ».

La méthode sera sans effet. Aujourd'hui, quarante-cinq ans après le lancement du Bouillon KUB, la société Maggi vend toujours en France 70 % des bouillons en tablettes. La gamme s'est étendue : bouillons de pot-au-feu, de poule au pot, de volaille, de légumes, aux épices... Le plus vendu reste le KUB. Un seul détail, depuis janvier 2001 il ne contient plus un gramme de viande. Il est devenu 100 % végétal. Si Julius savait ça...

Guillaume Crouzet

Bouillon KUB OR de Maggi, 1,25 € environ la boîte de 32 cubes. Pour le concours sur le nouveau design de l'emballage renseignements : www.maggiukub.com

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
LE LOUCHÈBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

Restaurant de Haute Mer

le bar à huîtres

le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 fcs

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Yavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

PARIS 5^e

"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)

MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e

SUSAN'S PLACE ★
Tex Mex ★
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne) ★
Spécialité d'or pour le Texas Nachos ★
Plats végétariens mexicains ★
51, rue des Ecoles (côté St-Michel) ★
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15 ★
★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES

9,9 €

Plateau

20 Huîtres
normandes de St-Vaast

30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 14^e

LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Rés. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63

AUJOURD'HUI

Encore du soleil au nord

MERCREDI 10 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 7 h 12
Coucher du soleil à Paris : 20 h 33

L'anticyclone de la mer Baltique continue d'influencer la moitié nord de l'Europe. Les régions sud connaissent encore un temps plus humide. Seul point commun à toute la France, la fraîcheur des températures dans un flux de nord-est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La grisaille présente le matin en Bretagne et en Basse-Normandie se déchire au fil des heures, en dernier lieu sur les côtes nord de la Bretagne. Ailleurs, le soleil brille dès le matin. Le vent de nord-est souffle en pointes de 60 km/h. Il fait de 11 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le soleil brille très généreusement. Le sud du Centre voit remonter des nuages dans l'après-midi. Le vent de nord-est insufflé la fraîcheur. Il fait de 11 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Si le soleil l'emporte sur le nord de la Champagne et de la Lorraine, ainsi que dans le Bas-Rhin, les nuages sont plus présents ailleurs mais sans caractère menaçant. Il fait de 11 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le soleil matinal en Poitou-Charentes se voile l'après-midi. Sur la chaîne pyrénéenne, les nuages occupent le ciel et donnent des ondées l'après-midi (neige au-dessus de 1 000 m). Dans les plaines du Sud-Ouest, quelques éclaircies matinales cèdent le pas l'après-midi, et une ondée n'est pas exclue en Midi-Pyrénées. Il fait de 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Encore des nuages, plus épais de l'Auvergne aux Alpes où ils peuvent donner une ondée l'après-midi (neige au-dessus de 1 400 m). Les températures ne dépassent pas les 11 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Temps incertain mais souvent très nébuleux. Des ondées se produisent et peuvent donner de la neige au-dessus de 1 000 m sur les Pyrénées ou 1 400 m sur les Alpes. Il fait de 13 à 15 degrés.

10 AVR. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; *: neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	7/16 P	Milan	7/16 C
Biarritz	7/11 S	Moscou	-1/9 S
Bordeaux	4/13 S	Munich	2/11 S
Bourges	2/13 S	Naples	12/16 S
Brest	6/10 N	Oslo	-2/8 N
Caen	6/11 S	Palma de M.	10/19 S
Cherbourg	6/11 S	Prague	2/11 N
Clermont-F.	0/10 N	Rome	10/15 S
Dijon	2/13 S	Seville	8/22 S
Grenoble	5/11 P	Sofia	6/11 P
Lille	2/12 S	St-Petersb.	-1/11 S
Limoges	2/11 S	Stockholm	-3/10 S
Lyon	3/12 N	Ténérife	17/21 P
Marseille	6/15 P	Varsovie	5/12 N
Nancy	2/12 S	Vienne	9/14 C
Nantes	4/14 S	Vienne	4/10 P
Nice	7/13 P		
Paris	3/14 S		
Pau	4/10 N		
Perpignan	9/15 N		
Rennes	5/14 S		
St-Etienne	2/11 N		
Strasbourg	2/12 S		
Toulouse	5/11 N		
Tours	4/13 S		

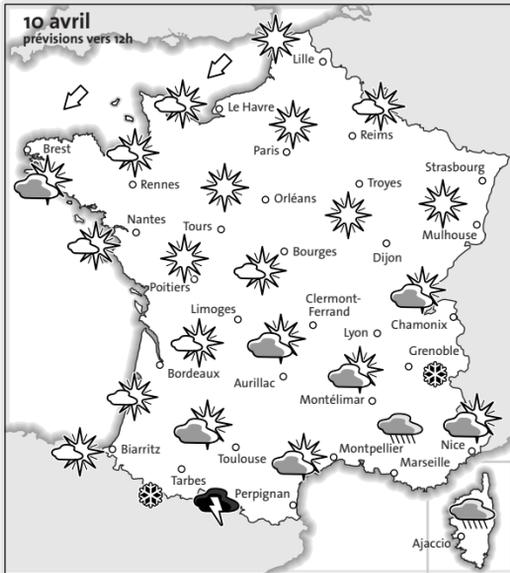
AMÉRIQUES		
Brasilia	17/23 P	
Buenos Aires	14/22 P	
Caracas	23/28 S	
Chicago	-2/13 S	
Lima	21/26 P	
Los Angeles	13/19 S	
Mexico	12/21 P	
Montréal	0/8 S	
New York	10/17 C	
San Francisco	11/15 S	
Santiago Ch.	6/20 S	
Toronto	-1/10 S	
Washington DC	11/19 C	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/29 P	
Fort-de-Fr.	23/27 P	
Nouméa	22/25 S	
Papeete	25/31 P	
Pointe-à-P.	21/29 P	
St Denis Réu.	23/28 P	

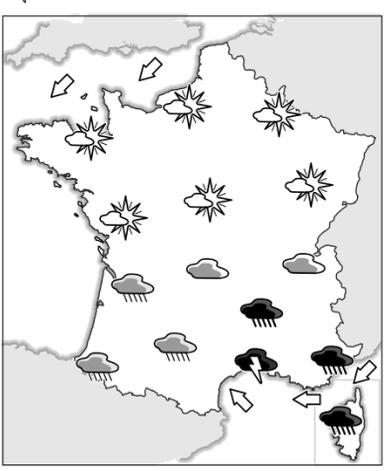
AFRIQUE		
Alger	8/22 S	
Dakar	17/22 S	
Kinshasa	23/28 P	
Le Caire	14/26 S	
Nairobi	15/26 C	
Pretoria	15/29 S	
Rabat	13/19 N	
Tunis	13/21 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/34 P	
Beyrouth	16/23 S	
Bombay	24/35 S	
Djakarta	24/27 P	
Dubai	23/33 S	
Hanoi	19/23 P	
Hongkong	22/25 P	
Jérusalem	6/22 S	
New Delhi	19/36 S	
Pékin	7/15 S	
Séoul	6/14 S	
Singapour	26/30 P	
Sydney	18/24 S	
Tokyo	11/16 P	

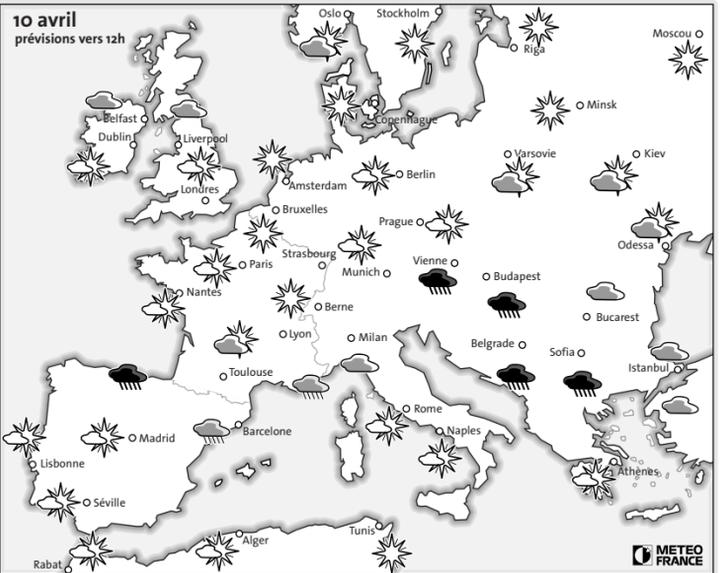
PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL



Soleil ☀ **Peu nuageux** ☁ **Couvert** ☁
Brèves éclaircies ☁☀ **Averses** ☔ **Pluie** ☔
Orage ⚡ **Neige** ❄ **Brouillard** 🌫 **Vent fort** 🌪



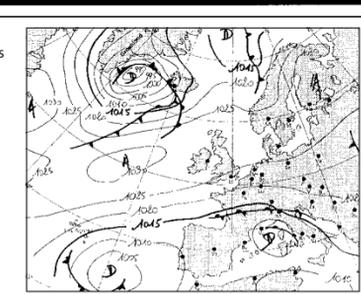
PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL



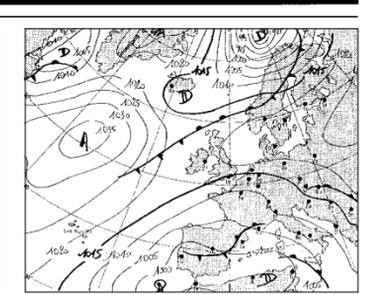
PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL

41€ ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
AIR FRANCE
 Familles, Couples, Jeunes et Seniors
 Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Jeudi 11 avril
 De belles éclaircies se maintiennent sur les côtes de la Manche. Le ciel est plus nuageux sur le reste de la moitié nord. Au sud, le ciel est gris et des ondées se produisent, notamment près de la Méditerranée.



SITUATION LE 9 AVRIL 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL À 0 HEURE TU

Des pistes pour trouver un job d'été

PRATIQUE

Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

MATELOT sur les bateaux parisiens, prince ou princesse à Disney Paris : c'est le côté attractif des jobs d'été. L'envers du décor, ce sont les horaires décalés, le travail les week-ends et les jours fériés. Quant aux princes et princesses, ils ne devront être « ni sujets au mal de dos, ni claustrophobes, ni asthmatiques ». Les jobs d'été ne connaissent pas le chômage. De nombreux emplois saisonniers sont proposés aux jeunes à partir de 18 ans, dans des secteurs très divers : tourisme (plus de 300 000 postes, dont 20 % seulement sont pourvus par des professionnels), transports, vente, restauration, accueil, standard, banques, assurances, surveillance-sécurité. Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) affiche en avril et mai 12 000 offres, sur son site Internet, en collaboration avec l'ANPE.

La plupart de ces emplois ne requièrent aucune qualification particulière, mais des qualités comme la disponibilité, la ponctualité et l'endurance. Ainsi, dans les hypermarchés, des employés de magasin, jeunes gens, costauds de préférence, assurent dès 4 heures du matin le remplissage des rayons. Des préparateurs de commande travaillent dans des entrepôts à confectionner des colis expédiés dans les différents magasins du réseau. Le profil exigé ? Dynamisme, fiabilité et rigueur. Les emplois pénibles sont souvent rémunérés en conséquence. Ainsi, l'agent d'accompagnement des trains de banlieue (RER C) appelé à prendre son service à 3 heures du matin et à dormir dans des foyers SNCF bénéficie de primes « d'horaires décalés et de décalage » qui lui vaudront une rémunération mensuelle avoisinant les 1 500 euros. Les emplois de l'hôtellerie sont

peu prisés, en raison de leurs horaires : 6-14 heures ou 14-21 heures avec une pause de 10 minutes le matin et de 45 minutes pour le déjeuner (repas fournis) pour assurer la restauration rapide sur les aires d'autoroute ou vendre des sandwiches dans les gares. Dans les restaurants, on travaille pendant trois heures à la mi-journée et de 19 heures à minuit ou 1 heure du matin. « Il y a 30 000 personnes en même temps les jours ensoleillés ; vous serez débordée », explique franchement le recruteur à une

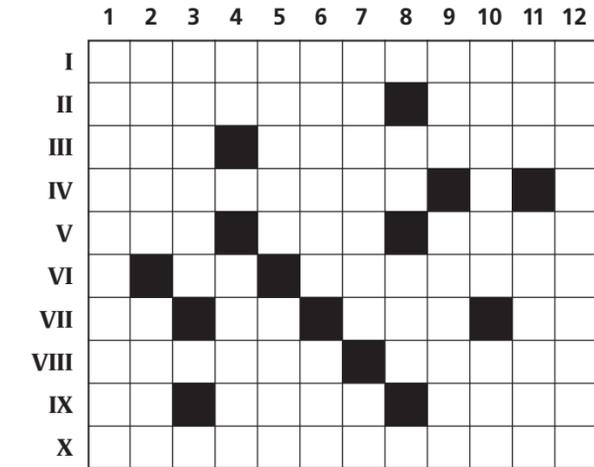
candidate pour la tenue d'un stand de vente de glaces et rafraîchissements dans une base de loisirs. **REPLACEMENTS À L'ANNÉE** D'autres emplois nécessitent une qualification, et parfois de l'expérience : pratique des langues, et particulièrement de l'anglais dans le tourisme, connaissances en gestion et informatique dans les banques et compagnies d'assurances. Des secteurs moins connus, comme l'assistance, recrutent beaucoup avant l'été. Les chargés d'as-

sistance organisent le dépannage des clients en difficulté en tous lieux, pendant leurs vacances. Qualité d'écoute, aisance au téléphone, sens de l'organisation, capacité à travailler dans le stress et en équipe sont des aptitudes appréciées de l'employeur, qui exigera une disponibilité d'au moins trois mois pour rentabiliser les quinze jours consacrés à la formation. Actuellement, un jeune à la recherche d'un emploi saisonnier accroît ses chances d'en trouver s'il postule pour tout l'été, et s'il est

prêt à assurer des vacances pendant l'année et les vacances scolaires : demi-journées, samedis, soirées pour servir au restaurant ou pour les nocturnes des grands magasins. En effet, avec la réduction du temps de travail (RTT), de nombreuses entreprises ont recours à la main-d'œuvre étudiante pour remplacer les personnels en congé. Quant aux motivations des jeunes postulants à un job d'été, elles évoluent au fil des années. Au départ, il s'agit simplement de gagner de l'argent de poche tout en découvrant le monde du travail. Plus tard, l'emploi saisonnier devient un moyen d'acquérir de l'expérience professionnelle : « Serveuse, hôtesse, j'ai déjà donné. Maintenant, je cherche un job d'été en rapport avec mes études, car il me faut penser à mon CV », explique Marie-Caroline, en deuxième année de BTS commerce international.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 086



HORIZONTALEMENT
 I. Approche que l'on peut faire par lettre. - II. Permet à l'observateur de prendre de la hauteur. Boulette antillaise. - III. Les piliers de l'économie. Faire savoir que l'on n'a pas aimé. - IV. Pour se faire voir ailleurs. - V. Colle aux lieux. Liaisons rapides. Equipa le bâtiment. - VI. Un peu de repos. Couvrit d'un blanc manteau. - VII. Egouttoir. Inter-

jection. S'économise à l'unité. Repère en chemin. - VIII. Font la lumière. Refus du passé. - IX. Refus étranger. D'un auxiliaire. Arrive avant de paraître. - X. Dépassement sur les bornes.
VERTICALEMENT
 1. Poussent à agir. - 2. Fait la lumière en tête. Ne rend pas la situation lumineuse. - 3. S'ajoute souvent à la douzaine. - 4.

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Réchauffait le Nil. Refis la chaus-sée. - 5. Arrive directement aux fosses. Lâché dans la surprise. - 6. Parlé dans la Grèce antique. Partie de la partie. - 7. Facilitent l'évacuation des déchets. Personnel. - 8. Fin de série. Particule. - 9. Du chêne sur la peau. Ne servent qu'à la surveillance. - 10. Crise de foie. On les retrouve chez Henriette. - 11. Ne s'est pas encore converti à l'euro. Un capitaliste qui a réussi. - 12. A toujours quelque chose à dire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 085

Horizontalement
 I. Immunisation. - II. Neurones. Nua. - III. Frénésie. Fis. - IV. Ri. Elan. Lu. - V. Ados. Néfasté. - VI. Cil. SE. Epée. - VII. Teint. Brière. - VIII. Inversion. Tu. - IX. One. Iode. Die. - X. Netteté. Zoos.
Verticalement
 1. Infraction. - 2. Méridienne. - 3. Mue. Olivet. - 4. Urnes. Ne. - 5. Noël. Strie. - 6. Insane. Sot. - 7. Seine. Bide. - 8. Ase. Féroé. - 9. Lapin. - 10. Infusée. Do. - 11. Oui. Tertio. - 12. Nasse. Eues.

SCRABBLE N° 272

Un wallaby à deux ailes

Partie jouée en club.
Tirage : A E M O P S T.
 a) En deux endroits différents, placez deux mots différents rapportant respectivement 82 et 94 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : A A B E L S W.
 b) WALLABIES, petits kangourous, prend malheureusement deux « L ». En trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 37, 50 et 57 points.
 Solution de a) : ESTOMPAT, E 5, 94.
Tirage suivant : A I K N O R Y.
 c) En trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 36, 44 et 65 points.
 Solutions de b) : AWALES, jeux africains, A 4, 57, faisant LIMITERAI.
Préparation de la grille de la semaine prochaine.
 d) E D I O X Y Z : trouvez un sept-lettres. A A C E I U V : trouvez un sept-lettres, puis appuyez-vous sur un N pour faire un huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 17 avril.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 3 avril.
 a) NAGEOTE, 5 E, 32.
 b) ENGOUAT, 3 C, 81, faisant AVERSION ou bien faisant EVERSION, méd., retournement vers l'extérieur, en 3 H pour 2 points de moins.
 c) TOURNAGE, G 5, 73 - GOUGEANT, cannelant, M 8, 72 - AUTO-

Michel Charlemagne

Parle avec elle, de Pedro Almodovar • Le quatorzième long métrage du cinéaste espagnol révèle la maturité de l'ex-enfant terrible de la Movida. A la faveur de l'amitié entre deux hommes réunis au chevet des femmes qu'ils aiment, se noue un mélodrame d'une beauté renversante

La Belle au bois dormant, baroque et sensuelle

PARLE AVEC ELLE est l'histoire de l'amitié entre deux hommes, scellée au chevet d'une femme ravie par la mort. *Parle avec elle* est aussi une chronique de la passion amoureuse menée jusqu'aux confins du surnaturel et de la folie. *Parle avec elle* est encore une évocation, sombre et lyrique à la fois, de la puissance redemptrice de l'art devant la finitude et les insuffisances de la vie. *Parle avec elle* est enfin un mélodrame d'une beauté renversante, qui déconstruit avec virtuosité la linéarité de la vieille fable cinématographique pour mieux la ressourcer aux sortilèges immémoriaux du spectacle vivant, vibrant avec le chant (Caetano Veloso), palpitant avec la danse (Pina Bausch), consacrant l'effusion du sang dans la corrida, ou renaissant de ses cendres avec l'expressionnisme du cinéma muet.

C'est d'ailleurs au spectacle que *Parle avec elle* commence et qu'il finit, l'espace-temps séparant ces deux points sous le signe de l'absence et de la croyance (soit sous celui du cinéma) rendant finalement possibles la renaissance de deux personnages à la vie et la réincarnation de l'amour. Benigno, un jeune infirmier, et Marco, un écrivain qui approche de la quarantaine, sont les deux principaux protagonistes de cette *Passion*, au terme de laquelle l'un aura, en se sacrifiant, transmis à l'autre la folie de sa foi.

Le premier, mâle aventurier à l'âme meurtrie, s'amourache d'une femme torero qui l'abandonnera, avant de mourir, dans un geste de défi, sous les cornes d'un taureau lancé sur elle comme une noire fatalité. Le second, longtemps confiné dans les jupes d'une

mère autoritaire, est un jeune homme efféminé, qui s'est entiché d'Alicia, pâle adolescente à l'inaccessible beauté, en l'observant depuis sa fenêtre danser dans l'immeuble d'en face. Plongée dans un coma irréversible à la suite d'un accident, la jeune fille est hospitalisée dans une clinique où Benigno parvient à se faire nommer infirmier pour enfin la posséder tout à lui.

C'est là que les deux hommes font connaissance, près du corps inerte de leurs bien-aimées, et dans des attitudes foncièrement différentes. Tandis que Marco ne sait que dire devant le corps supplicié de son aimée, Benigno ne cesse de parler à Alicia, d'entretenir et de caresser sa chair, persuadé qu'elle reviendra un jour à la vie. Comme un plan beaucoup plus tardif le révélera (face-à-face de part et d'autre d'une paroi de verre, chaque visage se superpose au reflet de l'autre visage), ces deux hommes pourraient bien ne faire qu'un.

Associés au corps immaculé de la jeune vierge qui les fascine, Marco, l'homme qui pleure devant toute manifestation charnelle de la beauté, et Benigno, le puceau qui parle à la mort, semblent ainsi incarner les deux faces d'un scandale qui n'a pas attendu Pedro Almodovar pour estomaquer les incrédules : celui du verbe qui se fait chair.

Il revient cependant au cinéaste d'avoir rendu cette histoire ancienne à sa folie et de l'avoir portée à son plus haut degré de sensualité baroque. L'opération proprement dite prend dans *Parle avec elle* la forme d'un extrait de film fantastique muet (réalisé pour l'occasion par Almodovar), introduit par Benigno qui est censé raconter à Ali-

cia. Intitulé *L'Amant qui rétrécissait*, celui-ci met en scène un homme au corps qui rétrécit, séquestré par une mère cruelle, puis délivré par une amante qu'il entreprend de faire jouir, en escaladant les massifs voluptueux de son corps puis en s'introduisant dans son sexe. Absolument saisissante, cette séquence involutive – il s'agit à la fois d'un flash-back, d'images qui se substituent aux paroles, d'un retour au berceau du cinéma et d'un homoncule qui revient dans le ventre de la femme – constitue également une scène-écran,

On retrouve ici les figures de la maternité, du dialogue avec la mort, de l'étrangeté du rêve et du pouvoir rédempteur de la fable

qui masque, en même temps qu'elle le révèle, l'inconcevable réalité qui se déroule au même moment, bientôt accouchée par le film.

Cet écran qui renvoie en même temps au fantasme originel et au mystère de la résurrection ne peut pas ne pas être rapporté à un événement que Pedro Almodovar relatait dans ces colonnes peu avant de réaliser ce film, le 17 septembre 1999 : « Ce samedi, en sortant dans la rue, je découvre que la journée est magnifiquement ensoleillée. C'est le premier jour de soleil sans ma mère. Je pleure derrière

mes lunettes de soleil. » C'est par ces mots que le cinéaste ouvrait un texte très émouvant écrit sous le coup de la mort de sa mère. Il y décrivait notamment ses visites dans le service de soins intensifs où celle-ci devait passer ses derniers jours, et, quelques heures avant sa mort, le rêve étrange qu'elle lui avait raconté. Il y rappelait également que sa mère, pour gagner sa vie, avait jadis exercé le métier d'écrivain public, et comment elle avait tendance à enjoliver les lettres qu'elle écrivait ou lisait, justifiant ce pieux mensonge par le contentement qu'elle procurait ainsi à leurs destinataires. Ce souvenir, le cinéaste en faisait au passage une manière de parabole pour définir la différence entre réalité et fiction, celle-ci comblant selon lui les imperfections de celle-là.

Si l'on prend la liberté d'évoquer ce texte, c'est qu'il y a lieu de penser – parce qu'on y retrouve tout à la fois les figures de la maternité, du dialogue avec la mort, de l'étrangeté du rêve et du pouvoir rédempteur de la fable – que *Parle avec elle* est à bien des égards une élaboration artistique de ce douloureux événement, une mise en scène où le travail du deuil et celui de la fiction révèlent leur profonde intimité.

Ce couple, au même titre que celui du désir et de la mort, n'est certes pas nouveau chez Pedro Almodovar, depuis les provocations inaugurales de la Movida jusqu'à l'inflexion discrètement bunuelienne qui marque son œuvre depuis quelques années. Mais il atteint ici un niveau de maîtrise et de beauté, de subtilité et de cohésion tel qu'il fait incontestablement de *Parle avec elle* l'œuvre de maturité d'un ex-enfant terrible du cinéma, au même titre que *Hana-bi* pour Takeshi Kitano, *Yi-Yi* pour Edward Yang ou *La Chambre du fils* pour Nanni Moretti.

Autant de films grâce auxquels leurs auteurs trouvent, dans l'inquiétude même de la mort, le ferment d'un apaisement et d'une éblouissante résurrection. Y aurait-il, dans l'art comme dans la vie, meilleure définition de la maturité ?

Jacques Mandelbaum

Film espagnol de Pedro Almodovar. Avec Javier Camara, Dario Grandinetti, Leonor Watling, Rosario Flores, Mariola Fuentes, Geraldine Chaplin. (1 h 52.)



Rosario Flores, femme torero suppliciée par un taureau après un geste de folle provocation.

Un homme subjugué par l'énigme de la femme

DEUX HOMMES, côte à côte, regardent deux femmes d'âge mûr danser. L'un d'eux, Marco, pleure. Il affirmera quelques minutes plus tard être un spécialiste des femmes désespérées ; l'autre, Benigno, a consacré sa vie à prendre soin de femmes impotentes, sa mère d'abord, puis Alicia, une danseuse dans le coma depuis quatre ans. Tous deux spectateurs, le spécialiste des femmes désespérées et le spécialiste des femmes catatoniques sont réunis de façon fortuite. Plus tard, à l'hôpital, une véritable « reconnaissance » naît de la symétrie des situations entre les deux hommes, maintenant spectateurs-amoureux de deux femmes inertes.

C'est une histoire d'hommes que nous raconte Almodovar, pour la première fois peut-être depuis *La Loi du désir*. Mais il ne s'agit plus de désir ou de passion entre hommes. L'œuvre se construit autour de l'amitié

spontanée, sans bornes, profondément émouvante, parce que les différences s'affirment, mais la compassion est absolue, entre les deux protagonistes. Peut-être fallait-il mettre les femmes en mode « pause » pour pouvoir décrire ce rapport masculin-là.

Pedro Almodovar a souligné que cette œuvre a probablement été la plus complexe de sa filmographie. De fait, la perspective qu'il adopte dans ce film est inédite. Le cinéma contemporain doit certainement nombre de ses plus beaux personnages féminins à Almodovar. Les femmes jaillissent tout au long de son œuvre dans la force de leur courage, la splendeur de leurs misères, le tumulte de leurs passions, l'hystérie de leurs crises de nerfs, la sagesse de leur rapport à l'irrationalité, mais toujours vues, ou plutôt vécues, de l'intérieur. Il est très souvent question de relations de couple et de subtiles et infinies variations de jeux

de miroir : homme-femme, fille-mère, mère-fils, fille-homme travesti en mère. La figure de Don Juan peut apparaître sous forme de travesti, le reflet gonflé d'une icône féminine comme ultime image de père, dans une cacophonie bariolée et stridente de tous les modes du désir.

Mais soudain, au milieu du grand silence des femmes endormies, surgissent ces deux personnages masculins, Marco et Benigno, et Pedro est avec eux. Il est dans leur contention et leur secret, leurs gestes quotidiens et discrets, qui brodent ou qui écrivent, qui lavent et qui massent ou qui n'osent pas toucher. Mais surtout il est dans leur regard, ce regard qui pleure.

Après avoir tant aimé les femmes, les avoir racontées et sublimées de façon aussi puissante, cette œuvre est celle d'un homme qui avoue que la femme reste une énigme. Elle est

certes pénétrable physiquement, comme le décrit si bien le petit film muet *El Amante menguante* (L'Amant décroissant) à l'intérieur du film. Mais cette pénétration ne saurait être un moyen de connaissance, et en effet le minuscule amant finit par se perdre à jamais dans les profondeurs vaginales de sa maîtresse.

Tout ce qu'un homme sait ou croit savoir sur une femme, tout ce qu'il vit avec elle, n'est que pure projection. Bien que si proche, offerte et palpable, elle demeure cet être indéfiniment suspendu dans un état lointain, mystérieux et muet, à qui les voix parviennent peut-être comme des échos, d'infimes résonances. L'homme ne peut que regarder, subjugué, seul, dans l'espoir insensé d'un improbable réveil.

Maria de Medeiros

Maria de Medeiros est cinéaste et comédienne.

Musique, toros et sexe : filmer l'infilmable

TROIS choses infilmables dans le cinéma : la musique, les toros et le rapport sexuel. D'être infilmables ne fait pas qu'on ne les filme pas. C'est pourquoi ils sont si nombreux à essayer. Cela rend le film d'Almodovar si sensible, si fragile, si net. D'y réussir presque et au-delà.

La musique ? Il y a ce moment de *Parle avec elle*, gracieux, léger, définitif, qui ne ment pas : une demeure comme on en voit à Séville (c'est celle d'Almodovar), une réunion de voisins et amis, un homme chante. La chanson ? *Cucurrucucú Paloma*. Le film entier est une ronde autour de sa chanson. Il la chante avec une lenteur, une exactitude, en gros plan pour finir, qui déchirent et enchantent. C'est tout. Un mot d'un des témoins qu'on ne voit pas dit qu'il s'appellerait Caetano. On a

reconnu Caetano Veloso. Ce moment parfait est la reconnaissance d'Almodovar à Caetano. La reconnaissance de sa première rencontre à Rio avec Caetano. Il s'est juré de l'inscrire dans un film, le fait comme si c'était la vie même et laisse de lui l'image la plus épurée, la plus juste, une image qui rejoint la musique. C'est rare et généralement mal compris (*Le Salon de musique*, de Ray, évidemment). C'est que la musique suppose un savoir. Et à l'impossible, au réel, nul n'est tenu.

« *Los que saben* », « ceux qui savent », désigne ceux qui en savent (un peu) en matière de toros. Ce n'est ni élitiste ni pompeux, ce ne sont ni les aficionados ni les amateurs, c'est ainsi. Question de savoir et d'éros du savoir. A

l'image comme devant un dessin ou une peinture, on voit dans l'instant si le type est de ceux qui savent, ou pas. Ça ment encore moins que la musique. Le toro dit sa vérité à chacun, en particulier aux cinéastes. Lui, il voit et lit dans les pensées.

DES INSTANTS SANS RAISON

Almodovar parvient à filmer ça. Ce n'est pas l'essentiel du film, mais c'est essentiel. Almodovar impose Rosario Flores, qui s'impose à lui : son corps musclé, long et féminin, mince comme le corps d'Arruza et de Dominguin. Quand elle s'engouffre dans le costume, avec ces gestes brusques qui ajustent pour elle la carapace, on sait que c'est une femme et un torero. Quand elle torée, beau travail de palette au montage,

même le ralenti devient intéressant.

L'essentiel n'est pas là. Partie entre deux hommes, autant dire perdue, elle marche vers la porte du toril pour accueillir le toro *a porta gayola*. C'est un geste de défi donc d'absurdité qui s'est répandu ces dernières années. Du couloir qu'elle ne voit pas, on voit que le toro s'est mis à savoir. Il sort comme un boulet, se heurte au mur sur l'épaule gauche, la prend de plein fouet, tout le reste s'ensuivra. Et là, il y a un plan stupéfiant, un plan qui n'arrive pas : le toro, trois quarts arrière, encore interloqué de ce qu'il vient de faire, l'œil aux aguets. C'est pour cette constellation d'instants sans raison disséminés que le film muet sur lequel pivote le destin (celui de Benigno, en particulier, à qui il donne des idées, mais aussi

celui de la belle dormante qu'il réveille) est le tournant de *Parle avec elle*.

Tournant muet de la parole. En noir et blanc. Mais c'est aussi ce tournant qui désenchanté le film. Quand le petit homme du film muet tourné à la manière de Murnau (Fele Martinez), minusculement rétréci par son imprudente Frankensteine, profite du sommeil de sa belle pour s'engouffrer et se perdre dans son conin, on est violemment arraché au réel. Le sexe n'a plus l'air que d'un décor inerte, bien moins mouvementé que l'origine du monde vue par Courbet. On sait que c'est voulu, mais c'est la fin d'un monde, celui de l'infilmable frôlé.

Francis Marmande



Leonor Watling (Alicia), danseuse adolescente qu'un accident plongera dans un état végétatif.

Un mélodrame hanté par la danse de Pina Bausch

ON ÉVOQUAIT il y a presque un an dans ces colonnes la profonde amitié qui liait Pedro Almodovar et Pina Bausch (*Le Monde* du 8 juin 2001). Ces deux artistes se sont « reconnus », partageant la conviction que l'émotion est mouvement. Et le mouvement, un moyen de connaissance quasi médiumnique. Bref, ce n'est pas un hasard si dans son film *Parle avec elle*, dans lequel le cinéaste aborde le thème du coma dépassé, son héroïne Alicia, avant qu'un accident ne la condamne à un état végétatif, soit une apprentie danseuse. Une femme capable, rien qu'avec le langage de son corps, de faire surgir des espaces nouveaux et, dans le même temps, de communiquer des sentiments.

Pour affirmer fortement sa foi dans ces métalangues, à la fois diffuses et complexes, Pedro Almodovar introduit et clôt son scénario par des séquences de danse, empruntées à sa chère Pina. Le film s'ouvre sur un lever de rideau : il s'agit de *Café Müller*. Principalement du moment qui voit Pina Bausch, l'image incarnée du malheur, arriver à pas glissés, les yeux fermés, frayant son chemin au moyen de ses deux bras tendus. Au vu de cette seule scène, Fellini en 1983 engageait la chorégraphie dans *E la nave va*.

Le corps-chiffon de la danseuse inanimée répond au fantôme de soumission, un thème récurrent chez la chorégraphe. C'est un corps en demande. En attente d'être re-électrisé, magnétisé

La caméra de Werner Schroeter, qui a filmé en 1980 ce passage devenu anthologique dans *La Répétition générale*, avait surpris des larmes sur le visage de la chorégraphe. Chez Almodovar, c'est le héros du film, Marco, qui pleure en découvrant *Café Müller*. D'entrée de jeu, le cinéaste nous prévient qu'on va entrer, en même temps que lui, dans le monde des logiques incertaines et des corps mis hors d'eux-mêmes par la violence d'un choc. Qu'il soit physique ou émotionnel.

L'énigme du film se noue dans un service clinique réservé à ces humains qui, alors même qu'ils affichent des encéphalogrammes plats, qu'ils sont privés d'assistance respiratoire, continuent à vivre. Commence alors une danse incantatoire du vivant. Avec une scène qui revient en boucle : celle au cours de laquelle l'infirmier manipule le corps inanimé de la danseuse, qui est aussi la femme aimée. La manière dont il la touche, la lave, la masse, la plie et la déplie répond à des variations et à des codes précis. Structurés tout autant que ceux du ballet classé-

que qu'Alicia étudie. Danse troublante à l'usage de ceux qui ne veulent pas mourir, à la fois macabre et follement maternelle.

Cette panoplie de mouvements ajustés rappelle ces moments où les corps, totalement relâchés chez Pina Bausch, se font objets. Les jambes des femmes que les hommes ouvrent, referment. Les cheveux qu'ils peignent sans fin. Les corps habillés, déshabillés, décorés. Ces rituels soigneux sur des corps inertes appartiennent aussi à Gilles Jobin dans *Braindance* (« Danse du cerveau ») : petits supports glissés sous la cambrure, sous un bras, une jambe, pour soulager le mal. Le chorégraphe parlait de la guerre, mais aussi de son père qui venait de mourir. Cette dualité de l'être humain, corps et âme (?), sera le sujet du futur *NoBody* de Sasha Waltz, créé sous le coup de la mort de sa mère. La vie après la mort : sujet attaché à une génération de chorégraphes qui voit ses parents mourir, en même temps que ses enfants naissent.

Besoin d'être touché pour rompre l'isolement mental autant que physique ? Julie Shanahan, interprète chez Pina Bausch, hurlait dans *Palermo, Palermo* : « Touch me, touch me ! » Les danseurs ont l'habitude des contacts corporels. Qui mieux qu'une danseuse infirme pouvait tirer parti du toucher bénéfique de Benigno l'infirmier ? Almodovar montre, à l'instar de la chorégraphe, et avec sa seule caméra, que ce n'est pas le fait de toucher qui compte : c'est aussi, et surtout, l'intention qui se projette dans le geste et qui lui donne sa forme.

Ce corps-chiffon d'Alicia répond également au fantôme de soumission. Comportement réputé féminin. Almodovar, qui connaît le sujet, ne s'y trompe pas qui choisit la danseuse, mais aussi la torera Lydia, autre héroïne du film, pour vivre ce coma profond. Pourquoi un homme n'aurait-il pas fait l'affaire ? Ce corps qui se laisse faire, y compris maltraiter, est récurrent chez Pina Bausch. C'est un corps en demande. En attente d'être re-électrisé, magnétisé. Les gestes de pendule, dispensés par l'infirmier, lui redonnent l'élan. Tout est question de frontière. Chez Almodovar, l'amour, fou, de Benigno le pousse à outrepasser les codes. C'est pourtant l'enfant qu'Alicia attend de lui qui la rendra à la vie, dans une chorégraphie de sacrifice et de résurrection pour que vivent ceux que l'on appelle si vulgairement des « légumes ». Qui nous font plutôt songer à ces « forces végétales » dont parle Claudel, et que cite Bachelard dans *L'Eau et les Rêves*. « Tant qu'y a d'la vie, y'a de l'espoir », dit la sagesse populaire.

Pour la dernière séquence de *Parle avec elle*, on retourne au théâtre assister à un extrait de *Masurka Fogo*. Les danseurs du Tanztheater de Pina Bausch dessinent une farandole de couples enlacés. La chaîne de la vie a été remaillée. Le décor, une abondance de végétal et d'eau en constant ruissellement, signe une parfaite métaphore du film.

Dominique Fréard

Le Voyage de Chihiro, de Hayao Miyazaki • Dans cette traversée du miroir onirique et romantique signée par le réalisateur de « Mon voisin Totoro », l'animation devient un art du dévoilement

Parcours d'initiation à l'humanité à travers le pays des fantômes

DANS une des plus belles séquences du *Voyage de Chihiro*, un dédale de portes et de couloirs apparaît en surimpression sur le visage de Chihiro, suggérant que le labyrinthe complexe dans lequel échoue par accident la jeune fille âgée de dix ans n'est qu'une projection mentale. En thérapeute consciencieux, Hayao Miyazaki ouvre ces portes en grand et les explore minutieusement. En immense créateur, il fait de l'animation un art du mystère qui vise à restaurer l'intuition d'un monde parallèle et sous-jacent. C'était déjà le sujet d'un de ses films précédents, *Mon voisin Totoro*, où une créature baptisée Totoro s'interprétait à la fois comme la projection de deux sœurs traumatisées par la maladie de leur mère et la réincarnation d'un Dieu japonais de la forêt.

Dans *Le Voyage de Chihiro*, Hayao Miyazaki analyse les interférences entre le rêve et la réalité et découvre une fiction plus réelle que la réalité. L'animation devient un art du dévoilement – donc du vrai –, et non plus seulement le lieu d'une récréation et d'un univers façonné à la mesure du crayon du dessinateur.

Si le grand sujet du *Voyage de Chihiro* est la traversée du miroir d'une adolescente, sur le modèle éculé d'*Alice aux pays des merveilles*, son

originalité réside dans le fait de montrer l'envers du décor, de retourner de manière inattendue tout ce qui construit un lien durable entre l'enfant spectateur et un imaginaire. Ce lien ne s'appuie plus seulement sur le merveilleux, mais sur le morbide. « Dans cette maison, huit millions d'esprits viennent se reposer », explique une vieille sorcière à Chihiro. La question n'est pas de savoir si ces esprits existent – ils sont là, le film l'atteste – mais comment une fille de dix ans peut, après une initiation aussi courte, appréhender de l'intérieur, par la suggestion et l'imagination, une réalité de l'ordre du mystère, de l'étrange, de l'ineffable.

UN PONT VERS LE MERVEILLEUX

La scène d'ouverture du *Voyage de Chihiro* piège le spectateur en lui présentant les contours d'une cité qu'il pense connaître pour l'avoir déjà visitée. A l'arrière de sa voiture, Chihiro regarde paresseusement le paysage défiler tandis que le bouquet de fleurs qu'elle tenait précieusement dans sa main se fane mystérieusement. En empruntant un chemin de traverse, ses parents croient reconnaître dans un vieux temple abandonné un parc d'attractions fermé. Un peu plus loin, un grand buffet sans convives attire l'attention des parents de Chihiro,

qui se jettent sur la nourriture et se transforment en porcs.

« Ici commence le pays des fantômes », annonçait l'un des cartons du *Nosferatu* de Murnau. Jonathan Harker continuait seul à pied et franchissait un pont. Un carton encore : « Et quand il eut dépassé le pont, les fantômes vinrent à sa rencontre. » Comme dans *Nosferatu*, c'est un pont qui sépare le monde « réel » du monde merveilleux où va pénétrer Chihiro. Et ce sont des fantômes déambulant dans la ville abandonnée, la nuit tombée, qui viennent signaler à la jeune fille qu'elle est devenue transparente et a perdu toute consistance.

A partir de cette ambivalence arrive vers Chihiro un bel ange gardien, Haku, fournisseur de mets envoûtés. Serait-ce l'âme sœur de la petite fille ? Il était jadis l'esprit du fleuve qui l'a sauvée. La hantise du double, la descente aux enfers – Chihiro devient préposée aux bains sous les ordres de Yubaba, une sorcière ridée, et récurée des cuves crasseuses –, la nuit qui devient inséparable du jour, l'humain inséparable du fantôme créent une cosmogonie occulte où le bien et le mal apparaissent comme deux visages complémentaires.

A un cinéma fondé sur l'action et la progression dramatique, Miyazaki substitue un cinéma basé sur la

contemplation panthéiste. La lande chatoyante où trône une maison abandonnée, une mer d'huile surplombée par des mouettes, un ciel infini que traverse Chihiro sur l'épaule d'un dragon témoignent d'une mise en scène admirablement maîtrisée qui offre une variété exceptionnelle d'extérieurs.

Hayao Miyazaki assure avoir réalisé *Le Voyage de Chihiro* à l'intention de sa fille de dix ans. Il lui offre un magnifique poème romantique, qui met en scène ce moment-clé où l'enfant abandonne ses pulsions pour se ranger du côté de la raison. Egoïste et indifférente, sourde aux injonctions de ses parents, Chihiro devient à l'issue de son voyage une femme. L'un des sujets du *Voyage de Chihiro* n'est rien de moins que l'humanisation de l'homme, c'est-à-dire la mythologie. A la fin du film, dans un moment superbe et hallucinatoire, un train surgit de l'eau et transporte la jeune fille en compagnie d'un fantôme. Son fantôme. Chihiro va vers son destin, avec ses parents, dans sa nouvelle maison. Comme dans les grandes histoires romantiques, son existence se déroule déjà dans l'au-delà.

Samuel Blumenfeld

Film d'animation japonais de Hayao Miyazaki. (2 h 02.)

La sortie en DVD de « Princesse Mononoke »

Princesse Mononoke, le précédent long métrage de Hayao Miyazaki, sort en DVD (1 DVD, v.f. et v.o. sous-titrée, Buena Vista, 2 h 15). Le réalisateur japonais reprend ses préoccupations écologiques mêlées à un univers mythologique. Il confronte sa propre vision de l'histoire du Japon aux codes du cinéma classique. Situé durant le Moyen Âge japonais, *Princesse Mononoke* oppose deux factions rivales. D'un côté, un village fortifié de forgerons, symboles de l'industrialisation galopante menaçant la paix et la survie des animaux sauvages ; de l'autre, des animaux gigantesques, menés par une femme. L'influence d'Akira Kurosawa, qui voyait en Miyazaki l'un des plus grands réalisateurs japonais, se fait sentir durant tout le film : apparitions féériques dans les sous-bois (*Rêves*), défense du village assiégé (*Les Sept Samouraïs*), affrontements équestres et forêts colossales (*La Forteresse cachée*).

Hayao Miyazaki, réalisateur du « Voyage de Chihiro »

« Mon film est représentatif de ce qui se passe au Japon »

Le Voyage de Chihiro a battu au Japon les records de fréquentation établis auparavant par Titanic. Comment expliquez-vous un tel succès ?

J'espérais à l'origine pouvoir couvrir mes frais, et je n'avais évidemment pas anticipé un tel succès. En fait, je me prépare toujours au pire. Il y a autant d'adultes que d'enfants qui ont vu *Le Voyage*... Mon film parle des efforts qu'il faut produire pour devenir un être humain. Des choses comme le fait de travailler, de penser très fort à quelqu'un, de ne pas toujours s'en remettre à l'argent – des choses simples en fait – ont touché le public. Ce qui se passe au début du film avec la famille, les deux parents détachés de leur enfant, leur fille qui ne les écoute pas, est très représentatif de ce qui se passe aujourd'hui au Japon.

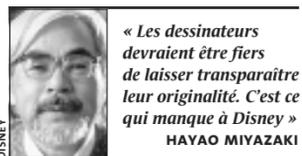
La vie que découvre Chihiro de l'autre côté de la porte est la vraie vie. Ce sont d'ailleurs des choses dont les personnes âgées se souviennent très bien. Beaucoup m'ont dit que la scène où Chihiro voit la mer devant sa fenêtre leur rappelait les paysages de leur enfance. Il y a aussi cette scène où Chihiro prend le train toute seule. Tout le monde a le souvenir d'avoir pris seul le train. Tellement de personnes ont oublié le sens de ce premier voyage...



Chihiro et son ange gardien Haku déambulent dans la ville abandonnée, la nuit.

Proche du conte et du merveilleux, votre film décrit pourtant le cauchemar absolu d'un enfant : la séparation d'avec ses parents.

Mais dans la vie quotidienne les enfants rencontrent des situations semblables. Les enfants sont perpétuellement inquiets. Ils vivent dans un monde d'inquiétude. Le cinéma



« Les dessinateurs devraient être fiers de laisser transparente leur originalité. C'est ce qui manque à Disney » HAYAO MIYAZAKI

d'animation imagine des situations très dramatiques comme notre planète attaquée par des monstres. Mais il y a énormément d'enfants qui imaginent métaphoriquement que leurs parents se transforment en cochons. Il fallait quelque chose de fort à une fille comme Chihiro, qui n'est pas consciente de sa force, et qui la pousse à aller de l'avant. Enormément d'enfants se rendent compte que le monde est hostile. Ils demandent au monde de disparaître, et Chihiro disparaît elle-même.

Pourquoi avez-vous choisi la métamorphose des parents en cochons ?

Cela remonte à l'époque où la bulle financière a éclaté au Japon. J'ai eu l'impression que les gens se transformaient en cochons. Je trouve très intéressante la transformation des êtres humains en animaux. Dans *Pinocchio*, il y a un personnage qui devient un âne. J'avais donc pensé à un âne, mais les enfants japonais ne connaissent pas les ânes. Un chameau n'aurait pas fait l'affaire non plus.

Vous restez très attaché aux principes de l'animation traditionnelle. Le Voyage de Chihiro multiplie par exemple les décors peints au pinceau.

Je pense que l'animation doit être faite au crayon et au pinceau. Je sais qu'aux Etats-Unis on utilise des ordinateurs, mais même dans l'animation en 3D je crois que certaines choses devraient être dessinées à la main. On ne peut pas réussir dans l'animation sans avoir recours à une kyrielle de dessinateurs, d'où l'erreur de Disney de licencier 800 personnes de son département animation. Je trouve *Atlantide* très mauvais. Les dessinateurs devraient être fiers de laisser transparente leur originalité, et c'est ce qui manque à Disney. *Fantasia 2000* est le pire dessin animé produit par Disney. C'est une prouesse technique dénuée du moindre sentiment.

Le Voyage de Chihiro joue énormément sur une utilisation de l'espace horizontal et vertical. Le film montre sans cesse un mouvement ascendant ou descendant.

C'est en regardant *Le Roi et l'Oiseau* de Paul Grimault que j'ai compris qu'il fallait utiliser l'espace de manière verticale. Auparavant, on travaillait surtout sur l'horizontalité. Si vous dessinez un village très en détail, il n'arrivera pas à vivre si vous n'introduisez pas de dimension verticale. Il faut un mouvement ascensionnel complet dans un film pour que l'histoire prenne sa vraie dimension.

Vous avez, avec Isao Takahata, la charge des studios Ghibli. Quels sont vos projets immédiats pour le studio ?

Je compte réaliser un nouveau film qui sortirait en 2004. Les studios Ghibli emploient 140 personnes dont 50 animateurs. Notre productivité n'est pas très élevée, mais, de toute façon, la qualité de l'animation n'est pas liée au nombre de personnes que vous employez. J'ai parfois l'impression que le désir des jeunes pour le cinéma est moins grand, en particulier pour le cinéma d'animation. Je me demande si l'on n'est pas en train d'assister à la fin d'un âge d'or.

Propos recueillis par S. Bd

(Entre nous), de Serge Lalou • Pour son premier long métrage de fiction, le producteur et cinéaste met en scène un conte sur le mystère des origines, hanté par l'image de la perte et de l'exil

La famille, cette île chaleureuse perdue en haute mer

EST-IL BON de révéler lors de sa sortie qu'un film a eu le plus grand mal à trouver le chemin des écrans ? Tous les professionnels, arguant de la précarité de la vie des films sur le marché, vous diront que non, quand bien même ce serait pour le défendre. Contre l'avis des professionnels, on voudrait montrer que la faiblesse apparente du film est précisément ce qui fait sa force, sa singularité et sa beauté. Car (*Entre nous*) est un film déplacé, au sens où nul ne peut espérer y entrer sans être touché par l'expérience à laquelle il convie, et qui n'est autre que celle de l'exil.

A commencer par son auteur, Serge Lalou, dont l'itinéraire ressemble à une propédeutique du déracinement, tant sur le plan biographique – il vient d'une famille juive algérienne à laquelle il a consacré un documentaire en 1997, *Au commencement... il était une fois des Juifs arabes* – que sur le plan professionnel. Vétéran de formation, il intègre la société des Films d'Ici en 1987 comme producteur et réalise aujourd'hui avec (*Entre nous*) son premier long métrage de fiction.

Son film semble, de même, hanté par l'exil, aussi bien à travers l'histoire qu'il nous raconte que par sa forme. La première évoque la vie d'une famille installée sur une petite île, peu après le décès du père, apparemment mort en mer. Le film prend brutalement acte de cette disparition – on ne saura jamais rien des circonstances exactes de sa mort – pour mieux poser l'événement comme un acte



Désespérés après la mort du père, les membres de la famille face à un choix : rester sur l'île, ou quitter le cocon familial.

fondateur et enregistrer ses répercussions, tout à la fois intimes et tragiques, sur la vie familiale. On aura rarement aussi bien rendu au cinéma le sentiment de vide existentiel et de soudaine précarité que peut susciter la mort d'un être cher, cet impalpable et douloureux étonnement de vivre dans un monde intact et néanmoins anéanti.

LE DANGER DE L'ENFERMEMENT

Coupée du continent, la famille se trouve soudain partagée entre la tentation maternelle de cultiver jusqu'à la folie le souvenir du défunt en demeurant sur place, ou celle de quitter définitivement le cocon de l'île pour s'ouvrir à une nouvelle vie, comme Loup (Bruno Putzulu), le fils aîné, finit par y consentir. Nulle surprise, à cet égard, si la scène où la mère se réfugie

dans la crypte éclairée par des centaines de bougies renvoie à *La Chambre verte*, une des plus belles œuvres de François Truffaut, qui évoque la question de la fidélité aux morts au risque de l'exclusion du monde des vivants. Aussi bien, le thème majeur de ce film – la famille comme terreau et refuge contre la cruauté du monde – est-il inscrit dans son titre même, dont les parenthèses traduisent le danger de l'enfermement. Peut-on la quitter sans se perdre et se trahir soi-même ? Question absurde pour les nations et les hommes acteurs de l'Histoire, question vitale pour les peuples et les individus déracinés. Mais question qui engage les uns comme les autres, pour autant que la mort frappe chaque homme dans sa chair et fait de lui, tôt ou tard, un exilé.

La mise en scène du film non seulement porte admirablement ce propos, mais l'enrichit en en faisant le vecteur d'une expérimentation formelle sur le cinéma. Tournant en DV et en caméra portée souvent au plus près du visage des acteurs, dénaturant les couleurs et bouleversant les perspectives, Serge Lalou semble vouloir mettre son film à l'épreuve du réalisme. (*Entre nous*), avec ses plongées sous-marines, ses épidermes-payages, sa nature phosphorescente, ses déflagrations chromatiques et ses surfaces électrisées, serait à cet égard une œuvre insulaire, délibérément détachée du continent des images ordinaires et de l'objectivité photographique.

Cette audace formelle n'aurait guère de sens si elle ne renvoyait à l'univers archaïque du conte et à la part d'enchantement, de terreur et de transgression qui lui est associée. L'enjeu plastique du film recoupe ainsi, dans une épure débarrassée de paroles superflues, celui de l'insondable dramaturgie familiale. Celle-là même qui inscrit dans la chaleur du foyer la menace de l'inceste, de la claustrophobie et de la mort, telle que l'immensité noire de la mer la révèle en contre-champ. (*Entre nous*) n'est rien d'autre que le récit, intrépide et bouleversant, de sa traversée.

Jacques Mandelbaum

Film français de Serge Lalou. Avec Bruno Putzulu, Emmanuelle Grangé, Emilie Lafarge, Celia Mabile, Elisabeth Vitali, Thierry Bosc. (1 h 22.)

Malgré la censure et la crise du financement, plus de 180 films seront présentés

Le Festival d'Istanbul dans la tourmente économique et politique

ISTANBUL

correspondance

Malgré la crise économique qui frappe le pays depuis février 2001, laminant les derniers espoirs d'une reprise durable du marché cinématographique, le 21^e Festival international du film d'Istanbul maintient le cap, projetant plus de 180 films du 13 au 28 avril.

Parmi les 154 films distribués en 2001-2002 en Turquie, seulement 13 sont des productions nationales. Le reflux des succès locaux confirme l'érosion de la fréquentation au profit des productions hollywoodiennes. Les sources de financement se raréfient, le fonds Eurimages, organe du Conseil de l'Europe (3 films soutenus en 2001), les crédits du ministère de la culture, en baisse constante (5 projets subventionnés en 2001) et le mécénat privé, se résumant au prix Onat Kutlar de 30 000 dollars remis au Festival d'Istanbul, peinent à maintenir le cinéma turc à flots.

SUBVENTION ET CENSURE

Malgré ce climat de dépression, le Festival d'Istanbul confirme l'engagement du cinéma turc face aux enjeux nationaux. Plusieurs films traitent du multiculturalisme et des droits de l'homme. Primés dans les festivals nationaux, *Grand homme, petit amour*, de Handan Ipekçi, relate l'histoire d'un ancien juge kémaliste contraint de recueillir une petite fille kurde, dont la famille voisine de palier est décimée par la police. A l'incompréhension mutuelle du départ se substitue une relation affectueuse. L'interdiction récente du film, qui a

suscité une intense polémique, illustre la position ambivalente de l'Etat : après avoir subventionné le film, le ministère de la culture l'a censuré pour « séparatisme ».

Plus militant, *La Photographie*, premier film de Kazim Öz, décrit la rencontre fraternelle de deux jeunes passagers d'un bus. Ignorant tout l'un de l'autre, ils rejoindront l'un l'armée turque, l'autre les maquis de la guérilla kurde, avant de se retrouver face à face. Récit d'initiation d'une jeune citadine envoyée en Anatolie centrale pour cause d'échec scolaire, *Amour d'été*, de Baris Pirhasan, est le premier film turc à montrer la communauté alévitte (une minorité chiite marginalisée par l'islam officiel), empreinte de traditions orales. *Nulle part*, de Tayfun Pirselimoglu, revient sur le drame des disparitions non élucidées à travers la quête désespérée d'une mère pour retrouver son fils à travers la Turquie.

Le Festival d'Istanbul marque aussi le retour en force du cinéma d'auteur indépendant, avec la nouvelle trilogie de Zeki Demirkubuz, « Contes des ténèbres ». Dérive existentielle d'un modeste comptable face aux événements tragiques dont il est le témoin passif, *Le Destin*, inspiré de *L'Etranger* d'Albert Camus, esquisse une métaphore de la société turque. On pourrait bien retrouver à Cannes l'opus suivant de ce grand cinéaste de l'intropection, *La Confession*, ascultation en profondeur de l'intimité d'un couple déchiré.

Nicolas Monceau

Une virée en enfer, de John Dahl • Un road-movie terrifiant et classique

Descente infernale à travers la banalité américaine

LEWIS, un étudiant désemparé, décide, en fin d'année scolaire, de rentrer chez lui en traversant une partie des Etats-Unis en voiture. Ce qui lui permettra de récupérer son frère Fuller, qui sort de prison après un délit mineur, et de passer prendre une de ses amies, une belle fille dont il pourrait très bien tomber amoureux. En cours de route, Lewis et Fuller montent un canular aux dépens d'un camionneur inconnu grâce à la radio CB installée dans leur voiture. La mauvaise blague tourne au drame lorsqu'ils découvrent qu'elle a débouché sur le meurtre de leur voisin de chambre d'hôtel. Les deux plaisantins deviennent la proie du routier sans visage, qui les traque désormais sans répit.

PLATITUDE ANGOISSANTE

Une virée en enfer fait partie de cette catégorie de films du samedi soir qui oppose des personnages plutôt ordinaires aux méfaits d'un psychopathe. La progression dramatique s'effectue selon un schéma classique de montée de l'angoisse jusqu'à une cathartique et grand-guignolesque conclusion. Rien de nouveau, donc. Le nouveau film de John Dahl restera pourtant, dans les limites d'un genre assez frivole, une bonne surprise. Le cinéaste y abandonne en effet les afféteries visuelles et les clichés qui le classaient jusqu'ici comme une sorte de maniériste du néo-film noir pour s'attacher à une forme modeste dont il tire honnêtement le meilleur parti possible. Une

efficace progression de la terreur (le monstre n'est qu'une voix) s'allie ainsi à la peinture d'une Amérique sans qualités.

Ce road-movie terrifiant décrit un univers hyperréaliste d'une bouleversante platitude – un monde d'autoroutes et de motels déglingués –, tirant de situations et d'espaces d'une grande banalité de réelles potentialités anxiogènes. L'insi-

gnifiance anonyme des acteurs principaux (à l'exception de la belle Leelee Sobieski) accroît par ailleurs le réalisme de péripéties pourtant improbables.

J.-F. R.

Film américain de John Dahl. Avec Steve Zahn, Paul Walker, Leelee Sobieski. (1 h 38.)

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées*	Nombre d'écrans	Moyenne par écran	TOTAL depuis la sortie
1	Monstres et Cie	3	475 735	813	585	1 847 263
2	Resident Evil	1	429 033	397	1 081	429 033
3	Le Raid	2	320 576	622	515	955 627
4	E.T. l'extra-terrestre	1	138 436	396	350	138 436
5	A la folie, pas du tout	2	137 443	354	388	365 541
6	Crossroads	1	125 523	350	359	125 523
7	Astérix et Obélix : mission Cléopâtre	10	112 747	486	232	13 887 346
8	La machine à explorer le temps	2	106 670	445	240	330 320
9	Gosford Park	3	105 504	150	703	426 451
10	Amen	3	58 384	270	216	1 074 017

Parmi les films sortis mercredi dernier, seul *Resident Evil*, médiocre adaptation d'un jeu vidéo, réussit sa première entrée, avec plus de 400 000 spectateurs et la meilleure moyenne d'entrées par copie du tableau (plus de 1 000). Mettons en regard *King Lear*, le film inédit de Jean-Luc Godard, vu par seulement 3 000 spectateurs, pour obtenir un effet consternant, quand bien même le premier serait sorti sur près de 400 écrans et le second sur 9. Entre ces deux points, la seule nouveauté à se glisser, sans gloire excessive, dans le tableau est *Crossroads*, compte tenu de la reprise de *E.T.*, qui porte le score français du film de Steven Spielberg à près de 14 millions d'entrées. Aussi bien, les seuls films à afficher une éclatante bonne santé sont *Monstres et Cie* et *Gosford Park* qui réalisent, en troisième semaine d'exploitation, une hausse respective de 8 % et 6 % de fréquentation, phénomène suffisamment rare pour être signalé.

AVRIL 2002 N° 567

CAHIERS DU CINÉMA

CINÉMA RETROUVÉ
Kirk Douglas raconte Hawks et Minnelli

ÉVÉNEMENT
le clan Miyazaki

ALMODOVAR

parle avec elle
femmes après la crise de nerfs

M 01293 - 987 - F 5,40 €

ENTRETIEN le cinéma selon Jacques Rancière

NUMÉRO D'AVRIL EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Rétrospective Kiyoshi Kurosawa, l'implacable



PARIS Onze. C'est le nombre de longs métrages que présentera la Maison de la culture du Japon dans une rétrospective consacrée au cinéaste Kiyoshi Kurosawa, sans doute une des révélations les plus importantes du nouveau cinéma nippon. Il faut y courir, non seulement pour revoir les cinq titres qui, en France, ont déjà bénéficié d'une sortie commerciale, mais aussi (et peut-être surtout) pour découvrir les six inédits.

Révéli, il y a quelques années, en Occident avec *Cure* (1996), invité régulier depuis des grandes manifestations cinématographiques internationales, ses nouveaux films se succèdent d'ailleurs souvent à une cadence infernale (trois titres pour l'année 1998 et autant en 1999), Kurosawa s'est désormais imposé comme un auteur à part entière, susceptible de plier à son tempérament les contraintes du mode de production au sein duquel son talent s'est épanoui. Formé à l'école des tournages

rapides et des conventions de la série B et du film de genre, il aura su tirer parti des exigences de vitesse et de concision qu'imposaient ces méthodes de travail pour faire œuvre personnelle.

Né en 1955, Kiyoshi Kurosawa débute donc en 1983 en réalisant des bandes érotiques, des polars et des films d'horreur, dont certains destinés directement au marché de la vidéo. La sélection présentée à la Maison de la culture du Japon permettra de découvrir, même dans les projets les plus modestes, une capacité du metteur en scène à réussir des plans-séquences à la fois fascinants d'efficacité narrative et impeccablement cadrés, une marque de fabrique qu'il saura conserver dans les titres qui ne relèvent pas des genres, comme *License to Live* (1998) ou *Vaine illusion* (1999). Quelque importance qu'on accorde à la question de l'appartenance d'un film à un genre précis, on pourra reconnaître à Kurosawa une capacité soit à en

dépasser les règles, soit à les faire implorer par exacerbation de leurs propres clichés pour dévoiler une vision particulière de l'univers et des relations humaines, une vision noire, quasi nihiliste.

Son cinéma semble hanté par l'imminence d'une catastrophe et affirme un goût morbide pour un chaos annoncé qui prend parfois, littéralement, des allures de fin du monde, que ce soit dans ses polars (*Cure*, *The Eyes of the Spider*) ou dans ses films fantastico-horifiques comme *Door 3* (étonnante histoire de fantômes et de contamination qui, en 1996, annonçait la sombre beauté de *Kairo*), *Charisma* ou *Kairo*. Kurosawa a, dès les débuts des récits qu'il met en scène, une manière bien à lui de charger l'univers du Japon contemporain d'une étrangeté angoissante, de dévoiler un décalage inquiétant du quotidien.

Son cinéma introduit la réflexion philosophique derrière ses obsessions de destruction. L'attraction de la mort devient vertige devant la négation de l'être pour exister. L'arbre de *Charisma*, qui tue les autres arbres implantés près de lui, en est une illustration parfaite. Tout comme le criminel hypnotiseur de *Cure* qui transforme ses victimes en assassins et dévoile leurs pulsions de mort. L'implacable et discrète recherche plastique de ses films renvoie par ailleurs aux préoccupations de l'art moderne lorsque celui-ci s'attache à décrire la perte d'humanité par la défiguration ou la disparition de la silhouette humaine devenant fantôme, trace, ombre.

Jean-François Rauger

« L'Autre Kurosawa ». Rétrospective Kiyoshi Kurosawa. Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris-15^e. Tél. : 01-44-37-95-00. Du 13 au 20 avril. Photo : « Cure », de Kiyoshi Kurosawa (1996). © D. R.

PARIS

Quêtes d'identité

Cette nouvelle programmation de l'indispensable association Documentaire sur grand écran réunit des œuvres qui interrogent les systèmes d'appartenance et les manières de se définir comme individu dans un monde marqué par le déracinement, le métissage, la perte des pères et repères. A côté de classiques (*F for Fake* de Welles, *L'Homme d'Aran* de Flaherty) et de beaux films récents (*Eloge de l'amour* et *Lettre à Freddy Buache*, de Godard, *La Jungle plate*, de van der Keuken, *La Traversée*, de Sébastien Lifshitz), on pourra découvrir des inédits comme *Question d'identité*, de Denis Gheerbrant, *Wadi I, II, III*, d'Amos Gitai, *SOS à Téhéran*, de Sou Abadi, *Dans le silence du monde*, de Naomi Kawase ou *Je, tu, il*,

de Frédéric Sabouraud.

Du 14 avril au 30 juin au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17^e. Tél. : 01-53-42-40-20.

La semaine du montage

Originale et passionnante initiative des monteurs de cinéma que d'organiser une semaine autour de leur travail, moment capital de la création d'un film qui connaît des remises en cause radicales avec l'arrivée des nouvelles technologies. Loin de tout souci corporatiste, projections, débats, et même un bal jalonnent cette manifestation organisée par Les Monteurs associés.

Du 9 au 12 avril, à la mairie du 18^e arrondissement de Paris, et à la Femis. Renseignements au 01-48-87-72-18 ou www.monteursassocies.com

L'Enfance de l'art

Conçue comme une programmation à destination des enfants, L'Enfance de l'art, dont le nouveau cycle de films est proposé par les salles indépendantes de la capitale, s'adresse en réalité aux publics de tous âges : il n'y a aucune raison que les gamins soient les seuls à profiter de la splendeur du *Conte des contes* de Youri Norstein, du génie trouble et magnifique qui porte *La Prisonnière du désert* de John Ford, de l'invention poétique et ironique de *La Nounou* de Gari Bardine, du plaisir renouvelé de *La Guerre des boutons* d'Yves Robert, de la force de *Nanouk l'esquimau* de Robert Flaherty, de la singularité de *L'Etrange Noël de monsieur Jack* de Henry Selick comme de celle des

Contes de la mère poule dus à trois réalisateurs iraniens, ou celle des *Nouvelles Aventures de Munk, Lemmy et compagnie*, de leurs confrères lettons.

Du 10 avril au 25 juin dans vingt-cinq cinémas Art et Essai de Paris. Tél. : 01-43-25-44-37.

BORDEAUX

Mi-ange, mi-démon

Le cinquième festival du court métrage Travaux en courts, animé par les élèves de l'Ecole de management de Bordeaux, présente une sélection de films courts sur ce thème suggestif. La manifestation, qui se veut « un tremplin » pour les jeunes réalisateurs, donnera lieu à une compétition, et sera accompagnée d'une exposition de photographies et de débats.

Les 11 et 12 avril. Association Extérieur nuit. Tél. : 05-56-84-55-97.

Sélection bandes originales

par Thomas Sotinel

Parle avec elle

Plus encore que le DVD, qui sortira dans quelques mois, ce disque audio est le meilleur moyen de garder avec soi le film de Pedro Almodovar. En sortant de la projection, on garde en tête la grâce du thème principal composé par Alberto Iglesias, la douceur déchirante de la voix de Caetano Veloso qui chante *Cucurucucu Paloma*. A les écouter sans les images, on retrouve à la fois le film et ce qu'il fit naître à sa projection. Au milieu de cet ensemble qui forme un bloc d'émotions, il y a le quatuor à cordes qu'Iglesias a écrit pour accompagner *El Amante menguante* (L'Amant qui diminuait), le film muet qu'Almodovar a placé au centre de *Parle avec elle* : huit minutes trente d'ironie exquise, avant de replonger dans le doux déchirement

de la trace sonore d'un film indélébile.

1 CD Milan Universal.

Orange County

L'exercice est le suivant : prenez cette honnête compilation de musique pour adolescents américains, à laquelle se sont agrégées deux chansons relativement récentes de Brian Wilson (Beach Boy en perpétuelle renaissance) et imaginez le film qui va avec, puisque *Orange County*, de Jake Kasdan, n'a pas encore illuminé nos écrans français. Mis à part les moments de tendresse qu'impliquent obligatoirement les exquises harmonies de Wilson, c'est impossible : c'est peut-être une grosse comédie vulgaire à l'*American Pie*, où un film qui désespère la jeunesse, ou désespère de la jeunesse,

comme *Kids*, de Larry Clark, de toute façon il y a des guitares qui font du bruit. La relative prédominance du rock indique que, selon toute probabilité, les interprètes sont en majorité blancs, l'absence des tendances les plus macabres de la musique de jeunes tendrait à faire croire que *Orange County* est libre de toute manifestation venue de l'au-delà. Le suspense est total, espérons qu'il le restera.

1 CD Columbia.

Ultra Noir

Tentative audacieuse et forcément vouée à l'échec (un disque ce n'est pas assez, une maison de disques non plus – il manquera forcément des compositions indispensables enregistrées pour d'autres labels) d'écrire l'histoire d'un genre cinéma-

graphique à travers ses musiques, cette compilation est pourtant loin d'être dénuée d'attraits. D'abord parce qu'on s'y trouve en une compagnie diverse et souvent de bonne tenue : Miklos Rosza et le thème *d'Assurance sur la mort* ou Bernard Herrmann et les cordes hystériques de *La Mort aux trousses* pour les classiques ; Angelo Badalamenti (*Mulholland Drive*) ou Carter Burwell (*Blood Simple*), les compositeurs d'élection des épigones les plus légitimes du genre, David Lynch ou les frères Coen ; et puis des artisans aux noms récurrents qui ont composé pour des films presque oubliés (*Blink*, de Michael Apted, *Troubles*, de Wolfgang Petersen). Ces morceaux-là, qu'on n'associe guère à des images peuvent s'utiliser pour faire son propre cinéma.

1 CD Milan Universal.

NOUVEAUX FILMS

Des chiens dans la neige

COMME un bon film noir, celui-ci commence vite, par l'enchaînement d'une scène de ménage, d'une mort violente et inattendue, du surgissement de malfrats inquiétants qui précipitent une jeune femme, Lucie (Marie-Josée Crozes) de l'autre côté du miroir. Mais à peine entrevu ce que pourrait être l'imaginaire du roman noir contemporain repeint aux couleurs du Québec, la lourde pesanteur de la fiction nord-américaine reprend ses droits. Les acteurs souvent méritants n'y peuvent rien, le scénario les met en pilotage automatique et les couleurs glacées (une marque de fabrique ces temps-ci, sur les bords du Saint-Laurent) ne suffisent pas à camoufler le conformisme qui gagne la mise en scène. T. S. Film canadien (Québec) de Michel Welterlin. Avec Marie-Josée Crozes, Jean-Philippe Ecoffey, Anne Roussel. (1 h 30.)

SOS Brigade de secours



VOICI déjà quelques années que, au plus grand bonheur des petits et des grands, les marionnettes lettonnes (Munk et Lemmy, Des animaux (fous fous fous...) s'invitent sur nos écrans. Ce programme, constitué de neuf courts métrages d'animation, est cette fois-ci entièrement dévolu aux héros de la série

baptisée « La brigade de secours ». Il s'agit de trois hurluberlus en salopette bleue et au nez en forme de pomme de terre, réquisitionnés par les scénaristes pour venir résoudre les problèmes les plus divers, et si possible les plus saugrenus. Un homme s'est coincé la barbe dans un grille-pain (La Barbe), Des spaghettis impossibles à mastiquer (Spaghetti), une séance du Parlement dérégulée par une panne d'électricité (Le Parlement), un premier ministre enfermé dans un train en roue libre (L'ouest express) ? Nos héros interviennent, en remportant souvent sur la fatalité des victoires à la Pyrrhus. Voilà un univers résolument naïf et loufoque, doté d'une joyeuse cruauté. J. M.

Neuf films d'animation lettons de Janis Cimermanis. (52 min.)

La Fille de Keltoum

UNE FILLE de 19 ans décide de partir de France et de retourner en Algérie d'où elle est originaire. Elle veut retrouver son père et sa mère. Magnifiquement réalisé dans le désert algérien, *La Fille de Keltoum* se distingue par une mise en scène ample qui donne un cadre hors du commun à cette histoire. Soutenu par l'interprétation de Cylia Malki, formidable en jeune fille déracinée, le film de Mehdi Charef n'évite cependant pas les clichés propres à beaucoup de road-movie et liés à l'errance, ainsi qu'un enclenchement de bons sentiments qui enlève beaucoup d'épaisseur aux personnages. S. Bd

Film français de Mehdi Charef. Avec Cylia Malki, Baya Belal, Jean-Roger Milo. (1 h 46.)

Le Boulet

LE CINÉMA FRANÇAIS redécouvre le parfum des vieilles recettes en les adaptant aux nouvelles technologies. En additionnant le duo comique élaboré par Francis Veber dans *La Chèvre* (une forte tête et un gaffeur déplacés dans un cadre exotique) à des effets numériques, Alain Berberian tente de « moderniser » des recettes éculées de la comédie française. Le duo Gérard Lanvin (un évadé de prison) - Benoît Poelvoorde (son gardien de prison) se retrouvent en plein Paris-Dakar. Lanvin veut retrouver son ticket de loto gagnant confié par Lanvin à Poelvoorde qui l'a égaré. Ce dernier, idiot impénitent, traîne malgré lui toute une meute de candidats (truands, flics, amis, ennemis) au ticket gagnant et prêts à s'impliquer dans cette course au trésor. Construit autour d'archétypes et d'un scénario éculé, *Le Boulet* ne surprend jamais. L'adjonction d'une scène spectaculaire sur la place de la Concorde où la grande roue tombe accidentellement sur les passants – séquence par ailleurs inutile – prouve que le cinéma français maîtrise aussi bien que son homologue américain la technologie numérique. Comme trop souvent dans le cinéma américain, cette maîtrise masque péniblement une absence totale de créativité. S. Bd

Film français d'Alain Berberian et Frédéric Forestier. Avec Gérard Lanvin, Benoît Poelvoorde, José Garcia. (1 h 47.)

Rencontres à Manhattan

DIFFICILE d'imaginer exploration plus banale du désarroi du célibataire new-yorkais que la comédie sentimentale d'Edward Burns. Tommy vit mal sa séparation avec sa petite amie. Il tombe entre les mains de Carpo, un célibataire invétéré qui entreprend de lui faire partager ses méthodes. Tourné dans un New York de carte postale, *Rencontres à Manhattan* soutient difficilement la comparaison avec des séries télévisées comme « Friends » et « Sex and the City », qui décrivent incomparablement mieux les angoisses du célibataire américain. S. Bd

Film américain d'Edward Burns. Avec Edward Burns, Rosario Dawson, Heather Graham. (1 h 40.)

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

Deux grands dossiers...

...et

1 Cohabitation : la confusion des pouvoirs 2 Laïcité : une passion française 3 L'actualité du mois, dans les clés de l'info

NUMÉRO D'AVRIL - 16 PAGES - 2€



Kurt Wagner, l'inconnu de Nashville

Lambchop, la formation du chanteur, guitariste et compositeur, présente à Paris et à Bourges son univers alliant country blanche et soul noire

KURT WAGNER collectionne les casquettes. Rouge et ornée d'un cochon pour notre premier rendez-vous dans un hôtel parisien ; bleue et décorée d'une vache le surlendemain. « Elles viennent d'une coopérative agricole qui produit de la nourriture pour bétail dans la région de Nashville. J'ai pu en obtenir sept d'un coup que je trouve particulièrement belles. » Question de goût.

Kurt Wagner n'ignore pas que son couvre-chef le désigne comme touriste américain. Ce qu'il est : les tournées de Lambchop lui permettent aussi de partir en vacances. Mais aucun client de la Villa Beaumarchais ne peut imaginer que ce Sudiste d'apparence ordinaire est le chanteur, guitariste et compositeur du plus créatif groupe de Nashville (Tennessee), métropole qui en abrite quelques-uns. Autant adulé par la critique européenne qu'ignoré par le public américain, Lambchop (« côte d'agneau », pour rester dans le registre des animaux de ferme) est une confrérie à géométrie variable d'une douzaine d'apprentis musiciens. Et on ne déroge pas à la règle du collectif : Kurt Wagner a refusé de se faire photographier seul, en se cramponnant à ses deux complices de voyage.

Il y a encore moins de deux ans, Kurt Wagner portait deux casquettes. Poseur de parquets le jour, musicien le soir et les week-ends. Par amour de la peinture, il a étudié les arts à l'Université de Memphis avant de constater qu'« il y avait plus de profs que de débouchés ». L'audience longtemps confidentielle de Lambchop ne permettra pas plus de nourrir son homme. Son « amateurisme » l'a-t-il désavantagé ? « Je n'en suis pas certain. Enregistrer des disques est la seule chose qui m'intéresse. J'ai pu me concentrer uniquement sur cet aspect sans me préoccuper de devenir une star. Les professionnels perdent beaucoup de temps en dehors de la musique. »

MOUTON NOIR À L'ÉCART DES COW-BOYS

Lambchop est une brebis égarée dans l'univers impitoyable de Nashville. Un mouton noir à l'écart du troupeau de cow-boys et de *Honky Tonk Women* qui collectionnent les disques d'or et de platine sous étiquette country en bëlant des bluets pop. En six albums, Lambchop a renoué avec l'esprit originel du genre en tenant la chronique du quotidien des cols bleus. « C'est un travail journalistique, dit Kurt Wagner. Mon journal personnel. Mes chansons sont principalement basées sur mon expérience ou celle d'amis. » La cruauté et aussi le désespoir affleurent souvent, sauvés par l'humour et la dérision, même dans les cas les plus tragiques comme celui de *Soaky in the Pooper*, chanson à propos d'un misérable

BIOGRAPHIE

► **1958** Naissance à Bethesda (Maryland).

► **1986** Formation du groupe *Poster Child*, qui deviendra *Lambchop*.

► **1994** Premier album, « *I Hope You're Sitting Down* ».

► **2000** Abandonne son métier de poseur de parquets.

► **2002** « *Lambchop is a Woman* ».

qui veut se suicider après une descente d'acide. Le monde de Kurt Wagner est peuplé de perdants. Il a d'ailleurs intitulé *Nixon*, un faux album-concept dont le rapport avec Tricky Dick était obscur : « Il m'intéresse seulement parce qu'il symbolise des changements dans mon existence, au cours d'une période politiquement horrible mais d'une fabuleuse richesse musicale. C'était un disque sur la perte de l'innocence incarnée par un homme nommé Nixon. »

Par contraste avec l'acidité des textes, la musique de Lambchop soigne la jolie mélodie et les orchestrations flamboyantes (vibraphone et clarinette, pedal steel et cordes), en orthodoxie avec le « son de Nashville » élaboré dans les années 1950 par Billy Sherrill. C'est que Kurt Wagner n'appartient pas à la famille des *outlaws*, ces hors-la-loi qui contestent l'establishment de Music City depuis leur base texane d'Austin. Profondément attaché à cette ville qui ne le reconnaît pas, il est respectueux de ses institutions. Vante les mérites du Country Music Hall of Fame et rêve de voir Lambchop à l'affiche du Grand Ole Opry, show et émission emblématiques de la country music. « Quand j'ai grandi dans les années 1960, Nashville était encore une petite ville entièrement dominée par la country. Il était impossible d'éviter le contact avec cette culture, notamment à cause de la télévision. Le samedi, elle diffusait des dessins animés le matin et des programmes country qui duraient des heures l'après-midi. J'ai été imprégné. Je ne me souviens pas quand j'ai commencé à écou-

ter de la country. » Kurt Wagner n'est donc pas un de ces enfants du punk américain qui ont réhabilité sur le tard la musique honnie de leurs parents. Il reconnaît pourtant avoir subi cette influence anarchisante et regrette avoir manqué les Sex Pistols de passage à Memphis. « Le punk est apparu à un moment où je réagissais contre la virtuosité technique, à l'époque synonyme de qualité alors que je l'ai toujours trouvé très ennuyeuse. Le punk montrait que seule l'intention compte. »

Du punk, il a hérité du sens de la provocation. Editées sur des cassettes audio, les premières chansons de Kurt Wagner auraient dû faire scandale si elles n'avaient pas été uniquement diffusées dans le magasin de disques de sa future femme. Ainsi, ce *I'm Fucking Your Daughter* (« Je baise ta fille »), « une blague ». En 1996, Kurt Wagner assumera publiquement son statut de paria américain, c'est-à-dire de drogué à la nicotine. Non seulement l'album *How I Quit Smoking* (« Comment j'ai arrêté de fumer »), au titre « autopersuasif », ne contenait aucun conseil bienfaisant à l'adresse des fumeurs, mais il se refermait sur un cuisant constat d'échec : « Je me suis remis à fumer ». Une chute « criminelle ».

Ravagé par le tabac, son timbre a progressivement mué en un falsetto fragile de chanteur soul. Quand on a peu de voix, autant tenter l'impossible. Cousin américain de Nino Ferrer, le baryton à la voix blanche voudrait chanter comme un Noir. Un en particulier, Curtis Mayfield, guitariste, compositeur et

chanteur de génie, mort en 1999. Lambchop a ainsi fusionné country et soul music, deux courants a priori inconciliables historiquement. La musique des petits Blancs du Sud et celle des Noirs luttant pour les droits civiques. « Cette idée n'est pas si incongrue. Je n'ai d'ailleurs rien inventé. Ray Charles y avait pensé avant moi et Curtis Mayfield en jouant de la steel guitar. »

« Je n'arrive pas à accepter les termes "musicien professionnel", deux mots incompatibles selon moi. Je continue de faire la cuisine, de m'occuper de ma maison. » Kurt Wagner doit pourtant vivre de sa musique aujourd'hui. *Lambchop is a Woman*, son meilleur album à ce jour, est né du vertige devant l'inconnu. Un duo entre sa guitare funky et le piano de Tony Crow (à droite sur la photo), disciple caché de Bill Evans, perturbé par le chant des oiseaux et des bruits de soucoupes volantes. Cet album aurait pu constituer la bande originale d'une histoire vraie si David Lynch n'avait Angelo Badalamenti comme compositeur attiré. Même éloge de la lenteur, d'une beauté qui suspendrait son vol. L'analogie lui plaît. Et s'il échoue ? « Aucune idée. Si, je me remets à la peinture. »

Bruno Lesprit

Lambchop en concert : le 12 avril à Paris (Cabaret sauvage), le 13 au Printemps de Bourges (palais d'Auron), le 14 à Bruxelles (Ancienne Belgique).



GILLES COULON

LES GENS DU MONDE

■ Jacques Chirac a plaidé, lundi 8 avril, pour « un renouveau de notre ambition culturelle » et s'est prononcé en faveur d'une loi destinée à « encourager le mécénat des entreprises et des particuliers ». Lors d'une rencontre avec des représentants du monde de la culture au Théâtre du Palais-Royal à Paris, le président-candidat, accompagné de son épouse Bernadette, a dénoncé « l'essoufflement et la crispation » de l'Etat qui, « à trop vouloir embrasser, diriger et contrôler, n'assure plus comme il le devrait ses missions premières » en matière culturelle. La fantaisiste Muriel Robin, les chanteurs Line Renaud, Jeane Manson, Henri Salvador, Yves Duteil, Hugues Aufray, les comédiens Michel Leeb, Claudine Auger, Jean Desailly, Simone Valère, Katia Tchenko, le luthier Etienne Vatelot, le commissaire-priseur Pierre Cornette de Saint-Cyr, le président du centre Pompidou Jean-Jacques Aillagon, le galeriste Jean-Gabriel Mitterrand, neveu de l'ancien président François Mitterrand, les producteurs Daniel Toscani Plantier et Alain Terzian, l'académicien Jean-Marie Rouart, le président du Syndicat national de l'édition (SNE) Serge Eyrolles participaient à cette rencontre.

■ *Lagaan*, film d'Ashutosh Gowariker, a raflé ce week-end sept des treize International Indian Film Academy Awards (IIFA), équivalents indiens des Oscars américains. Il a reçu les prix du meilleur metteur en scène, de la meilleure image, du meilleur acteur, du meilleur scénario, de la meilleure direction musicale, des meilleures paroles de chanson et de la meilleure chanteuse playback. *Lagaan*, qui a coûté 5,3 millions de dollars, est le premier film de l'industrie du cinéma de Bombay à avoir obtenu, depuis quatorze ans, une nomination aux Oscars d'Hollywood. Il retrace l'histoire d'un groupe de villageois des années 1890 qui doivent affronter leurs maîtres coloniaux britanniques au cricket pour éviter de payer un impôt foncier, le *lagaan*.

■ La sitcom « The Osbournes » permet à la chaîne musicale américaine MTV d'obtenir une des plus fortes audiences de son histoire (4,1 millions de téléspectateurs). Ozzy Osbourne, ancien chanteur du groupe Black Sabbath et figure historique du heavy metal, y tient le rôle du père de famille.

■ Auteur du livre *Black Gold : The Lost Archives of Jimi Hendrix*, Steven Roby affirme que Jimi Hendrix aurait accompagné, en 1965, l'actrice Jayne Mansfield à la basse et à la guitare dans deux chansons qui n'ont jamais été publiées.

RADIO

MERCREDI 10 AVRIL

► **Tam, tam, etc.** 9 h 00, France-Inter
Pascale Clark reçoit William Klein pour son nouvel album *Paris + Klein*.

► **L'Ecole des savoirs** 11 h 40, RFI
Pour les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études non pas seulement en France mais en Europe, Emmanuelle Bastide a invité les coordinateurs d'un guide consacré aux diplômés et à la validation des acquis dans l'espace européen.

► **Le monde change** 13 h 10, RFI
En collaboration avec le magazine *L'Histoire*, « Le monde change » de Patrick Chompré brosse un tableau de la prostitution de l'Antiquité à nos jours.

► **L'Etoile et le jasmin** 21 h 05, Judaïques FM
Guy Konopnicki est reçu pour *La Faute aux juifs* (Balland).

► **C'est Lenoir** 22 h 00, France-Inter
En direct du Printemps de Bourges, Rokia Traoré et Susheela Raman.

► **Surpris par la nuit : La folie Tchekhov** 22 h 30, France-Culture
Joëlle Gayot a réuni des artistes autour de la question suivante : pourquoi tant de pièces de Tchekhov sont-elles mises en scène cette année particulièrement ?

DOMINIQUE DHOMBRES

Antisémitisme

UNE NOUVELLE forme d'antisémitisme est-elle en train d'apparaître en France ? Va-t-on assister à des affrontements entre juifs et musulmans français ? Ces questions étaient posées, lundi soir sur France 2, aux invités de l'émission « Mots croisés » d'Arlette Chabot. L'interdiction faite aux hommes politiques, en raison de l'ouverture de la campagne présidentielle officielle, de participer au débat, s'est révélée en définitive bénéfique. C'est vrai qu'il était davantage question de constat que de remèdes. Mais on a aussi évité les polémiques lassantes qui plombent cette campagne et qui se résument souvent à accuser l'autre camp de n'avoir rien fait lorsqu'il était au pouvoir. De ces échanges passionnés, mais courtois, il ressortait que le conflit au Proche-Orient révélait brusquement des évolutions et des fractures persistant depuis des années dans la société française.

Malek Boutih, président de SOS-Racisme, affirme ainsi ironiquement que, contrairement à une idée reçue, la nouvelle génération de jeunes Français musulmans a été « trop bien intégrée ». Ils souhaitent vivre comme les autres Français. Ils veulent une maison, un travail, une reconnaissance sociale. Comme ils ne les obtien-

nent pas, ils se tournent vers ceux qui leur proposent d'abord un secours matériel et moral, à travers leurs réseaux d'entraide, puis leur offrent leur modèle religieux, c'est-à-dire l'islam radical. « La République ne peut survivre que si elle émancipe », explique Malek Boutih. « Ceux qui brûlent les synagogues sont les mêmes que ceux qui sifflent La Marseillaise. C'est le tissu social qui se défait », constate également Bernard-Henri Lévy.

Le Père Christian Delorme, qui appartient au Haut Conseil de l'intégration, regrette que le mot de fraternité, inscrit au fronton des édifices publics, soit si peu employé par les dirigeants politiques. « Nous sommes frères et sœurs, fils et filles de la même mère républicaine. Qui le dit aujourd'hui ? » A quand une manifestation unitaire pour la paix en Israël, où l'on trouverait des juifs, des musulmans et d'autres, qui ne sont ni l'un ni l'autre ? Arlette Chabot a réussi, lundi soir, avec un enthousiasme communicatif, à persuader ses invités. « Je prends l'Eurostar », disait Abdelatif Benazzi, international de rugby, interrogé de Londres en duplex. Malek Boutih et Bernard-Henri Lévy étaient prêts à l'organiser. Chiche ?

TÉLÉVISION

Présence de Jovet

Festival honore le prodigieux artiste que fut Louis Jovet à travers un cycle programmé tout au long du mois d'avril, mêlant classiques et reprises rares : *Knock* (1950), de Guy Lefranc ; *Entre onze heures et minuit* (1948), policier d'Henri Decoin sur le thème du sosie en écho avec *Copie conforme* de Jean Dréville ; *Lady Paname* (1949), comédie d'Henri Jeanson, avec Suzy Delair et Raymond Souplex ; enfin, de Guy Lefranc, *Une histoire d'amour* (1951) incarnée par Daniel Gélin et Dany Robin, sur des dialogues de Michel Audiard. Festival complète cet éventail représentatif de Jovet acteur par la meilleure approche jamais réalisée du métier et du style – uniques – de Jovet metteur en scène, avec l'éblouissant *Elvire Jovet 40*, créé par Brigitte Jaques en 1986 et remarquablement filmé par Benoît Jacquot. Pour argument, sept leçons autour de *Dom Juan* (acte IV, scène 6), données par Jovet à son élève Claudia entre le 14 février et le 21 septembre 1940. Succès international et Molière du meilleur acteur en 1987 pour Philippe Clévenot (mort en octobre 2001), campé dans le rôle du maître face à Maria de Medeiros (Claudia), intense et bouleversante. – Val. C.

« Cycle Louis Jovet », chaque lundi à 20 h 40 (et en multidiffusion), sur Festival. « Elvire Jovet 40 » (suivi de « Knock »), mercredi 10 avril, 16 h 30. Rediffusions : vendredi 12, 13 h 40 ; mardi 16, 11 h 35 ; vendredi 19, 22 h 15 ; mardi 23, 15 h 10 ; mercredi 24, 9 h 20.

MERCREDI 10 AVRIL

► **Arbres** 15 h 45, Arte
Arte rediffuse le documentaire *Arbres*, de Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudi, « essai poétique à fondement scientifique » sur les espèces du monde entier, puis *L'Homme qui plantait des arbres* (à 16 h 30), film d'animation puissant et onirique de Frédéric Black, d'après Giono.

► **Décrypter les années 60** 19 h 00, Canal Jimmy
Le troisième volet (sur six) de cette série documentaire de David Hoffman (1991), « Repousser les limites », retrace les débuts du mouvement hippie, réaction politique au conservatisme des années 1960 aux Etats-Unis et qui allait essayer un peu partout dans les pays industrialisés.

► **Les Mercredis de l'histoire** 20 h 45, Arte
Ce documentaire britannique de

Nick Read, *La Chute de Nikita Khrouchtchev*, revient sur les dix ans controversés du parcours politique de Khrouchtchev, commentés par lui-même alors qu'il était exilé dans sa datcha-prison.

► **Des racines et des ailes** 20 h 55, France 3
Patrick de Carolis présente quatre reportages, tous consacrés au Mali : « La Route du sel », « Les Combattants du désert », « Le Mythe des Dogons » et « Au fil du fleuve Niger ».

► **Paroles de tortionnaires** 21 h 55, Histoire
Ce documentaire de 52 minutes de Jean-Charles Deniau donne la parole à des appelés confrontés à l'engrenage de la torture lors de la guerre d'Algérie. Après quarante ans de silence, ils reviennent sur la façon dont on s'y est pris, à l'époque, pour tuer chez eux toute velléité de contestation.

► **Soirée Jean Genet : Un chant d'amour** 23 h 10, CineClassics
De cette soirée consacrée à Jean Genet, il faut surtout en retenir le court métrage (N. 26 min., muet au départ) que réalisa Genet lui-même en 1950 et qui fut interdit pendant plus de vingt ans : *Un chant d'amour*, sur le désir homosexuel. A voir également (à 23 h 35) *Les Abysses*, de Nico Papatakis, film sulfureux d'après *Les Bonnes*.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 9 AVRIL

TF1

14.45 Espions en herbe Téléfilm. John Mursowski. Avec Hulk Hogan (Etats-Unis, 1996)
16.30 Exclusif 17.05 Melrose Place Brooke. Série 17.55 7 à la maison Le groupe de rock. Série 18.55 Le Bigdil 20.00 Journal, Météo.



20.55 TUER N'EST PAS JOUER ■ Film. John Glen. Avec Timothy Dalton, Maryam d'Abo, Jeroen Krabbe, Joe Don Baker, John Rhys-Davies. *Espionnage* (EU, 1987). 1482199
James Bond aide un transfuge soviétique et tombe amoureux d'une tueuse du KGB. Le premier film où 007 est incarné par Timothy Dalton.

23.20 LE DROIT DE SAVOIR Banlieues : enquête sur des violences sans remède. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 8625828
0.45 Football Résumé Ligue des champions.

1.15 Exclusif Magazine 1.45 Reportages Attention urgences ! 1194720 2.15 Très chasseur 3.10 Enquêtes à l'italienne Le cas de l'étrangleur de girafe. Série 4.05 Histoires naturelles (60 min).

23.20 LE DROIT DE SAVOIR Banlieues : enquête sur des violences sans remède. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 8625828
0.45 Football Résumé Ligue des champions.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.30 La Chienne ■■■ Jean Renoir (France, 1931, N., 95 min) Cinétoile
15.40 L'Honneur des Winslow ■■■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, 100 min) TPS Star
16.45 Tenue de soirée ■■■ Bertrand Blier. Avec Gérard Depardieu (France, 1986, 85 min) Cinéfaz
17.05 Bons pour le service ■■■ James W. Horne (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 80 min). TCM
22.55 Victor, Victoria ■■■ Blake Edwards (EU - GB, 1982, v.m., 125 min) TCM
20.45 Louis, enfant roi ■■■ Roger Planchon (France, 1992, 160 min) TPS Star
22.15 L'Impasse ■■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1993, 140 min) 13^{ème} Rue
22.45 Kika ■■■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, v.o., 115 min) Paris Première
23.50 Raging Bull ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., v.o., 125 min) Canal Jimmy
23.55 La Mort de Belle ■■■ Edouard Molinaro. Avec Alexandra Stewart (France, 1960, N., 100 min) CineClassics
0.10 La Vie privée d'Henry VIII ■■■ Alexander Korda (GB, 1933, N., v.o., 95 min) Cinétoile
0.25 Les Révoltés du Bounty ■■■ Frank Lloyd (Etats-Unis, 1935, N., v.m., 135 min). TCM

FRANCE 2

16.20 En quête de preuves Voyage sans issue. Série 17.15 Qui est qui ? 17.55 JAG La jungle des mirirs. Série 18.45 On a tout essayé 19.35 Un gars, une fille Série 20.00 Journal 20.25 Elections 2002 20.50 Météo.



21.00 L'ENFANT DES LUMIÈRES Téléfilm. Daniel Vigne. Avec Nathalie Baye, Jocelyne Quivrin, Rémi Allemand, Sylviane Goudal, David Bennent (Fr. - Bel., 2002) [2/2]. 9316538
Alors que la Révolution gronde, Alexis, au grand désespoir de sa mère, rêve de conquêtes, de fortune et d'aventure à Paris.

22.50 Y'A UN DÉBUT À TOUT Magazine présenté par Daniela Lumbruso et Nathalie Corr. Invités : Lorie, Gad Elmaleh, Cristiana Réali, Robert Hossein, Guy Savoy, Rachida Bakri. 8248915

0.55 Journal de la nuit, Météo 1.25 Didier Bénureau Spectacle 2.35 Changer la vie 3.25 Un ticket pour l'espace Les pionniers de l'espace 3.55 24 heures d'info 4.20 Portraits d'artistes contemporains 4.45 Contre-courant (70 min).

0.55 Journal de la nuit, Météo 1.25 Didier Bénureau Spectacle 2.35 Changer la vie 3.25 Un ticket pour l'espace Les pionniers de l'espace 3.55 24 heures d'info 4.20 Portraits d'artistes contemporains 4.45 Contre-courant (70 min).

DÉBATS

21.20 Lieu public. Aéroports : la Région wallonne se moque-t-elle des riverains ? RTBF 1

MAGAZINES

13.00 Explorer. Requins amoureux. Dans la jungle du Congo. Rats en guerre. National Geographic
15.45 Open club. Invité : Marcel Mazé. CineClassics
15.55 Courts particuliers. Benoit Poelvoorde. Paris Première
16.55 Les Lumières du music-hall. Jacques Dutronc. Florent Pagny. Paris Première
17.00 Plaisir de France. Invités : Zizi Jeanmaire ; Roland Petit. Match TV
18.55 « J'y étais ». Match TV
19.00 Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre. National Geographic
19.10 L'Invité de PLS. LCI
19.40 Le Vrai Journal des présidentielles. i Télévision
20.45 FBI. Invités : Raymond Devos ; François Létard ; Emmanuelle Devos. Match TV
21.05 Temps présent. Le jardin des délices. TV 5
21.40 Comme à la télé. Invités : Jean-Pierre Foucault ; Gérard Louvin ; Fabrice. Match TV
22.15 Ça se discute. Comment vivre avec une mort sur la conscience ? TV 5
22.45 RPC Interview. Invité : No Doubt. Canal Jimmy

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier 18.05 ET 23.40 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 C'est mon choix... ce soir.



20.55 EN ROUTE POUR L'EUROVISION Divertissement présenté par Ariane Massenet et Dave. Invités : Sandrine François, Patrick Bruel. 1491847
Cette soirée musicale, prélude à la grande finale estonienne programmée le 25 mai prochain, offre l'occasion de connaître la candidate française. 23.10 Météo 23.15 Soir 3.

0.15 L'EXORCISTE, LA SUITE ■ Film. William Peter Blatty. Avec George C. Scott, Ed Flanders, Brad Dourif, Jason Miller, Scott Wilson. *Fantastique* (EU, 1990) O. 1304590

2.00 Libre court Un matin par temps pluvieux 2.15 Ombre et lumière 2.45 C'est mon choix... ce soir 3.05 Soir 3 3.30 Strip-tease Magazine 7708126 4.30 La Case de l'oncle Doc, un itinéraire marseillais (50 min).

DOCUMENTAIRES

17.05 Hep taxi ! Cape Town. Odyssee
18.00 Procès de Berlin. Histoire
19.00 Mitterrand vu par... Jacques Delors. Histoire
19.15 Les Grands Compositeurs. [7/7]. Mozart. Mezzo
20.15 Hollywood Stories. Michael Keaton. Paris Première
20.30 Orques de Norvège. National Geographic
20.45 Mémoire vive. Les présidents de la République. La Chaîne Histoire
21.00 La Jeune Fille afghane. National Geographic
21.25 Histoire de France. L'affaire Dreyfus. La Chaîne Histoire
21.45 Afghanistan 1362, journal de voyage. Planète
22.00 Grands épidémies. [2/3]. National Geographic
22.40 Slamnation. Poésie à tous les étages. Planète
22.55 Biographie. Ronald Reagan, le rêve de toute une vie. La Chaîne Histoire
23.00 Mitterrand vu par... Laurent Fabius. Histoire
0.15 Rap, les premiers maîtres. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.05 Football. Ligue des champions (quarts de finale retour) : FC Barcelone - Panathinaïkos. Canal + vert
20.30 Boxe. Combat international. Poids super-légers : Christophe Carlier (Fr.) - Gavin Down (GB). Eurosport
23.15 Curling. Championnats du monde. Tournoi messieurs : Canada - Etats-Unis. Eurosport

CANAL+

17.05 Happy Texas ■ Film. M. Illsley. Comédie (EU, 2000, DD) O ► En clair jusqu'à 20.05 18.40 Futurama Série 19.05 Le Journal 19.25 + de sport 19.30 Le Zapping 19.40 Le Vrai Journal des présidentielles 19.55 Les Guignols.



20.05 FOOTBALL Ligue des champions (quarts de finale retour) : Bayer Leverkusen - Liverpool. 20.45 Coup d'envoi en direct de Leverkusen. 673489
22.45 Football Ligue des champions (quarts de finale retour). Résumé de l'autre rencontre de la soirée : FC Barcelone - Panathinaïkos. 6866847

23.30 LE MONDE DES TÉNÉBRES Belle d'un jour O. Série. Avec Wolf Roth, Rochelle Redfield. 61373
0.15 La Racine du cœur ■ Film. P. Rocha. Comédie dramatique (Fr. - Port., 2000, v.o.) O.

2.05 Surprises 7751687 2.20 Cinéma de 20.30 Cycle gladiateurs - Spartacus ■ Film. Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier. *Aventures* (EU, 1960, 185 min) O 4747687.

FRANCE 5 / ARTE

17.00 Le Monde d'Etienne [1/6] 17.30 100 % question 18.00 C dans l'air 18.45 Emission de la campagne officielle 19.00 Archimède 300* numéro 19.45 Arte info, Météo 20.15 La Vie en feuilleton Un enfant d'ailleurs [2/5].



20.40 Théma - BOSSER JUSQU'AU BOGUE Y A-T-IL UNE VIE APRÈS MICROSOFT ? Documentaire. Corinna Beltz et Regina Schilling (All., 2001). 103528064
Ils ont décidé d'abandonner l'entreprise qui a fait leur fortune, pour vivre enfin. 21.55 Thema Sois créatif et tais-toi. Documentaire. Norbert Buse (All., 2001). 2517083.

23.00 MUSIC PLANET 2NITE - THE CURE ET SAFFRON Magazine. 85625

0.00 La nuit s'anime Spécial Japon (n°2). Japan Connection (2) 9045.

0.30 Cinémaniac série animée Un poing c'est tout 9849590. 0.55 Du bleu jusqu'en Amérique Film. Sarah Lévy. *Comédie dramatique* (Fr., 1999) O 19205519 2.30 The Tree Court métrage. Tim Holloway (1994, 15 min).

M 6

16.35 Madame est servie Série 17.05 Highlander Série 17.55 Sept jours pour agir Série 18.55 The Sentinel Série 19.50 ET 20.40 Caméra Café Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Série.



20.50 E = M6 SPÉCIAL Maigrir : la vérité sur les régimes. Magazine présenté par Mac Lesggy. Au sommaire : Régime express : perdre 3 kilos en 8 jours ; Maigrir en couple : pourquoi les hommes sont-ils avantagés ? ; Sportifs de haut niveau : rester mince pour gagner ? ; Maigrir au quotidien : ayez les bons réflexes ! ; Régimes de la dernière chance, etc. 552422

22.50 UNE OMBRE DANS LA NUIT Téléfilm. Kevin Connor. Avec Veronica Hamel, Jack Scalia, Page Moseley, Sam Behrens (GB - EU, 1994) O. 1223809

0.29 Météo 0.30 Capital Faillites, arnaques et victimes. Magazine 7281774 2.20 Culture pub Magazine 6396316 2.45 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (255 min) 14228364.

0.29 Météo 0.30 Capital Faillites, arnaques et victimes. Magazine 7281774 2.20 Culture pub Magazine 6396316 2.45 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (255 min) 14228364.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. A l'occasion de l'année du cirque. 22.00 Journal. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Max Rouquette. 0.05 Du jour au lendemain. 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. En public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris. 22.00 En attendant la nuit. Marc Vignal. 23.00 Jazz, suivez le thème. *Stella by Starlight* [2/4]. 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rossini, Bellini, Donizetti. 20.40 Edvard Grieg. *Danses symphoniques* op. 64, de Grieg, dir. G. Røjdestvensky ; Œuvres de Liszt, Grieg, Dvorak, Tchaïkovski. 22.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvre de Chostakovich, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. M. Jansons.

MERCREDI 10 AVRIL

TF1

12.05 Attention à la marche ! 12.50 A vrai dire 13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'Amour Feuilleton 14.45 La Preuve par quatre L'écume des vagues. Série 15.40 Medicopter Témoin involontaire. Série 16.30 Exclusif Magazine 17.05 Melrose Place Mission impossible. Série 17.55 7 à la maison Et si on parlait sexe ? Série 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal.



20.35 SOIRÉE LIGUE DES CHAMPIONS Real Madrid - Bayern Munich (quarts de finale retour). 20.45 Coup d'envoi en direct de Madrid. 964869
Battus à Munich (2 à 1), les Madriléens doivent absolument l'emporter, 1 à 0 ou par deux buts d'écart. 22.45 Soirée Ligue des Champions Résumé des moments forts. 615126

0.15 COLUMBO Le Grain de sable. Série. Jeremy Paul Kagan. Avec Peter Falk, Robert Culp, Dean Stockwell, Valerie Harper, Dean Jagger, Susan Howard (EU, 1972). 8393256
Le propriétaire d'une équipe de football américain est retrouvé mort dans une piscine. Colombo, ne croyant pas à la thèse de l'accident, va fréquenter des vestiaires et des couloirs sportifs qui lui sont peu connus...

1.30 Très chasse Documentaire. 7069169
2.25 Exclusif Magazine 3.00 Confessions intimes Magazine 5770508 4.30 Reportages Magazine. Les belles du Lido 4770701 4.55 Musique (10 min).

CÂBLE ET SATELLITE

17.00 La Mort de Belle ■■■ Edouard Molinaro (France, 1960, N., 105 min) O CineClassics
17.00 Vanya, 42^e rue ■■■ Louis Malle (Etats-Unis, 1994, 115 min) O Cinéfaz
17.25 Le facteur sonne toujours deux fois ■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1981, 120 min) O Cinétoile
18.35 Le Hussard sur le toit ■■■ Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1995, 130 min) O Cinéstar 1
19.10 L'Horloge ■■■ Vincente Minnelli (EU, 1945, N., v.o., 95 min) O CineClassics
19.30 Les Aveux de l'innocent ■■■ J.-P. Améris (Fr., 1996, 90 min) O Cinéstar 2
20.45 Soleil vert ■■■ Richard Fleischer (EU, 1973, v.m., 95 min) O CineCinemas 3
20.45 Prête à tout ■■■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, 105 min) O Cinéstar 1
21.00 Coup de torchon ■■■ Bertrand Tavernier. Avec Isabelle Huppert Philippe Noiret (France, 1981, 125 min) O Cinétoile
22.20 A la campagne ■■■ Manuel Poirier (France, 1995, 105 min) O CineCinemas 2
22.40 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O CineCinemas 1
23.00 Wonder Bar ■■■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). TCM
23.35 Les Abysses ■■■ Nico Papatakis (France, 1962, N., 90 min) O CineClassics
0.25 Le Treizième Guerrier ■■■ John McTiernan et Michael Crichton (EU, 1999, 100 min) O Cinéstar 1

FRANCE 2

13.40 ET 19.45 Campagne électorale présidentielle 14.05 Inspecteur Derrick Série 15.05 Un cas pour deux Amis à mort. Série 16.05 La Famille Green Cas de conscience. Série 16.45 Un livre 16.50 Premier rendez-vous 17.25 Friends Série 17.55 JAG La loi du talion. Série 18.45 On a tout essayé 19.35 Un gars, une fille Série 20.00 Journal 20.30 Elections 2002 Invité : Lionel Jospin 20.55 Météo.



21.10 UNE SIRÈNE DANS LA NUIT Téléfilm. Luc Bolland. Avec Roland Magdane, Jo Stevens, Séverine Danze, Danielle Denie, Anne Richard (Fr. - Bel., 1998) O. 6974861
Un architecte, devenu standardiste dans un service de dépannage, reçoit l'appel de détresse d'une enfant apeurée après la chute accidentelle de sa nounou.

22.45 ÇA SE DISCUTE Tout le monde peut-il être héroïque ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 697855

20.00 Journal de la nuit, Météo 1.30 Des mots de minuit Magazine 4402324.

3.00 Emissions religieuses Magazine 7770343 4.00 24 heures d'info 4.25 Les Fous du cirque Documentaire 1834966 4.50 Un ticket pour l'espace Bivouacs sur la Lune. Documentaire (25 min) 9341430.

MAGAZINES

13.00 Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre Navajo. Les origines du jeu. National Geographic
14.15 Campus, le magazine de l'écrit. Spécial Française Sagan : Sagan et ses biographies. Invités : Françoise Sagan ; Alain Vircondelet ; Sophie Delassein ; Jean-Claude Lamy ; Paul Vandrommé. TV 5
16.50 Les Lumières du music-hall. Michel Legrand. Antoine. Paris Première
17.00 FBI. Invités : Raymond Devos ; François Létard ; Emmanuelle Devos. Match TV
18.55 « J'y étais ». Match TV
19.00 Explorer. Chevaux sauvages de Namibie. Le maître des abeilles. L'aventure Arctique. National Geographic
20.05 Comment ça va ? La mort dans tous ses états. TSR
20.15 Au nom de la loi. Le père Samuel, une personnalité très controversée. L'affaire Tractebel. RTBF 1
21.05 Faits divers. Les disparus du Haut-Pays. TV 5
0.30 Courts particuliers. Benoit Poelvoorde. Paris Première
0.30 Pendant la pub. Invités : Geneviève de Fontenay ; Jean-Pierre Coffe. Monte-Carlo TMC

DOCUMENTAIRES

17.00 Cent ans de mémoire du jazz. [4/4]. Histoire
17.05 Les Mystères de l'Histoire. Mystérieuse île de Pâques. La Chaîne Histoire
17.30 L'Album. Jessica Lange. Téva
18.00 28 mars 1967, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. La Chaîne Histoire

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix 15.00 Mille hommes et un bébé Téléfilm. Marcus Cole. Avec Richard Thomas, Gerald McRaney (EU, 1997) 16.35 TO3 17.20 A toi l'actu@ 17.35 C'est pas sorcier 18.00 Un livre, un jour 18.05 ET 23.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 C'est mon choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Sur la route du sel ; Les combattants du désert ; Le mythe des Dogons ; Au fil du fleuve Niger. 743519

22.55 Météo 23.00 Soir 3.

0.00 CULTURE ET DÉPENDANCES Pour en finir avec la bien-pensance. Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Jean Piat, Edwy Plenel, Patrick Besson, Jean-François Kahn, Laurent Joffrin, Elisabeth Lévy, Christian Authier. 2134508

1.45 Ombre et lumière Magazine. Invité : Bixente Lizarazu 2607508.

2.10 Les Dossiers de l'Histoire Le siècle des intellectuels [3/5] : Les années Sartre, 1938-1956 2310695 3.05 Soir 3 3.30 Sur la route de l'Eurovision Invités : Sandrine François, Patrick Bruel (130 min) 43803140.

CANAL+

14.00 Xcalibur Série 14.25 Futurama Série 14.45 Belle arnaqueuse Téléfilm. Steven Schachter. Avec William H. Macy (EU - All., 1998) 16.20 Star Hunter Vaisseau fantôme. Série 17.10 Eddy Time ► En clair jusqu'à 21.00 18.40 Grolandsat O 19.05 Le Journal 19.25 + de sport 19.30 Le Zapping 19.40 Le Vrai Journal des présidentielles 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz 20.45 Encore + de cinéma.



21.00 LA SÉANCE AU FÉMININ - MERCREDI, FOLLE JOURNÉE ! ■ Film. Pascal Thomas. Avec Vincent Lindon, Alessandra Martines, Victoria Lafaurie, Catherine Frot, Olivier Gourmet. *Comédie* (France, 2000) O. 8254213
Un homme immature et inconséquent est chargé de s'occuper de sa fille pendant vingt-quatre heures.

23.05 TE QUIERO ■ Film. Manuel Poirier. Avec Philippe Bas, Marine Delterme, Patricia Farfan Villena, Maruschka Detmers, Patrick Chesnais. *Aventures* (France, 2000) O. 4965584
A Lima, une étrange histoire d'amour et de trahison. Un exercice de style à la fois agaçant et intrigant. 0.30 Midnight + Les arts magiques : Les mégalthes. Magazine 8404985.

1.20 Sexe Attitudes Film. Michael Christopher. *Comédie dramatique* (EU, 2000) O 39304140 3.00 Surprises 3.40 Ciel d'octobre Film. Joe Johnston. Avec Chris Cooper. *Comédie dramatique* (EU, 2000, v.o., 165 min) 3544256.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.05 Cas d'école Le temps de travail des professeurs 15.05 Planète insolite L'Italie du Nord 16.00 Après la sortie 17.00 V à savoir 17.30 100 % question 18.00 C dans l'air 18.45 Emission de la campagne officielle 19.00 Connaissance Dans le vent. Histoire de moulins au Pays-Bas 19.45 Arte info, Météo 20.15 La Vie en feuilleton Un enfant d'ailleurs. [3/5].



20.45 LES MERCEDES DE L'HISTOIRE - LA CHUTE DE NIKITA KHROUCHTCHEV Documentaire. Nick Read (GB, 1998). 3568010
Les étapes de la carrière politique de Krouchtchev enregistrées par lui-même dans sa prison-datcha et complétées par les témoignages de proches.

21.45 MUSICA - BIG BAND À LA RUSSE La musique d'Oleg Lundstrem. Documentaire. Sergej Ashkenazy (Allemagne, 2002). 3455836
Portrait d'un jazzman russe dont la carrière qui se poursuit toujours à Moscou en 2002 a débuté en 1932 en Mandchourie. 22.45 Vertige Film. H. Allahyari. Avec F. Karl. *Comédie dramatique* (Autr., 1994, v.o.) 1487279.

0.25 Les Quatre Cents Coups ■■■ Film. François Truffaut. Avec J.-Pierre Léaud, Claire Maurier. *Drame* (Fr., 1959, N.) O 8248121 2.05 Le Voyage de Charlie Documentaire. Stéphane Bégoin (2001, 50 min) 1331546.

M 6

12.05 Joyeuse pagaille Désir d'enfant. Série 12.35 La Petite Maison dans la prairie [4/24]. Le miracle. Série 13.35 M6 Kid 17.00 Les Étoiles Fan de Magazine 17.55 Sept jours pour agir Les mutants. Série 18.45 The Sentinel Les funambules. Série 19.50 ET 20.40 Caméra Café Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Moto à gogo. Série.



20.50 LES PARADIS DE LAURA Téléfilm. Olivier Panchoy. Avec Roxane Mesquida, Coralie Revel, Noémie Devalay, Sophie Mounicot, Edouard Montoute (France) O. 611836
Une adolescente fragile redoublant sa terminale se laisse, de soirées techno en dance party, entraîner dans la spirale infernale de la drogue.

22.30 PORTRAIT DANS LA NUIT Téléfilm. Jack Sholder. Avec Jeff Fahey, Courtney Cox, Michael Nicolosi, Brion James, Jonathan Silverman (EU, 1995) O. 6993958
Un meurtrier tente d'éliminer une jeune aveugle, seul témoin capable de le mettre sous les verrous.

0.10 Drôle de scène Divertissement. Invitée : Michèle Bernier 26695 0.35 Strange World L'enfant d'une autre espèce O. Série 7243817 1.19 Météo 1.20 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 57924508.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. 20.30 Radiodrames. *Quoi faire de son chien mort ?*, de François Bon. 21.00 Mesures, démesures. 22.00 Journal. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. La folie Tchekhov. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.57 Alla breve. Œuvre de Baleraeu. 20.30 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Lorin Maazel ; Œuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn. 22.00 En attendant la nuit. [3/4]. 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Boccherini, Haydn, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Nikolaus Harnoncourt. 20.40 XII^{ème} Nuit de la voix. Le Seminarium Musicale, dir. Gérard Lesne, etc. 22.15 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Jomelli. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

« Moi-je-rien »

LA RADIO ce matin. Vannes, Commissariat. Accrochage, vers 1 h 30, entre deux voitures. Un type en 4x4, armé, menace trois jeunes, les poursuit au commissariat où ils ont trouvé refuge. Il entre, crie « je n'ai rien à perdre », tire, en rafale. Un policier qui voulait s'interposer est tué. Un autre, blessé, riposte, et blesse le tireur à l'épaule. Ce dernier est maîtrisé. Un agriculteur, dit la radio. Quarante et quelques années. Un autonomiste breton. Connu des services de police. pour avoir tiré sur la permanence d'un député. Armé d'un kalachnikov. Pris de boisson. Convoqué le jour même à la gendarmerie pour autre chose.

Voilà, c'est reparti, hélas. Le ministre de l'intérieur file à Vannes. Le premier ministre-candidat dit son émotion, sa compassion, son « absolue détermination » aussi à imposer une législation « plus ferme et plus dure » sur les armes. C'est ce que l'on entend, par bribes. Une sorte de répétition tragique, moins tragique par le bilan, de Nanterre. Une arme de guerre, un tireur fou ici, ivre là, et violent, et peut-être fou aussi, un « rien à perdre ». Et sans aucun doute, de plus belle, le débat sur la violence, l'insécurité, les armes à feu, les « dysfonctionnements ».

Justement, *Le Monde* ce midi. Et un document. Les carnets intimes de Richard Durn, le tueur fou et suicidaire de Nanterre. Le journal intime d'un « moi » en total et psychiatrique dysfonctionnement précisément. Des notes, des notules, au cours des mois, des années, des extraits de lettres aussi. Et des extraits des procès-verbaux d'audition, après la tuerie et l'arrestation, au quai des Orfèvres. Même le dernier interrogatoire, sans autre point final que le saut par la lucarne vers le néant,

le non-lieu, le non-rien.

Il faut lire tout cela. Et le lire pour comprendre, tenter de comprendre, cet autoportrait narcissique, complaisant et profondément désespéré d'un tueur onaniste, en actes comme en pensées. Moi, Richard Durn, cela commence comme du Foucault. « Moi-je-rien », sans doute les trois mots qui reviennent le plus. Avec d'autres aussi, « le vide, l'ennui, mourir, peur, marre, bloqué, foutu, détruire, crever, néant ». Une progressive marche « au rien », narcissique et malade, que l'on suit, à travers ce journal, que les psychiatres liront et décrypteront mieux qu'on ne le fait. Que les familles et proches des victimes de Nanterre liront peut-être aussi, sauf à en avoir horreur, pour tenter de comprendre.

« Je m'appelle Durn Richard. J'ai plus de 33 ans et je ne sais rien faire dans la vie et dans ma vie » (2 janvier 2002, deux mois avant Nanterre). Ma vie, sa vie, la vie, les vies, tout est dit : « Le conformiste que je suis a besoin de briser des vies, de faire du mal, au moins une fois dans ma vie avoir le sentiment d'exister. Le goût de la destruction parce que je me suis toujours vu et vécu comme un moins que rien dans ma vie avoir le sentiment d'exister. Pourquoi continuer à faire semblant de vivre ? Je peux juste pendant quelques instants me sentir vivre en tuant. » Richard Durn, il l'écrivit à sa mère le 26 mars 2002 quelques heures avant le drame, s'en est donc allé « vivre en tuant », « éprouver un orgasme ». Et puis, au quai des Orfèvres, il a conseillé aux policiers de se « réjouir au film Taxi Driver de Martin Scorsese » et à son héros, l'être asocial, « le loser, le vaincu ».

Jacques, électeur frustré sur les forums électroniques

JACQUES PETER, 64 ans, est retraité. Sa campagne à lui se joue sur les forums de discussion de l'Internet. « Je fais partie de ces très nombreux électeurs frustrés par une élection présidentielle qui se passe sans eux », lâche-t-il d'emblée. Il a pourtant, comme tout le monde, des choses à dire à ses concitoyens, des expériences à partager. Il a longtemps vécu à l'étranger, en partie grandi aux Etats-Unis, terminé sa carrière comme responsable de la filiale allemande d'une grande banque française à Francfort, où il a assisté à la « fabrication de l'euro ». S'il a jeté l'ancre près du canal de l'Ourcq, dans un nord-est parisien progressivement investi par les « bobos », il continue à lire le *Herald Tribune* tous les matins. Une sorte d'hygiène intellectuelle qui entretient son point de vue un peu décalé et critique de Français de l'étranger, « libéral et passionné par l'Europe ». Mais « nous, citoyens lambda, que pouvons-nous faire aujourd'hui dans cette campagne si vide de débats ? Entrer dans un bistrot, monter sur une table et hurler ses convictions ? », demande-t-il, sans attendre vraiment de réponse.

« Jacques » – c'est ainsi qu'il signe sur Internet sans s'embarrasser d'un pseudo – a donc momentanément trouvé la parade en devenant l'un des plus gros contributeurs des forums électroniques sur le site officiel du candidat Chirac (www.chiracaveclafrance.com). Pas vindicatif ni donneur de leçons, mais plutôt concis. « Le vide sidéral de nos deux exécutifs et candidats en matière de vision européenne m'attriste. Cela veut dire que l'Europe progressera sans notre contribution. Au mieux, nous suivrons le mouvement, au pire nous nous réveillerons au dernier moment pour faire tout capoter », déplore-t-il dans un message du 22 mars sur le site de Chirac. Le 27 en début d'après-midi, toujours sur le site du président candidat, à un certain « Lazare S. » qui s'étonne qu'aucun des candidats ne prenne à bras-le-corps la réforme de l'Etat, il répond : « La réforme de l'Etat et la libération des énergies sont les deux grands axes du



« Le vide sidéral des deux principaux candidats en matière de vision européenne m'attriste. »

renouveau. Je déplore comme vous que si peu de candidats s'engagent sur cette double voie. Je ne connais que Madelin. Malheureusement, Chirac a dit très clairement qu'il ne voulait pas réduire le nombre de fonctionnaires. Comment peut-on le faire changer d'avis ? En votant Madelin au premier tour ? » « Notez le point d'interrogation : je n'ai pas osé y aller franchement avec un point d'exclamation de peur de recevoir des messages d'insultes », fait remarquer Jacques Peter. Il dit ne pas être chiraquien, il votera Madelin au premier tour ; d'ailleurs, il paie sa cotisation à Démocratie libérale. Et s'il ne votera pas Jospin au second tour,



il lui plaît visiblement de jouer les chatoisseurs masqués et virtuels des chiraquiens. Mais les forums de Chirac, ce n'est pas uniquement pour le plaisir de croiser le fer avec les piliers du « lieu ». « Madelin m'a un peu déçu. Les forums de son site officiel se sont éteints. »

Le jeune retraité veut se démarquer des habitués des forums, dont un grand nombre s'épanche de façon totalement narcissique, « sans lire les messages des autres », note Jacques, tout comme de ceux qui font trois petits tours et puis s'en vont, laissant une mini-question ouverte, histoire de marquer leur territoire. Pour sa part, Jacques fait une consommation ni naïve ni cynique des forums. « J'écris pour être lu. Mais je ne me fais pas d'illusions, je pense que peu de gens me lisent effectivement. La preuve, personne n'a répondu au message posté sur le site de Chirac appelant à voter Madelin. »

Sa demi-heure de forums quotidiens reste une astreinte très sérieuse et pleine de surprises. « Avez-vous noté qu'il n'y a aucune contribution sur le forum "Entreprises" du site de Chirac ? C'est significatif. Seul Madelin tient un discours cohérent pour les entrepreneurs. » Pourquoi n'a-t-il pas lancé le débat, en tirant la première salve ? « C'est tout bête. Je ne sais pas comment créer le premier message du forum. Il doit y avoir une manipulation à effectuer, je n'ai pas encore compris laquelle », se défend-il. Son intérêt croît encore quand il s'aperçoit que son « pseudo » de participant, « Jacques », est en fait « cliquable », c'est-à-dire que tous les internautes de la Toile peuvent, en cliquant sur son nom, lui envoyer un message directement dans sa boîte aux lettres électronique personnelle. « C'est incroyable », s'éffraie le grand monsieur svelte, qui voulait donner de la voix mais croyait agir confortablement bien caché dans les profondeurs du Net !

Cécile Ducourtioux
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Fourrures d'été

REINE DE LA MODE, la fourrure s'impose désormais en toute saison, et ce qualificatif de « fourrures d'été » n'est pas aussi paradoxal qu'on pourrait le croire. D'abord il y a des printemps frileux – nous en savons quelque chose – et puis, même sous le soleil, tailleurs et petites robes aimeront à se parer d'une cravate ou d'une étole, point sur l'« i » de leur séduction. Enfin nous savons toutes que par les plus chaudes nuits d'août les robes d'organdi

ou de mousseline se font accompagner par une cape ou un vêtement de fourrure. Ce sont les fourrures à poil ras qui, naturellement, emportent en cette saison les faveurs des spécialistes. Le vison est roi, suivi par l'astrakan, parfois fardé de tons imprévus. Dimanche dernier, les fourrures d'été furent à l'honneur à Longchamp, où les plus célèbres mannequins de Paris présentaient avec cette élégance qui n'appartient qu'à eux des manteaux d'une

somptuosité rare. Le temps froid et brumeux s'y prêtait : visons pâles et cendrés dans toutes ces nuances mystérieuses, breitschwanz légers, travaillés avec la même subtilité qu'un tissu, avaient la vedette. Le blanc aussi était de la fête. Quantité d'étoles de toutes les longueurs, de toutes les largeurs, de toutes les formes, réchauffaient les tailleurs.

E. de Semont
(10 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

nouvel album et de son concert au Printemps de Bourges.

■ **Présidentielle 2002.** Analyses, sondages, petites phrases et vidéos : toute l'actualité politique française. <http://elections.lemonde.fr>
■ **Images du monde.** L'actualité en image, chaque jour en « une » du site, et le résumé photographique de la semaine le week-end.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 28
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier :
<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 9 avril 2002 : 525 486 exemplaires.

1 - 3

Le Monde

SPÉCIAL
PRÉSIDENTIELLE

Demandez le programme !

Un dossier spécial de 8 pages pour connaître thème par thème les programmes des 16 candidats.

TEST : pour qui allez-vous voter, en 25 questions ?



Mercredi 10 avril dans *Le Monde* daté jeudi 11 avril